

MINISTRE DES FINANCES ET DU BUDGET



LOI DE FINANCES N° 2024-1109 DU 18 DECEMBRE 2024 PORTANT BUDGET DE L'ETAT POUR L'ANNEE 2025

**ANNEXE 9 : SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE
DES SOCIETES DU PORTEFEUILLE DE L'ETAT
RAPPORT AU TITRE DE L'EXERCICE 2023 - 2024
CONCOURS FINANCIERS ACCORDES PAR L'ETAT 2024 - 2025**

LOI DE FINANCES N° 2024-1109 DU 18 DECEMBRE 2024 PORTANT BUDGET DE L'ETAT POUR L'ANNEE 2025

**ANNEXE 9 : SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE
DES SOCIETES DU PORTEFEUILLE DE L'ETAT
RAPPORT AU TITRE DE L'EXERCICE 2023 - 2024
CONCOURS FINANCIERS ACCORDES PAR L'ETAT 2024 - 2025**

SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE

DES SOCIETES DU PORTEFEUILLE DE L'ETAT

2023 - 2024

Le présent rapport a pour objet de présenter la situation économique et financière des sociétés du portefeuille de l'Etat au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2023, conformément aux Lois n°2020-626 du 14 août 2020 et n°2020-886 du 21 octobre 2020 se rapportant respectivement aux Sociétés d'Etat (SODE) et aux Sociétés à Participation Financière Publique (SPFP).

En effet, ces Lois font obligation au Ministère assurant la tutelle financière desdites sociétés, de soumettre la situation des entreprises du portefeuille de l'Etat au contrôle parlementaire.

A ce titre, il est communiqué au Parlement, en annexe à la Loi de Finances, un rapport sur la situation économique et financière desdites sociétés correspondant à l'exercice comptable n-1.

Ce rapport, qui répond à cette exigence, présente successivement :

1. la liste exhaustive de toutes les entreprises du portefeuille de l'Etat visées par les lois précitées ;
2. la situation des résultats par entreprise du portefeuille de l'Etat pour l'exercice 2023 comparée à celle de l'exercice 2022 ;
3. les opérations de privatisation ;
4. les variations de capital ;
5. les engagements financiers des entreprises publiques vis-à-vis de l'Etat ;
6. les subventions et aides accordées par l'Etat à ces entreprises.

En 2023, la croissance mondiale s'est légèrement essoufflée (+3,3%) après la reprise post-pandémique enregistrée en 2022 (+3,5%) selon les estimations de juillet 2024 du Fonds Monétaire International (FMI).

Les incertitudes géopolitiques liées à la crise russo-ukrainienne, le resserrement des politiques monétaires en vue de la jugulation des hausses des prix ainsi que le ralentissement de l'économie chinoise (dû aux difficultés liées à sa politique « *zéro Covid* » et à son secteur immobilier) constituent les principaux facteurs qui ont pesé sur l'économie mondiale en 2023. L'inflation au niveau mondial est restée élevée (6,7%), malgré les hausses de taux d'intérêt par les banques centrales, mais est ressorti moins prononcée qu'en 2022 (8,7%).

Au plan national, l'activité économique s'est davantage consolidée, avec une croissance économique qui s'est établie à 6,5% contre 6,2% en 2022¹, en lien avec la poursuite des investissements et des projets structurants prévus dans le Plan National de Développement (PND) 2021-2025.

Par ailleurs, cette croissance s'est accompagnée d'une décélération de l'inflation qui s'est établie à 4,4% contre son niveau le plus élevé de la décennie (5,2%) atteint en 2022. Cette baisse de l'inflation est due, entre autres, aux mesures prises par le Gouvernement en vue de soutenir le pouvoir d'achat des ménages et maintenir un climat économique favorable. Il s'agit notamment de la suspension temporaire des exportations de riz local et de sucre, du plafonnement des prix des produits de grande consommation et de l'exonération de la TVA sur certains produits alimentaires destinés à la consommation, etc. Ces mesures ont entraîné un fléchissement des prix des produits alimentaires et boissons non alcoolisées de 2,5%.

Dans ce contexte économique, les entreprises du portefeuille de l'Etat ont consolidé leurs performances au cours de l'exercice 2023. A périmètre constant, elles ont enregistré un chiffre d'affaires en hausse de 4,6% par rapport à 2022, pour atteindre 7 792 milliards FCFA. Le résultat net consolidé du portefeuille de l'Etat a également connu une hausse de 5,8% par rapport à l'exercice précédent pour se fixer à 851 milliards FCFA.

Les recettes fiscales et non fiscales générées par l'activité des entreprises du portefeuille de l'Etat sont estimées à 658,2 milliards FCFA et se

répartissent entre l'impôt BIC (45%), les impôts et taxes d'exploitation (33%), l'IRVM associé aux dividendes mis en paiement (12%) et les dividendes nets pour l'Etat (10%). Comparées à l'exercice précédent, ces recettes fiscales et non fiscales sont en hausse de 19%, traduisant un impact plus important des entreprises du portefeuille de l'Etat en termes de contribution au financement du budget de l'Etat.

Par ailleurs, le montant des subventions accordées par l'Etat aux entreprises publiques, notamment pour assurer leur mission de service public, se fixe à 137,9 milliards FCFA en 2023. A travers l'octroi de ces subventions, l'Etat accompagne les entreprises publiques dans la fourniture de service d'intérêt général et la mise en œuvre d'actions tendant à améliorer le cadre de vie des populations.

L'année 2023 représente également la troisième année de mise en œuvre du Plan National de Développement dont l'achèvement est prévu pour 2025. Ce PND 2021-2025, dont l'ambition est de contribuer à lever les obstacles résiduels à la transformation structurelle de l'économie ivoirienne, devrait se matérialiser avec une forte contribution des entreprises publiques. A ce titre, les projets réalisés par les entreprises publiques ont permis notamment d'améliorer l'accès des populations à l'eau potable et à l'électricité, ainsi que la mobilité des biens et des personnes et d'accroître significativement la couverture nationale au réseau de la Télévision Numérique Terrestre (TNT).

En effet, à fin 2023, le taux de couverture en eau potable s'établit à 78% pour 1 287 localités alimentées en eau potable. Les investissements réalisés à la fois sur les segments production, transport et distribution ont permis d'améliorer de taux d'accès à l'électricité qui s'est établi à 97,2% en 2023, contre 79,6% à fin 2020. Dans le secteur des transports, outre la construction de linéaires routiers par l'AGEROUTE, l'ouverture de nouvelles lignes de bus dans les villes de Korhogo et San-Pedro par la SOTRA a contribué à l'amélioration de la mobilité des populations de ces localités ; le réseau de la SOTRA couvre désormais six (6) zones, à savoir : Abidjan, Grand-Bassam, Bouaké, Korhogo, San-Pedro et Yamoussoukro. Au niveau des médias, le basculement définitif de la télévision analogique vers la TNT s'est

¹ MEPD/DGE/DPPSE - Cadrage macroéconomique 2022-2029 – Octobre 2024

accompagné d'une croissance de la couverture du territoire national pour atteindre 96% à fin 2023.

En ce qui concerne les actions à fort impact sur le bien-être des populations, en dehors du cadre des projets définis par le PND, les entreprises du portefeuille de l'Etat ont activement contribué en vertu de leurs responsabilités sociétales ou du cadre réglementaire de leurs secteurs d'activités.

En effet, au cours de l'exercice 2023, la LONACI a mis à disposition un budget de 4,39 milliards FCFA par le canal de la Fondation LONACI, pour l'assistance aux populations vulnérables dans les domaines prioritaires de la santé, l'éducation et l'hydraulique. De même, les entreprises du portefeuille minier ont contribué à hauteur de 7,78 milliards FCFA au financement des Fonds de Développement Locaux Miniers (FDLM), conformément à la réglementation minière.

En somme, tout comme sur les récents exercices, les sociétés du portefeuille de l'Etat ont consolidé leurs performances et accentué leurs efforts dans la conduite d'actions impactant le quotidien des populations.

Ces performances économiques, financières et opérationnelles enregistrées par les entreprises du portefeuille de l'Etat ont été soutenues par les actions du Ministère en charge du Portefeuille de l'Etat pour l'amélioration de leur gouvernance. En effet, les Conseils d'Administration des entreprises publiques ont été invités à fixer les objectifs de performance des Directeurs Généraux dans des lettres de mission et les capacités des Administrateurs représentant l'Etat ont été renforcées sur les problématiques de gestion des risques.

Le présent rapport expose la situation économique et financière détaillée des sociétés d'Etat et des sociétés à participation financière publique au 31 décembre 2023, ainsi que leurs impacts sur le développement et le quotidien des populations, et les différentes actions menées pour améliorer leur gouvernance.

En plus de la performance globale du portefeuille, le rapport présente la situation du portefeuille par segment, par secteur, par niveau de participation de l'Etat et par société.

Pour rappel, le portefeuille de l'Etat est subdivisé en cinq (5) grands segments, avec des vocations et des principes de gestion différenciés. Ces segments sont les suivants : « *Structures à caractère non commercial* », « *Opérateurs publics de services publics* », « *Opportunités de délégation de service public (DSP)* », « *Gestion patrimoniale* » et « *Champions nationaux* ».

Les sociétés du portefeuille de l'Etat ont également été regroupées en sept (7) grands secteurs, subdivisés en douze (12) sous-secteurs. Ces sous-secteurs sont : « *Agriculture et Agro-industrie* », « *Mines* », « *Eau et Assainissement* », « *Electricité* », « *Hydrocarbures* », « *Médias* », « *Autres Services* », « *Finance* », « *Technologie, Télécommunication et Poste* », « *Bâtiment et Infrastructures* », « *Transports* » et « *Tourisme et Hôtellerie* ».

Le rapport met également en lumière les perspectives au titre de l'exercice 2024 qui devrait enregistrer une amélioration des performances du portefeuille de l'Etat. Des projets d'envergure prévus au PND 2021-2025 devraient connaître leur dénouement et contribuer à dynamiser le tissu économique.



14

CHIFFRES CLES

28

PERFORMANCE GLOBALE

- 29 Impact des entreprises publiques sur le développement et les conditions de vie des populations
- 34 Situation financière des sociétés du portefeuille de l'Etat
- 40 Classement des sociétés du portefeuille de l'Etat
- 44 Performance prévisionnelle des entreprises

54

PANORAMA ET FICHES ENTREPRISES

16

FAITS MARQUANTS

46

ENJEUX LIES AUX FINANCES PUBLIQUES

- 47 Recettes fiscales et non fiscales
- 47 Recettes fiscales par secteur d'activités
- 48 Recettes fiscales par niveau de participation
- 49 Recettes fiscales par segment

147

ANNEXES

23

PANORAMA GLOBAL

- 24 Présentation générale du portefeuille de l'Etat
- 27 Opérations en capital

50

GOVERNANCE DES ENTREPRISES

- 51 Actions menées pour l'amélioration de la gouvernance des entreprises publiques
- 53 Perspectives



Agriculture

Agriculture et Agro-industrie

ANADER

CIDT

CI-ENGINEERING

CNRA

I2T

IPS (WA)

SIVAC

SODEFOR

TRCI

Mines

Exploitation et Exploration

AGBAOU

BONIKRO GOLD MINE

BONDOUKOU MANGANESE

CMB

CML

HIRE GOLD MINE

IMMSA

LEB

PMCI

PMY

ROXGOLD SANGO

SHILOH MANGANESE

SMD

55

56

57

58

59

60

61

62

63

64

65

66

67

68

69

70

71

72

73

74

75

76

77

78

SM Floleu

SMI

SM Lafigué

SM Lobo

SODEMI

TONGON

Hydrocarbures, Electricité, Eau et Assainissement

Eau et Assainissement

ONAD

ONEP

SODECI

Electricité

CIE

CI-ENERGIES

CIPREL

Hydrocarbures

GESTOCI

PETROCI

SIR

VIVO ENERGY

Média, Tourisme et Autres Services

Média

RTI

IDT

79

80

81

82

83

84

85

86

87

88

89

90

91

92

93

94

95

96

97

98

99

100



SNPECI

Autres Services

ADCI

BNETD

CI PME

INIE

INS-SODE

LONACI

Tourisme et Hôtellerie

SONAPIE

Technologie, Télécoms, Poste et Finance

Technologie, Télécoms et Poste

AIGF

ANSUT

GUCE-CI

ORANGE CI

POSTE CI

QUIPUX

SNDI

VITIB

Finance

BHCI

BNI

BRVM

DCBR

101

SGPME

124

102

SIB

125

103

VERSUS BANK

126

104

Transports

105

Transports

127

106

ACI

128

107

AERIA

129

108

AGERROUTE

130

109

FER

131

OIC

132

PAA

133

PASP

134

SIPF

135

110

SITARAIL

136

111

SOCOPRIM

137

112

SODEXAM

138

113

SOTRA

139

114

BTP et Autres Infrastructures

115

BTP et Autres Infrastructures

140

116

AGEF

141

117

ANAH

142

118

LBTP

143

119

SEMGB

144

120

SGMT

145

121

SOGEDI

146

123



Sigles et abréviations

ADCI	AGENCE POUR LE DÉVELOPPEMENT DE LA COMPÉTITIVITÉ DES INDUSTRIES DE CÔTE D'IVOIRE
ADM	ADMINISTRATEUR
AERIA	AÉROPORT INTERNATIONAL D'ABIDJAN
AGBAOU	AGBAOU GOLD OPERATIONS SA
AGEDI	AGENCE DE GESTION ET DE DEVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES
AGEF	AGENCE DE GESTION FONCIÈRE
AGEROUTE	AGENCE DE GESTION DES ROUTES
AGO	AGBAOU GOLD OPERATIONS SA
AIGF	AGENCE IVOIRIENNE DE GESTION DES FRÉQUENCES RADIO ÉLECTRIQUES
AIR CI	AIR CÔTE D'IVOIRE
ANADER	AGENCE NATIONALE D'APPUI AU DÉVELOPPEMENT RURAL
ANAH	AGENCE NATIONALE DE L'HABITAT
ANSUT	AGENCE NATIONALE DU SERVICE UNIVERSEL DES TÉLÉCOMMUNICATIONS/TIC
APS	AVANT PROJET SOMMAIRE
BHCI	BANQUE DE L'HABITAT DE CÔTE D'IVOIRE
BIC	BÉNÉFICES INDUSTRIELS ET COMMERCIAUX
BM SA	BONDOUKOU MANGANÈSE SA
BNETD	BUREAU NATIONAL D'ÉTUDES TECHNIQUES ET DE DÉVELOPPEMENT
BNI	BANQUE NATIONALE D'INVESTISSEMENT
BPCI	BANQUE POPULAIRE DE CÔTE D'IVOIRE
BRVM	BOURSE RÉGIONALE DES VALEURS MOBILIÈRES
BSC	BORDEREAU DE SUIVI DE CARGAISON
BTU	BRITISH THERMAL UNIT
CDLM	COMITÉ DE DÉVELOPPEMENT MINIER LOCAL
CIDT	COMPAGNIE IVOIRIENNE POUR LE DÉVELOPPEMENT DES TEXTILES
CIE	COMPAGNIE IVOIRIENNE D'ELECTRICITÉ
CI-ENERGIES	CÔTE D'IVOIRE ENERGIES
CI-ENGINEERING	CÔTE D'IVOIRE ENGINEERING



Sigles et abréviations

CIPREL	COMPAGNIE IVOIRIENNE DE PRODUCTION D'ELECTRICITÉ
CMB	COMPAGNIE MINIÈRE DU BAFING
CML	COMPAGNIE MINIÈRE DU LITTORAL
CNRA	CENTRE NATIONAL DE RECHERCHE AGRONOMIQUE
DCBR	DÉPOSITAIRE CENTRALE BANQUE DE RÈGLEMENT
DE	DIRECTEUR EXÉCUTIF
DG	DIRECTEUR GÉNÉRAL
DGBF	DIRECTION GÉNÉRALE DU BUDGET ET DES FINANCES
DGPE	DIRECTION GÉNÉRALE DU PORTEFEUILLE DE L'ETAT
DHC	DISTILLATE HYDROCRACKER
DMTU	DRY METRIC TONNE UNIT
EDIPRESSE	EDIPRESSE SARL
FBO	FIXED-BASE OPERATOR
FDLM	FONDS DE DEVELOPPEMENT MINIER LOCAL
FER	FONDS D'ENTRETIEN ROUTIER
FNAD	FONDS NATIONAL DE L'ASSAINISSEMENT ET DU DRAINAGE
FODI	FONDS DE DÉVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES INDUSTRIELLES
FOREMI	SOCIÉTÉ DE FORAGE MINIER
GESTOCI	SOCIÉTÉ DE GESTION DES STOCKS PÉTROLIERS
GUCE CI	GUICHET UNIQUE POUR LE COMMERCE EXTÉRIEUR DE CÔTE D'IVOIRE
HFO	HYDROFLUORO-OLEFINES (COMBUSTIBLE)
HGM	HIRE GOLD MINE
HVA	HYDRAULIQUE VILLAGEOISE AMELIORÉE
HVO	HYDROTREATED VEGETABLE OIL (COMBUSTIBLE)
I2T	SOCIÉTÉ IVOIRIENNE DE TECHNOLOGIE TROPICALE
INIE	INSTITUT IVOIRIEN DE L'ENTREPRISE
INS	INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE
IPS (WA)	INDUSTRIAL PROMOTION SERVICES (WEST AFRICA)



Sigles et abréviations

IRVM	IMPÔT SUR LES REVENUS DES VALEURS MOBILIÈRES
IVOIRE MANGANÈSE	IVOIRE MANGANÈSE
KT	KILOTONNE
LBTP	LABORATOIRE DU BÂTIMENT ET DES TRAVAUX PUBLICS
LEB	LAGUNE EXPLOITATION BONGOUANOU
LONACI	LOTÉRIE NATIONALE DE CÔTE D'IVOIRE
ME-MINADERPV	MINISTÈRE D'ÉTAT, MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DU DÉVELOPPEMENT RURAL ET DES PRODUCTIONS VIVRIÈRES
MICOM	MINISTÈRE DE LA COMMUNICATION
MINHAS	MINISTÈRE DE L'HYDRAULIQUE, DE L'ASSAINISSEMENT ET DE LA SALUBRITÉ
MINEF	MINISTÈRE DES EAUX ET FORÊTS
MCI	MINISTÈRE DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE
MCLU	MINISTÈRE DE LA CONSTRUCTION, DU LOGEMENT ET DE L'URBANISME
MEER	MINISTÈRE DE L'ÉQUIPEMENT ET DE L'ENTRETIEN ROUTIER
MEFO	MINISTÈRE DES EAUX ET FORÊTS
MEPD	MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DU PLAN ET DU DÉVELOPPEMENT
MESRS	MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
MFB	MINISTÈRE DES FINANCES ET DU BUDGET
MIRAH	MINISTÈRE DES RESSOURCES ANIMALES ET HALIEUTIQUES
MMPE	MINISTÈRE DES MINES, DU PÉTROLE ET DE L'ÉNERGIE
MPPEEP	MINISTÈRE DU PATRIMOINE, DU PORTEFEUILLE DE L'ÉTAT ET DES ENTREPRISES PUBLIQUES
MT	MINISTÈRE DES TRANSPORTS
MTND	MINISTÈRE DE LA TRANSITION NUMÉRIQUE ET DE LA DIGITALISATION
NPK	AZOTE, PHOSPHORE ET POTASSE
OIC	OFFICE IVOIRIEN DES CHARGEURS
ONAD	OFFICE NATIONAL DE L'ASSAINISSEMENT ET DU DRAINAGE
ONEP	OFFICE NATIONAL DE L'EAU POTABLE
ORANGE CI	ORANGE CÔTE D'IVOIRE
PAA	PORT AUTONOME D'ABIDJAN



Sigles et abréviations

PASP	PORT AUTONOME DE SAN-PEDRO
PCI	POSTE DE CÔTE D'IVOIRE
PETROCI HOLDING	SOCIÉTÉ NATIONALE D'OPÉRATIONS PÉTROLIÈRES DE CÔTE D'IVOIRE
PMCI	PERSEUS MINING CÔTE D'IVOIRE
PMY	PERSEUS MINING YAOURÉ
PND	PLAN NATIONAL DE DÉVELOPPEMENT
PR	PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE
PROSER	PROJET DE RENFORCEMENT DES OUVRAGES DU SYSTÈME ELECTRIQUE ET D'ACCÈS À L'ÉLECTRICITÉ
PMF	PERSUS MINING FIMBIASSO
RER	REDEVANCE D'ELECTRIFICATION RURALE
RTI	RADIODIFFUSION TÉLÉVISION IVOIRIENNE
SEMGB	SOCIETE D'EXPLOITATION DU MARCHÉ DE GROS DE BOUAKÉ
SGMT	SOCIÉTÉ DE GESTION DU GRAND MARCHÉ DE TREICHVILLE
SGPME	SOCIÉTÉ DE GARANTIE DES CREDITS AUX PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES
SIB	SOCIÉTÉ IVOIRIENNE DE BANQUE
SICOGI	SOCIÉTÉ IVOIRIENNE DE CONSTRUCTION ET DE GESTION IMMOBILIÈRE
siDT	SOCIÉTÉ IVOIRIENNE DE TÉLÉDIFFUSION
SIFAL	SOCIÉTÉ IVOIRIENNE DE FABRICATION DE LUBRIFIANT
SIPF	SOCIÉTÉ IVOIRIENNE DE GESTION DU PATRIMOINE FERROVIAIRE
SIR	SOCIÉTÉ IVOIRIENNE DE RAFFINAGE
SITARAIL	SOCIÉTÉ INTERNATIONALE DE TRANSPORT AFRICAIN PAR RAIL
SIVAC	SOCIÉTÉ IVOIRIENNE D'ABATTAGE ET DE CHARCUTERIE
SM SA	SHILOH MANGANÈSE SA
SMD	SOCIÉTÉ DES MINES DE DAAPLEU
SMI	SOCIÉTÉ DES MINES D'ITY
SM LAFIGUE	SOCIÉTÉ DES MINES DE LAFIGUE
SM LOBO	SOCIÉTÉ DES MINES DE LA LOBO
SNDI	SOCIÉTÉ NATIONALE DE DÉVELOPPEMENT INFORMATIQUE



Sigles et abréviations

SNPECI	SOCIÉTÉ NOUVELLE DE PRESSE ET D'EDITION DE CÔTE D'IVOIRE
SOCITA	SOCIÉTÉ IVOIRIENNE DE TRANSFORMATION AGRICOLE
SOCOPRIM	SOCIÉTÉ CONCESSIONNAIRE DU PONT RIVIÉRA - MARCORY
SODE	SOCIÉTÉ D'ÉTAT
SODECI	SOCIÉTÉ DE DISTRIBUTION D'EAU DE LA CÔTE D'IVOIRE
SODEFOR	SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DES FORÊTS
SODEMI	SOCIÉTÉ POUR LE DÉVELOPPEMENT MINIER DE LA CÔTE D'IVOIRE
SODERTOUR-LACS	SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE DE LA RÉGION DES LACS
SODEXAM	SOCIÉTÉ D'EXPLOITATION ET DE DÉVELOPPEMENT AÉROPORTUAIRE, AÉRONAUTIQUE ET MÉTÉOROLOGIQUE
SOGEPIC	SOCIÉTÉ DE GESTION DU PATRIMOINE IMMOBILIER DE L'ÉTAT
SONAPIE	SOCIÉTÉ NATIONALE DE GESTION DU PATRIMOINE IMMOBILIER DE L'ÉTAT
SONITRA	SOCIÉTÉ NATIONALE IVOIRIENNE DE TRAVAUX
SOTRA	SOCIÉTÉ DES TRANSPORTS ABIDJANAIS
SPDC	SOCIÉTÉ DES PALACES DE COCODY
SPFP	SOCIÉTÉ À PARTICIPATION FINANCIÈRE PUBLIQUE
TIC	TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION
TIPSP	TERMINAL INDUSTRIEL POLYVALENT DE SAN PEDRO
TONGON SA	SOCIÉTÉ DES MINES DE TONGON SA
TPC	TERMINAL POLYVALENT COMMERCIAL
TRCI	TROPICAL RUBBER CÔTE D'IVOIRE
TSU	TAXE SPÉCIFIQUE UNIQUE SUR LES PRODUITS PÉTROLIERS
TVA	TAXE SUR LA VALEUR AJOUTÉE
VECI	VIVO ENERGY-CI
VITIB SA	VILLAGE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA BIOTECHNOLOGIE



Chiffres clés du portefeuille globale



01

nouvelle prise de participation



739,2

milliards FCFA de capital social avec 73% de participations publiques (Vs 759,3 milliards FCFA en 2022 - en baisse de 3%)



7 792

milliards FCFA de Chiffre d'affaires cumulés (Vs 7450 milliards FCFA en 2022 - en hausse de 5%)



64,7

milliards FCFA de Dividendes à recevoir par l'Etat (Vs 52,1 milliards FCFA en 2022 - en hausse de 24%)



260,4

milliards FCFA de Subvention-Etat (Vs 240 milliards FCFA en 2021- en hausse de 8%)



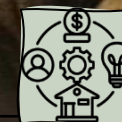
851

milliards FCFA de Résultats nets cumulés (Vs 804 milliards FCFA en 2022 - en hausse de 6%)



87

entreprises dans le portefeuille d'Etat (SODE & SPFP)



52

entreprises publiques en 2023 (SODE, SPFP majoritaire et SPFP minoritaire contrôlées)

	 CA	 EBE	 RE	 RN
SODE	993 (Vs 937 milliards FCFA en 2022)	405 (▲22% par rapport à 2022)	248 (▲14% par rapport à 2022)	115 (Vs 74 milliards FCFA en 2022)
SPFP Maj	863 (Vs 738 milliards FCFA en 2022)	76 (▼7% par rapport à 2022)	43 (▲12% par rapport à 2022)	39 (Vs 28 milliards FCFA en 2022)
SPFP Min Contrôlée	2 569 (Vs 2 698 milliards FCFA en 2022)	149 (▼12% par rapport à 2022)	12 (▼19% par rapport à 2022)	104 (Vs 128 milliards FCFA en 2022)
Entreprises publiques (Cumul)	4 425 (Vs 4 374 milliards FCFA en 2022)	630 (▲8% par rapport à 2022)	417 (▲1% par rapport à 2022)	257 (Vs 230 milliards FCFA en 2022)



Attribution d'un permis de recherche à la SODEMI

Le Conseil des Ministres adopte un décret portant attribution d'un permis de recherche, valable pour le molybdène et les terres rares, à la SODEMI, dans les départements de Boundiali, de Madinani et de Séguélon. Le molybdène et les terres rares sont des matières premières stratégiques essentielles notamment à l'activité industrielle et aux nouvelles technologies de l'information et de la communication.



Souscription de l'Etat ivoirien au capital de la SIACE

Le Conseil des Ministres adopte une communication relative à la souscription de la Côte d'Ivoire à la 3^{ème} Augmentation Générale du Capital de la Société Islamique pour l'Assurance des Investissements et des Crédits à l'Exportation (SIACE), filiale du groupe de la Banque Islamique de Développement (BID). Depuis sa création en 1994, la SIACE a octroyé à la Côte d'Ivoire 3,15 milliards de dollars US pour couvrir des opérations d'import-export et divers Investissements Directs Etrangers (IDE) au profit de 63 structures ivoiriennes. Compte tenu du caractère stratégique de cette 3^{ème} augmentation générale du capital de cette institution pour la promotion du secteur privé national, le Conseil autorise la participation de notre pays à cette opération.

04/01



Mission FMI

Le Conseil des Ministres adopte une communication relative aux conclusions de la visite des services du Fonds Monétaire International (FMI), du 07 au 13 décembre 2022. Cette mission a permis de passer en revue le cadre macro-économique et budgétaire de la Côte d'Ivoire, d'apprécier les développements récents de l'économie nationale et d'examiner les perspectives à moyen terme. La mission a noté la bonne dynamique de l'économie nationale malgré le contexte sous-régional et international difficile. Elle a salué les mesures gouvernementales en réponse à la pandémie de COVID-19 et à la crise découlant de la guerre Russo-Ukrainienne.

BRT

18/01

23/02

Projet de construction de la ligne de Bus Rapid Transit (BRT) entre Yopougon et Bingerville

Le Conseil des Ministres adopte un décret portant approbation et déclaration d'utilité publique du périmètre du projet de construction de la ligne de Bus Rapid Transit (BRT) entre Yopougon et Bingerville. Cette mesure s'inscrit dans le cadre du Projet de Mobilité Urbaine d'Abidjan (PMUA) initié par le Gouvernement pour la promotion de systèmes de transport collectif de masse. Les emprises du projet ainsi reversées au domaine public de l'Etat abriteront les voies, les stations et les dépôts de la ligne de BRT, dont l'achèvement des travaux est prévu à la fin de l'année 2025.



Païement de la dette fournisseurs et de la dette flottante

Le Conseil des Ministres adopte une communication relative à la situation des règlements de la dette fournisseurs et au point de la dette flottante de la gestion 2022. Au 31 janvier 2023, l'ensemble des paiements effectués au profit des fournisseurs et prestataires des services de l'Etat, des Collectivités Territoriales et des EPN, au titre de la gestion 2022, s'élève à un montant global de 1 175,1 milliards de francs CFA sur un montant total de prise en charge de 1 613,2 milliards FCFA, soit un taux d'apurement de 72,8%. La dette flottante de la gestion 2022, arrêtée en réalisation au 31 janvier 2023, se chiffre à 387 milliards FCFA.



Conseil Supérieur d'Orientation Agricole

Le Conseil des Ministres adopte un décret fixant les attributions, la composition, l'organisation et le fonctionnement du Conseil Supérieur d'Orientation Agricole. Institué par la loi d'orientation agricole, cet organe est chargé d'assurer le suivi de la mise en œuvre des politiques publiques de développement agricole. Composé de représentants de l'Administration publique et du secteur privé en lien avec le monde agricole, le Conseil Supérieur d'Orientation Agricole est présidé par le Premier Ministre.

15/02

01/03

22/03



Financement de l'Opération nationale de numérisation et d'accès à l'électricité (NEDA)

Le Conseil des Ministres adopte un décret portant ratification de l'Accord de prêt N°7260-CI, conclu le 20 janvier 2023, entre l'Association Internationale de Développement (AID) et la République de Côte d'Ivoire, d'un montant de 302 100 000 Euros, soit 198,16 milliards FCFA, en vue du financement de l'Opération nationale de numérisation et d'accès à l'électricité (NEDA). Ce projet consiste en l'extension du réseau électrique et dans les zones moins desservies et la construction d'infrastructures pour répondre à la demande croissante.



Attribution d'un permis de recherche pour le nickel/cobalt latéritique (Ni/Co) à la SODEMI

Le Conseil des Ministres adopte un décret portant attribution d'un permis de recherche, valable pour le Ni/Co, à la « Société pour le Développement Minier de la Côte d'Ivoire » en abrégé SODEMI dans le département de Kaniasso. Ce permis de recherche est délivré pour une période de validité de quatre (04) ans, conformément aux conditions techniques et environnementales requises.



Exploitation des gisements pétroliers et gaziers « Lion » et « Panthère »

Le Conseil des Ministres adopte deux (02) décrets :

- un décret portant renouvellement de l'Autorisation Exclusive d'Exploitation du Gisement Pétrolier et Gazier « Lion » du bloc CI-11;
- un décret portant renouvellement de l'Autorisation Exclusive d'Exploitation du Gisement Gazier «Panthère» du bloc CI-11.

A la suite des négociations concluantes entre l'Etat et l'opérateur actuel de ces deux (2) gisements d'hydrocarbures, à savoir Petroci-C11, filiale de Petroci Holding, ce décret entérine, conformément à la réglementation en vigueur, les accords de renouvellement d'Exploitation Exclusive des Gisements Pétroliers et Gaziers « Lion » et « Panthère» du bloc CI-11, tels que convenus par les parties.



Mission du FMI dans le Programme Economique et Financier (PEF) pour les trois prochaines années

Le Conseil des Ministres adopte une communication relative aux conclusions de la mission du Fonds Monétaire International (FMI), du 1er au 14 mars 2023 à Abidjan. Cette mission, qui s'est inscrite dans le cadre de la négociation du nouveau Programme Economique et Financier (PEF) pour les trois (3) prochaines années couvre l'ensemble des indicateurs macroéconomiques, pose un diagnostic et définit des orientations de politiques économiques susceptibles de préserver la solidité du cadre macroéconomique et de soutenir la mise en œuvre du PND 2021-2025.

Les perspectives macroéconomiques demeurent favorables, en dépit des incertitudes liées à la guerre Russo-ukrainienne et aux menaces sécuritaires dans le Sahel.

22/03



Transformation de GUCE CI en Société d'Etat.

Le Conseil des Ministres adopte un décret portant transformation de la Société à participation financière publique majoritaire dénommée Guichet Unique du Commerce Extérieur de Côte d'Ivoire, en abrégé « GUCE CI », en Société d'Etat. Créée en 2019, la société GUCE CI est une société à participation financière publique majoritaire, détenue à 70% par l'Etat et à 30% par Webb Fontaine Group. Les parties ayant convenu du rachat, par l'Etat, des parts de Webb Fontaine Group au capital social du GUCE CI, le présent décret entérine cette opération, qui transforme la société GUCE CI en une Société d'Etat, conformément à la réglementation en vigueur.

ALMRCI

Attribution de permis de recherche pour le Lithium

Le Conseil des Ministres adopte deux (02) décrets :

- un décret portant attribution d'un permis de recherche, valable pour le lithium, à la Société « AFRICAN LITHIUM MINING RESSOURCES COTE D'IVOIRE SARL » dans les départements d'Adzopé et de Yakassé-Attobrou ;
- un décret portant attribution d'un permis de recherche, valable pour le lithium, à la Société « AFRICAN LITHIUM MINING RESSOURCES COTE D'IVOIRE SARL » dans le département d'Agboville. Ces permis de recherche sont délivrés pour une durée de validité de quatre (04) ans, conformément aux conditions techniques et environnementales requises.

23/02



Attribution de permis de recherche pour l'or

Le Conseil des Ministres adopte deux (02) décrets :

- un décret portant attribution d'un permis de recherche minière, valable pour l'or, à la Société « KENORLAND MINERALS AFRICA 3 CI SARL » dans les départements de Béoumi, de Bouaflé, de Tiébissou, de Sakassou et de Zuénoula ;
- un décret portant attribution d'un permis de recherche minière, valable pour l'or, à la Société « KENORLAND MINERALS AFRICA CI SARL » dans les départements de Boundiali et de Kouto. Ces permis de recherche sont délivrés pour une durée de validité de quatre (04) ans, conformément aux conditions techniques et environnementales requises.



Nomination des membres du Conseil d'Administration de la société d'Etat GUCE-CI

Le Conseil des Ministres adopte un décret portant nomination des membres du Conseil d'Administration de la Société d'Etat dénommée « Guichet Unique du Commerce Extérieur de Côte d'Ivoire », conformément au décret n°2023-168 du 22 mars 2023 portant transformation de la société à participation financière publique majoritaire GUCE-CI en société d'Etat.

03/05

03/05

24/05



Contrat de partenariat entre l'Etat de Côte d'Ivoire et la Société Ivoirienne des Eaux et de l'Environnement

Le Conseil des Ministres adopte un décret portant approbation du contrat de partenariat entre l'Etat de Côte d'Ivoire et la Société Ivoirienne des Eaux et de l'Environnement pour l'exploitation et la maintenance de l'usine de production d'eau potable de la Mé. D'une capacité de production journalière de 240 milles mètres cubes, la réalisation de l'usine de production d'eau potable de la Mé vise à répondre durablement à la demande croissante d'eau potable dans le District d'Abidjan, par prélèvement d'eau dans la rivière Mé. A pleine capacité, l'usine couvrira environ 25% des besoins journaliers de consommation en eau de la ville d'Abidjan.



Attribution de permis de recherche pour l'or

Le Conseil des Ministres adopte deux (02) décrets :

- un décret portant attribution d'un permis de recherche minière, valable pour l'or, à la Société « BARRICK GOLD COTE D'IVOIRE SARL » dans le département de Ouangolodougou ;
- un décret portant attribution d'un permis de recherche minière, valable pour l'or, à la société « BARRICK GOLD COTE D'IVOIRE SARL » dans les départements de Boundiali et de Korhogo. Ces permis de recherche sont délivrés pour une durée de validité de quatre (04) ans, conformément aux conditions techniques et environnementales requises.



Modification du décret portant organisation du LANADA

Le Conseil des Ministres adopte un décret modifiant le décret n° 2013-329 du 22 mai 2013 portant attributions, organisation et fonctionnement du Laboratoire National d'Appui au Développement Agricole, dénommé LANADA. Ce décret vise à mettre en place un dispositif de contrôle des denrées alimentaires, en cohérence avec les standards internationaux, et de nature à couvrir tous les secteurs de la chaîne alimentaire, en vue de protéger davantage les consommateurs ainsi que l'économie nationale. A cet effet, ce décret renforce les missions ainsi que les capacités institutionnelles du LANADA.



Phase pilote des opérations de la Bourse des Matières Premières Agricoles (BMPA)

Le Conseil des Ministres adopte une communication relative à la mise en route de la phase pilote pour l'opérationnalisation des activités de la Bourse des Matières Premières Agricoles (BMPA). Cette plateforme vise aussi bien les cultures de rente que les cultures vivrières et se constitue en un marché organisé, en ligne avec les standards internationaux, en vue d'améliorer les revenus des producteurs. À la suite des conclusions probantes de l'étude de faisabilité, qui a permis de déterminer le potentiel et d'établir les conditions de fonctionnement d'un tel marché en Côte d'Ivoire, une phase pilote des opérations de la BMPA est prévue pour démarrer au second semestre de l'année 2023, pour une période de 24 mois.

07/06

07/06

15/06



Autorisation de cession d'actifs immobiliers

Le Conseil des Ministres adopte un décret portant autorisation de cession d'un ensemble immobilier situé à Abidjan Marcory zone 4C, propriété de la Société des Transports Abidjanais, en abrégé SOTRA. Le produit de cette cession estimé à 7,9 milliards de francs CFA est destiné au renforcement des infrastructures de stationnement et à l'entretien des bus de la SOTRA. La société prévoit notamment l'acquisition de sites pour la construction de nouvelles gares lagunaires et terrestres ainsi que de nouveaux centres bus et terminus dans les zones de Bingerville, d'Anyama et de Songon, en vue de consolider ses activités et d'impacter davantage la qualité de la mobilité urbaine dans le District d'Abidjan.

LR

Attribution d'un permis de recherche pour l'or

Le Conseil des Ministres adopte un décret portant attribution d'un permis de recherche, valable pour l'or, à la Société « LACGOLD RESOURCES SARLU » dans les départements de Taabo, de Djékanou et de Toumodi. Ce permis de recherche est délivré pour une période de validité de quatre (04) ans, conformément aux normes techniques et environnementales en vigueur.



MR

Attribution de permis de recherche pour le lithium

Le Conseil des Ministres adopte deux (02) décrets portant attribution de deux (02) permis de recherche minière :

- un décret portant attribution d'un permis de recherche minière valable pour le lithium, à la Société « MILLENIUM RESOURCES CI SARL » dans les départements d'Agboville et de Tiassalé ;
- un décret portant attribution d'un permis de recherche minière valable pour le lithium, à la Société « MILLENIUM RESOURCES CI SARL » dans les départements d'Agboville, de Tiassalé et de M'Batto ;

Ces permis de recherche sont délivrés pour une durée de validité de quatre (04) ans, conformément aux conditions techniques et environnementales requises.

13/09

28/09



Attribution de permis de recherche pour la colombo-tantalite, le lithium et les terres rares

Le Conseil des Ministres adopte deux (02) décrets :

- un décret portant attribution d'un permis de recherche, valable pour la colombo-tantalite, le lithium et les terres rares, à la « Société pour le Développement Minier de la Côte d'Ivoire, en abrégé « SODEMI » dans les départements de Béoumi, de Botro et de Sakassou ;
- un décret portant attribution d'un permis de recherche, valable pour l'or à la Société « SOMIKA Côte d'Ivoire SARL » dans le département de Bondoukou. Ces permis de recherche sont délivrés pour une durée de validité de quatre (04) ans, conformément aux conditions techniques et environnementales requises.



Permis pour la construction des marchés des gros d'Abidjan, d'Abengourou et de Daloa

Le Conseil des Ministres adopte un décret portant déclaration d'utilité publique des sites affectés à la construction des marchés de gros d'Abidjan, d'Abengourou et de Daloa. Ces trois (03) marchés de grande envergure prévus sur ces sites sont destinés à la collecte et à la conservation des produits vivriers ainsi qu'au ravitaillement en produits vivriers des différents marchés du pays et de la sous-région. Le présent décret transfère les trois (03) sites identifiés à Abidjan, à Abengourou et à Daloa, pour abriter les marchés de gros au domaine de l'Etat.



Adoption de décrets relatifs aux travaux de la ligne 1 du métro d'Abidjan

Le Conseil des Ministres adopte un décret d'approbation des modifications apportées à l'avenant n°2 de la Convention de Concession de la ligne 1 du Métro d'Abidjan et un décret d'autorisation du prêt d'actions qui visent à lever les conditions suspensives ainsi que toutes les entraves résiduelles, en vue de l'accélération des principaux travaux du projet, à la mi-décembre 2023. La Ligne 1 du Métro d'Abidjan, d'une longueur de 37 km, desservira sept (07) communes du District Autonome d'Abidjan et permettra le déplacement quotidien d'environ 500 000 passagers.

06/12

06/12

20/12



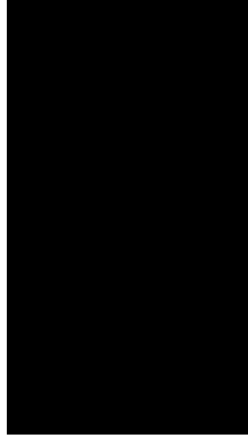
Adoption de décret portant organisation des jeux de hasard

Le Conseil des Ministres adopte un décret relatif au régime juridique des jeux concédés à la Loterie Nationale de Côte d'Ivoire (LONACI). En application de la loi n°2020-480 du 27 mai 2020 portant régime juridique des jeux de hasard en Côte d'Ivoire, ce décret octroie à la LONACI les droits exclusifs d'organisation et d'exploitation des jeux sur le réseau physique et un segment du réseau virtuel.



Augmentation de la participation financière de la SNDI au sein de la société Quipux Afrique S.A.

Le Conseil des Ministres adopte un décret autorisant l'augmentation de la participation financière de la Société d'Etat dénommée Société Nationale de Développement Informatique, en abrégé SNDI, au capital social de la Société Quipux Afrique S.A. Compte tenu du caractère stratégique des données traitées par la société Quipux Afrique SA, le Gouvernement a décidé d'augmenter la part détenue par l'Etat dans le capital social de cette société, de façon à assurer efficacement le suivi de sa gestion. A l'issue de cette opération, la participation financière de l'Etat, représenté par la SNDI, passera de 35% à 49%.



Panorama Global

Présentation générale du portefeuille de l'Etat

Un portefeuille composé de 87 sociétés, dont 28 sociétés d'Etat et 59 sociétés à participation financière publique

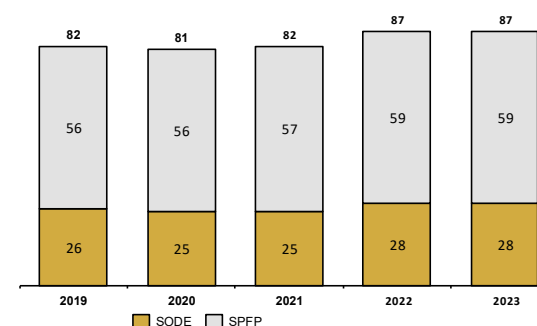
Au 31 décembre 2023, le portefeuille de l'Etat est constitué de **87 sociétés** tout comme en 2022. L'année 2023 a vu la création de la Société Ivoirienne de Transformation Agricole (SOCITA) et la sortie la Banque Populaire de Côte d'Ivoire (BPCI) du portefeuille de l'Etat.

Le nombre de sociétés du portefeuille de l'Etat a évolué, sur la période 2019-2023, comme suit :

- Sortie² de l'Etat de Côte d'Ivoire du capital social de huit (8) entités, à savoir :
 - 2019 : Yaouré Mining ;
 - 2020 : WFCI et NDCI ;
 - 2022 : SODERTOUR-LACS, SPDC, FODI et SICOI ;
 - 2023 : BPCI.
- Entrée³ de l'Etat de Côte d'Ivoire dans le capital social de quatorze (14) entités, à savoir :
 - 2019 : SMD et PMY ;
 - 2020 : GUCE-CI ;
 - 2021 : SMF ;
 - 2022 : SM Lobo, SM Lafigué, PMF, Roxgold Sango, SGPM, CI-PME, SONAPIE, SOGEDI et ANAH ;
 - 2023 : SOCITA.

² Sortie par dissolution ou cession de la totalité des parts de l'Etat.

Graphique 1 : Evolution du portefeuille de 2019 à 2023



*SODE : société d'Etat **SPFP : société à participation financière publique

Un niveau de participation financière publique moyen de 73% dans un capital social cumulé d'environ 739,2 milliards FCFA

Le montant total du capital social cumulé des 87 sociétés du portefeuille de l'Etat se situe à 739,2 milliards FCFA contre 759,3 milliards FCFA en 2022.

La quote-part publique dans ce capital s'élève à 540,4 milliards FCFA, soit un niveau de participation moyen de 73%, contre 565 milliards FCFA en 2022.

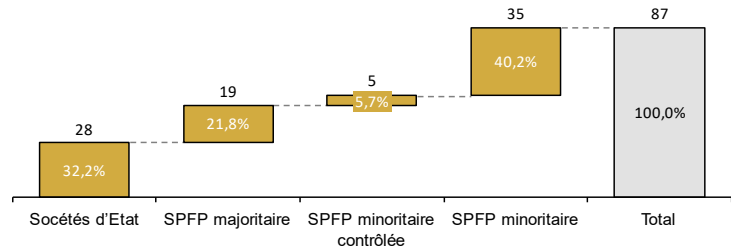
Un portefeuille constitué de cinquante-deux (52) entreprises publiques

En 2023, le portefeuille de l'Etat est constitué de vingt-huit (28) sociétés d'Etat (SODE) et cinquante-neuf (59) sociétés à participation financière publique (SPFP), dont dix-neuf (19) majoritairement détenues, cinq (5) participations minoritaires contrôlées par l'Etat et trente-cinq (35) participations minoritaires simples.

³ Entrée par prise de participations ou création de sociétés nouvelles.

Ensemble, les SODE, SPFP majoritaire et SPFP minoritaire contrôlées sont au nombre de cinquante-deux (52) et regroupées sous le vocable d'« entreprises publiques ».

Graphique 2 : Répartition des sociétés selon le niveau de participation de l'Etat, en 2023



*SPFP : société à participation financière publique

Le portefeuille de l'Etat regorge vingt-huit (28) SODE en 2023 tout comme en 2022, en raison de la transformation du GUCE en SODE et la sortie de BPCI. Le capital social de ces SODE est entièrement détenu par l'Etat, qui en est l'unique actionnaire, conformément à la Loi n°2020-626 du 14 août 2020, portant définition et organisation des sociétés d'Etat.

Le nombre de SPFP est resté à cinquante-neuf (59) sociétés, identique à l'exercice précédent. Les SPFP sont régies par la Loi n°2020-886 du 21 octobre 2020, portant définition et organisation desdites sociétés. Elles revêtent trois (3) formes selon le niveau de la participation financière publique :

- Les SPFP majoritaire – participation supérieure à 50% du capital social et inférieure à 100% – au nombre de dix-neuf (19) en 2023 ;
- les SPFP minoritaire contrôlées par l'Etat, sans lien obligatoire avec le niveau de participation financière publique – au nombre de cinq (5) en 2023 ;
- les SPFP minoritaire – participation financière publique autres que les SODE, SPFP majoritaire et sociétés contrôlées par l'Etat – au nombre de trente-cinq (35) en 2023.

La participation financière publique se répartit comme suit :

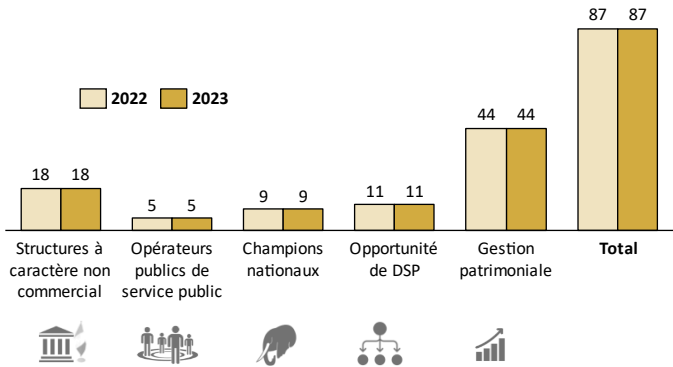
- SODE : 296 milliards FCFA ;
- SPFP majoritaire : 208,1 milliards FCFA ;
- SPFP minoritaire contrôlées par l'Etat : 19,2 milliards FCFA ;
- SPFP minoritaire : 17,1 milliards FCFA.

Des montants de participations financières publiques distribués équitablement entre les différents segments...

Les sociétés du portefeuille de l'Etat sont classées en cinq (5) segments. Il s'agit des segments « Champions nationaux », « Gestion patrimoniale », « Opérateurs publics de service public », « Opportunités de délégation de service public (DSP) » et « Structures à caractère non commercial ».

Comme présenté dans le graphique ci-après, le nombre de sociétés dans chacun de ces segments reste inchangé entre 2022 et 2023 du fait de l'entrée de SOCITA et la sortie de BPCI dans le même segment : « Gestion patrimoniale ».

Graphique 3 : Evolution du portefeuille de 2022 à 2023 selon les segments



Malgré leur nombre relativement peu élevé (9), les sociétés du segment « Champions nationaux » détiennent la plus grande part de la participation

financière publique (32%). En effet, la participation financière publique par segment, par ordre décroissant, se répartit comme suit :

1. Champions nationaux : 172,5 milliards FCFA ;
2. Opportunité de délégation de SP : 123,1 milliards FCFA ;
3. Structures non commerciales : 116,5 milliards FCFA ;
4. Gestion Patrimoniale : 104,6 milliards FCFA ;
5. Opérateurs publics de service public : 23,7 milliards FCFA.

...mais concentrés dans les sous-secteurs « Transports », « Finances » et « Technologie, Telecoms et Poste »

Le portefeuille de l'Etat est subdivisé en sept (7) secteurs, à savoir les secteurs « Agriculture », « BTP et Autres Infrastructures », « Hydrocarbures, Electricité, Eau et Assainissement », « Média et Autres Services », « Mines », « Technologie, Télécom, Poste et Finance » et « Transports ». Ces sept (7) secteurs se subdivisent à leur tour en douze (12) sous-secteurs présentés dans le tableau ci-dessous. La majeure partie des sociétés du portefeuille de l'Etat évolue dans le sous-secteur « Mines » (21). Viennent ensuite les sous-secteurs « Transports » (12), « Agriculture et agro-industrie » (10), « Finances » (7), « Technologie, Telecoms et Poste » (8), « Bâtiments & Infrastructures » (7), « Autres services » (6), « Hydrocarbures » (5), « Média » (4), « Eau et assainissement » (3), « Electricité » (3) et « Tourisme et Hôtellerie » (1).

Tableau 1 : Evolution du portefeuille de 2022 à 2023 selon les secteurs d'activités

Secteurs /Sous-secteurs	2022	2023
Agriculture	9	10
Agriculture et agro-industrie	9	10
BTP et autres infrastructures	7	7
Bâtiment & Infrastructures	7	7
Hydrocarbures, Electricité, Eau et Assainissement	11	11
Eau et assainissement	3	3
Electricité	3	3
Hydrocarbures	5	5
Média, Tourisme et Hôtellerie et Autres Services	11	11
Autres services	6	6
Média	4	4
Tourisme et Hôtellerie	1	1
Mines	21	21
Mines	21	21
Technologie, Télécom, Poste et Finance	16	15
Finance	8	7
Technologie, Télécoms et Poste	8	8
Transports	12	12
Transports	12	12
Total général	87	87

La participation financière publique est dominée par le sous-secteur « Transports », qui contribue à plus du tiers (41%) dans la formation du capital public qui se répartit comme suit :

- Transports : 198,6 milliards FCFA ;
- Finance : 123,4 milliards FCFA ;
- Technologie, Télécoms et Poste : 102,4 milliards FCFA
- Hydrocarbures : 51,9 milliards FCFA ;
- Electricité : 26,4 milliards FCFA ;
- Média : 10,8 milliards FCFA ;
- Bâtiments et Infrastructures : 10 milliards FCFA ;
- Agriculture et Agro-Industrie : 7,7 milliards FCFA ;
- Autres Services : 5,5 milliards FCFA ;

- Mines : 2,3 milliards FCFA ;
- Eau et assainissement : 1,3 milliard FCFA ;
- Tourisme et Hôtellerie : 50 millions FCFA.

Le nombre de sociétés retenues pour évaluer la performance du portefeuille de l'Etat au 31 décembre 2023 est de quatre-vingt-un (81), dont six (6) ayant transmis des données provisoires : AGEF, LEB, SM LOBO, SNPECI, SODEFOR et SONAPIE.

La situation financière de six (6) sociétés n'a pas pu être prise en compte dans l'élaboration du présent rapport. Il s'agit de :

- **SOCITA** : société nouvellement créée dont le fonctionnement n'atteint pas un exercice comptable à fin 2023 ;
- **EDIPRESSE SARL et SONITRA** : en raison des difficultés structurelles qu'elles connaissent qui n'ont pas permis d'élaborer, à temps, leurs comptes ;
- **SIFAL, FOREMI, et Persus Mining FIMBIASSO** : en raison de l'indisponibilité des données à la date de l'élaboration du présent rapport.

Opérations en capital

Cession des parts de l'Etat dans une société

La Banque Populaire de Côte d'Ivoire (BPCI) a été entièrement absorbée par AFG Bank Côte d'Ivoire le 20 décembre 2023.

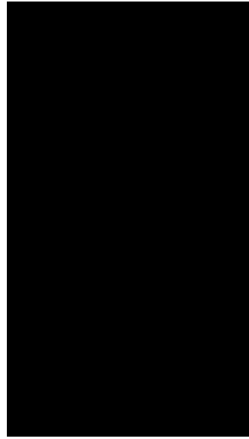
Une (1) prise de participation

En mars 2023, l'Etat a procédé à la création de la Société Ivoirienne de Transformation Agricole (SOCITA) afin de faciliter la transformation des produits agricoles, notamment les fruits en purée et jus.

Augmentation de capital

La BHCI a procédé à une augmentation de son capital qui passe de 53,18 milliards FCFA à 83,44 milliards FCFA en 2023.

La société Ivoire Manganèse Mines SA (IMMSA) a procédé, également, à une augmentation de son capital, à hauteur de 2,7 milliards FCFA, passant ainsi de 610 millions FCFA à 3,31 milliards FCFA en 2023.



Performance Globale

Impact des entreprises du portefeuille de l'Etat sur le développement et les conditions de vie des populations

Conformément à leurs missions, les entreprises du portefeuille de l'Etat créent des emplois et contribuent fortement au développement des secteurs clés tels que l'agriculture, le transport urbain, le logement, et assure la disponibilité d'infrastructures de qualité dans les secteurs des routes, de l'électricité, de l'eau potable, de l'assainissement, des TIC et des industries.

❖ Environ 53 400 emplois directs créés par les entreprises du portefeuille de l'Etat

Le portefeuille de l'Etat, à travers les emplois directs et indirects, contribue à la mise en œuvre de la vision du Gouvernement relative à la création d'emplois pour les jeunes (Pilier II du PND 2021-2025), et plus généralement à dynamiser le tissu économique en Côte d'Ivoire.

En effet, les estimations d'emplois directs créés par les entreprises du portefeuille de l'Etat ressortent à 53 400 pour l'ensemble des 12 secteurs d'activités couverts.

Le secteur le plus pourvoyeur d'emplois est celui des « Transports » avec un effectif estimé à 14 070 employés (26,3%) à fin 2023, tiré par la SOTRA qui, à elle seule, emploie 7 613 salariés.

Le secteur des « Mines » est le deuxième plus grand pourvoyeur d'emplois avec un effectif d'employés qui se chiffre à 9 402 (17,6%), répartis entre les dix-huit (18) sociétés minières ; Hiré Gold Mine étant l'entreprise ayant le plus grand effectif avec 1 481 employés à fin 2023.

Le secteur « Electricité », quant à lui, ressort en troisième position avec 7 476 employés (14%) à fin 2023, dont 6 736 employés pour la CIE.

Les secteurs qui concentrent le moins d'emplois directs sont les suivants : « Bâtiment et infrastructures », « Hydrocarbures » et « Media », avec des

proportions respectivement de 4,1%, 3,4% et 2,5% par rapport aux emplois directs des entreprises du portefeuille de l'Etat à fin 2023.

Par type de sociétés, les Sociétés à Participation Financière Publique Minoritaire (SPFPMIn) se classent en premier pourvoyeur d'emplois générés par le portefeuille avec 24 147 emplois (45%), suivies des Sociétés d'Etat (SODE) avec un effectif de 13 019 emplois créés (24%).

La prédominance des SPFPMIn dans les emplois directs créés par le portefeuille de l'Etat est favorisée par l'effet combiné de (i) l'effectif de la CIE (6 736) et des emplois créés par les sociétés du secteur minier dont la quasi-totalité sont de cette typologie (9 402 employés).

Par ailleurs, il importe de souligner que l'impact des entreprises publiques dans la création d'emplois est beaucoup plus important en intégrant la création d'emplois indirects et activités connexes. A titre d'exemple, la société VIVO Energy, à elle seule, crée plus d'un millier d'emplois à travers son réseau de 254 stations-services réparties sur l'ensemble du territoire en sus des emplois directs qui se chiffrent à 120 à fin 2023. Il en est de même concernant Air Côte d'Ivoire dont l'activité contribue à créer un grand nombre d'emplois indirects via les réseaux d'agences commerciales et à dynamiser l'économie touristique en sus d'un effectif de 589 emplois directs à fin 2023.

En somme, les entreprises du portefeuille de l'Etat contribuent à créer de l'emploi et faciliter l'accès des populations à divers services contribuant à améliorer leur quotidien.

❖ Une contribution significative des entreprises du portefeuille de l'Etat à l'amélioration des conditions de vie des populations

Les entreprises publiques ont, à l'instar des exercices précédents, mis en œuvre diverses actions en faveur du développement et de l'amélioration des conditions de vie des populations.

Dans le secteur de l'agriculture, l'ANADER a procédé à la vulgarisation des innovations technologiques issues des activités de recherche agronomique. Au titre de l'exercice 2023, environ 750 000 exploitants agricoles ont bénéficié du conseil agricole de l'ANADER, contre 600 000 exploitants en 2022, soit une hausse de 25%. Ainsi, les rendements des

principales productions agricoles sont les suivants : le cacao (0,5 tonnes/ha), le palmier à huile (6 tonnes/ha), le manioc (6,5 tonnes/ha), l'ananas (40 tonnes/ha) et l'igname (12 tonnes/ha).

Dans la filière du coton, la **CIDT** a assuré l'encadrement de 19 334 producteurs en 2023, pour une superficie emblavée de 53 890 hectares. La production totale de coton graine s'élève à 39 583 tonnes, contre 31 749 en dépit de l'invasion des jassides et des effets non maîtrisés de la pluviométrie.

La **TRCI** a également conduit des activités de conseil agricole en faveur de 21 380 producteurs de caoutchouc cultivant une superficie de 106 290 hectares, avec pour objectif d'améliorer les revenus de ces derniers par la promotion des bonnes pratiques agricoles.

Sur le plan environnemental, la **SODEFOR** a procédé, en 2023, au reboisement de 8 719 hectares de forêt et mené des actions de protection des forêts par la conduite de 1 050 missions d'identification et 42 patrouilles de sécurisation, ainsi que l'installation de dix (10) comités de lutte contre les feux de brousse.

L'ensemble des actions réalisées par la **SODEFOR** et les autres acteurs du secteur de l'agriculture contribuent également à l'atténuation des effets du changement climatique.

Dans le secteur de l'eau potable, l'**ONEP** a achevé cinq (5) projets majeurs inscrits au PND 2021-2025, pour un montant cumulé de 27,2 milliards FCFA. Les projets les plus significatifs sont le renforcement de l'alimentation en eau potable dans la ville d'Abidjan à partir de l'usine de la Mé, (ii) la conduite de travaux pour l'amélioration de l'accès en eau potable à l'intérieur du pays notamment dans la ville de Bouaké et dans le District des Montagnes et (iii) la conduite de travaux d'extension et de renforcement du réseau pour une utilisation optimale des usines de Bonoua 1 et Bonoua 2. Les différents projets portés par l'Office ont permis notamment (i) d'améliorer la desserte en eau potable de façon durable à plus de 3 millions de personnes aussi bien dans le district d'Abidjan qu'à l'intérieur du pays, (ii) de réaliser plus de 347 forages, (iii) d'effectuer plus de 50 000 branchements subventionnés, et (iv) de faire passer le taux de panne des Pompes à Motricité Humaine (PMH) de 44% en 2019 à 10% en milieu rural.

Ainsi, lesdits projets ont contribué à atteindre un taux de couverture de 78% pour l'hydraulique urbaine et 67 % pour l'hydraulique rurale.

Dans le domaine de l'assainissement, l'**ONAD** a réalisé onze (11) projets inscrits au PND 2021-2025, dont quatre (4) entièrement achevés pour un montant total engagé d'environ 11,7 milliards FCFA. Il s'agit de : (i) l'élaboration de la législation, la réglementation et la normalisation des textes dans le domaine de l'assainissement et du drainage, (ii) l'élaboration de huit (08) schémas directeurs d'assainissement du drainage dans les villes de Ferké, Boundiali, Touba, Agboville, Dabou, Béoumi, Issia et Tiassalé, (iii) la mise en place de la chaîne de transfert des eaux usées de la commune de Yopougon et (iv) l'achèvement des ouvrages de drainage dans les chefs-lieux de Région. Par ailleurs, 482 km de réseau d'eaux usées et pluviales ont été posés/réhabilités sur l'étendue du territoire national.

Au niveau du secteur de l'électricité, les travaux d'investissement réalisés par **CI-ENERGIES** se chiffrent à 232 milliards FCFA en 2023. Ces travaux se répartissent dans les différents segments de la chaîne de valeur du système électrique national, notamment le transport, la distribution urbaine et l'électrification rurale. Ainsi, au niveau du transport et de la distribution urbaine, les capacités ont augmenté respectivement de 1 582 MVA et 239,5 MVA en 2023. En ce qui concerne l'électrification rurale, 625 localités supplémentaires ont été électrifiées en 2023, portant le nombre total des localités électrifiées à 7 508. A cet effet, le taux de couverture nationale s'est établi à 88,1% contre 82,4% en 2022. Quant au taux d'accès à l'électricité, il est passé de 95% en 2022 à 97,2% en 2023.

Concernant l'amont pétrolier, **PETROCI** a réalisé des opérations majeures sur les blocs en installation, notamment des travaux de complétion des forages, d'installation des équipements de fond pour permettre l'effectivité du « first oil » de la phase 1 du champ *Baleine* (CI-101 et CI-802), favorisant ainsi une augmentation de la production nationale de 15% pour s'établir à 10,75 millions de barils en 2023.

Au niveau de l'aval pétrolier, la **SIR** poursuit la construction du complexe d'hydrodésulfuration (HDS) pour un coût total de 295 milliards FCFA dont le taux de réalisation est de 45% à fin 2023. L'objectif de ce projet est de réduire significativement la teneur en soufre dans les produits pétroliers à l'horizon 2025 (une cible de 10 ppm de soufre visée) et d'améliorer la qualité de l'air et de la santé publique.

En ce qui concerne le stockage, la **GESTOCI** a finalisé les travaux de construction d'un réservoir de 20 000 m³ de super au dépôt de Yamoussoukro. Quant au projet de construction d'un nouveau poste de chargement butane au Terminal Pétrolier d'Abidjan Vridi, il a été réalisé à 81%. Ces investissements mis en œuvre par la GESTOCI visent à renforcer la couverture nationale et de l'hinterland en produits pétroliers raffinés et tendre vers les niveaux requis de stocks de sécurité.

Les actions des entreprises du portefeuille de l'Etat ont également adressé **le secteur des infrastructures routières**. En effet, le portefeuille de projets de l'**AGEROUTE** a connu un taux d'avancement physique de 76,73% contre 64,08% en 2022, soit une progression de 12,65 points de pourcentage. Seize (16) projets majeurs ont été achevés au cours de l'exercice 2023, notamment l'achèvement des travaux de renforcement de 602 km de route dans la région Ouest.

En ce qui concerne les travaux d'entretien routier, le Programme d'Entretien Routier (PER) 2023-2025 a été exécuté à 20,84% au 31 décembre 2023, et des marchés d'un montant global de 213,77 milliards FCFA ont été passés. Avec l'exécution des travaux, 3 849,7 kilomètres ont été reprofilés et d'autres activités telles que la surveillance du réseau, la gestion des bacs, le traitement des nids de poules, le curage des caniveaux et la gestion des feux tricolores ont été conduites et devraient s'achever avec la fin du Programme. En somme, le **FER** a mobilisé des ressources d'un montant global de 511,41 milliards FCFA, qui a servi à financer le PER au cours de l'exercice 2023 et exécuter des travaux sur les routes concédées dont la réfection de la chaussée de la section Gesco-Attinguié de l'autoroute du Nord.

Dans le secteur ferroviaire, la **SIPF** a suivi et réceptionné les travaux de substitution des tabliers métalliques du pont d'Agboville. La société a également participé au projet de réhabilitation de la ligne Abidjan-Ouagadougou-Kaya et a assuré le suivi de la réhabilitation complète du RANHOTEL de Bouaké.

Concernant les services de transport, la **SOTRA** a vu ses capacités opérationnelles augmentées avec la réception de 373 autobus neufs et la construction de deux (2) centres-bus (Anyama et Port-Bouët) en 2022 pour faciliter la mobilité des populations. En 2023, son parc en ligne est passé de 1 369 à 1 398 autobus. En outre, après Grand-Bassam, Yamoussoukro

et Bouaké en 2022, elle a étendu son réseau d'exploitation à Korhogo et San-Pedro. Ainsi, le nombre de passagers transportés a connu une hausse de 3%, passant de 296 millions à 305 millions de passagers.

Toujours dans les services de transport, la Compagnie **Air Côte d'Ivoire** a poursuivi son plan de modernisation et d'expansion avec le soutien de l'Etat de Côte d'Ivoire. En effet, le transport aérien constitue l'un des facteurs de développement du commerce et de l'intégration régionale. A ce titre, Air Cote d'Ivoire a maintenu une croissance de 2,3% du nombre de passagers transportés (726 888 passagers transportés en 2023 contre 710 756 en 2022) malgré le report de l'entrée en flotte de trois (3) nouveaux avions, le report de l'ouverture de la ligne Casablanca dans le cadre de son expansion et la fermeture de l'espace aérien du Niger.

En vue de mieux assurer la réglementation des activités du transport aérien, la **SODEXAM** a procédé aux travaux de réhabilitation des aéroports de l'intérieur afin de les mettre aux normes. Sur le plan météorologique, le projet VIGICLIM qui devrait améliorer le nombre de stations météorologiques disponibles est en attente de financement pour sa deuxième phase. Au niveau de l'aéroport international Felix Houphouët Boigny d'Abidjan, grâce à la réhabilitation et l'ouverture du Terminal 2 augmentant la capacité d'accueil, le trafic global de passagers s'est établi à 2,33 millions en 2023 contre 2,09 millions en 2022, soit une hausse de 11,5%.

Dans les infrastructures portuaires, le **PAA** et le **PASP** ont poursuivi les chantiers de modernisation en lien avec le PND. En effet, en vue d'améliorer la qualité de leurs services et accroître leur compétitivité, les ports d'Abidjan et de San Pedro mènent depuis plusieurs années, un vaste chantier d'extension et de modernisation de leurs infrastructures. Ainsi, le PAA a mis en service son 2^{ème} terminal à conteneurs en novembre 2022, et le terminal céréalier en 2023. Au niveau du PASP, les travaux de construction du terminal industriel polyvalent ont été finalisés. Par ailleurs, des actions ont été mises en œuvre, en accord avec les différents concessionnaires, pour renforcer l'outillage de manutention.

Au niveau des services, le **BNETD** a contribué à la réalisation de plusieurs projets dont les plus significatifs sont :

- (i) la mission de maîtrise d'œuvre du projet Green 2000 sur les sites de Guitry, Zikisso, Guiembé et Kong ;
- (ii) le suivi et le contrôle des travaux d'aménagement et de bitumage de la route Sinfra-Bouaflé (46 km) ;
- (iii) le suivi et le contrôle des travaux de renforcement du réseau routier interurbain pour un linéaire de 602 km incluant les tronçons Duekoué-Daloa (107 km), Man-Duekoué (93 km) et Man-Danané (73km) ;
- (iv) le suivi et contrôle des travaux de réhabilitation des hôtels HP Resort de Yamoussoukro, de l'Hotel Président de Yamoussoukro et du Ranhôtel de Bouaké ;
- (v) l'assistance technique à la maîtrise d'ouvrage de la ligne 1 du métro d'Abidjan ;
- (vi) l'assistance technique pour le suivi et le contrôle des travaux de construction du parc d'expositions d'Abidjan.

En ce qui concerne le secteur des médias, la couverture d'évènements sociaux par la **RTI**, tels que l'AFRICA CEO FORUM ainsi que la poursuite des campagnes de communication de proximité à l'intérieur du pays par **IDT** ont permis de sensibiliser les populations aux nouvelles technologies de télédiffusion et d'accroître la couverture télévisuelle de qualité.

L'action des entreprises publiques s'est également ressentie dans le **secteur de l'économie numérique et de la poste**. En effet, la **SNDI** a poursuivi son initiative de répandre l'alphabétisation numérique à travers l'administration ivoirienne par le renforcement des capacités des fonctionnaires et agents de l'Etat à l'usage adéquat des outils informatiques ou des technologies de l'information et de la communication (TIC).

S'agissant du projet d'aménagement de la zone franche de Grand Bassam (**VITIB**), les travaux de la première tranche de 180 hectares (terrassements généraux, voiries et réseaux divers) dédiée aux entreprises de biotechnologie et de TIC ont été achevés. Le bâtiment de l'hôtel des entreprises a été construit et abrite une dizaine d'entreprises. La clôture sécurisant l'espace du VITIB a été réhabilitée et des équipements de biotechnologie et des infrastructures TIC ont été installés sur le site.

Par ailleurs, il convient de rappeler qu'en dehors du cadre des projets définis par le PND, les entreprises du portefeuille mènent des actions

à fort impact sur le bien-être des populations en vertu des missions de responsabilité sociétale ou obligations spécifiques inscrites dans la réglementation de leurs secteurs d'activités.

C'est ainsi que l'**INIE** a accompagné et formé 391 associations des femmes rurales à travers son projet « Tontine », 56 ex-militaires et 9 bénéficiaires du projet Amorçage PME. L'institut a également réalisé diverses campagnes qui ont permis, entre autres, de sensibiliser plus de 1 150 jeunes et 300 femmes sur les questions entrepreneuriales. En outre, 6 792 entreprises ont bénéficié d'un accompagnement technique, managérial et de financement de démarrage de divers projets et plus de 2 470 femmes et personnes en situation de handicap ont fait l'objet d'un encadrement ciblé par le canal de la société **CI PME**.

L'action de la **LONACI** au cours de l'exercice 2023 a permis l'assistance aux populations vulnérables (avec pour domaines prioritaires la santé, l'éducation et l'hydraulique) pour un montant global de 4,39 milliards FCFA par le canal de la Fondation LONACI.

De même, les entreprises du secteur minier ont participé activement à la réalisation d'œuvres sociales en faveur des populations.

En effet, conformément à l'article 7 de l'ordonnance n°2014-148 du 26 mars 2014 fixant les redevances superficielles et les taxes proportionnelles relatives aux activités régies par le Code Minier, 0,5% du chiffre d'affaires des sociétés d'exploitation minière, diminué des frais d'affinage et de transport, doit être alloué au financement de plans de développement miniers locaux.

Ainsi, en 2023, treize (13) sociétés minières en exploitation ont abondé les Fonds de Développement Locaux Miniers (FDLM) à hauteur de 7,78 milliards FCFA, contre 6,17 milliards FCFA en 2022, soit une hausse de 26,1%.

Les trois (3) plus importants contributeurs ont financé les FDLM à hauteur de 3,38 milliards FCFA, soit 57,8% des ressources mobilisées ; il s'agit des sociétés **PMY** (1,5 milliards FCFA, soit 25,7%), **SMI** (1,08 milliards FCFA, soit 18,5%) et **Tongon SA** (797 millions FCFA, soit 13,6%).

Les secteurs clés impactés par ces projets sont :

- l'éducation, à travers notamment (i) la construction de douze (12) écoles primaires dans les villages de Meantouo (2), Floleu (2), Gaole (1), Krozialé (1), Agbahou (3), Zouandesso (1) et Hiré (2), (ii) la construction d'une (1) école maternelle de trois (3) classes avec bureau à Founbesso, (iii) la construction de trois (3) logements d'enseignants dans le village de Lauzoua ainsi que la réhabilitation de trois (3) autres dans le village de Gogobro et (iv) la formation et l'alphabétisation de 650 jeunes ;
- la santé, à travers entre autres (i) la réhabilitation des Centres de Santé Ruraux (CSR) de Krozialé, Floleu, Ouyatouo et de l'hôpital de Mbengue, (ii) la construction d'une maternité dans les villages de Dougodou, de Gbini, d'une infirmerie au lycée municipal d'Hiré et du bloc gynécologie du centre de santé urbain d'Hiré, et (iii) la mise en conformité des bâtiments des services de radiologie, du cabinet dentaire et du bloc gynécologique d'Hiré ;
- l'accès à l'eau potable et à l'électricité, à travers (i) l'extension du réseau électrique dans les villages de Kouèpleu, Bietouo, Krozialé et Floleu, (ii) la construction de quatre (4) pompes hydrauliques à motricité solaire impactant environ 4000 personnes dans le département de Dabakala, (iii) la construction d'un forage d'eau potable à Mbasso Kadilé et l'installation de deux (02) pompes à motricité humaine dans les villages de Konankro et de Koutouclou, (iv) et la construction de trois (3) nouveaux châteaux d'eau de 200 m3 à Hiré (2) et à Yamatoulo (1) ;
- l'agro-industrie, à travers (i) la construction d'un marché couvert avec deux (2) blocs de magasins à Dolla et d'une unité de fabrication de savon dans le village de Tongon, (ii) l'achat de tracteurs agricoles, de bennes et de charrues au profit des villages de Sissingue, Tialaka et Doubasso, (iii) la fourniture d'intrants (engrais, produits phytosanitaires, diverses semences, etc.) et de pépinières de palmier à huile (64 ha) au profit des populations de Hiré, et (iv) la construction d'une ferme avicole de 3 000 poulets à Singosso 1 ;
- les infrastructures routières et électriques, à travers notamment (i) le reprofilage des voies Ity-Zouan-Hounien (15 km), Daako-Iroporia (5 km), Zaroko-Douaville (7 km) et Agbaou-Zego (7 km), (ii) l'extension du réseau électrique des villages de Kouèpleu, Bietouo, Krozialé et Floleu.

Ces ressources ont servi au financement de plusieurs projets répartis dans sept (7) principales régions, à savoir : le TONPKI (1,94 milliards FCFA, soit 33%), la MARAHOUE (1,5 milliards FCFA, soit 25,6%), le TCHOLOGO (797 millions FCFA, soit 13,6%), la ME (418 millions FCFA, soit 7,1%), les LACS (305 millions FCFA, soit 5,2%), le LOH-DJIBOUA (289 millions FCFA, soit 5,4%), la BAGQUE (264 millions FCFA, soit 4,0%) et le BAFING (263 millions FCFA, soit 4,5%).

Situation financière des entreprises du portefeuille de l'Etat

Situation financière globale

Une hausse du chiffre d'affaires et du résultat net global en lien avec les performances des sous-secteurs « Hydrocarbures » et « Mines »

A périmètre identique, le chiffre d'affaires global réalisé par les 81 sociétés retenues pour l'évaluation de la performance du portefeuille de l'Etat affiche une croissance de 4,6% par rapport à 2022 pour s'établir à 7 791,8 milliards FCFA. La majorité des sous-secteurs ont vu leur chiffre d'affaires évoluer, et la performance maintient la dynamique favorable de ces dernières années (voir graphique 10).

Les sous-secteurs ayant les mieux performé en termes de croissance du chiffre d'affaires sont les suivantes : « Autres services » (+19%), « Mines » (+17%), « Finance » (+17%), « Eau et assainissement » (+11%), « Transports » (+9%), « Electricité » (+5%), « Technologie, Télécoms et Poste » (+3%), et « Bâtiment et Infrastructures » (+2%). A contrario, les sous-secteurs « Hydrocarbures », « Média » et « Agriculture et agro-industrie » ont connu des baisses respectives de leurs chiffres d'affaires de 2%, 4% et 40%. Pour rappel, les sociétés du sous-secteur « Hydrocarbures », en particulier la SIR, avaient réalisé des performances exceptionnelles en 2022 avec la hausse du cours du baril et de la marge de raffinage consécutivement à la crise russo-ukrainienne et ses corollaires.

Au niveau des performances individuelles, trois (3) sociétés ont connu une hausse significative (supérieure à 50%) de leur chiffre d'affaires entre 2022 et 2023. Il s'agit des sociétés AGEF (+183%), BGM (+170%) et SODEMI (+80%). La croissance du chiffre d'affaires de l'AGEF s'explique par la relance progressive des activités après les problèmes de gestion survenus au cours de l'exercice 2022.

En termes de contribution à la formation du chiffre d'affaires global du portefeuille, les sociétés SIR, ORANGE CI, VIVO ENERGY CI, LONACI et PETROCI enregistrent les chiffres d'affaires les plus élevés, cumulant 4 672,7 milliards FCFA, soit plus de la moitié (60%) du chiffre d'affaires global réalisé en 2023.

La quote-part publique dans le chiffre d'affaires global a également connu une hausse de 4% pour s'établir à 3 252,7 milliards FCFA.

En outre, les entreprises du portefeuille de l'Etat ont maintenu la bonne dynamique observée ces dernières années en termes de résultat net, avec un montant cumulé en hausse de 6% par rapport à 2022 pour s'établir à 851,1 milliards FCFA en 2023 (voir graphique 10).

Cette performance favorable est portée par les sous-secteurs « Mines » et « Finance » dont les résultats nets ont respectivement progressé de 25,9 milliards FCFA (+7,5%) et de 24 milliards FCFA (+38%), comparativement à 2022.

En termes d'amélioration du résultat net du portefeuille, les sociétés PETROCI HOLDING (+18,1 milliards FCFA), BNI (+11,5 milliards FCFA) et GUCE CI (+11,1 milliards FCFA) ont enregistré une contribution significative, cumulant ainsi, 40,7 milliards FCFA d'augmentation de leur résultat net par rapport à 2022.

Par ailleurs, la quote-part publique dans ce résultat net s'établit à 260,5 milliards FCFA, en hausse de 18% par rapport à 2022.

Contributions par niveau de participation

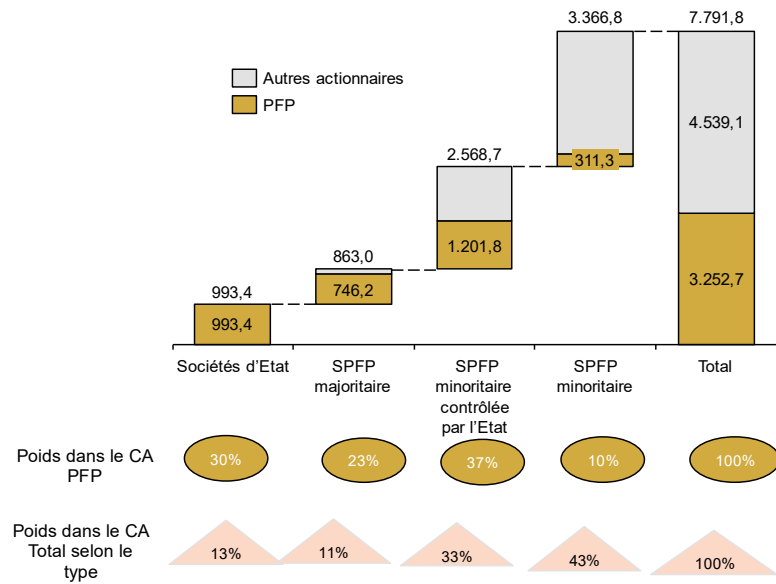
Les SPFP minoritaire contrôlées par l'Etat contribuent le plus à la formation de la quote-part publique dans le chiffre d'affaires...

Comme illustré par le graphique 4 ci-après, les SPFP minoritaire et les SPFP minoritaire contrôlées par l'Etat portent 76% du chiffre d'affaires global du portefeuille de l'Etat. Ces deux (2) types de sociétés ont réalisé respectivement des chiffres d'affaires de 3 366,8 milliards FCFA et 2 568,7 milliards FCFA en 2023. Cette situation s'explique par le fait que la plupart de ces sociétés évoluent dans des secteurs marchands et il y'a la SIR qui, à elle seule, dégage un chiffre d'affaires de 2 529,5 milliards, soit 32% du chiffre d'affaires global du portefeuille. A l'inverse, la contribution relativement faible des SODE et SPFP majoritaire à la formation de la quote-part publique dans le chiffre d'affaires s'explique par le fait que celles-ci évoluent principalement dans des secteurs non marchands.

La quote-part publique dans le chiffre d'affaires par niveau de participation se répartit comme suit :

- **SODE :** 993,4 milliards FCFA ;
- **SPFP majoritaire :** 746,2 milliards FCFA ;
- **SPFP minoritaire contrôlée par l'Etat :** 1 201,8 milliards FCFA ;
- **SPFP minoritaire :** 311,3 milliards FCFA.

Graphique 4 : Chiffre d'affaires par type de participations en 2023
(en milliards FCFA)

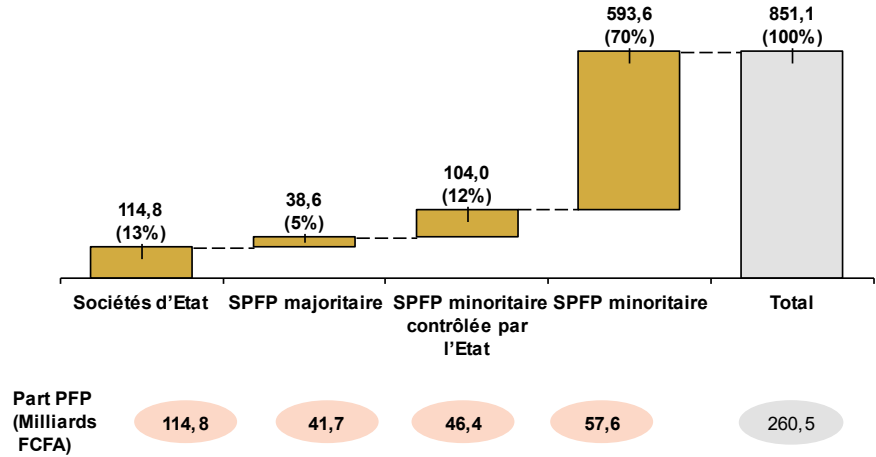


1. Résultats entiers des entreprises, sans tenir compte des parts de l'Etat
Source: DGPE

Les SPFP minoritaires contribuent le plus à la formation du résultat net global du portefeuille de l'Etat

Les participations minoritaires contribuent à 70% (593,6 milliards FCFA) du résultat net global dégagé par le portefeuille de l'Etat sur l'exercice 2023, pour les mêmes raisons énoncées ci-avant, suivies des SODE avec une contribution de 13% (114,8 milliards FCFA), des SPFP minoritaire contrôlées par l'Etat (104 milliards FCFA, soit 12%) et des SPFP majoritaire qui ne contribuent qu'à hauteur de 5% avec un résultat net cumulé de 38,6 milliards FCFA (voir graphique 5).

Graphique 5 : Situation du résultat net par niveau de participation, en 2023 (en milliards FCFA)



X%: Poids dans le Résultat net Total selon le type

Toutefois, en rapportant à l'actionnariat public, les SODE contribuent le plus à la formation de la quote-part publique dans le résultat net avec une proportion qui se situe à 44% en 2023.

La quote-part publique dans le résultat net est portée par les SODE comme illustré dans le graphique 5 ci-dessus.

Plus spécifiquement, la quote-part publique dans le résultat net, par niveau de participation de l'Etat, a évolué de la manière suivante :

- **SODE** : d'un bénéfice de 74,2 milliards FCFA en 2022 à un bénéfice de 114,8 milliards FCFA ;
- **SPFP majoritaire** : d'un bénéfice de 2 milliards FCFA en 2022 à un bénéfice de 41,73 milliards FCFA ;
- **SPFP minoritaire contrôlées par l'Etat** : d'un bénéfice de 59,6 milliards FCFA en 2022 à un bénéfice de 46,4 milliards FCFA ;
- **SPFP minoritaire** : d'un bénéfice de 58,2 milliards FCFA en 2022 à un bénéfice de 57,6 milliards FCFA.

Contributions par segments

Le segment « Champions nationaux » cumule près de deux tiers (60%) de la quote-part publique dans le chiffre d'affaires...

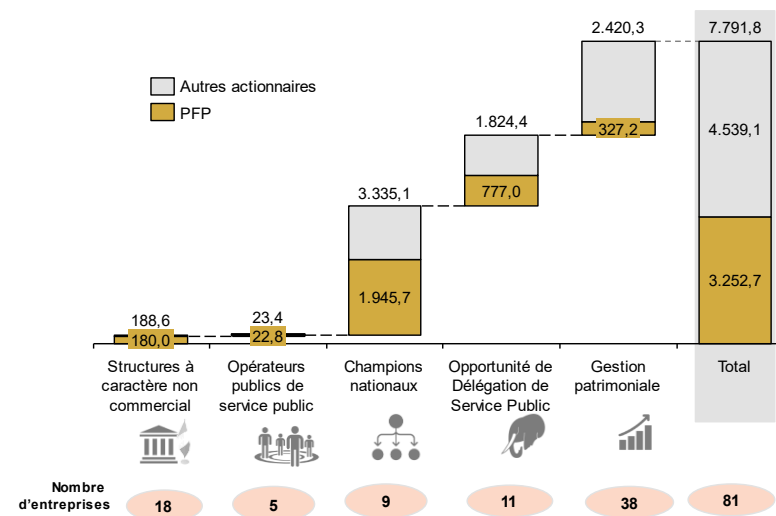
Les sociétés du segment « *Champions nationaux* » cumulent 43% du chiffre d'affaires global du portefeuille de l'Etat au 31 décembre 2023. La performance de ce segment est portée par les sociétés SIR (2 529,5 milliards FCFA) et PETROCI HOLDING (504,6 milliards FCFA).

Le segment « *Gestion patrimoniale* » se classe en deuxième position (31%) en lien avec les performances des sociétés Vivo Energy Côte d'Ivoire (550,7 milliards FCFA) et PMY (319,2 milliards FCFA).

A contrario, le segment « *Opérateurs publics de service public* » enregistre la plus faible contribution au chiffre d'affaires global du portefeuille de l'Etat en 2023 (0,3%) nonobstant le chiffre d'affaires réalisé par la RTI (8,2 milliards FCFA).

La quote-part publique dans le chiffre d'affaires du portefeuille de l'Etat s'élève à 3 252,7 milliards FCFA et est également dominé par le segment « *Champions nationaux* » (1 945,7 milliards FCFA), suivi du segment « *Opportunité de délégation de service public* » (777 milliards FCFA).

Graphique 6 : Situation du chiffre d'affaires par segment, rapporté à la participation financière publique vs autres actionnaires, en 2023 (en milliards FCFA)



...tandis que le résultat net du portefeuille est dominé par le segment « Gestion patrimoniale »

Le résultat net des sociétés du segment « *Gestion patrimoniale* » représente plus de la moitié (56%) du résultat net global du portefeuille de l'Etat en 2023. Cette réalisation est soutenue par la forte présence des sociétés minières.

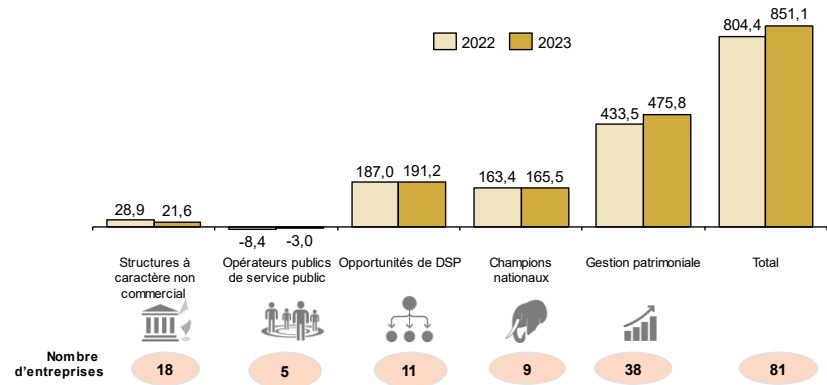
La contribution des sociétés du segment « *Opportunité de Délégation de Service Public* », quant à elle, se situe à 22% (191,2 milliards FCFA) du résultat net global tandis que celle des sociétés du segment « *Structures non commerciales* » représente 3% (21,6 milliards FCFA).

En outre, le segment « *Opérateurs Publics de Service Public* » affiche un résultat net déficitaire de 3 milliards FCFA au titre de l'exercice 2023.

De 2022 à 2023, les résultats nets cumulés par segment ont évolué de la manière suivante :

- **baisse de 7,2 milliards FCFA pour le segment « Structures non commerciales »**, résultant de la baisse cumulée de 19,8 milliards FCFA des résultats nets de ANSUT, INS, CNRA, ANADER, SOGEDI, I2T et CI PME et de la hausse cumulée de 12,6 milliards FCFA des résultats nets de CI-ENERGIES, AGEROUTE, ONAD, AIGF et SODEFOR ;
- **hausse de 2,1 milliards FCFA pour le segment « Champions nationaux »**, imputable à l'effet combiné de la hausse cumulée de 36,6 milliards FCFA des résultats nets des sociétés BNI, PETROCI, SGPME, AIR CI, SNDI et ANAH, et de la baisse cumulée de 34,5 milliards FCFA des résultats nets de la SIR, du BNETD et du LBTP ;
- **hausse de 4,1 milliards FCFA pour le segment « Opportunité de Délégation de Service Public »**, attribuable à la hausse cumulée de 12,5 milliards FCFA des résultats nets des sociétés PAA, SOCOPRIM, CIE, SODECI, SOTRA, AERIA, PASP et SODEXAM, atténué par la baisse cumulée de 8,4 milliards FCFA des résultats nets de ORANGE CI, LONACI-SEM et SITARAIL ;
- **hausse de 5,4 milliards FCFA pour le segment « Opérateurs publics de service public »**, imputable à l'effet combiné de la hausse cumulée de 7,2 milliards FCFA des résultats nets des sociétés AGEF, RTI et Poste CI, et de la baisse de cumulée 1,8 milliard FCFA des résultats nets de IDT et SNPECI ;
- **hausse de 42,3 milliards FCFA pour le segment « Gestion patrimoniale »**, imputable principalement à la hausse cumulée de 92 milliards FCFA des résultats nets des sociétés PMY, SMI et ROXGOLD SANGO, nonobstant la baisse de 44,1 milliards FCFA du résultat net de AGBAOU.

Graphique 7 : Situation du résultat net par segment en 2022 et 2023 (en milliards FCFA)

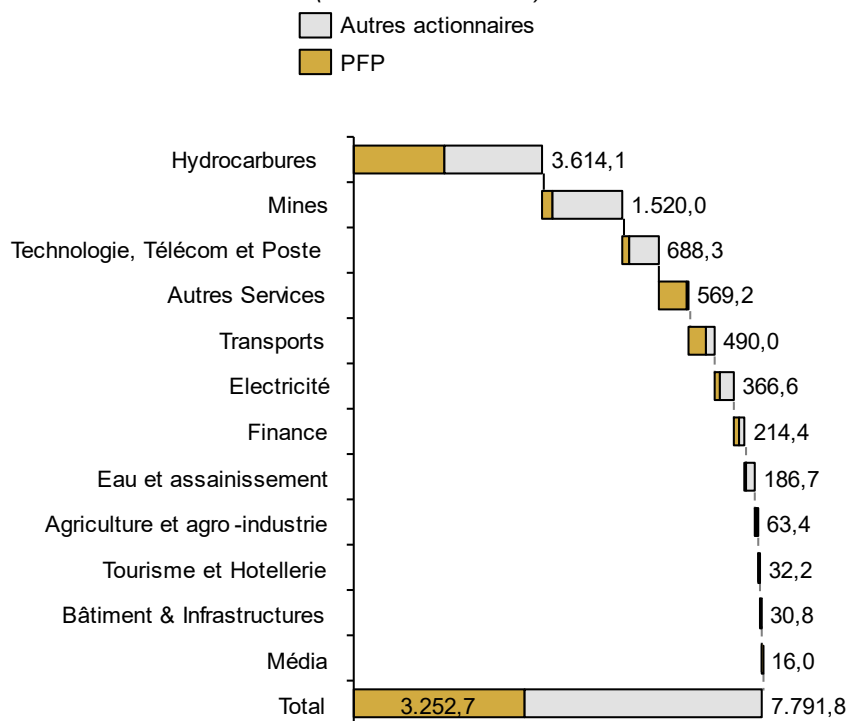


Contributions par secteur

Un chiffre d'affaires dominé par le sous-secteur « Hydrocarbures »

Le sous-secteur « Hydrocarbures », avec un chiffre d'affaires de 3 614,1 milliards FCFA, représente près de la moitié (46%) du chiffre d'affaires global des douze (12) sous-secteurs que compte le portefeuille de l'Etat. Il est suivi des sous-secteurs « Mines » et « Technologie, Télécoms et Poste » dont les chiffres d'affaires sont respectivement de 1 520 milliards FCFA (20% du chiffre d'affaires global) et 688,3 milliards FCFA (9% du chiffre d'affaires global) (voir graphique 8).

Graphique 8 : Situation du chiffre d'affaires par sous-secteur, en 2023
(en milliards FCFA)



Le résultat net global du portefeuille de l'Etat est porté par les entreprises du sous-secteur « Mines »

Le résultat net du portefeuille est dominé par le sous-secteur « Mines » qui cumule près de la moitié (371,3 milliards FCFA) du résultat net global du portefeuille de l'Etat à fin 2023. Les autres sous-secteurs qui contribuent le plus à la formation du résultat net global sont les suivants : « Technologie, Télécoms et Poste » (155 milliards FCFA), « Hydrocarbures » (126,5 milliards FCFA), « Finance » (86,5 milliards FCFA) et « Transports » (55,7 milliards FCFA).

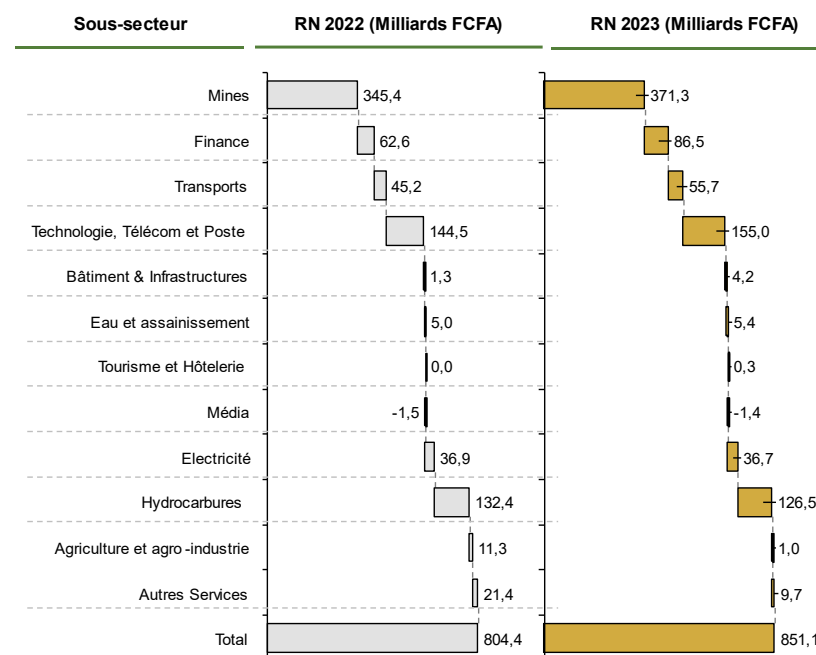
L'évolution du résultat net par sous-secteur d'activités en 2023, comparativement à 2022, se présente comme suit :

- **Mines – une hausse de 25,9 milliards FCFA**, due essentiellement à la hausse cumulée de 130 milliards FCFA des résultats nets des sociétés PMY, SMI, SMF, ROXGOLD SANGO, BGM, SM Lobo, SODEMI, SM Lafigué et HGM, en dépit de la baisse cumulée de 104,1 milliards FCFA des résultats nets de TONGON SA, CMB, SM SA, Ivoire Manganèse, BMSA, SMD, LEB, CML, PMCI et AGBAOU ;
- **Finance – une hausse de 24 milliards FCFA**, résultant de la hausse cumulée des résultats nets des sept (7) sociétés évoluant dans le secteur : SIB, BNI, BRVM, DCBR, VERSUS BANK, BHCI et SGPME ;
- **Transports – une hausse de 10,6 milliards FCFA**, essentiellement due à la hausse cumulée de 10,2 milliards FCFA des résultats nets des sociétés PAA et SOTRA ;
- **Technologie, Télécoms et Poste – une hausse de 10,5 milliards FCFA**, grâce à la hausse cumulée de 17,4 milliards FCFA des résultats nets des sociétés GUCE CI, QUIPUX-AFRIQUE, AIGF, SNDI et PCI, nonobstant la baisse cumulée de 6,9 milliards FCFA des résultats nets cumulés des sociétés ORANGE CI, ANSUT et VITIB SA ;

- **Bâtiment et Infrastructures⁴ – une hausse de 2,97 milliards FCFA**, due principalement à la hausse de 4,7 milliards FCFA du résultat net de ANAH, en dépit de la baisse cumulée de 10,1 milliards FCA des résultats nets des sociétés SOGEDI et LBTP ;
- **Eau et assainissement – une amélioration de 427,8 millions FCFA**, due à l'effet combiné de la hausse cumulée de 684,6 millions FCFA des résultats nets des sociétés ONAD et SODECI, et de la baisse de 256,8 millions FCFA du résultat net de l'ONEP ;
- **Tourisme et hôtellerie – une amélioration de 340,1 millions FCFA**, reflétant les performances de la SONAPIE, qui est la seule entreprise du portefeuille de l'Etat évoluant dans ce secteur ;
- **Média – une hausse de 68,1 millions FCFA**, résultant de la hausse de 1,9 milliard FCFA du résultat net de la RTI, en dépit de la baisse cumulée de 1,8 milliard FCFA des résultats nets de SNPECI et IDT ;
- **Electricité – une baisse de 174,5 millions FCFA**, due principalement à l'effet combiné de la baisse de 2,95 milliards FCFA du résultat net de la CIPREL, en dépit de la hausse cumulée de 2,8 milliards FCFA des résultats nets de CI-ENERGIES et de la CIE ;
- **Hydrocarbures – une baisse de 5,9 milliards FCFA** imputable à la baisse de 29,8 milliards FCFA du résultat net de la SIR malgré la hausse cumulée de 23,9 milliards FCFA des résultats nets de PETROCI HOLDING, GESTOCI et VIVO ENERGY CI ;
- **Agriculture et agro-industrie – une baisse de 10,3 milliards FCFA**, résultant de la baisse cumulée des résultats nets des sociétés évoluant dans le secteur, à l'exception de la SODEFOR, dont le résultat net a progressé de 168,6 millions FCFA ;
- **Autres services – une baisse de 11,7 milliards FCFA**, imputable principalement à la baisse cumulée de 11,8 milliards FCFA des résultats nets des sociétés BNETD, LONACI, INS et CI PME.

⁴ La prise en compte de SOGEDI qui est à son premier exercice dégrade le résultat net de son sous-secteur en raison du déficit de 1,19 milliards FCFA réalisé en 2023.

Graphique 9 : Situation du résultat net par sous-secteur d'activités, en 2023 (en milliards FCFA)



Classement des entreprises du portefeuille de l'Etat en 2023

Un top-10 du résultat net dominé par les sociétés d'exploitation minière, la SIR, la BNI, la SIB, Orange CI et le PAA

Au 31 décembre 2023, les meilleures performances individuelles en termes de résultat net ont été réalisées principalement par PMY, suivie des sociétés SIR et ORANGE CI (voir tableau 2).

Tableau 2 : Les 10 meilleures performances de 2023 en termes de résultat net (en millions FCFA)

SOCIÉTÉS	CAPITAL	PFP ⁵	RN 2022	RN 2023
PMY	606	10,00%	171 776	187 598
ORANGE CI	6 026	5,00%	123 371	120 288
SIR	39 000	47,28%	125 105	95 351
SMI	600	15,00%	48 601	79 418
SMF	600	10,00%	51 173	53 674
SIB	10 000	5,00%	40 090	43 513
ROXGOLD SANGO	600	10,00%	-8 067	37 310
PAA	100 000	100,00%	31 853	35 399
BNI	25 359	100,00%	23 444	34 932
BGM	400	10,00%	16 638	21 363

Les dix (10) meilleures performances, en termes de résultats nets, se répartissent comme suit :

- **par type de société** : sept (7) SPFP minoritaire (PMY, ORANGE CI, SMI, SMF, SIB, ROXGOLD SANGO et BGM), une (1) société d'Etat (PAA), une (1) SPFP majoritaire (BNI) et une (1) SPFP minoritaire contrôlée par l'Etat (SIR) ;
- **par segment** : six (6) sociétés du segment « *Gestion patrimoniale* » (PMY, SMF, SMI, SIB, ROXGOLD SANGO et BGM), deux (2)

sociétés du segment « *Champions nationaux* » (SIR et BNI) et deux (2) sociétés du segment « *Opportunités de Délégation de Service Public* » (PAA et ORANGE CI).

Au niveau des performances individuelles et indépendamment du niveau de participation de l'Etat, les sociétés PMY, ORANGE CI, SIR, SMI et SMF ont généré les meilleurs résultats nets, avec une contribution cumulée de 63% à la formation du résultat net du portefeuille de l'Etat (voir tableau 2).

Les dix (10) sociétés présentant les déficits les plus importants cumulent une perte de 64,3 milliards FCFA

Les sociétés CML, SITARAIL, PMCI, HGM et AGBAOU ont enregistré les plus importantes pertes pour un total de 51,09 milliards FCFA voir tableau 3).

Tableau 3 : Les dix (10) déficits les plus importants de 2023 (en millions FCFA)

SOCIÉTÉS	CAPITAL	PFP	RN 2022	RN 2023
SNPECI	175	100,00%	-138	-1 605
INS	2 000	100,00%	4 819	-1 609
LEB	2 010	10,00%	-471	-2 461
CNRA	500	56,00%	596	-3 408
ANADER	500	59,00%	-497	-4 115
CML	600	61,00%	1 489	-5 923
SITARAIL	5 000	15,00%	-2 757	-6 690
PMCI	100	10,00%	-4 122	-7 033
HGM	600	10,00%	-12 975	-9 366
AGBAOU	100	15,00%	22 029	-22 078

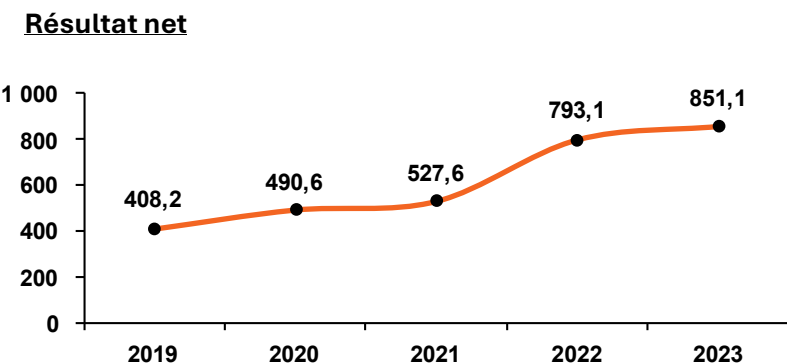
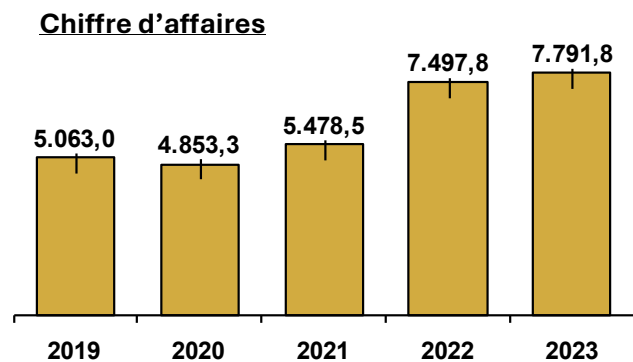
⁵ Participation Financière Publique

Par niveau de participation, les dix (10) sociétés les moins performantes du portefeuille de l'Etat, au sens du résultat net en 2023, se répartissent comme suit :

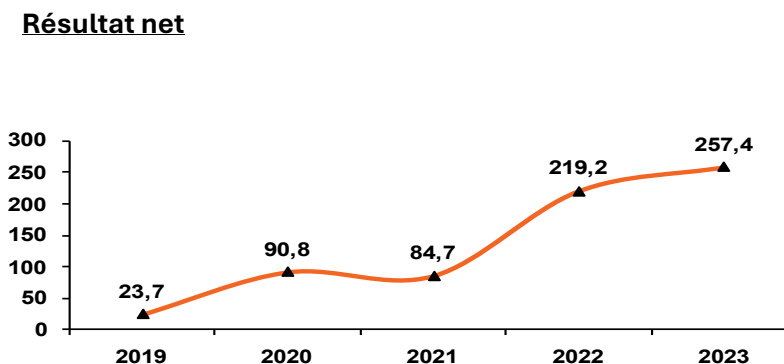
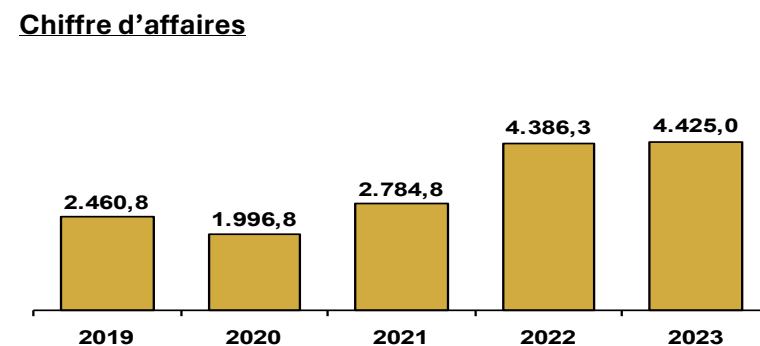
- **par type de société** : cinq (5) SPFP minoritaire (LEB, SITARAIL, PMCI, HGM et AGBAOU), trois (3) SPFP majoritaire (CNRA, ANADER et CML) et deux (2) sociétés d'Etat (SNPECI et INS) ;
- **par segment** : cinq (5) sociétés du segment « *Gestion patrimoniale* » (PMCI, HGM , AGBAOU, CML et LEB), trois (3) sociétés du segment « Structures non commerciales », une (1) société du segment « *Opportunité de DSP* » (SITARAIL) et une (1) société du segment « *Opérateurs publics de services publics* » (SNPECI).

Les graphiques ci-après résument l'évolution des performances du portefeuille de l'Etat à périmètre non constant.

Graphique 10 : Performance globale du **portefeuille de l'Etat**
à périmètre non constant (en milliards FCFA)



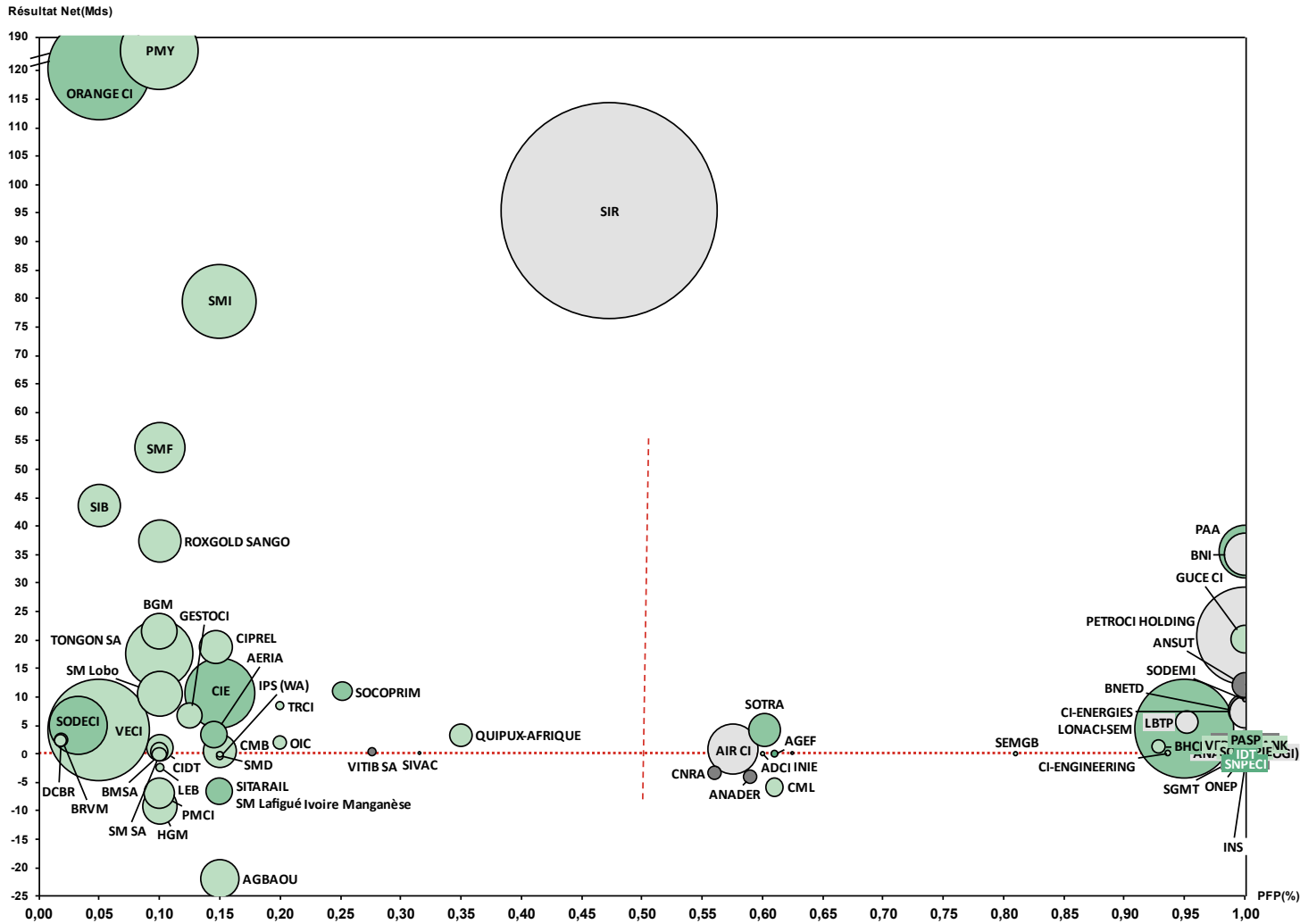
à périmètre non constant (en milliards FCFA)



Graphique 11 : Performance des **entreprises publiques**

Graphique 12 : Performance du portefeuille de l'Etat en 2023

Taille du cercle : représente le Chiffre d'affaires de l'entreprise

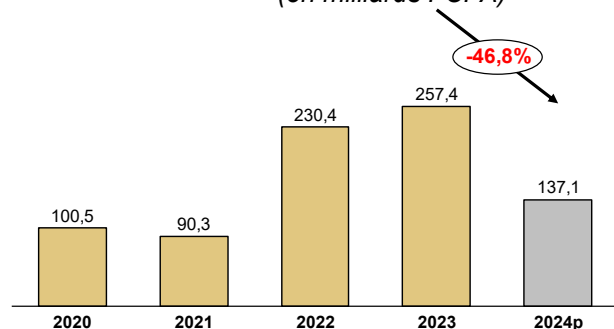


Performance prévisionnelle des entreprises publiques en 2024

Situation globale

La présente section porte sur un périmètre de quarante-sept (47) entreprises publiques dont les budgets de l'exercice 2024 ont été soumis à l'approbation du Ministre du Patrimoine, du Portefeuille de l'Etat et des Entreprises Publiques sur une cible de cinquante-deux (52) entreprises publiques. L'effectif des sociétés ayant transmis⁶ les données requises se compose de vingt-six (26) sociétés d'Etat, seize (16) SPFP majoritaire et cinq (5) SPFP minoritaire contrôlées par l'Etat.

Graphique 13 : Evolution du résultat net des entreprises publiques (en milliards FCFA)



Le résultat net prévisionnel des entreprises publiques ressortirait excédentaire de 137,1 milliards FCFA en 2024, en baisse par rapport au bénéfice de 257,4 milliards FCFA enregistré en 2023. Ce repli résulterait principalement de la baisse du résultat net projeté de la SIR (16,2 milliards FCFA en 2024, contre 95,3 milliards FCFA réalisé en 2023) qui anticipe le retour à situation traditionnellement notée, après la neutralisation des effets de la crise russo-ukrainienne sur les cours du pétrole.

⁶ Hors sociétés ADCI, SOCITA, SGPM, SONITRA et EDIPRESSE.

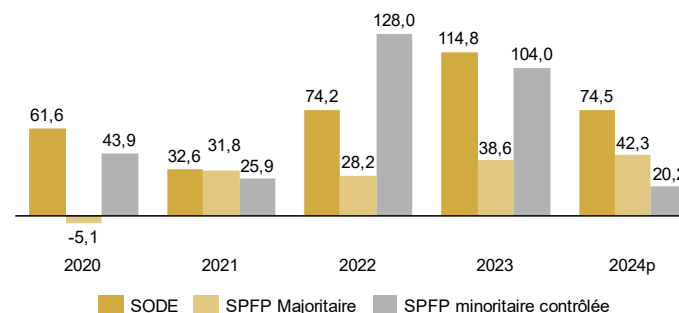
Contributions par niveau de participation

Les SODE prévoient solder l'année 2024 avec un résultat net bénéficiaire de 74,5 milliards FCFA contre 114,8 milliards FCFA en 2023. Ce repli du résultat net des SODE résulterait principalement des baisses attendues de PETROCI HOLDING, ANSUT et SODEMI pour un montant cumulé de 23,5 milliards FCFA, tout en restant excédentaires.

Les SPFP majoritaire annoncent un résultat net prévisionnel excédentaire de 42,3 milliards FCFA, en amélioration par rapport à l'excédent de 38,6 milliards FCFA réalisé en 2023. Ce résultat net devrait être porté par la BNI qui projette un résultat net excédentaire de 32,5 milliards FCFA, soit plus des trois quarts (77%) du résultat net consolidé attendu pour les SPFP majoritaire.

Les SPFP minoritaire contrôlées par l'Etat, quant à elles, annoncent un résultat net prévisionnel de 20,2 milliards FCFA, contre une réalisation de 104 milliards FCFA en 2023. Cette baisse serait due principalement aux projections en baisse de la SIR (16,2 milliards FCFA contre 95,3 milliards FCFA en réalisé à fin 2023).

Graphique 14 : Evolution du résultat net des entreprises publiques (en milliards FCFA)

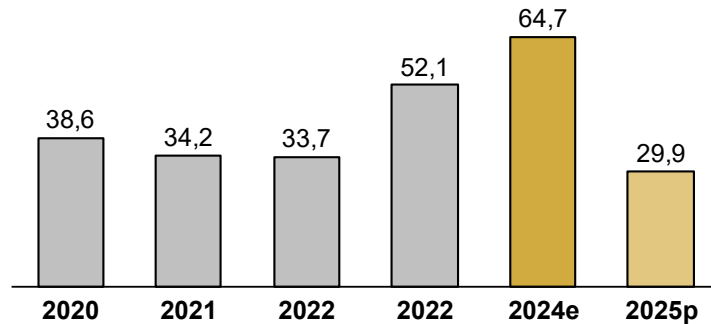


Dividendes à percevoir en 2024 et prévisions 2025

Les dividendes nets d'IRVM à percevoir en 2024, au titre de l'exercice 2023, sont estimés à 64,7⁷ milliards FCFA, contre un montant de 52,1 milliards FCFA perçu au titre de l'exercice 2022 (voir graphique 15).

Les sociétés SMI (15,1 milliards FCFA), PMY (9,4 milliards FCFA), BNI (7,2 milliards FCFA), PETROCI HOLDING (7 milliards FCFA) et ORANGE CI (5,9 milliards FCFA) constituent les cinq (5) premiers pourvoyeurs de dividendes à l'Etat, cumulant 44,6 milliards FCFA, soit 69% du montant net d'IRVM à recouvrer au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2023.

Graphique 15 : Historique des dividendes perçus et projection des dividendes Etat (en milliards FCFA)



Recettes de privatisation et prévisions 2024-2025

Au cours de la période 2015 à 2023, l'Etat a collecté des recettes de privatisation d'un montant total de 225,3 milliards FCFA, réparti comme suit : SIB (45,6 milliards FCFA) ; NEI-CEDA (236,1 millions FCFA) ; les Villas attenantes à l'Hôtel Indénié d'Abengourou (43 millions FCFA) ; SUCRIVOIRE (14,6 milliards FCFA) ; NSIA (18 milliards FCFA) ; CIDT (5,5

milliards FCFA) ; SN SOSUCO (169,7 millions FCFA) ; PALMAFRIQUE (3 milliards FCFA) ; ORANGE CI (138,1 milliards FCFA).

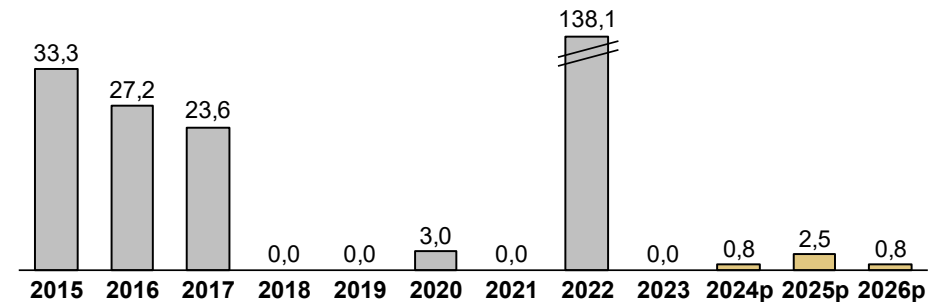
La cession des parts de l'Etat dans la société ORANGE CI a été entièrement finalisée via la BRVM à la date du 30 décembre 2022.

En 2024, une cession des parts de l'Etat dans le capital de CI-ENGINEERING est envisagée avec une recette attendue de 800 millions FCFA. Le processus n'a pas connu d'avancée significative suite au désistement d'un premier repreneur. L'Etat a donc entrepris la régularisation des formalités juridiques de la société pour tenir compte des changements intervenus dans le capital et l'actionnariat depuis sa création et les diligences suivent leur cours.

En outre, il est envisagé des cessions des parts résiduelles de l'Etat de Côte d'Ivoire dans le capital de la société CIDT et une cession de la SONITRA pour des recettes respectives de 1 milliard FCFA et 1,5 milliard FCFA.

L'année 2026 devrait voir la cession des parts de l'Etat de Côte d'Ivoire dans le capital de la TRCI avec une recette prévisionnelle de 800 millions FCFA.

Graphique 16 : Historique et projection des recettes de privatisation (en milliards FCFA)



⁷ Hors dividendes complémentaires susceptibles d'être distribués après production du présent rapport.

Enjeux liés aux Finances Publiques



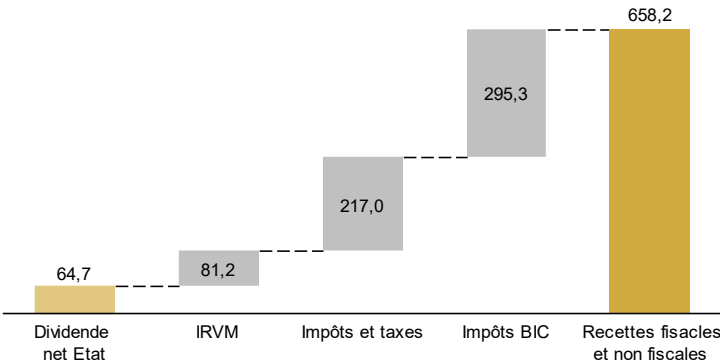
Comme toute entité exerçant une activité économique, les sociétés du portefeuille de l'Etat participent au financement du budget de l'Etat. La contribution de celles-ci s'opère à travers des ressources fiscales et non fiscales (dividendes notamment).

Recettes fiscales et non fiscales

Les ressources fiscales dues à l'Etat par les sociétés du portefeuille de l'Etat proviennent (i) des impôts et taxes d'exploitation, (ii) des impôts sur le résultat (BIC) et (iii) de l'Impôt sur le Revenu des Valeurs Mobilières (IRVM⁸) à verser par les entreprises mettant des dividendes en paiement. S'agissant des recettes non fiscales, il s'agit essentiellement des dividendes et des recettes de privatisation pour les années où des cessions de participation sont réalisées par l'Etat.

Au titre de l'exercice 2023, la situation est la suivante :

Graphique 17 : Recettes fiscales et non fiscales générées par le portefeuille de l'Etat au titre de l'exercice 2023 (en milliards FCFA)



⁸ IRVM associé aux dividendes bruts distribués à tous les actionnaires (Etat + Autres actionnaires)

En effet, le portefeuille de l'Etat a généré des recettes fiscales et non fiscales d'un montant de 658,2 milliards FCFA au titre de l'exercice 2023, contre 551,8 milliards FCFA en 2022 sans les recettes de privatisation.

Le montant des recettes fiscales et non fiscales en 2023 et leur évolution se présentent comme suit :

1. au titre des impôts et taxes : 217 milliards FCFA, contre 203,2 milliards FCFA en 2022 ;
2. au titre des impôts BIC : 295,3 milliards FCFA, contre 220,1 milliards FCFA en 2022 ;
3. au titre de l'IRVM : 81,2 milliards FCFA, contre 76,4 milliards FCFA en 2022 ;
4. au titre des dividendes nets Etat : 64,7 milliards FCFA, contre 52,1 milliards FCFA en 2022 ;
5. au titre des recettes de privatisation : aucune recette en 2023 ; 138,1 milliards FCFA enregistrée en 2022..

Pour rappel, les recettes de privatisation enregistrées en 2022 découlent de la cession de 9,95% des parts de l'Etat au sein de la société Orange CI (sur un actionnariat de 14,95% avant l'opération), sur la base d'une valorisation à 9 500 FCFA l'action via la BRVM.

Recettes fiscales

a) Recettes fiscales par secteur d'activités

Le secteur « Mines » contribue le plus aux ressources fiscales générées par le portefeuille en raison d'un niveau d'IRVM nettement supérieur à celui des autres. Quant au secteur « Hydrocarbures », sa contribution se ressent particulièrement au travers de l'impôt BIC (un peu plus du tiers des impôts BIC générés par le portefeuille).

La situation détaillée par secteurs d'activités est présentée dans le tableau 18 ci-après.

Tableau 18 : Recettes fiscales par sous-secteurs (en milliards FCFA)

Année	Impôts et taxes			Impôt BIC			IRVM			Total Recettes Fiscales		
	2 022	2 023	Var	2 022	2 023	Var	2 022	2 023	Var	2 022	2 023	Var
Agriculture et agro-industrie	3,0	3,2	6%	3,0	3,5	17%	1,6	1,0	-37%	7,6	7,7	-7%
Proportion (%)	1%	1%		1%	1%		2%	1%		2%	1%	
Bâtiment & Infrastructures	2,0	1,6	-21%	2,1	1,9	-11%	-	-		4,1	3,5	-16%
Proportion (%)	1%	1%		1%	1%		0%	0%		1%	1%	
Eau et assainissement	4,1	4,0	-5%	2,8	4,1	47%	0,5	0,5	7%	7,4	8,6	16%
Proportion (%)	2%	2%		1%	1%		1%	1%		1%	1%	
Electricité	11,2	11,7	4%	9,6	10,2	7%	2,6	3,9	49%	23,4	25,9	10%
Proportion (%)	6%	5%		4%	3%		3%	5%		5%	4%	
Finance	-	-		6,4	6,8	7%	3,2	4,8	51%	9,5	11,6	21%
Proportion (%)	0%	0%		3%	2%		4%	6%		2%	2%	
Hydrocarbures	16,9	19,2	14%	67,6	109,6	62%	0,8	2,7	265%	85,2	131,5	54%
Proportion (%)	8%	9%		31%	37%		1%	3%		17%	22%	
Média	1,1	1,4	36%	0,2	0,2	-34%	-	-		1,3	1,6	23%
Proportion (%)	1%	1%		0%	0%		0%	0%		0%	0%	
Technologie, Télécoms et Poste	64,2	67,3	5%	54,5	47,1	-14%	13,2	13,7	3%	132,0	128,0	-3%
Proportion (%)	32%	31%		25%	16%		17%	17%		26%	22%	
Mines	80,7	83,6	4%	55,5	88,7	60%	53,1	51,7	-3%	189,3	224,0	18%
Proportion (%)	40%	39%		25%	30%		70%	64%		38%	38%	
Autres services	10,9	10,1	-7%	7,7	7,5	-3%	0,5	0,6	14%	19,1	18,2	-5%
Proportion (%)	5%	5%		4%	3%		1%	1%		4%	3%	
Transports	9,2	10,2	11%	10,6	15,7	48%	0,9	2,3	165%	20,7	28,3	37%
Proportion (%)	5%	5%		5%	5%		1%	3%		4%	5%	
Tourisme et Hôtellerie	-	4,7		-	-		-	-		-	4,7	
Proportion (%)	0%	2%		0%	0%		0%	0%		0%	1%	
Total général	203,2	217,0	7%	220,1	295,3	34%	76,4	81,2	6%	499,7	593,6	19%

b) Recettes fiscales par niveau de participation financière publique

En 2023, les recettes fiscales dues à l'Etat, en fonction du niveau de participation, se présentent de la manière suivante :

Tableau 19 : Recettes fiscales par niveau de participation (en milliards FCFA)

Année	Impôts et taxes			Impôt BIC			IRVM			Total Recettes Fiscales		
	2 022	2 023	Var	2 022	2 023	Var	2 022	2 023	Var	2 022	2 023	Var
Sociétés d'Etat	18,4	24,5	33%	61,3	105,5	72%	1,4	1,9	34%	81,2	131,8	62%
Proportion (%)	9%	11%		28%	36%		2%	2%		16%	22%	
SPFP majoritaire	15,0	14,1	-6%	6,0	8,5	42%	0,7	2,2	229%	21,7	24,8	14%
Proportion (%)	7%	7%		3%	3%		1%	3%		4%	4%	
SPFP minoritaire	156,9	164,5	5%	125,1	151,1	21%	74,3	75,7	2%	356,3	391,2	10%
Proportion (%)	77%	76%		57%	51%		97%	93%		71%	66%	
SPFP minoritaire contrôlée par l'Etat	12,8	14,0	9%	27,7	30,3	9%	-	1,5		40,6	45,7	13%
Proportion (%)	6%	6%		13%	10%		0%	2%		8%	8%	
Total général	203,2	217,0	7%	220,1	295,3	34%	76,4	81,2	6%	499,7	593,6	19%

- **Sociétés d'Etat** : 131,8 milliards FCFA contre 81,2 milliards FCFA en 2022. Ces recettes représentent 22% des recettes fiscales générées par le portefeuille de l'Etat contre 16% en 2022. Le plus important contributeur est la société PETROCI HOLDING avec 81,1 milliards FCFA ;
- **SPFP majoritaire** : 24,8 milliards FCFA contre 21,7 milliards FCFA en 2022. Ces recettes représentent 4% des recettes fiscales générées par le portefeuille de l'Etat tout comme en 2022. Le plus important contributeur est la LONACI avec 13,6 milliards FCFA ;
- **SPFP minoritaire contrôlée par l'Etat** : 45,7 milliards FCFA contre 40,6 milliards FCFA en 2022. Ces recettes représentent 8% des

recettes fiscales générées par le portefeuille de l'Etat, identique à 2022. Le plus important contributeur est la société SIR avec 38,6 milliards FCFA ;

- **SPFP minoritaire** : 391,2 milliards FCFA contre 356,3 milliards FCFA en 2022. Ces recettes représentent 66% des recettes fiscales générées par le portefeuille de l'Etat contre 71% en 2022. Le plus important contributeur est la société ORANGE CI avec 110,3 milliards FCFA.

c) Recettes fiscales par segment

En 2023, les recettes fiscales dues à l'Etat, en fonction du segment se présentent comme suit :

- **Champions Nationaux** : 131,4 milliards FCFA en 2023 contre 84,5 milliards FCFA en 2022. Ces recettes représentent 22% des recettes fiscales générées par le portefeuille de l'Etat, contre 17% en 2022. Le plus important contributeur est la société PETROCI HOLDING avec 81,1 milliards FCFA ;
- **Gestion Patrimoniale** : 276,2 milliards FCFA en 2023 contre 233,1 milliards FCFA en 2022. Ces recettes représentent 47% des recettes fiscales générées par le portefeuille de l'Etat tout comme en 2022. Le plus important contributeur est la société SMI avec 72,5 milliards FCFA ;
- **Opérateurs Publics de Service Public** : 2,3 milliards FCFA en 2023 contre 3,1 milliards FCFA en 2022. Ces recettes représentent 0,4% des recettes fiscales générées par le portefeuille de l'Etat, contre 0,6% en 2022. Le plus important contributeur est la RTI avec 956,9 millions FCFA ;
- **Opportunités de Délégation de Service Public** : 169,1 milliards FCFA en 2023 contre 163,3 milliards FCFA en 2022. Ces recettes représentent 28% des recettes fiscales générées par le portefeuille de l'Etat, contre 33% en 2022. Le plus important contributeur est la société ORANGE CI avec 110,3 milliards FCFA ;

- **Structures à Caractère Non Commercial** : 14,7 milliards FCFA en 2023 contre 15,6 milliards FCFA en 2022. Ces recettes représentent 2% des recettes fiscales générées par le portefeuille de l'Etat, contre 3% en 2022. Le plus important contributeur est la société ANSUT avec 7,9 milliards FCFA.

Tableau 20 : Recettes fiscales par segment d'activités (en milliards FCFA)

	Impôts et taxes			Impôt BIC			IRVM			Total Recettes Fiscales		
Année	2 022	2 023	Var	2 022	2 023	Var	2 022	2 023	Var	2 022	2 023	Var
Champions nationaux	13,4	15,4	15%	70,4	111,7	59%	0,8	4,3	474%	84,5	131,4	55%
Proportion (%)	7%	7%		32%	38%		1%	5%		17%	22%	
Gestion patrimoniale	92,3	101,2	10%	80,7	115,7	43%	60,1	59,3	-1%	233,1	276,2	18%
Proportion (%)	45%	47%		37%	39%		79%	73%		47%	47%	
Opérateurs publics de service public	2,8	2,1	-26%	0,3	0,2	-31%	-	-		3,1	2,3	-27%
Proportion (%)	1%	1%		0%	0%		0%	0%		0,6%	0,4%	
Opportunité de Délégation de Service Public	84,6	88,4	5%	63,3	63,0	0%	15,5	17,6	14%	163,3	169,1	4%
Proportion (%)	42%	41%		29%	21%		20%	22%		33%	28%	
Structures non commerciales	10,1	9,9	-3%	5,5	4,7	-13%	0,0	0,1	167%	15,6	14,7	-6%
Proportion (%)	5%	5%		2%	2%		0%	0%		3%	2%	
Total général	203,2	217,0	7%	220,1	295,3	34%	76,4	81,2	6%	499,7	593,6	19%

D'une manière générale, le portefeuille de l'Etat a un impact significatif sur les finances publiques au regard des recettes fiscales et non fiscales générées, représentant dans l'ordre de 5 à 5,6% en termes de contribution en se référant au budget de l'Etat pour les exercices 2023 et 2024.

Gouvernance des entreprises



Actions menées pour l'amélioration de la gouvernance des entreprises publiques

En 2023, les actions visant l'amélioration de la gouvernance des entreprises du portefeuille de l'Etat se sont poursuivies et plusieurs chantiers ont été conduits. Parmi ces actions, figurent : (i) la publication du Code annoté et commenté des lois relatives aux sociétés d'Etat et sociétés à participation financières publiques, (ii) la campagne d'harmonisation des statuts des entreprises publiques au nouveau cadre juridique du portefeuille de l'Etat, (iii) la mise en place de Lettres de mission des Directeurs Généraux des entreprises publiques, (iv) l'évaluation des Conseils d'Administration des entreprises publiques par des Cabinets indépendants, (v) la formation des administrateurs et membres des Comités d'Audit et de Gestion des Risques (CAGR), et (vi) la formation des agents de la DGPE sur les enjeux liés à l'intégration de la RSE dans la gestion du portefeuille.

Diffusion du Code annoté et commenté des lois relatives aux Sociétés d'Etat et Sociétés à Participation Financière Publique

La promulgation de la loi n°2020-626 portant définition et organisation des sociétés d'Etat et de la loi n°2020-886 relative aux sociétés à participation financière publique intervenue respectivement les 14 août et 21 octobre 2020, a marqué l'entrée en vigueur du nouveau cadre juridique du Portefeuille de l'Etat.

Les débats qui se sont élevés tout au long du processus de rédaction et de validation de ces nouveaux textes ainsi que les divergences d'interprétation constatées lors de l'application de certaines dispositions – portant notamment sur la conformité de certains articles aux dispositions communautaires de l'OHADA, la portée de certaines règles de tutelle et le périmètre des participations publiques – ont traduit la complexité du cadre juridique des entreprises publiques et indiqué la nécessité pour les acteurs et usagers du secteur parapublic de disposer d'une base commune de compréhension du nouveau cadre juridique du portefeuille de l'Etat.

Dans la perspective de mise en œuvre du plan stratégique de la Direction Générale du Portefeuille de l'Etat sur la période 2021-2025 et conformément aux engagements souscrits par l'Etat de Côte d'Ivoire auprès des institutions

internationales de divulguer et de rendre accessibles les informations et documents afférents aux entreprises publiques, il est apparu opportun de rédiger dans l'intérêt de tous les acteurs et usagers du secteur parapublic, des investisseurs, de l'administration publique, des partenaires et des usagers du service public, des versions annotées et commentées des nouvelles lois se rapportant aux sociétés d'Etat et aux sociétés à participation financière publique.

A cet égard, un groupement d'experts a été sélectionné et a produit les toutes premières versions des lois annotées et commentées du cadre juridique du portefeuille de l'Etat. Ces documents inédits ont été présentés officiellement et remis aux dirigeants sociaux des entreprises publiques par les soins de Monsieur le Ministre du Patrimoine, du Portefeuille de l'Etat et des Entreprises Publiques, à l'occasion d'un séminaire qui s'est tenu le jeudi 8 juin 2023 à l'hôtel Ivotel Abidjan-Plateau.

Campagne d'harmonisation des statuts des entreprises publiques au nouveau cadre juridique du portefeuille de l'Etat

En application des articles 75 de la loi n°2020-626 portant définition et organisation des Sociétés d'Etat (SODE) et 55 de la loi n°2020-886 relative aux Sociétés à Participation Financière Publique (SPFP), les entreprises publiques ont l'obligation de mettre leurs statuts en harmonie, avec le nouveau cadre juridique du portefeuille de l'Etat.

A cet égard, une campagne d'harmonisation des statuts des entreprises publiques a été initiée sous l'égide du Ministre en charge du Portefeuille de l'Etat depuis fin 2021, avec pour objectif de s'assurer du respect des dispositions légales susvisées, mais aussi de vérifier la régularité et la conformité des actes de constitution et de gestion des entreprises publiques aux textes en vigueur.

Ainsi, au terme de l'année 2023, le suivi du processus d'harmonisation des statuts des entreprises publiques laisse apparaître que sur une cible de 48 entreprises publiques (27 SODE et 21 SPFP), ce sont 46 sociétés qui ont transmis leurs projets de statuts harmonisés, soit un taux de transmission de 95%, suivant le détail ci-après :

- SODE : 26 projets de statuts transmis et traités par la DGPE sur un périmètre cible de 27 SODE. Ces statuts traités ont été validés par la

suite par les Conseils d'Administration des sociétés concernées, excepté 5 en attente ;

- SPFP : 20 projets de statuts transmis et traités par la DGPE sur un périmètre cible de 21 SPFP ; 9 Statuts ont fait l'objet d'approbation en Assemblée Générale.

La campagne d'harmonisation des statuts des entreprises publiques devrait s'achever au cours de l'année 2024.

Lettres de mission des Directeurs Généraux des entreprises publiques

Afin de poursuivre les efforts d'amélioration de la gouvernance et du fonctionnement des organes sociaux des entreprises publiques, il est apparu opportun de mettre sur pied des mécanismes et outils à l'attention des parties prenantes de la vie des entreprises publiques.

Il s'agit notamment de la signature de Lettres de mission des Conseils d'Administration aux Directeurs Généraux. Les Lettres de mission ont pour but de fixer les objectifs et actions à réaliser en vue d'atteindre les performances techniques, économiques et financières attendues dans le cadre des missions confiées au Directeur Général. Avec la généralisation du processus en 2023, ce sont 31 Lettres de mission qui ont été signées concernant les sociétés : AGEF, AGEROUTE, AIGF, ANADER, ANAH, BNETD, CI-ENERGIES, CML, CNRA, GUCE CI, I2T, INIE, INS-SODE, LBTP, LONACI, OIC, ONAD, ONEP, PAA, PASP, PCI, RTI, SIDT, SIPF, SIVAC, SNDI, SODEFOR, SODEMI, SODEXAM, SONAPIE et VERSUS BANK.

A terme, la signature des Lettres de missions devrait atteindre un périmètre cible de 52 entreprises publiques.

Les Lettres de mission sont assorties d'un mécanisme annuel d'auto-évaluation du Directeur Général couplée à une évaluation par le Conseil d'Administration. Ce mécanisme a pour but de mesurer l'atteinte des objectifs assignés au DG et la réalisation des indicateurs définis, avec pour conséquence l'octroi ou non d'une rémunération variable au DG.

Evaluation des Conseils d'Administration des entreprises publiques par des Cabinets indépendants

L'une des initiatives majeures relatives au renforcement de la gouvernance des entreprises publiques a consisté en la mise en place d'un système d'évaluation périodique des Conseils d'Administration des entreprises publiques. Au nombre des modalités retenues, figure l'évaluation à fréquence triennale desdits Conseils par des Cabinets indépendants. Sa mise en œuvre vise, entre autres, à déceler les dysfonctionnements et faiblesses desdits organes et proposer des mesures palliatives.

Ainsi, les premières missions d'évaluation indépendante ont été menées au cours de l'année 2023, à la suite d'une procédure concurrentielle qui a permis de sélectionner cinq (5) cabinets indépendants. Ces cabinets avaient pour mission de mettre en lumière les dysfonctionnements au sein des Conseils d'Administration des entreprises publiques et proposer des recommandations et outils pour améliorer leur efficacité.

A la fin du processus, les constats et recommandations formulées ont été déclinés en plans d'actions et calendriers de mise en œuvre pour chaque société concernée.

Les prochaines étapes permettront, en symbiose avec l'ensemble des dirigeants sociaux, de veiller à la mise en œuvre des recommandations issues des missions en tenant compte des axes prioritaires à traiter.

Formation des administrateurs et membres des Comités d'Audit et de Gestion des Risques (CAGR)

Dans le but de renforcer les compétences des administrateurs, membres des Comités d'Audit et de Gestion des Risques (CAGR) des entreprises publiques, le Ministère en charge du portefeuille de l'Etat a organisé un programme de formation en partenariat avec MDE Business School.

Ce programme, qui s'est tenu du 27 novembre au 8 décembre 2023, a vu la participation effective de cent trente-cinq (135) administrateurs, pour un taux de participation de 82,5% par rapport à la cible initiale de cent soixante (160) administrateurs. Plusieurs cas pratiques ont été étudiés durant la formation, et les modules dispensés ont porté, entre autres, sur les thématiques suivantes :

- Problématiques des Conseils d'Administration ;

- Responsabilité juridique du Conseil d'Administration ;
- Rôle des administrateurs ;
- Gouvernance et conformité dans les sociétés d'État ;
- Gouverner efficacement ;
- Gestion des risques ;
- Éthique et gouvernance ;
- Rôle du CAGR dans la mise en œuvre de la stratégie de la société ;
- Finances pour administrateurs non financiers.

Les participants à cette formation ont reçu leurs certificats des mains de Monsieur le Ministre du Patrimoine, du Portefeuille de l'Etat et des Entreprises Publiques au cours de la cérémonie de clôture qui s'est tenue le jeudi 21 mars 2024.

Formation des agents de la DGPE sur les enjeux liés à l'intégration de la RSE dans la gestion du portefeuille

Les mercredi 20 et jeudi 21 décembre 2023, des agents de la Direction Générale du Portefeuille de l'Etat (DGPE) ont reçu une formation afin de mieux appréhender le concept de Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE).

La formation, animée par le Cabinet KPMG, s'est déroulée à Noom Hôtel-Plateau. Au cours des deux (2) jours de formation, les agents ont eu l'occasion d'explorer quatre (04) axes essentiels de la RSE, à savoir le concept et la définition de la notion, ses fondements théoriques, ses normes et cadres référentiels ainsi que les nouvelles tendances de durabilité.

Ce moment a été l'occasion pour les participants de modeler et d'ajuster la vision qu'ils avaient de la RSE, mais surtout de repenser le modèle économique et de gouvernance des entreprises publiques en prenant appui sur les règles et comportements édictés par l'éthique.

En effet, il ressort de la formation que la RSE est : « la façon pour les entreprises de prendre leurs responsabilités, s'affirmant dans une dimension éthique et morale et qui prend forme et vie dans le concept de développement durable ». En d'autres termes, la RSE est « le comportement de l'entreprise vis-à-vis de la société qui l'amène à prendre en compte les préoccupations et attentes de ladite société ».

Dès lors, le suivi des entreprises du portefeuille de l'Etat devrait nécessairement intégrer la dimension RSE pour à la fois amplifier l'impact de celles-ci sur la vie des populations et les inscrire dans une approche conforme aux nouvelles exigences des partenaires techniques et financiers. La démarche RSE s'avère créatrice de valeur à l'entreprise, rehausse la notoriété, permet d'augmenter les revenus et participe également à la culture d'entreprise et au bien-être social des populations.

La DGPE s'attèlera donc à implémenter une politique d'engagement RSE et inscrire les dirigeants sociaux à adhérer à la démarche RSE et à la production de rapports exhaustifs mettant en lumière cette dimension.

Perspectives

Au titre des perspectives pour l'exercice 2024, divers chantiers engagés devraient connaître un dénouement et contribuer ainsi à améliorer la gouvernance et optimiser les performances des entreprises du portefeuille de l'Etat.

Entre autres, les travaux en perspective sont :

- les études de maîtrise des risques budgétaires et d'optimisation des modèles économiques des entreprises publiques ;
- l'actualisation de l'arrêté portant liste des entreprises publiques et la prise de circulaires pour encadrer des activités spécifiques ;
- édition et vulgarisation du guide de gouvernance des entreprises publiques.

Panoramas et fiches sectoriels



Agriculture

Agriculture et Agro-Industrie

55

Des performances financières globalement en retrait, avec la baisse du résultat net de huit (8) sociétés du portefeuille sectoriel sur les neuf (9) le comportant.

En 2023, l'agriculture industrielle et d'exportation a été impactée négativement par une baisse de la production de fèves de cacao (-22,8%), de café (-50,9%) et de coton graine (-44,9%). La baisse de la production de cacao est consécutive à la destruction de plusieurs hectares de vergers en production, du fait principalement de la maladie du swollen shoot. Celle du café est due au désintérêt affiché par les agriculteurs en raison notamment des contraintes liées à la gestion des plantations. Concernant le coton-graine, la production de la campagne 2022-2023 a été impactée par la destruction de plantations entières, occasionnée par l'invasion des « Jassides » en 2022.

A contrario, la production du caoutchouc naturel sec a enregistré une hausse de 21,9% et celle de la noix de cajou a progressé de 19,2%. Les productions de régime de palme, de sucre et de banne dessert ont, quant à elles, connu des hausses respectives de 6,4%, 6,2% et 3,5%.

Au niveau de l'agriculture vivrière, l'on note également une évolution favorable, avec un taux de croissance moyen de 8,5% de la production.

La situation baissière des productions des cultures industrielle et d'exportation s'est reflétée au niveau des agrégats financiers des entreprises publiques opérant dans ce secteur au terme de l'exercice 2023. **En effet, le chiffre d'affaires agrégé du portefeuille agriculture et agro-industrie a enregistré une baisse de 39,6% pour s'établir à 63,42 milliards FCFA**.**

Le résultat d'exploitation cumulé des sociétés du secteur est ressorti déficitaire de 9,39 milliards FCFA, malgré les subventions reçus de l'Etat d'un montant de xxx milliards FCFA. En 2022, le résultat d'exploitation était de

Comparé à l'exercice précédent, le résultat net du secteur agriculture est en baisse de 90,75%. Cette baisse résulte principalement de la dégradation du résultat net des sociétés ci-après :

- CNRA : - **3,41** milliards FCFA contre un excédent de 596,4 millions FCFA en 2022 ;
- ANADER : - **4,12** milliards FCFA contre une perte de 496,69 millions FCFA en 2022 ;
- IPS : - **568,34** millions FCFA contre un excédent de 945,02 millions FCFA en 2022 ;
- I2T : - **824,96** millions FCFA contre une perte de 571,99 millions FCFA en 2022.

Nonobstant ces contreperformances, cinq (5) entreprises ont enregistré des résultats positifs. Il s'agit de la SODEFOR (697,84 millions FCFA)**, la TRCI (8,38 milliards FCFA), la CIDT (841,99 millions FCFA), CI-ENGINEERING (39,5 millions FCFA) et la SIVAC (6,4 millions FCFA).

Sur un autre plan, le secteur agro-industriel a généré en 2023 des recettes fiscales à hauteur de 7 milliards FCFA, reparti entre les impôts et taxes d'exploitation (3,16 milliards FCFA), l'impôt BIC (3,53 milliards FCFA) et l'IRVM (321,45 millions FCFA).

Les recettes non fiscales au titre de l'exercice 2023 se chiffrent à 1,04 milliard FCFA, constituées de dividendes à percevoir des sociétés TRCI et IPS.

**** Données provisoires pour la société SODEFOR**



Agriculture et Agro-Industrie

Structures Non Commerciales

SPFP Majoritaire



INFORMATIONS GENERALES

Date de création : 29 septembre 1993

Capital social : 500 millions FCFA

Capitaux propres : 1,13 milliard FCFA (-79,5%)

Participation Financière Publique : 56% (dont 35% d'actionnariat direct Etat)

PCA: COULIBALY Adama

DG : SIDIKI Cissé

Adm MPPEEP : TRAORE Seydou

Adm ME-MINADERPV : YAO N'Guettia René

Effectif : 2 442 (+1,53%)



REPARTITION DU CAPITAL

Actionnariat	(%)
ETAT DE COTE D'IVOIRE	35,00
CONSEIL CAFE-CACAO	14,00
CNRA	8,00
URECOS-CI	8,00
OCAB	5,00
ATLANTIQUE ASSURANCES	15,73
AUTRES	14,27



FAITS MARQUANTS

- Revalorisation d'actifs composés des terrains et bâtiments du siège, de la zone 4, et de la Direction Régionale d'Abobo, pour une valeur totale de 8,15 milliards FCFA, faisant passer les fonds propres de 5,5 milliards de FCFA en 2022 à 1,12 milliards de FCFA en 2023, soit une baisse de 489% ;
- Célébration des 30 ans d'existence de l'ANADER marquées par des activités de team building et de distinction des agents.

A propos de l'ANADER

L'Agence Nationale d'Appui au Développement Rural (ANADER) a pour mission de contribuer à l'amélioration des conditions de vie du monde rural par la professionnalisation des exploitants et des Organisations Professionnelles Agricoles (OPA). A cet effet, elle conçoit et met en œuvre des outils et des programmes appropriés pour l'accomplissement de sa mission.

En 2023, ce sont entre autres :

51 programmes exécutés au profit des populations agricoles, conformément au plan d'action de l'exercice 2023 ;

750 000 exploitants agricoles encadrés.

Performances financières en 2023

En 2023, l'ANADER a exécuté cinquante-un (51) programmes répartis selon les différents axes de son Plan Stratégique de Développement (PSD).

Sur le plan financier, le chiffre d'affaires de l'ANADER a connu une hausse de 32% pour s'établir à 8,56 milliards FCFA en 2023. Cette augmentation est principalement due au poste « travaux et services vendus », dont le montant est passé de 4,26 milliards FCFA en 2022 à 7,71 milliards FCFA en 2023.

Pour l'exécution de sa mission de service public, l'ANADER a bénéficié d'une subvention d'exploitation de 12,3 milliards FCFA en 2023, en hausse de 8,13% par rapport à 2022.

Par conséquent, les produits d'exploitation se sont établis à 27,74 milliards FCFA, en hausse de 4,3% par rapport à l'exercice précédent.

Les charges d'exploitation ont, quant à elles, augmenté de 19%, pour s'établir à 31,05 milliards FCFA contre 25,19 milliards FCFA en 2022. Cette hausse est principalement attribuable aux postes « autres charges » et « dotations aux amortissements », qui ont respectivement augmenté de 49% pour atteindre à 4,8 milliards FCFA et de 24% pour se fixer à 6,05 milliards FCFA.

En conséquence, l'activité d'exploitation a généré un résultat déficitaire de 4,04 milliards FCFA, par rapport à un déficit de 448,5 millions FCFA en 2022.

Le résultat financier a également affiché un déficit de 38,7 millions FCFA, contre un déficit de 13,2 millions FCFA l'année précédente.

En définitive, l'ANADER a enregistré un résultat net déficitaire de 4,12 milliards FCFA contre un déficit de 496,6 millions FCFA en 2022.

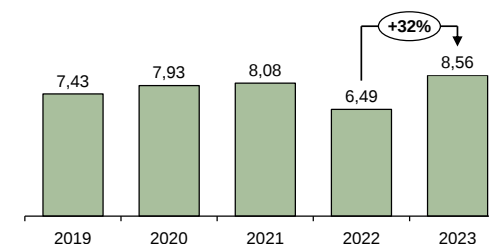
Les impôts dus à l'Etat au titre de l'exercice 2023, essentiellement composés d'impôts et de taxes, se sont élevés à 664 millions FCFA contre 316 millions FCFA en 2022, soit une hausse de 110%.

Perspectives 2024

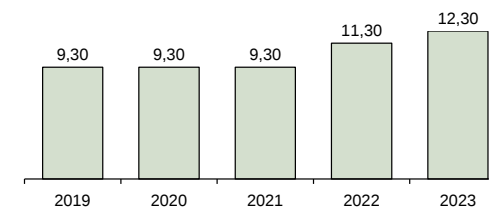
En termes de perspectives, l'ANADER prévoit pour 2024 :

- la poursuite de la mise en œuvre de son plan stratégique de développement (2019-2024) ;
- le renforcement de sa politique de recherche de nouveaux partenariats ;
- la conduite des principaux projets, tels que le Plan de Soutien Economique, Social et Humanitaire (PSESH) et le Programme de Production Alimentaire d'Urgence en Côte d'Ivoire (2PAU-CI).

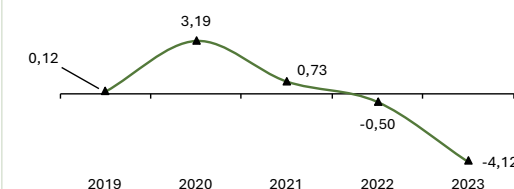
Chiffre d'affaires (milliards FCFA)



Subventions d'exploitation (milliards FCFA)



Résultat net (milliards FCFA)





INFORMATIONS GENERALES

Date de création : 20 juin 1974

Capital social : 7,2 milliards FCFA

Capitaux propres : 14,02 milliards FCFA (+6,4%)

Participation Financière Publique : 10%

PCA : KONE Daouda Soukpafo

DG : SILUE Navigué René

Adm MPPEEP : ASSA Kouassi Georges

Adm ME-MINADERPV : Feu FANNY Ibrahima

Effectif : 380 (+5,6%)

Filiales & participations : OIC (1,66%), ANADER (1,00%)



REPARTITION DU CAPITAL

Actionnariat	(%)
ETAT DE COTE D'IVOIRE	10,00
COIC SA	90,00



FAITS MARQUANTS

- Hausse de 24% de la production de coton-graine en dépit des attaques des cultures de coton par les insectes « Jassides » ;
- Pluviométrie inhabituelle en octobre atteignant 207,6 mm de pluie ;
- Hausse du prix des engrais NPK et Urée respectivement de 31% et 16%.

A propos de la CIDT

La Compagnie Ivoirienne pour le Développement du Textile (CIDT) est une société agro-industrielle exerçant dans la filière coton en Côte d'Ivoire. Elle a pour principale activité l'égrenage du coton-graine ainsi que la commercialisation de la fibre et de la graine de coton. La CIDT a aussi la charge de l'encadrement des exploitants agricoles de la filière cotonnière.

En 2023, ce sont entre autres :

📈 **39 583 tonnes de coton-graine, 15 373 tonnes de graines de coton et 13 802 tonnes de fibres de coton en termes de production ;**

📈 **19 334 exploitants agricoles encadrés.**

Performances financières en 2023

L'exercice 2023 a été marqué par la hausse de 24% de la production de coton-graine, qui s'est établi à 39 583 tonnes malgré les défis posés par l'invasion de jassides et les effets imprévus de la pluviométrie. Dans cette veine, le rendement moyen des parcelles a augmenté de 74,2%, passant de 422 kg/ha en 2022 à 735 kg/ha en 2023.

Au niveau de l'activité industrielle, 13 802 tonnes de fibre de coton ont été produites pour 15 373 tonnes de graine, soit des rendements fibre et graine respectifs de 43,6% et 48,6%.

Malgré ces augmentations de production, **le chiffre d'affaires a chuté de 55% en 2023, pour se fixer à 34,18 milliards FCFA**. Cette régression est principalement attribuable à la baisse de 77% de la quantité de coton fibre vendue, principal produit commercial de la CIDT, passant de 59 949 tonnes en 2022 à 13 802 tonnes à 2023. Cette baisse est survenue malgré une hausse du prix moyen de vente, qui a augmenté de 1051 FCFA en 2022 à 1397 FCFA en 2023.

La subvention d'exploitation, comprenant le soutien des bailleurs (AFD) et de l'État de Côte d'Ivoire pour les intrants, a diminué de 10%, passant à 3,99 milliards FCFA en 2023, en raison de la réduction des superficies exploitées.

Ainsi, les produits d'exploitation se sont alors établis à 40,7 milliards FCFA, marquant une baisse de 44% par rapport à 2022.

Les charges d'exploitation ont également enregistré une baisse de 44,5% pour se fixer à 39 milliards FCFA. Cette diminution est principalement due à la réduction des dépenses en transport (-72,3%), en achats de matières premières et de fournitures liées (-62,1%) ainsi qu'en impôts et taxes (-53,5%).

Le résultat d'exploitation est demeuré bénéficiaire à hauteur de 1,7 milliard FCFA, bien qu'en baisse de 45,6% par rapport à l'exercice 2022. Le résultat financier a, quant à lui, affiché un déficit de 483 millions FCFA.

En définitive, le résultat net est ressorti bénéficiaire à 842 millions FCFA, contre un bénéfice de 1,77 milliard FCFA en 2022.

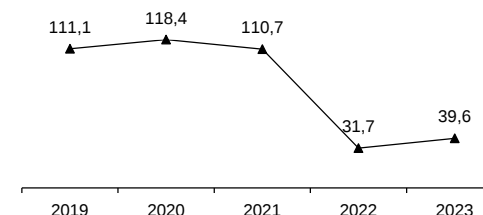
Les impôts dus à l'Etat au titre de l'exercice 2023 ont connu une baisse de 47,2% pour se fixer à 1,23 milliard FCFA (dont 854,7 millions FCFA d'impôts et taxes et 374,2 millions FCFA d'impôts BIC) contre 2,33 milliards en 2022.

Perspectives 2024

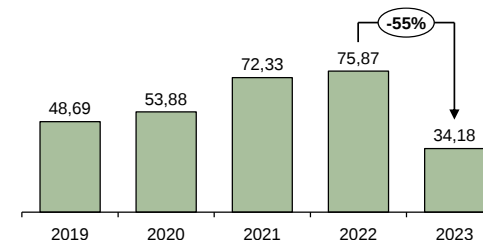
Pour l'année 2024, la CIDT vise :

- ❖ la remotivation des producteurs à travers des tournées de sensibilisation ;
- ❖ l'amélioration de la qualité d'égrenage des usines de Mankono et de Bouaké ;
- ❖ l'intégration verticale de la filière textile avec sa participation prévue au projet du groupe Aryan United, basé au Kenya qui envisage un investissement d'environ 203,6 milliards FCFA dans la filière textile/habille ment.

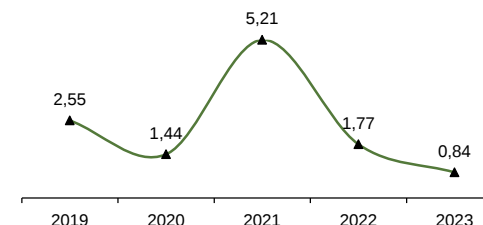
Production de coton-graine (en Milliers de tonnes)



Chiffre d'affaires (milliards FCFA)



Résultat net (milliards FCFA)





INFORMATIONS GENERALES

Date de création : 1997

Capital social : 5,86 milliards FCFA

Capitaux propres : 2,39 milliards FCFA (+1%)

Participation Financière Publique : 93,6%

PCA : ANO Amoa Antoine

DG: TRAORE Koko Carine

Adm MPPEEP : DJOHAN Gerard

Adm MCI : ANO Amoa Antoine & ESSE Rodrigue

Effectif : 66 (+4,5%)



REPARTITION DU CAPITAL

Actionnaires	(%)
ETAT DE COTE D'IVOIRE	93,6%
SILUE N.	2,2%
CAGOM	1,8%
ELITE	1,8%
Personnel de CI Engineering	0,6%



FAITS MARQUANTS

- Nomination, au terme du Conseil d'Administration tenu le 19 décembre 2023, de Monsieur ANO Amoa Antoine, en qualité de PCA de CI-ENGINEERING en remplacement de KOUATELAY Albert.

A propos de CI-ENGINEERING

Côte d'Ivoire Engineering (CI-ENGINEERING) est une société spécialisée dans la construction métallurgique et la fabrication de pièces mécaniques pour le secteur industriel en Côte d'Ivoire.

En 2023, c'est entre autres :

 **Un appui technique à la construction d'une (1) unité d'huilerie à GUITRY dans le cadre de ses prestations commerciales.**

Performances financières en 2023

En 2023, la société CI-ENGINEERING a concentré ses efforts sur la stabilisation de sa part de marché dans son secteur traditionnel, l'huilerie, tout en mettant en œuvre un plan de diversification pour pénétrer de nouveaux marchés. Les activités de l'année ont inclus la construction d'une huilerie à GUITRY et l'installation ainsi que la maintenance d'équipements pour des acteurs des secteurs agroindustriel, minier et hydrocarbures.

Sur le plan financier, **le chiffre d'affaires de CI-ENGINEERING a baissé de 11% par rapport à 2022 pour se fixer à 830,5 millions FCFA**. Cette régression est due à une réduction du volume de prestations réalisées, se matérialisant par une baisse des postes « vente de produits fabriqués » (-77,7%) et « produits accessoires » (-98,2%). Toutefois, cette baisse a été partiellement compensée par la forte augmentation du poste « travaux et services vendus » (+229,1%).

Evoluant dans le même sens que la chiffre d'affaires, les produits d'exploitation ont connu une baisse de 9,6% pour se fixer à 886,6 millions FCFA.

Les charges d'exploitation se sont, quant à elles, établies à 1,41 milliard FCFA, en baisse de 13,3%. Ce recul est principalement imputable à la diminution des achats de matières premières (-43,6%), en lien avec la baisse d'activité.

Le résultat d'exploitation qui en découle est déficitaire de 525,7 millions FCFA, contre un déficit de 658,3 millions FCFA en 2022.

La société a bénéficié, par ailleurs, d'une subvention d'équilibre de 578,4 millions FCFA contre 678,4 millions FCFA en 2022.

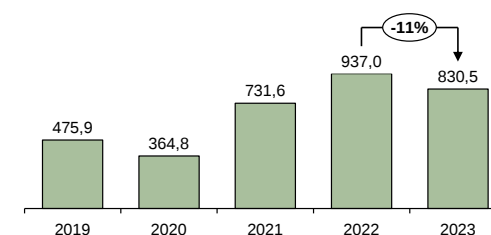
En définitive, CI-ENGINEERING a enregistré **un résultat net bénéficiaire de 39,5 millions FCFA**, correspondant à une baisse de 43% par rapport à 2022.

Les impôts dus à l'État s'élèvent à 64,2 millions FCFA (51 millions FCFA d'impôts et taxes et 13,2 millions FCFA d'impôt BIC) contre 109,1 millions FCFA en 2022.

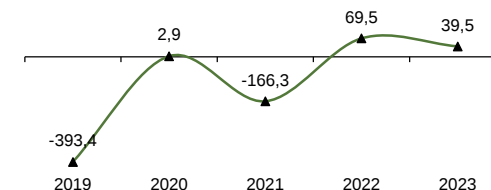
Perspectives 2024

CI-ENGINEERING prévoit en 2024, la poursuite des actions destinées à l'accroissement de son portefeuille client, notamment la reprise de part de marchés sur le segment agro-industriel ainsi que la déclinaison d'une politique commerciale plus renforcée dans les secteurs des mines et des hydrocarbures.

Chiffre d'affaires (milliards FCFA)



Résultat net (millions FCFA)





INFORMATIONS GENERALES

Date de création : 29 septembre 1993

Capital social : 500 millions FCFA

Capitaux propres : -5,47 milliards FCFA **(-179%)**

Participation Financière Publique : 56% (dont 16% d'actionnariat indirect via ANADER et le Conseil Café-Cacao)

PCA : COULIBALY Nandoh

DG : SANGARE Abdourahmane

Adm MPPEEP : KONET Ahmed Mohamed Hussein

Adm ME-MINADERPV : ANGUI Pascal

Effectif : 1 393 **(-4%)**



REPARTITION DU CAPITAL

Actionnariat	(%)
ETAT DE COTE D'IVOIRE	40,00
CONSEIL CAFE-CACAO	8,00
ANADER	8,00
AUTRES PRIVES	22,00
URECOS-CI	16,00
ADAM AFRIQUE	6,00



FAITS MARQUANTS

- Adoption et mise en œuvre d'un nouvel organigramme, prévoyant deux postes de DGA, contre un initialement ;
- Nomination de deux (2) nouveaux DGA, aux termes des réunions du Conseil d'Administration tenues les 08 février et 23 mai 2023 ;
- Lancement de deux (02) études relatives à la sécurisation du patrimoine foncier ainsi qu'à la création du CNRA Recherche et des filiales de production.

A propos du CNRA

Le Centre National de Recherche Agronomique (CNRA) a pour mission d'accroître durablement la production et la productivité agricole et agro-industrielle à travers la conduite de recherches sur les productions végétales, animales et forestières.

En 2023, ce sont entre autres :

457 ha de surfaces plantées (hévée, palmier à huile, fruitiers...) et 39 ha de champs de cultures vivrières installés (maïs, manioc, niébé...)

138 000 alevins et 5 632 pré-géniteurs de souches améliorées de Tilapia produits.

Performances financières en 2023

Conformément à son plan triennal 2020-2023, le CNRA a poursuivi la mise en œuvre de projets et conventions axés sur vingt (20) programmes de recherche, incluant des cultures d'exportation (8 programmes), des cultures vivrières (5 programmes), des productions animales (2 programmes), des systèmes agraires et gestion des ressources naturelles (3 programmes), ainsi que des biotechnologies et technologies post-récoltes (2 programmes). En 2023, l'exécution de ces programmes a atteint 93%, surpassant l'objectif fixé de 85%.

Sur le plan financier, **le chiffre d'affaires de la société a diminué de 11% en 2023 pour s'établir à 7,24 milliards FCFA**, principalement en raison de la baisse de 18% du poste « ventes de produits fabriqués » pour se fixer à 5,35 milliards FCFA. La subvention d'exploitation de l'Etat s'est également réduite de 8% pour atteindre 6 milliards FCFA. De plus, une reprise de provision de 3,62 milliards FCFA a été réalisée en 2023, contre 3,28 milliards FCFA en 2022. En conséquence, les produits d'exploitation ont baissé de 4,7% pour se fixer à 17,4 milliards FCFA.

En ce qui concerne les charges d'exploitation, celles-ci ont augmenté de 18,7% pour s'établir à 20,99 milliards FCFA, contre 17,68 milliards FCFA en 2022. Cette hausse s'explique principalement par celle des postes « autres charges » (+252,8%), « services extérieurs » (+17,15%), « dotations aux amortissements » (+8,3%) et « autres achats » (+7,7%).

Le résultat d'exploitation qui se dégage ressort déficitaire de 3,55 milliards FCFA contre un excédent de 630,6 millions FCFA en 2022.

Après prise en compte un résultat financier déficitaire de 38,8 millions FCFA, **le CNRA a affiché un résultat net déficitaire de 3,41 milliards FCFA**, alors qu'il avait réalisé un excédent de 596,3 millions FCFA l'année précédente, lequel incluait des produits exceptionnels liés à une subvention exceptionnelle de l'Etat de 1 milliard FCFA.

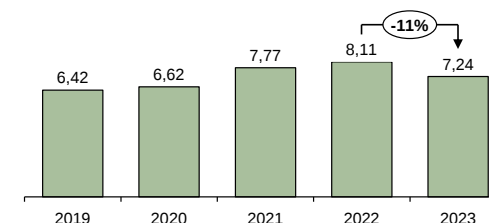
Enfin, les impôts dus à l'Etat au titre de l'exercice 2023 se sont élevés à 489 millions FCFA, contre 194,8 millions FCFA en 2022.

Perspectives 2024

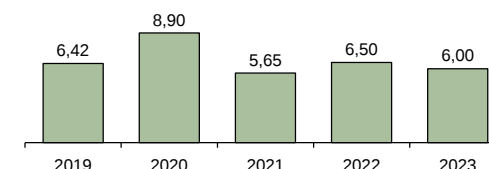
❖ Pour l'année 2024, le CNRA prévoit la définition des programmes de recherche de septième génération couvrant la période 2025-2034, tout en poursuivant la mise en œuvre de son plan de restructuration 2022-2027

❖ En outre, afin de redynamiser l'appareil de production du CNRA et améliorer sa performance, la société entend mener des efforts auprès du Gouvernement pour obtenir les allègements des taxes et autres charges qui se sont accumulées depuis 2019.

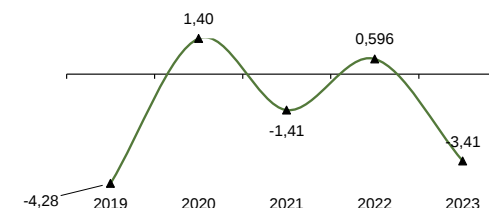
Chiffre d'affaires (milliards FCFA)



Subventions d'exploitation (milliards FCFA)



Résultat net (milliards FCFA)





Agriculture et Agro-Industrie

Structures Non Commerciales

Société d'Etat



INFORMATIONS GENERALES

Date de création : 2 octobre 1979

Capital social : 250 millions FCFA

Capitaux propres : -314,8 millions FCFA (**560,2 millions FCFA en 2022**)

Participation Financière Publique : 100%

PCA : KAFANA Gnénin Sitionni

DG : DOSSO Lanciné

Adm MPPEEP : COULIBALY El Aziz Nanguin.

Adm MCI : Mme ANZOUMANA épse BEUGRE

Effectif : 98 **(-3%)**



REPARTITION DU CAPITAL

Actionnariat	(%)
ETAT DE COTE D'IVOIRE	100,00



FAITS MARQUANTS

- Signature de partenariats avec JOOL International (digitalisation de la surveillance des plantations à l'aide de drones) et TREND URBAN (solution dans le BTP en vue de la stabilisation des sols, notamment en zone rurale) ;
- Capitaux propres redevenus négatifs du fait de l'accumulation des déficits d'exploitation.

A propos de I2T

la **Société Ivoirienne de Technologie Tropicale (I2T)** a pour mission la recherche et le développement de technologies visant à optimiser les acquis, à valoriser et renforcer les capacités des PME/PMI, en vue de la création d'emplois et de richesses. Ainsi, elle accompagne l'Etat de Côte d'Ivoire dans son développement agro-industriel.

En 2023, c'est, entre autres :

📈 **50% de taux d'achèvement pour la mise au point d'une ligne améliorée d'extraction d'huile de palme brute ;**

📈 **30% de taux d'achèvement pour la création d'une ligne de production semi-industrielle de café moulu.**

Performances financières en 2023

En 2023, I2T a poursuivi l'exécution de huit (8) projets axés sur la valorisation des produits agricoles. Les réalisations majeures incluent la mise au point d'une ligne améliorée d'extraction d'huile de palme, la création d'une ligne de production semi-industrielle de café moulu et le développement d'une ligne continue de production d'attiéké.

Sur le plan financier, I2T a enregistré un **chiffre d'affaires de 77,8 millions FCFA, en hausse de 43% par rapport à 2022**. Cette progression s'explique principalement par la hausse de 50,5% du poste « vente de produits fabriqués », qui s'est fixé à 73,7 millions FCFA.

Cependant, la subvention d'exploitation a diminué de 21,5%, atteignant 776,2 millions FCFA en 2023, ce qui a conduit à une réduction des produits d'exploitation, qui se sont fixés à 1 milliard FCFA contre 1,12 milliard FCFA en 2022, soit une baisse de 10,4%.

Les charges d'exploitation ont, quant à elles, enregistré une hausse de 13,2%, passant à 1,82 milliard FCFA en 2023. Cette hausse est principalement attribuable à l'augmentation des postes « autres charges » (+150,1%) et « services extérieurs » (+19,3%).

Le résultat d'exploitation qui en découle est déficitaire de 816,6 millions FCFA, marquant une dégradation par rapport au déficit de 489,4 millions FCFA réalisé en 2022.

En définitive, I2T a enregistré une perte de 825 millions FCFA, contre un déficit de 572 millions FCFA en 2022.

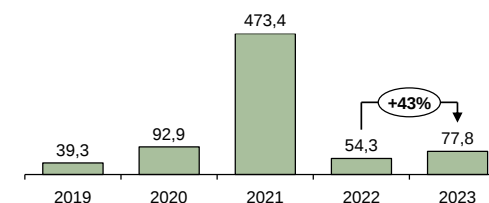
Les impôts dus à l'Etat au titre de l'exercice 2023 se fixent à 94,6 millions FCFA, contre 94,1 millions FCFA en 2022 (dont 85 millions FCFA d'impôts et taxes et 9,6 millions FCFA d'impôts BIC).

Perspectives 2024

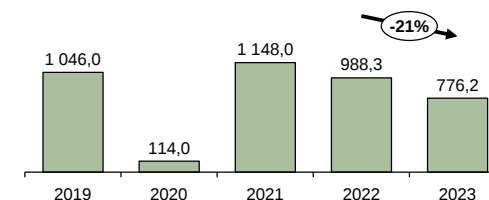
I2T prévoit pour 2024 les actions suivantes :

- ❖ la mise au point d'une ligne améliorée de production de beurre de karité, d'une ligne continue de production d'attiéké ainsi que des décortiqueurs performants de 4 champs et 6 champs ;
- ❖ la livraison de la commande de lignes de fabrication d'attiéké de l'Agnéby-Tiassa ;
- ❖ le renforcement des partenariats signés avec JOOL International et TREND URBAN.

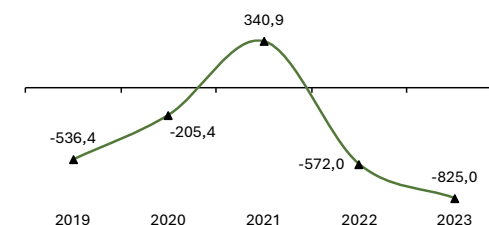
Chiffre d'affaires (millions FCFA)



Subventions (milliards FCFA)



Résultat net (millions FCFA)





INFORMATIONS GENERALES

Date de création : 30 août 1965**Capital social** : 1 milliard FCFA**Capitaux propres** : 17 milliards FCFA **(-12,9%)****Participation Financière Publique** : 15%**PCA** : GODDE Christian**DG** : SYLLA Mahamadou**Adm MPPEEP** : N'GOM née CAMARA**Adm MCI** : BABA Touré**Effectif** : 43 **(-18,87%)****Filiales et participations** : FILTISAC (10%), CHIMTEC (10%), CHIMTEC CAMEROUN (10%) et 15 AUTRES

REPARTITION DU CAPITAL

Actionnariat	(%)
ETAT DE COTE D'IVOIRE	15,00
AKFED	40,90
SFI	15,00
DEG	9,00
BICICI	8,00
SAPRIM	1,99
SGCI	1,75
PRIVES ETRANGERS	8,36



FAITS MARQUANTS

- Nationalisation en cours de la société cotonnière FASO COTON par le Gouvernement du Burkina Faso ;
- Baisse de la production de coton graine et de canne provoquée respectivement par les effets des Jassides et des virus de la canne ;
- Nomination d'un nouvel Administrateur en qualité d'expert privé.

A propos de IPS

Industrial Promotion Services (IPS) est une holding qui détient des participations dans des sociétés intervenant principalement dans les domaines tels que les infrastructures, l'emballage, l'agro-industrie et l'électricité. Ainsi, l'essentiel de ses revenus provient des prestations d'assistance technique et des dividendes distribués par les filiales.

En 2023, c'est entre autres :

🏛️ **282,9 millions FCFA de dividendes nets d'IRVM à verser à l'Etat au regard de son niveau de participation.**

Performances financières en 2023

En 2023, la société IPS a enregistré une baisse importante de son **chiffre d'affaires, qui s'est établi à 2,27 milliards FCFA**, en recul de 25% par rapport à 2022. Cette baisse s'explique principalement par la réduction des revenus d'assistance technique en faveur des filiales, entraînant une baisse des postes « travaux et services vendus » (-23,6%) et « produits accessoires » (-30,5%).

Les produits d'exploitation ont suivi la même tendance, en enregistrant une baisse de 29% pour se situer à 2,97 milliards FCFA en 2023.

En ce qui concerne les charges d'exploitation, elles ont augmenté de 16,8% pour se fixer à 3,98 milliards FCFA. Cette évolution s'explique principalement par la hausse des postes de charge suivants : « autres charges » (+74,4%) et « impôts et taxes » (+93,5%), ainsi qu'à une revalorisation salariale ayant induit une hausse (+10,9%) des charges du personnel.

En conséquence, **le résultat d'exploitation a affiché un déficit de 1,01 milliard FCFA en 2023, contre un excédent de 427,57 millions FCFA en 2022.**

Le résultat financier a également reculé de 64,3% pour se fixer à 724,4 millions FCFA, en raison de l'absence de « reprise de provision et dépréciation financière » alors qu'une reprise de 1,35 milliard FCFA a été réalisée en 2022.

Le résultat hors activités ordinaires est, quant à lui, ressorti déficitaire de 250,9 millions FCFA contre un déficit de 1,34 milliard FCFA en 2022.

En définitive, **le résultat net s'est soldé par un déficit de 568,3 millions FCFA en 2023 contre un bénéfice de 945 millions FCFA en 2022.**

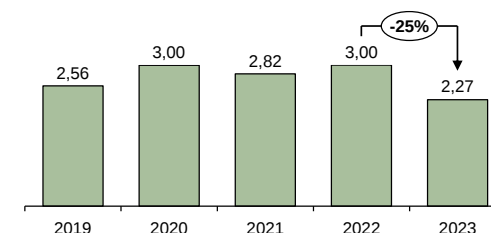
Malgré cette situation déficitaire, des dividendes bruts d'un montant de 2,14 milliards FCFA ont été distribués aux actionnaires, prélevés sur le report à nouveau. L'Etat devrait percevoir un montant net d'IRVM de 282,9 millions FCFA, en hausse de 14% par rapport à l'année précédente.

Les impôts et taxes dus à l'Etat ont augmenté de 16,1% pour se fixer à 452,1 millions FCFA en 2023 (dont 418,3 millions FCFA d'impôts et taxes et 33,8 millions FCFA d'impôts BIC).

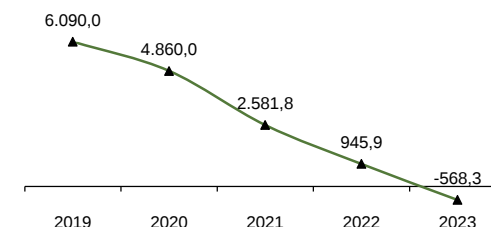
Perspectives 2024

IPS entrevoit, en 2024, l'achèvement de la phase IV de la centrale d'AZITO ce qui devrait contribuer à une augmentation de ses ressources, notamment ses produits financiers.

Chiffre d'affaires (milliards FCFA)



Résultat net (millions FCFA)





INFORMATIONS GENERALES

Date de création : 8 juin 1990

Capital social : 38 millions FCFA

Capitaux propres : 98,2 millions FCFA (+6,81%)

Participation Financière Publique : 31,42%

PCA : BOKA Yao Daniel

DG : KABA Ibrahima

Adm MPPEEP: ANGORA Stéphane

Adm MIRAH : MEITE Zoumana Anyyou

Effectif : 43 (+7,5%)



REPARTITION DU CAPITAL

Actionnariat	(%)
ETAT DE COTE D'IVOIRE	31,42
URECO	36,74
FERT	31,58
PARTICULIERS	0,26



FAITS MARQUANTS

- Manifestation de la ferme volonté des principaux actionnaires (URECO et FERT) de céder leurs actions à l'Etat de Côte d'Ivoire au franc symbolique ;
- Confirmation au terme du Conseil d'Administration en date du 24 août 2023 de Monsieur KABA Ibrahima au poste de Directeur Général, anciennement Directeur Général par intérim ;
- Mise en place à l'issue du Conseil d'Administration tenu le 27 avril 2023 du Comité d'Audit et de Gestion des Risques (CAGR) de la SIVAC ;
- Signature en 2022 d'une convention avec le FDFP pour la formation de 150 bouchères, qui a pris fin en 2023.

A propos de SIVAC

La **Société Ivoirienne d'Abattage et de Charcuterie (SIVAC)** a pour mission la gestion de l'abattoir de porcs de Yopougon, ainsi que le développement et la modernisation de la filière porcine en Côte d'Ivoire pour la couverture des besoins de consommation nationale en viande porcine.

En 2023, c'est, entre autres :

📈 **35 314 porcs abattus** contre 32 429 porcs en 2022 ;

📈 **150 bouchères formées** dans le cadre d'une convention signée avec le FDFP.

Performances financières en 2023

En 2023, la SIVAC a poursuivi la mise en œuvre de son plan de développement 2021-2025, visant une production finale de 70 000 tonnes de viande.

Au cours de l'exercice, la société a abattu 35 314 porcs, marquant une hausse de 8,9% par rapport à 2022, pour une production totale de 2 374,82 tonnes de viande.

Parallèlement, au titre de sa mission de développement de la filière porcine, la SIVAC a entrepris plusieurs initiatives pour lutter contre les abattages clandestins. La société a également apporté un soutien aux organisations professionnelles à travers des formations, le transfert de technologies et des conseils en développement.

Les objectifs stratégiques fixés pour l'exercice 2023 ont majoritairement été atteints avec des taux de réalisation satisfaisants : un taux de 107% pour les activités d'abattage, 94,40% pour la diffusion des reproducteurs, et 75% pour l'encadrement des producteurs.

Au plan financier, le chiffre d'affaires pour 2023 a atteint 152,4 millions FCFA, en hausse de 10% par rapport à l'exercice 2022.

En revanche, la subvention d'exploitation reçue de l'Etat de Côte d'Ivoire a diminué de 19,5% sur la période, pour s'établir à 210 millions FCFA.

Avec le recul de la subvention, les produits d'exploitation ont régressé de 4,7% pour se fixer à 434,2 millions FCFA en 2023.

Les charges d'exploitation ont baissé de 2,5% pour s'établir à 424,8 millions FCFA, principalement en raison de la baisse des postes « charges de personnel » (127,8 millions FCFA, soit -21,7%) et « dotations aux amortissements, aux provisions et dépréciations » (65 millions FCFA, soit -26,1%).

Le résultat d'exploitation est ainsi ressorti excédentaire de 9,4 millions FCFA, en recul de 52,5% par rapport à 2022.

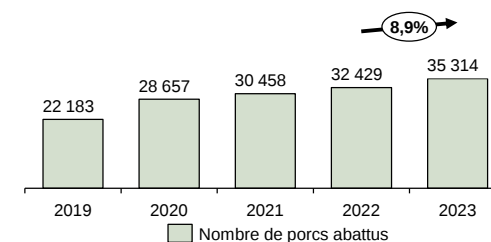
Après considération du résultat financier (-979 mille FCFA) et du résultat HAO (-2 millions FCFA), **le résultat net de l'exercice 2023 de la SIVAC ressort bénéficiaire de 6,4 millions FCFA, mais en baisse de 16,8% par rapport à 2022.**

Perspectives 2024

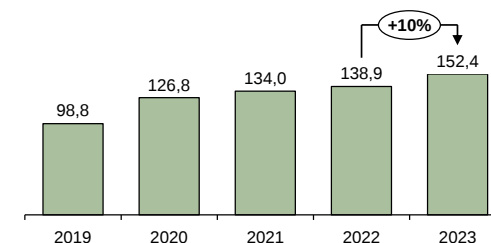
Pour 2024, la SIVAC entend poser les actions suivantes :

- ❖ poursuivre l'assainissement du site de l'abattoir ;
- ❖ renforcer les missions de suivi-conseil des éleveurs ;
- ❖ réaliser les activités d'inspection des boucheries et des charcuteries de porc ;
- ❖ démarrer un projet intégré pour prendre la relève du PREFIPOR et du PRA-SIVAC.

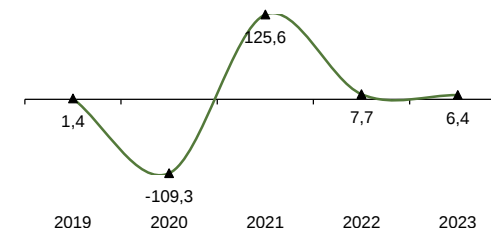
Activité d'abattage



Chiffre d'affaires (millions FCFA)



Résultat net (millions FCFA)





Agriculture et Agro-Industrie

Structures Non Commerciales

Société d'Etat

DONNEES PROVISOIRES



INFORMATIONS GENERALES

Date de création : 13 février 1993

Capital social : 50 millions FCFA

Capitaux propres : 3,2 milliards FCFA (+35,7%)

Participation Financière Publique : 100%

PCA : GNIZAKO Bouabré Antoine

DG : SANGARE Mamadou

Adm MINEF : DJAA Koffi Antoine

Adm MPPEEP : CISSE Makhèta

Effectif : 798 (-4,2%)



REPARTITION DU CAPITAL

Actionnariat	(%)
ETAT DE COTE D'IVOIRE	100,00



FAITS MARQUANTS

- Mise en place par Décision du Ministre des Eaux et Forêt, en date du 23 avril 2023, du Comité de Restructuration de la SODEFOR ;
- Achèvement du Projet d'Aménagement de la Baie de Cocody (PABC) démarré en 2021 et portant sur l'aménagement agro-sylvo-pastoraux et halieutiques de 1000 ha dans la baie de Cocody, en liaison avec l'AGEROUTE.

A propos de la SODEFOR

La **Société pour le Développement des Forêts (SODEFOR)** est chargée, pour le compte de l'Etat, de l'élaboration et de la mise en œuvre de la politique gouvernementale en matière de protection et de préservation du patrimoine forestier national, de développement de la production forestière, de la valorisation des produits issus des forêts et de la sauvegarde des zones forestière.

En 2023, ce sont :

🌱 **10,1 millions de plants d'aménagement produits ;**

🌱 **8 719 Hectares de forêts nouvellement reboisées et 19 562 hectares de forêts déjà reboisées entretenus.**

Performances financières en 2023

Dans le cadre de l'accomplissement de sa mission, plusieurs activités ont été réalisées en 2023, notamment (i) l'élaboration de 178 cartes thématiques, (ii) l'inventaire de 55 000 hectares de forêts naturelles, (iii) la réalisation de travaux mécanisés sur 356 kms de pistes liés aux reboisements, (iv) la réalisation de travaux manuels sur 142 ha de pistes et pare-feu liés aux reboisements, (v) la récolte de 20 tonnes de graine d'essence forestière, (vi) la production de 10 100 000 plants d'aménagement, (vii) le reboisement de 8 719 hectares de forêts, (viii) l'entretien de 19 562 hectares de parcelles reboisées, (ix) l'élaboration de 8 plans d'aménagement, (ix) la réalisation de 1 050 missions d'identification, (x) la réalisation de 42 patrouilles de protection des forêts et (xi) l'installation de 10 comités de lutte contre les défrichements et l'exploitation illicite des ressources forestières.

Sur le plan financier, **le chiffre d'affaires a enregistré un léger recul pour se fixer à 7,43 milliards FCFA contre 7,84 milliards FCFA en 2022**. Cette diminution s'explique par une baisse de 38,9% du poste « travaux et service vendus ». En outre, la subvention d'exploitation, principalement financée par les partenaires techniques, s'élève à 2,60 milliards FCFA contre 1,49 milliard FCFA en 2022. Aussi, les autres produits ont baissé de 77% par rapport à 2022 et se sont fixés à 980 millions FCFA. Ainsi, les produits d'exploitation s'élèvent à 11 milliards FCFA contre 13,63 milliards FCFA en 2022.

En ce qui concerne les charges d'exploitation, elles ont également connu une baisse de 19,2% pour se fixer à 10,07 milliards FCFA. Cette réduction s'explique principalement par la baisse enregistrée au niveau des postes « autres charges » (-85%) et « dotation aux amortissements » (-67%).

Le résultat d'exploitation qui en découle ressort bénéficiaire de 930,5 millions FCFA contre un excédent de 1,16 milliard FCFA en 2022.

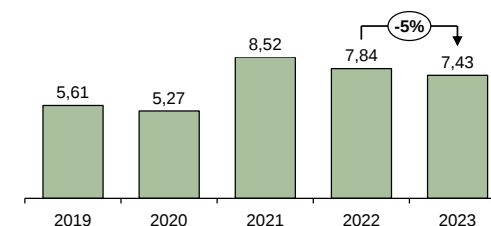
En définitive, la SODEFOR a enregistré un résultat net bénéficiaire de 697,8 millions FCFA en amélioration de 32% par rapport 2022.

Par ailleurs, les impôts dus à l'Etat au titre de l'exercice 2023 ont connu une hausse de 75% pour s'établir à 589,9 millions FCFA (357,3 millions FCFA d'impôts et taxes et 232,6 millions FCFA d'impôts BIC).

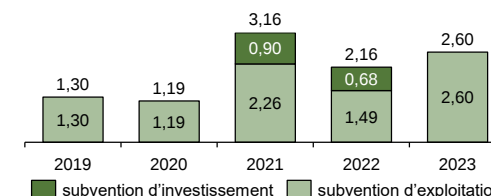
Perspectives 2024

La SODEFOR prévoit en 2024, la mise en œuvre de son plan de restructuration 2024-2030 en vue de sa redynamisation à travers notamment l'intensification des actions relatives au reboisement, à la protection, à l'aménagement et à la valorisation des forêts conformément à la politique gouvernementale en matière de gestion forestière.

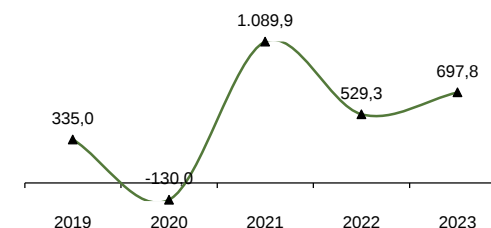
Chiffre d'affaires (milliards FCFA)



Subventions (milliards FCFA)



Résultat net (millions FCFA)





Agriculture et Agro-Industrie

Gestion Patrimoniale

SPFP Minoritaire



INFORMATIONS GENERALES

Date de création : 24 février 1995

Capital social : 2 milliards FCFA

Capitaux propres : 11,4 milliards FCFA **(+3,5%)**

Participation Financière Publique : 20%

PCA : LI Xuetao

DG : KOFFI Hyacinthe

Adm MPPEEP: OUEDRAOGO Salifou

Adm ME-MINADERPV : KARAMOKO Kassoum

Effectif : 287 **(+8,7%)**



REPARTITION DU CAPITAL

Actionnariat	(%)
ETAT DE COTE D'IVOIRE	20,00
SDCI SINGAPOURE	70,00
BILEY JOSEPH-DESIRE	10,00



FAITS MARQUANTS

- Cession de 125 hectares de terrains, pour une valeur de 22 milliards FCFA ;
- Nomination de Monsieur KOFFI Hyacinthe, en qualité de Directeur Général, au terme du Conseil d'Administration tenu le 7 novembre 2023, en remplacement de Monsieur BILEY Joseph-Désiré ;
- Approbation par le Conseil d'Administration du recrutement des consultants Singapore Coopération Entreprise (SCE) et Design Partnership Architects (DPA) dans le cadre de la réalisation du projet de construction de parcs industriels et logistiques.

A propos de TRCI

Tropical Rubber Côte d'Ivoire (TRCI) est une Société Anonyme située à Anguédédou à Dabou et spécialisée dans la production et la commercialisation du caoutchouc naturel.

En 2023, ce sont :

📏 **1 306 tonnes de caoutchouc produit ;**

📏 **21 380 producteurs encadrés ;**

📏 **765 millions FCFA de dividendes nets d'IRVM à verser à l'Etat de Côte d'Ivoire au regard de son niveau de participation.**

Performances financières en 2023

En 2023, la production de caoutchouc de la TRCI a reculé de 21,5%, passant de 1 664 tonnes en 2022 à 1 306 tonnes. Cette baisse s'explique principalement par le recul des superficies en production et par la longue et intense saison des pluies enregistrée en 2023, qui a eu pour effet de lessiver la production de fonds de tasse.

Nonobstant la baisse de la production, **le chiffre d'affaires de la société a progressé de 9% pour se fixer à 2,69 milliards FCFA en 2023**, en raison principalement de la hausse de 117,2% des ventes de bois d'hévéa, qui se sont fixées à 912 millions FCFA en 2023. Ainsi, les produits d'exploitation se sont établis à 3 milliards FCFA contre 2,56 milliards FCFA en 2022.

Quant aux charges d'exploitation, elles ont augmenté de 52,2% pour s'établir à 5,1 milliards FCFA, en raison de la hausse des postes « services extérieurs » (+137,5%), « impôts et taxes » (+107%), « autres charges » (+56,6%) et « charges de personnel » (+19,2%).

Il en découle un résultat d'exploitation déficitaire de 2,08 milliards FCFA contre un déficit de 794,4 millions FCFA en 2022.

Le résultat hors activités ordinaires s'est, quant à lui, établi à 13,17 milliards FCFA contre 11,37 milliards FCFA en 2022, imputable principalement à la cession de 125 hectares de terrains.

En définitive, l'activité 2023 s'est soldée par un résultat net excédentaire de 8,38 milliards FCFA, contre un bénéfice de 8,5 milliards FCFA en 2022.

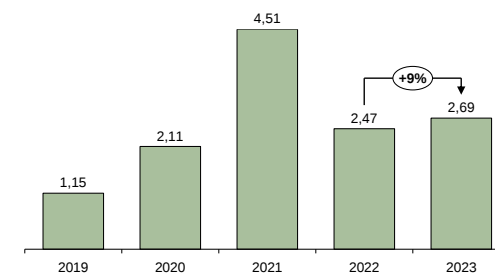
En outre, les dividendes nets d'IRVM à percevoir par l'Etat au titre de l'exercice 2023 se chiffrent à 765 millions FCFA contre 1,36 milliard FCFA en 2022, soit une baisse de 44%.

Par ailleurs, les impôts dus par la société ont augmenté de 39,8% pour atteindre 3,1 milliards FCFA en 2023 (257 millions FCFA d'impôts et taxes et 2,9 milliards FCFA d'impôts BIC).

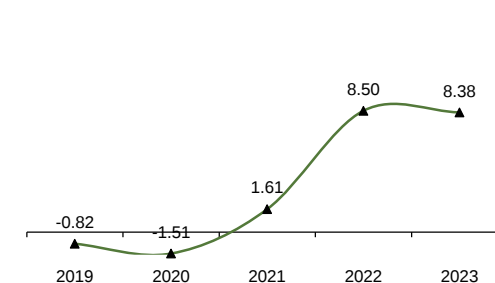
Perspectives 2024

Pour l'exercice 2024, la TRCI prévoit de poursuivre les négociations avec l'Etat de Côte d'Ivoire afin d'obtenir la conversion du bail emphytéotique résiduel de 1 310 hectares en pleine propriété, et ce, dans les meilleurs délais. Cette conversion permettra d'assurer la faisabilité de son projet de développement logistique et industriel.

Chiffre d'affaires (milliards FCFA)



Résultat net (millions FCFA)



Mines

Exploration et exploitation

65

Augmentation de 16% du chiffre d'affaires des entreprises du secteur minier, portée par la hausse du prix de l'or et l'augmentation des quantités du minerai produit.

En 2023, en dépit du contexte économique mondial difficile marqué par la crise ukrainienne et le déclenchement de la guerre israélo-palestinienne, le secteur minier en Côte d'Ivoire a conservé une bonne dynamique de croissance. En effet, les surcoûts induits par la hausse du fret maritime ont globalement été atténués par l'évolution favorable des cours mondiaux de l'or (le prix moyen de l'once d'or a augmenté de 8% pour atteindre 1940,54 USD/Once) et la hausse de la production, soutenue par l'entrée en production des mines de Séguéla et Daloa et l'augmentation des productions des mines d'or de YAOURE et FLOLEU.

Le portefeuille des sociétés d'exploitation minière en production est resté quasiment stable à fin 2023, et se compose de vingt et une (21) sociétés dont treize (13) exploitant l'or, quatre (4) exploitant le manganèse, une (1) exerçant dans la production de bauxite, une (1) exploitant le nickel latéritique et une (1) pour la colombo-tantalite. Cependant, l'estimation de la performance globale du secteur n'a pris en compte que dix-neuf (19) sociétés, en raison de l'indisponibilité des données financières des sociétés FOREMI et Persus Mining Fimbiasso (PMF).

Au terme de l'exercice 2023, les productions des sociétés d'exploitation minière industrielle sont :

- **Or** : 50,45 tonnes contre 47,92 tonnes en 2022, portée principalement par les sociétés du Complexe d'Ity (SMI, SMD et SMF) (20%), PMY (15,26%) et TONGON SA (11,47%) ;
- **Manganèse** : 1 175 300 tonnes contre 929 705 tonnes en 2022, portée principalement par la société CML (44%) ;
- **Nickel** : 2 480 548 tonnes contre 1 840 796 tonnes en 2022, produites uniquement par la CMB ;
- **Bauxite** : 225 571 tonnes de bauxite produites (uniquement par la société LEB) contre 54 962 tonnes en 2022, suite à la reprise des activités de production après leur suspension en 2020 et 2021.

Sur le plan financier, le chiffre d'affaires cumulé des entreprises du secteur s'apprécie de 16,2% par rapport à 2022 pour se fixer à 1 520 milliards FCFA.**

Le résultat d'exploitation cumulé de ces sociétés ressort également excédentaire de 456,65 milliards FCFA, en hausse de 11,3% par rapport à 2022.

En définitive, les sociétés minières ont dégagé un résultat net cumulé bénéficiaire de 371,32 milliards FCFA, en hausse de 7,6% par rapport à 2022.**

Cette performance est portée par les sociétés PMY (187,60 milliards FCFA, +9,21%), SMI (79,42 milliards FCFA, +63,41%) et SMF (53,67 milliards FCFA, +4,89%). A contrario, cinq (5) sociétés dégradent les performances globales du secteur. Il s'agit de CML (-5,92 milliards FCFA), LEB (-2,46 milliards FCFA), SMD (-276,16 millions FCFA), BMSA (-266,74 millions FCFA) et IMMSA (-163,48 millions FCFA). La quasi-totalité des sociétés du sous-secteur manganèse, à l'exception de SM SA (219,24 millions FCFA), a achevé l'exercice 2023 sur un résultat net déficitaire du fait principalement de la chute de 27,43% des cours du manganèse (4,1 USD/dmtu en 2023) induite par un excès de l'offre sur le marché du manganèse, et la hausse du fret maritime découlant des crises israélo-palestienne et russo-ukrainienne.

Au demeurant, le secteur minier a généré en 2023, au titre des recettes fiscales, un montant de 224 milliards FCFA, à savoir, 83,62 milliards FCFA d'impôts et taxes d'exploitation, 88,73 milliards FCFA d'impôt BIC et 51,65 milliards FCFA d'IRVM. Comparé à l'exercice 2022, les recettes fiscales générées par l'activité des entreprises du portefeuille évoluant dans le secteur minier sont en hausse de 18%.

En ce qui concerne les recettes non fiscales, les sociétés minières du portefeuille de l'Etat ont généré 29,57 milliards FCFA de dividende net pour l'Etat de Côte d'Ivoire au regard de son niveau de participation.

**** Données provisoires pour les sociétés LEB et SM Lobo**



Mines

Gestion patrimoniale

SPFP Minoritaire



INFORMATIONS GENERALES

Date de création : 10 janvier 2012

Capital social : 400 millions FCFA

Capitaux propres : 37,61 milliards FCFA **(-45,09%)**

Participation Financière Publique : 15% (dont 5% d'actionariat indirect via SODEMI)

PDG : DIPLO Gnahoa Jean Claude

Adm MPPEEP : DOSSO Adama

Adm MMPE : COULIBALY Seydou

Effectif : 1 338



REPARTITION DU CAPITAL

Actionnaires	(%)
ETAT DE COTE D'IVOIRE	10,00
SODEMI	5,00
ALLIED GOLD CORPORATION	85,00



FAITS MARQUANTS

- Introduction en bourse, à Toronto, du groupe ALLIED GOLD Corporation, holding de la société AGO ;
- Début des travaux d'évaluation des réserves de minerais. Les résultats devraient servir de base dans les négociations avec la tutelle technique pour le renouvellement de la convention minière expirée depuis le 31 juillet 2022 ;
- Approbation du projet d'élévation de la digue du parc à résidus (TSF) stages 8 et 9 pour le relèvement du niveau des digues du TSF de la mine d'Agbaou par Arrêté du MMPE (4,2 m supplémentaires de hauteur à construire pour un stockage supplémentaire de près de 8 millions de tonnes de résidus) ;
- Signature, d'un contrat tripartite entre les sociétés BGM, HGM et AGO pour la mutualisation du traitement du minerai dans les 2 usines de traitement de Bonikro et Agbaou.

A propos de AGO

AGBAOU Gold Operations SA (AGO) est une société à participation financière publique minoritaire, détenue à hauteur de 85% par le groupe Allied Gold Corporation. Elle a pour objet l'exploitation, la production et la commercialisation des métaux, notamment les gisements d'or et les substances associées de la mine d'Agbaou (dans le département d'Akoupé).

En 2023, c'est entre autres :

1,38 million de tonnes de minerai extrait ;

73 403 onces d'or produit et 72 128 onces d'or vendu.

Performances financières en 2023

Durant l'exercice 2023, la société AGO a extrait 1,38 million de tonnes de minerai avec une teneur moyenne de 1,37 g/t, en baisse de 4,2% par rapport à 2022.

La production d'or s'est établie à 73 403 onces, représentant une contraction de 29% par rapport à 2022 (103 254 onces). Cette baisse est due aux difficultés rencontrées dans l'exploitation, notamment deux éboulements majeurs dans la fosse principale et des inondations dans des fosses secondaires, qui ont également impacté la réalisation des prévisions de production, fixées à 112 661 onces.

Sur le plan commercial, **le chiffre d'affaires a chuté de 34% pour s'établir à 77,47 milliards FCFA**, en raison du recul des quantités d'or vendu.

Les produits d'exploitation ont suivi la même tendance, enregistrant une baisse de 32,4% pour ressortir à 87,87 milliards FCFA.

Concernant les charges d'exploitation, elles s'élèvent à 111,63 milliards FCFA, en hausse de 11,9% par rapport à 2022. Cette augmentation est en partie due à l'augmentation des provisions financières pour risques et charges, à l'accroissement des charges d'amortissement des nouveaux investissements, ainsi qu'à la hausse du poste « autres achats ».

Il en découle **un résultat d'exploitation déficitaire de 23,76 milliards FCFA, contre un bénéfice de 29,88 milliards FCFA en 2022**. De même, le résultat financier a baissé de 29,2% pour se fixer à 1,71 milliard FCFA contre 2,42 milliards FCFA réalisé en 2022.

En définitive, **le résultat net de la société AGO est ressorti déficitaire de 22,08 milliards FCFA contre un bénéfice de 22,03 milliards FCFA en 2022**.

La perte enregistrée a été affectée au compte « Report à nouveau » qui ressort créditeur de 37,49 milliards FCFA.

Par ailleurs, les impôts et taxes dus à l'Etat par la société AGO pour l'exercice 2023, ont enregistré une baisse de 69,8% pour se fixer à 5,85 milliards FCFA en 2023 (BIC : 35 millions FCFA ; impôts et taxes d'exploitation : 5,85 milliards FCFA).

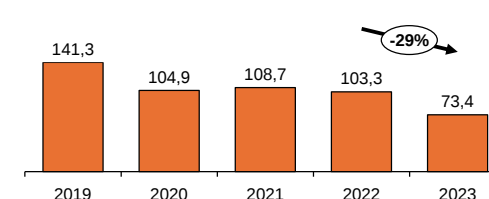
Perspectives 2024

Pour l'exercice 2024, la société AGO envisage :

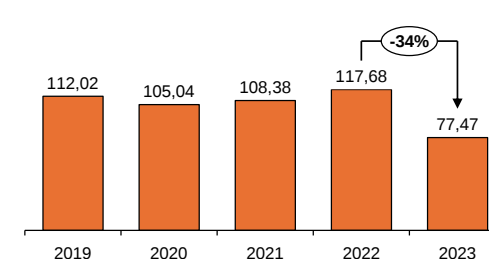
❖ le renouvellement de la convention minière entre la compagnie Agbaou Gold Operations et l'Etat de Côte d'Ivoire ;

❖ la poursuite des travaux d'exploration afin de mettre en évidence des ressources additionnelles de nature à prolonger la durée de vie de la mine à environ 8 ans.

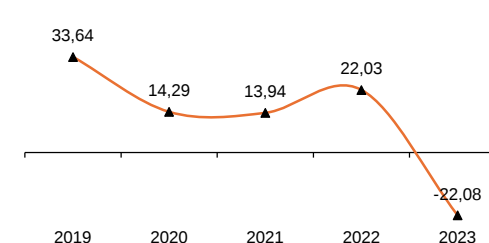
Quantité produite (milliers d'onces)



Chiffre d'affaires (milliards FCFA)



Résultat net (milliards FCFA)





i INFORMATIONS GENERALES

Date de création : 14 septembre 2006
Capital social : 400 millions FCFA
Capitaux propres : 13,51 milliards FCFA **(-7,85 milliards FCFA en 2022)**
Participation Financière Publique : 10%
PDG : DIPLO Jean-Claude
Adm MPPEEP : N'GOM Aminata
Adm MMPE : NIANOUNOU Jean-Albert
Effectif : 382

REPARTITION DU CAPITAL

Actionnaires	(%)
ETAT DE COTE D'IVOIRE	10,00
AFRIQUE GOLD MAURITIUS	89,89
MICHEL MIAN	0,11

FAITS MARQUANTS

- Introduction en bourse, à Toronto, du groupe ALLIED GOLD Corporation, société mère de BGM ;
- Signature d'un contrat tripartite entre les sociétés BGM, HGM et AGO pour la mutualisation du traitement du minerai dans les 2 usines de traitement de Bonikro et Agbaou ;
- Entrée en vigueur d'un nouveau barème d'indemnisation des terres (révision à la hausse du cout qui passe de 500.000 FCFA l'hectare à 600.000 FCFA) à la suite de concertations avec les différentes parties prenantes.

A propos de BGM

BONIKRO GOLD MINE (BGM) est une société à participation financière publique minoritaire, détenue à hauteur de 89,89% par Afrique Gold Mauritius (groupe ALLIED GOLD CORPORATION). Elle a pour objet l'exploitation, la production et la commercialisation des métaux, notamment les gisements d'or et les substances associées de la mine de BONIKRO (département de Djékanou).

En 2023, ce sont entre autres :

- 866 669 tonnes de minerai extrait ;
- 43 418 onces d'or produit et 51 277 onces d'or vendu.

Performances financières en 2023

L'exercice 2023 marque la troisième année consécutive d'activités pour la société BGM, après une fermeture provisoire de sa fosse de septembre 2015 à mars 2021.

Au cours de l'exercice 2023, BGM a extrait 866 669 tonnes de minerai (en baisse de 24% par rapport à 2022) avec une teneur moyenne de 1,55 g/t. Cette teneur représente une augmentation significative de 142,18% en comparaison à 2022, où elle était de 0,64 g/t.

Grâce à l'augmentation du tonnage de minerai traité et à l'amélioration de la teneur, la production d'or a atteint de 43 418 onces, enregistrant ainsi une hausse de 92% par rapport à 2022.

Sur le plan financier, **le chiffre d'affaires a progressé de 170% pour atteindre 62,44 milliards FCFA**. Cette forte augmentation est due à la hausse de 150% de la quantité d'or vendue, qui a totalisé 51 277 onces.

Les produits d'exploitation sont également en hausse de 21%, se chiffrant à 127,56 milliards FCFA, contre 105,34 milliards FCFA en 2022, en raison de la hausse du chiffre d'affaires.

En ce qui concerne les charges d'exploitation, elles se sont élevées à 96,67 milliards FCFA, en augmentation de 8,6% par rapport à 2022. Cette hausse est principalement imputable à l'augmentation des postes « transports » (+90%) et les « dotations aux amortissements »(+45%) justifiée par les investissements importants réalisés ces dernières années.

Il en découle **un résultat d'exploitation excédentaire de 30,89 milliards FCFA contre un bénéfice de 16,34 milliards FCFA en 2022**, soit une hausse de 89%. Par ailleurs, le résultat financier a baissé de 27,86% pour ressortir à 1,42 milliard FCFA.

En définitive, BGM a dégagé **un résultat net bénéficiaire de 21,36 milliards FCFA**, en hausse de 28,40% par rapport à 2022.

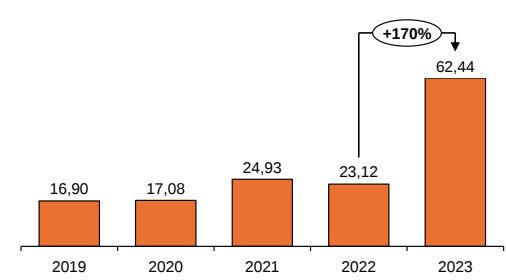
Les impôts et taxes dus à l'Etat par la société au titre de l'exercice 2023, se sont élevés à 11,52 milliards FCFA, en hausse de 57,16% par rapport à l'année précédente (dont 8,1 milliards FCFA pour le BIC et 3,42 milliards FCFA d'impôts et taxes).

Perspectives 2024

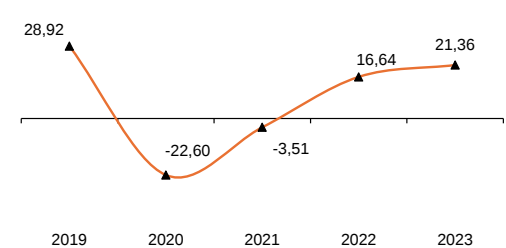
Pour l'exercice 2024, BGM compte mettre un accent sur l'amélioration continue de l'efficacité opérationnelle et la réduction des coûts de la mine de Bonikro à travers :

- ❖ un renforcement des campagnes de sensibilisation en santé-sécurité ;
- ❖ une amélioration de la surveillance des sites contre les intrusions de l'orpaillage clandestin.

Chiffre d'affaires (milliards FCFA)



Résultat net (milliards FCFA)





Mines

Gestion patrimoniale

SPFP Minoritaire



INFORMATIONS GENERALES

Date de création : 1 juin 2011

Capital social : 1 010 millions FCFA

Capitaux propres : 1,32 milliard FCFA **(-21,77%)**

Participation Financière Publique : 10%

PCA : SACHIN Bajla

DG : MANIK GURU

Admin MPPEEP : ATTOUNGBRE Yves Konan

Admin MMPE : COULIBALY Brahima

Effectif : 222 **(-1,33%)**



REPARTITION DU CAPITAL

Actionnaires	(%)
ETAT DE COTE D'IVOIRE	10,00
NAVODAYA TRADING DMCC	89,996
Autres Actionnaires	0,004



FAITS MARQUANTS

- Investissement de 550,85 Millions FCFA pour l'acquisition de matériels et outillages industriels destinés à faciliter l'extraction des minerais et à étendre l'usine existante ;
- Construction d'une école de trois (3) classes et d'un logement de maître au village SAPIA, pour un total de 18 Millions FCFA.

A propos de BMSA

BONDOUNKOU Manganèse SA (BMSA) est une société à participation financière publique minoritaire, détenue à hauteur de 90% par le groupe NAVODAYA TRADING DMCC, spécialisée dans l'extraction, le traitement et la vente de manganèse. En Côte d'Ivoire, BMSA se consacre à l'exploitation du gisement de manganèse situé dans le département de Bondoukou.

En 2023, c'est entre autres :

📊 **204 312 MT de manganèse produit et 187 003 MT (nettes) de manganèse exporté (-6,3% par rapport à 2022) ;**

📊 **18,7 millions FCFA en actions communautaires à travers le CDLM.**

Performances financières en 2023

Au cours de l'exercice 2023, BMSA a produit 204 312 MT et exporté 187 003 MT (nettes) de manganèse, en baisse respectivement de 3% et de 6,3% par rapport à 2022. Cette baisse s'explique par les difficultés d'exploitation et de traitement du minerai extrait, notamment à cause de faibles teneurs (20% à 24%).

La réduction du volume total exporté a entraîné **une baisse du chiffre d'affaires de 22% par rapport à 2022 pour s'établir à 8,43 milliards FCFA**. De même, les produits d'exploitation ont chuté de 18% pour se fixer à 8,95 milliards FCFA.

En ce qui concerne les charges d'exploitation, celles-ci ont également diminué de baisse 4,33% par rapport à 2022, atteignant 9,02 milliards FCFA, en lien avec le recul du niveau de l'activité de production.

Il en découle un résultat d'exploitation déficitaire de 72,7 millions FCFA contre un bénéfice de 1,51 milliard FCFA en 2022.

Par ailleurs, le résultat financier a également été déficitaire, s'élevant à 159,1 millions FCFA en 2023, bien que moins prononcé que le déficit de 185,7 millions FCFA enregistré en 2022.

En définitive, **la société BMSA a dégagé un résultat net déficitaire de 266,7 millions FCFA**, contre un bénéfice de 1,29 milliard FCFA en 2022. Cette contreperformance résulte principalement de la baisse de l'activité commerciale en 2023.

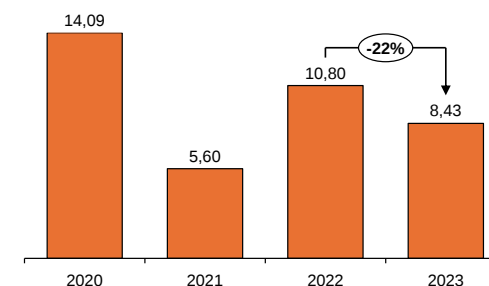
Enfin, les impôts et taxes dus à l'Etat par la société BMSA, au titre de l'exercice 2023, ont diminué de 25% pour s'établir à 282,06 millions (BIC : 35 millions FCFA ; impôts et taxes : 247,06 millions FCFA).

Perspectives 2024

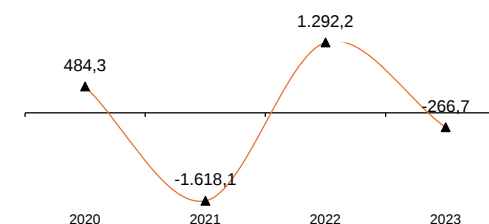
Pour l'exercice 2024, BMSA envisage :

- ❖ poursuivre ses travaux dans la localité de TATWA pour pallier les problèmes de faible teneur ;
- ❖ approfondir les discussions avec les populations locales du village de DINGBI pour lever tous les problèmes rencontrés par la population locale et ainsi favoriser l'exploitation de cette zone riche en réserve de manganèse.

Chiffre d'affaires (milliards FCFA)



Résultat net (millions FCFA)





Mines

Gestion patrimoniale

SPFP Minoritaire



INFORMATIONS GENERALES

Date de création : 5 décembre 2016

Capital social : 100 millions FCFA

Capitaux propres : 729,71 millions FCFA (+22,8%)

Participation Financière Publique : 15% (dont 5% d'actionnariat indirect via SODEMI)

PCA : COULIBALY Dognime

DG : MIKE MATSAS

Adm MPPEEP : ANGORA Stephane

Adm MMPE : COULIBALY Seydou

Effectif : 323 (-7,4%)



REPARTITION DU CAPITAL

Actionnaires	(%)
ETAT DE COTE D'IVOIRE	10,00
SODEMI	5,00
IC NICKEL LIMITED	85,00



FAITS MARQUANTS

- Hausse de 41,3% de la quantité de minerai extrait ;
- Baisse de 45,2% des prix du Nickel sur le marché international ;
- Financement de la construction d'un château d'eau et un réservoir de distribution dans le village de YAMATOULO ;
- Financement de la construction de bâtiments de classe et de logements de maître dans les villages de KOKIALO et de GAOLE ;
- Financement de la construction d'un marché couvert avec 2 blocs de magasins dans le village de DOLLA ;
- Financement d'activités génératrices de revenus pour les populations dans les villages de SINGOSSO 1 et de GBATONGUI.

A propos de la CMB

La **COMPAGNIE MINIERE DU BAFING (CMB)** est une société à participation financière publique minoritaire détenue à 85% par le groupe IC NICKEL Limited. La CMB se consacre à l'exploitation des gisements de nickel et des substances associées dans la région du BAFING.

En 2023, c'est, entre autres :

☞ **2,598 millions tonnes de minerai de nickel extrait et 2,25 millions de tonnes de nickel exportés (+10,7% par rapport à 2022)**

☞ **263 Millions FCFA en actions communautaires à travers le Comité de développement local minier (CDML).**

Performances financières en 2023

Au cours de l'exercice 2023, la Compagnie Minière du Bafing (CMB) a enregistré une augmentation de 41,3% de son activité d'extraction, atteignant 2,598 millions tonnes de minerai extrait. Le coût moyen de production (excavation) a diminué, passant à 2 353 FCFA la tonne contre à 3 137 FCFA la tonne en 2022.

Par ailleurs, 2,25 millions tonnes ont été exportées à un coût moyen unitaire de 20 498 FCFA, contre 2,03 millions tonnes en 2022 à 21 907 FCFA la tonne, ce qui représente une augmentation de 10,7% des quantités exportées et une baisse de 6,4% du coût de revient unitaire.

Sur le plan financier, **le chiffre d'affaires a diminué de 11% pour s'établir à 55,92 milliards FCFA**. Cette baisse est attribuée à un contexte économique défavorable, marqué par une chute de 45,2% des prix du Nickel sur le marché international ainsi qu'une parité défavorable entre le dollar américain et le Franc CFA.

En conséquence, les produits d'exploitation ont également baissé de 7,4% pour se fixer à 58,23 milliards FCFA en 2023.

En ce qui concerne les charges d'exploitation, elles se sont établies à 59,15 milliards FCFA, en hausse de 14,58% par rapport à 2022. Cette augmentation est principalement due à la hausse des charges de transport de minerais (+18%), liée à l'augmentation de 22% des quantités transportées.

Il en découle **un résultat d'exploitation déficitaire de 918,7 millions FCFA contre résultat d'exploitation bénéficiaire de 11,27 milliards FCFA en 2022**.

Grâce à un résultat financier bénéficiaire de 1,35 milliard FCFA, **la CMB a réussi à dégager un résultat net bénéficiaire de 286,9 millions FCFA à la fin de l'année 2023**, bien que cela représente une baisse de 97% par rapport à 2022.

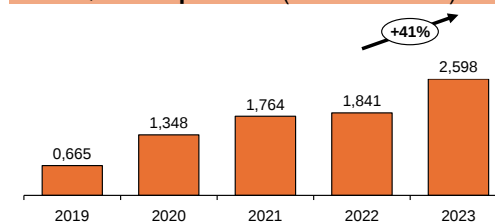
Les impôts et taxes dus à l'Etat par la CMB ont enregistré une diminution de 11,8%, passant de 2,11 milliards FCFA en 2022 à 1,86 milliard FCFA en 2023 (BIC : 161,51 millions FCFA ; impôts et taxes : 1,7 milliard FCFA).

Enfin, le stock de la dette financière se chiffre à 23,70 milliards FCFA à fin 2023 en baisse de 2,13. Cette dette financière représente 43,8 % du total du bilan, en baisse par rapport à 54% en 2022.

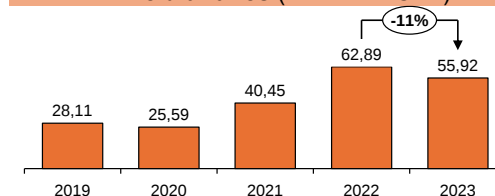
Perspectives 2024

Selon plusieurs études, les perspectives d'évolution de la demande du marché du Nickel sont encourageantes. Cette tendance favorable devrait avoir un impact positif sur les prix du nickel sur le marché international, ce qui devrait, à son tour, améliorer les résultats de la société.

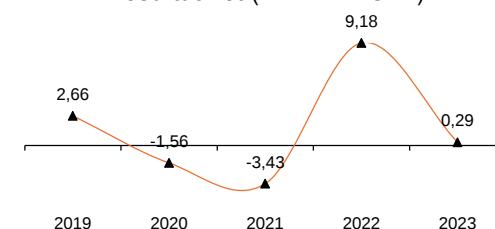
Quantité produite (millions tonnes)



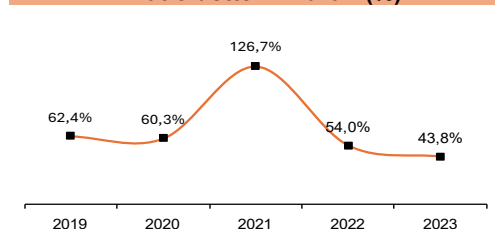
Chiffre d'affaires (milliards FCFA)



Résultat net (milliards FCFA)



Ratio dette fin./bilan (%)





INFORMATIONS GENERALES

Date de création : 18 juin 2010

Capital social : 600 millions FCFA

Capitaux propres : -2,26 milliards FCFA (4,66 milliards FCFA en 2022)

Participation Financière Publique : 61% (dont 51% d'actionariat indirect via SODEMI)

PCA : GNABLY Pierre

DG : CISSE Dramane

Adm MPPEEP : EHILE Amoi

Adm MMPE : COULIBALY Ibrahima

Effectif : 161 (+20,1%)



REPARTITION DU CAPITAL

Actionnaires	(%)
ETAT DE COTE D'IVOIRE	10,00
SODEMI	51,00
CGM	39,00



FAITS MARQUANTS

- Nomination de Monsieur CISSE Dramane en qualité de nouveau Directeur Général le 28 avril 2023 en remplacement de Monsieur ZHENG Yuanwen ;
- Lancement effectif du processus d'acquisition d'une troisième ligne de production avec une avance sur commande de 306 millions FCFA au prestataire ;
- Forte hausse du fret maritime induit par la crise provoquée en Mer Rouge par les attaques des Houthis contre les navires commerciaux en représailles aux soutiens apportés par les pays occidentaux à Israël dans sa guerre contre le HAMAS dans la bande de Gaza ;
- Lancement des travaux d'élaboration d'un nouveau plan stratégique de développement pour la période 2024-2026.

A propos de la CML

La Compagnie Minière du Littoral (CML) est une société à participation financière publique majoritaire, filiale de la SODEMI. Elle a pour objet principal l'exploitation, la production et la commercialisation des métaux, notamment le gisement de manganèse et les substances associées, dans la localité de Lauzoua dans la région du Loh-Djiboua.

En 2023, ce sont entre autres :

517 608 tonnes de manganèse produit et 372 159 tonnes de manganèse exporté.

Performances financières en 2023

Au cours de l'exercice 2023, la CML a enregistré une production marchande de 517 608 tonnes de manganèse, en hausse de 12,3% par rapport à 2022. Toutefois, les exportations ont diminué de 22%, se chiffrant à 372 159 tonnes contre 475 435 tonnes 2022.

Sur le plan financier, **le chiffre d'affaires a chuté de 29% pour s'établir à 15,74 milliards FCFA**. Cette baisse est principalement due à la mévente du minerai de manganèse au dernier trimestre de l'année 2023, exacerbée par les conflits sur la Mer Rouge et une diminution de la teneur du minerai de 6%.

De même, les produits d'exploitation ont diminué de 25,96% pour s'établir à 18,07 milliards FCFA en lien avec le niveau de l'activité commerciale.

Quant aux charges d'exploitation, elles ont augmenté de 13,4%, passant de 21,09 milliards FCFA en 2022 à 23,92 milliards FCFA en 2023. Cette hausse est principalement due à deux facteurs : d'une part, l'augmentation des charges de personnel, résultant des indemnités de départ et des primes d'installation des dirigeants sociaux ainsi que de la revalorisation salariale ; et d'autre part, la comptabilisation en charges d'un crédit de TVA non approuvé par les services de la DGI.

Il en découle un résultat d'exploitation déficitaire de 5,84 milliards FCFA contre un bénéfice de 3,32 milliards FCFA en 2022 qui s'explique essentiellement par la forte baisse des produits d'exploitation.

Par ailleurs, le résultat financier a montré une amélioration, réduisant le déficit à 46,2 millions FCFA en 2023, contre 1,21 milliard FCFA en 2022. Cette amélioration est attribuable à une meilleure gestion des pertes de change, qui ont été nulles en 2023, alors qu'elles s'élevaient à 1,42 milliard FCFA en 2022.

En définitive, la CML a enregistré un résultat net déficitaire de 5,92 milliards FCFA, contre un bénéfice de 1,49 milliard FCFA en 2022, du fait de l'absence de vente au dernier trimestre 2023.

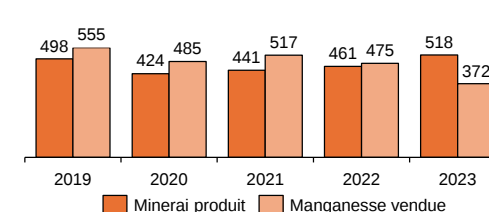
Les impôts et taxes dus à l'Etat par la CML pour l'exercice 2023 ont augmenté de 12,18%, passant de 1,42 milliard FCFA en 2022 à 1,61 milliard FCFA en 2023 (BIC : 35 millions FCFA ; impôts et taxes : 1,58 milliard FCFA).

Perspectives 2024

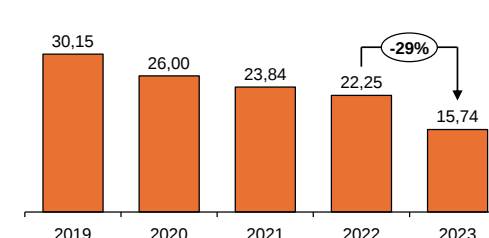
❖ La société entend poursuivre le processus de renouvellement du matériel d'exploitation amorcé en 2023 avec l'acquisition de deux cribles et de 10 camions de transport pour les opérations internes à la mine.

❖ Par ailleurs, des prospections sont en cours, en vue d'élargir le portefeuille client et permettre à la société de générer de meilleurs résultats dans un contexte mondial dont les perspectives de prix de marché sont favorables.

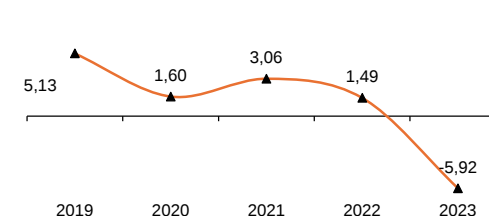
Production (milliers de tonnes)



Chiffre d'affaires (milliards FCFA)



Résultat net (milliards FCFA)



HIRE GOLD
MINE (HGM)

INFORMATIONS GENERALES

Date de création : 3 décembre 2014**Capital social** : 600 millions FCFA**Capitaux propres** : 71,25 milliards FCFA **(-11,6%)****Participation Financière Publique** : 10%**PDG** : DIPLO Gnahoa Jean Claude**Adm MPPEEP** : NGOM Aminata**Adm MMPE** : NIANOUNOU Jean Albert**Effectif** : 1 481

REPARTITION DU CAPITAL

Actionnaires	(%)
ETAT DE COTE D'IVOIRE	10,00
NEWCREST HIRE HOLDING PTE LTD	89,80
MIAN Michel	0,20



FAITS MARQUANTS

- Introduction en bourse, à Toronto, du groupe ALLIED GOLD Corporation, holding de la société HGM ;
- Baisse de 22,1% de la quantité d'or vendue ;
- Signature, d'un contrat tripartite entre les sociétés BGM, HGM et AGO pour la mutualisation du traitement du minerai dans les 2 usines de traitement de Bonikro et Agbaou.

A propos de HGM

HIRE GOLD MINE (HGM) est une société à participation financière publique minoritaire, détenue à hauteur de 89,8% par NEWCREST HIRE HOLDING PTE LIMITED (groupe ALLIED GOLD CORPORATION). Elle a pour objet l'exploitation, la production et la commercialisation des métaux, notamment les gisements d'or et les substances associées de la mine de HIRE (département de Divo).

En 2023, c'est, entre autres :

₣ **866 669 de tonnes de minerai extrait ;**

₣ **53 473 onces d'or produit et 54 116 onces d'or vendu.**

Performances financières en 2023

Au cours de l'exercice 2023, la société HGM a extrait 866 669 tonnes de minerai, avec une teneur moyenne de 1,55 g/t, en baisse de 24% par rapport à 2022. Le traitement de ce minerai a permis d'obtenir une production d'or de 54 473 onces, représentant une baisse de 32,7% par rapport à 2022 (71 883 onces). La baisse de la production est consécutive à l'effet combiné d'une diminution de la quantité de minerai traité et l'épuisement de la fosse d'Akissi So, après l'achèvement du projet de relocalisation débuté fin 2020.

Sur le plan financier, HGM a vendu 54 116 onces d'or en 2023, contre 69 499 onces d'or en 2022. Cette diminution des ventes a entraîné une baisse de 22% du **chiffre d'affaires, qui s'est établi à 60,84 milliards FCFA.**

Les produits d'exploitation ont également chuté de 35,3% pour s'établir à 60,2 milliards FCFA, en lien avec la baisse du chiffre d'affaires et une production stockée négative de -4,05 milliards FCFA.

En ce qui concerne les charges d'exploitation, elles ont diminué de 31,2%, pour atteindre 71,44 milliards FCFA, principalement en raison de la forte baisse constatée au niveau des postes de charge « autres achats » (-85,3%) et « dotations aux amortissements et provisions » (-43,8%).

Il en découle **un résultat d'exploitation déficitaire de 11,25 milliards FCFA, contre un déficit de 10,82 milliards FCFA en 2022.** En revanche, le résultat financier s'est redressé avec un bénéfice de 1,92 milliard FCFA, contre un déficit de 1,67 milliard FCFA en 2022.

En définitive, **le résultat net de HGM reste déficitaire à hauteur 9,37 milliards FCFA, bien qu'en légère amélioration par rapport à 2022 (déficit de 12,98 milliards FCFA).**

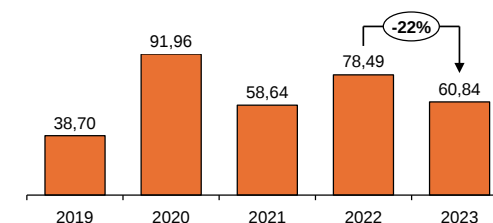
Les impôts et taxes dus à l'Etat par la société HGM ont diminué de 35,8% pour se fixer à 3,32 milliards FCFA en 2023 (BIC : 35 millions FCFA ; impôts et taxes : 3,28 milliards FCFA).

Perspectives 2024

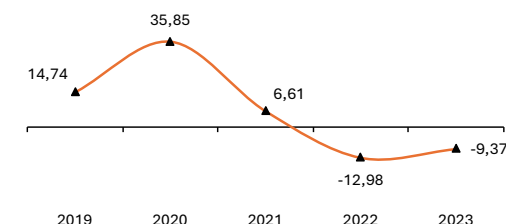
L'exploitation de la dernière fosse de HIRE qui est Akissi-So a pris fin en octobre 2023 et les activités d'exploration qui se faisaient concomitamment à l'exploitation donne des signes encourageants quant à la continuité de l'exploitation.

En outre, les travaux d'exploration d'Agbalé ont permis l'exploitation de poches de minerai prolongeant la durée de vie de la fosse de Hiré.

Chiffre d'affaires (milliards FCFA)



Résultat net (milliards FCFA)





Mines

Gestion patrimoniale

SPFP Minoritaire



INFORMATIONS GENERALES

Date de création : 19 juillet 2013

Capital social : 3,31 milliards FCFA

Capitaux propres : 1,509 milliard FCFA **(-1,03 milliard en 2022)**

Participation Financière Publique : 10%

PCA : BAJLA SACHIN

DG: BARIK N. PRASAD

Adm MPPEEP : SEA Hilaire

Adm MMPE : DIABATE Abdramane

Effectif : 19 **(+5,5%)**



REPARTITION DU CAPITAL

Actionnaires	(%)
ETAT DE COTE D'IVOIRE	10,00%
Navodaya DMCC	89,99%
Divers Privés	0,01%



FAITS MARQUANTS

- Augmentation du capital social de la société de 2,7 milliards FCFA pour le porter à 3,31 milliards FCFA ;
- Reprise de l'activité de production après deux (2) ans d'arrêt consécutif à l'expiration du permis d'exploitation de la mine ;
- Construction d'une usine d'enrichissement et de calcination du manganèse d'une capacité de 110 mille tonnes pour un coût d'environ 3 milliards FCFA afin de valoriser le minerai de manganèse d'Odienné de qualité moyenne ;
- Reprofilage des routes dans onze (11) villages du périmètre d'exploitation et hors zone d'exploitation (ZIEMOUGOULA, LINGUEKRO, SANGOUANI, DOUMBALA, FIELA, SIOLA, TIELA, SOKOURABA, KANIASSO VILLE, KANIASSO-ODIENNE, et KANIASSO-SOKOURABA).

A propos de IMMSA

La société Ivoire Manganèse Mines SA (IMMSA) est une filiale du groupe NAVODAYA DMCC. Elle a pour objet principal l'exploitation, la production et la commercialisation des métaux, notamment les gisements de manganèse et les substances associées dans la localité de Kaniasso (Odienné).

En 2023, c'est, entre autres :

🏆 **3 799,5 tonnes de minerais produits et transportés au port de San Pedro ;**

🏆 **Aucune vente réalisée en raison de la chute des cours de manganèse.**

Performances financières en 2023

En 2023, IMMSA a repris son activité de production après une interruption de près de deux (2) ans, à la suite de l'expiration de son permis d'exploitation en juin 2021.

Au cours de l'exercice, IMMSA a produit et transporté 3 799,5 tonnes de manganèse au port de San Pedro. Toutefois, aucune vente n'a été réalisée durant l'année, entraînant un **chiffre d'affaires nul pour la deuxième année consécutive**.

Les produits d'exploitation se sont établis à 155,7 millions FCFA, marquant une hausse de 167% par rapport à 2022. Ils sont constitués, d'une part, de la valorisation du stock (133,1 millions FCFA) et, d'autre part, d'un avoir sur le Port Autonome de San-Pedro (18,7 millions FCFA).

Les charges d'exploitation ont également connu une hausse de 71% pour se fixer à 293,3 millions FCFA. Ce niveau élevé des charges d'exploitation est en lien avec un niveau d'activités plus important en 2023 avec la production de minerais.

En conséquence, **le résultat d'exploitation est déficitaire de 137,64 millions FCFA**, plus prononcé que le déficit de 113,3 millions FCFA enregistré en 2022. De plus, le résultat financier est déficitaire de 16,2 millions FCFA.

En définitive, **le résultat net de la société est ressorti déficitaire de 163,5 millions FCFA au terme de l'exercice 2023 contre un déficit de 122,9 millions FCFA 2022**

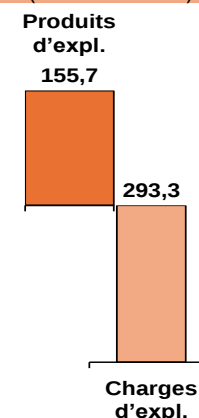
Par ailleurs, au regard des pertes cumulées de 1,64 milliard FCFA sur la période 2020 à 2022, la société a procédé à une augmentation de capital afin de restaurer les fonds propres négatifs conformément aux dispositions réglementaires. Cette augmentation de 2,7 milliards FCFA a permis de porter le capital social à 3,31 milliards FCFA. Toutefois, les fonds propres ressortent en deça de la moitié du capital social à fin 2023 en raison du résultat net déficitaire de cet exercice.

Les impôts et taxes dus par la société se sont établis à 73,1 millions FCFA (Impôts et taxes : 63,5 millions FCFA ; et BIC : 9,6 millions FCFA) contre 73,3 millions FCFA en 2022.

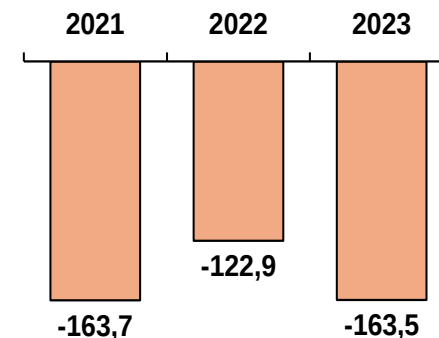
Perspectives 2024

Au titre des perspectives de l'année 2024, la société entend finaliser le processus de renouvellement de son permis d'exploitation expiré en juin 2021.

Produits et charges d'exploitation 2023 (millions FCFA)



Résultat net (millions FCFA)





Mines

Gestion patrimoniale

SPFP Minoritaire

DONNEES PROVISOIRES



INFORMATIONS GENERALES

Date de création : 30 mars 2017

Capital social : 2,01 milliards FCFA

Capitaux propres : -6,19 milliards FCFA (-87%)

Participation Financière Publique : 10%

PCA : BICTOGO Moumini

DG : YIGO Thiam Faly

Adm MPPEEP: ADOPO N'guessan Sylvain

Adm MMPE : AHOPA Georges

Effectif : 51



REPARTITION DU CAPITAL

Actionnaires	(%)
ETAT DE COTE D'IVOIRE	10,00
LIZETTA	44,10
PARIS HOLDING	41,40
Autres actionnaires	4,50



FAITS MARQUANTS

- Reprise de la production de bauxite en raison de l'évolution favorable des cours mondiaux ;
- Début de l'exécution des contrats commerciaux signés entre LEB et les sociétés TOP SUN et CHINA ASIA ENTREPRISE avec l'expédition de deux cargos.

A propos de LEB

Lagune Exploitation Bongouanou (LEB) est une entreprise minière qui a pour objet principal l'exploitation, la production et la commercialisation de bauxite dans la localité de Bongouanou.

En 2023, ce sont entre autres :

📊 **200 010 tonnes de bauxite produites ;**

📊 **172 702,17 tonnes de bauxite exportées.**

Performances financières en 2023

Au terme de l'exercice 2023, la société LEB a produit 200 010 tonnes de bauxite contre 54 962,62 tonnes en 2022, soit une hausse de 264%.

Sur le plan financier, elle a procédé à l'exportation de 172 702,17 tonnes de bauxite, permettant la réalisation **d'un chiffre d'affaires de 2,15 milliards FCFA contre un montant nul en 2022.**

Les produits d'exploitation se sont élevés à 1,87 milliard FCFA, en hausse de 259% par rapport aux 522,3 millions FCFA enregistrés en 2022. Cette augmentation est partiellement compensée par une variation négative des produits stockés, qui s'élève à 278 millions FCFA en raison de l'augmentation des stocks de bauxite.

Quant aux charges d'exploitation, elles ont atteint 4,24 milliards FCFA, soit une hausse de 288%. Cette hausse est principalement due à l'intensification des activités d'extraction, avec des augmentations notables dans les postes « transport » (+2 milliards FCFA) et « services extérieurs » (+1,55 milliards FCFA).

Le résultat d'exploitation qui en découle est déficitaire de 2,37 milliards FCFA contre un déficit de 571,1 millions FCFA en 2022, soit une accentuation du déficit d'exploitation de 1,80 milliard FCFA.

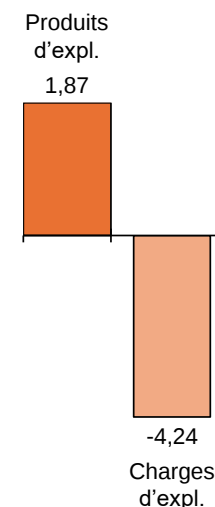
En définitive, le résultat net est également déficitaire de 2,46 milliards FCFA contre un déficit de 470,9 millions FCFA en 2022.

Les impôts et taxes dus à l'Etat, composés uniquement d'impôts et taxes d'exploitation, se sont élevés à 45,2 millions FCFA, en baisse de 74% par rapport à 2022.

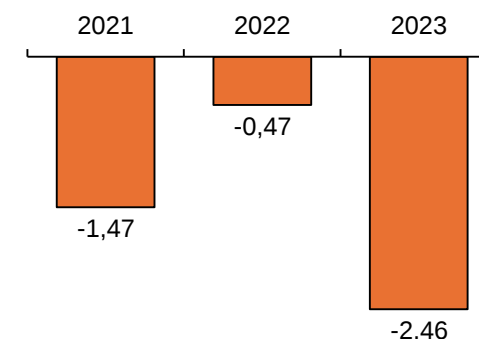
Perspectives 2024

- ❖ Poursuite de la production de bauxite avec une prévision de 1 million de tonnes de minerai brut extrait pour une exportation de 979 097 tonnes de bauxite ;
- ❖ Installation d'un laboratoire sur le site minier afin de renforcer le contrôle qualité ;
- ❖ Détermination des réserves additionnelles sur le périmètre du permis d'exploitation grâce à l'exploration des collines environnantes le principal site d'opération.

Produits et charges d'exploitation 2023 (milliards FCFA)



Résultat net (milliards FCFA)





Mines

Gestion patrimoniale

SPFP Minoritaire



INFORMATIONS GENERALES

Date de création : 1 octobre 2012

Capital social : 100 millions FCFA

Capitaux propres : 32,75 milliards FCFA **(-17,68%)**

Participation Financière Publique : 10%

PCA : HOEGAH Théodore

Adm MPPEEP : KOUA Paul

Adm MMPE : COULIBALY Ibrahima

Effectif : 299



REPARTITION DU CAPITAL

Actionnaires	(%)
ETAT DE COTE D'IVOIRE	10,00
OCCIDENTAL GOLD (Groupe PERSEUS)	86,00
Société Minière de Côte d'Ivoire (SOMICI)	4,00



FAITS MARQUANTS

- Mise en place du Comité Consultatif Communautaire (CCC), conformément aux recommandations des études sociales, pour faciliter les interactions entre les populations et le management de la mine ;
- Formation pratique des jeunes dans les métiers de conduite d'engins lourds et de véhicules légers afin de faciliter leur employabilité ;
- Reprofilage des routes du village de Sissingué et application de méléasse ;
- Obstruction des voies par les communautés de Angovia et Allahou-Bazi les 5 et 6 avril 2023. Ces manifestations font suite aux fissures observées dans plusieurs concessions par l'activité de dynamitage.

A propos de PMCI

PERSEUS MINING COTE D'IVOIRE (PMCI) est une société du Groupe PERSEUS qui a pour objet l'exploitation, la production et la commercialisation des métaux issus des gisements de la mine de Sissingué.

En 2023, c'est, entre autres :

🏆 **505 637 tonnes de minerai traités pour 27 823 onces d'or produit ;**

🏆 **261,8 millions FCFA de dividende net pour l'Etat au regard de son niveau de participation.**

Performances financières en 2023

En 2023, la société PMCI a opéré dans un contexte de fin de vie de la fosse principale de Sissingué. Durant cet exercice, la société a extrait et traité 505 637 tonnes de minerai, en baisse de 52% par rapport à 2022, avec une teneur moyenne de 0,85 g/t. La production d'or a suivi cette tendance baissière, atteignant 27 823 onces, soit une diminution de 48% par rapport à 2022.

Le chiffre d'affaires de la société a chuté de 22% pour s'établir à 45,55 milliards FCFA, en raison de la baisse des quantités d'or vendues, nonobstant la hausse de 11,57% du prix moyen de vente de l'or (1,15 million FCFA/once en 2023).

Les produits d'exploitation ont également diminué de 24% pour se fixer à 47,28 milliards FCFA, en lien avec la baisse des ventes d'or.

Concernant les charges d'exploitation, elles ont baissé de 10% pour se fixer à 53,79 milliards FCFA, malgré la hausse des coûts de production liés aux pièces de rechange (+15%) et au diesel (+10% au dernier trimestre 2023).

Il en découle un déficit d'exploitation de -6,51 milliards FCFA contre un excédent de 2,49 milliards FCFA en 2022.

Le résultat financier s'est également détérioré, affichant un déficit de 412,3 millions FCFA en 2023, contre un déficit de 67,8 millions FCFA en 2022.

En définitive, la société PMCI a dégagé un résultat net déficitaire de 7,03 milliards FCFA contre un déficit de 4,12 milliards FCFA en 2022.

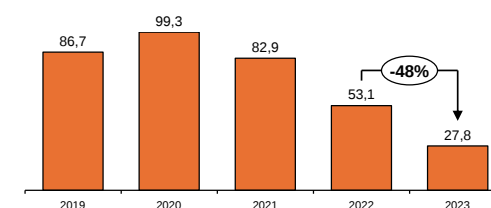
En dépit de ce déficit, l'entreprise a distribué des dividendes bruts de 3,08 milliards FCFA, prélevés sur un report à nouveau créditeur de 39,66 milliards FCFA. La part brute de l'Etat se chiffre à 308 millions FCFA, dont 261,8 millions FCFA de dividendes nets.

Les impôts et taxes dus à l'Etat par la société PMCI, au titre de la gestion 2023, ont baissé de 50%, pour se fixer à 2,45 milliards FCFA (BIC : 35 millions FCFA ; impôts et taxes : 2,41 milliards FCFA et IRVM : 462 millions FCFA).

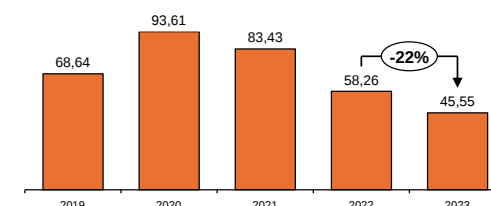
Perspectives 2024

Pour l'exercice 2024, Le Groupe Perseus, actionnaire majoritaire, a décidé à la suite d'études complémentaires sur les réserves des fosses satellites de Fimbiasso et de Bagoé, de prolonger la durée de vie de la mine à octobre 2025 avec une capacité de production supplémentaire estimée à environ 252 000 onces d'or sur la période allant de juillet 2023 à octobre 2025.

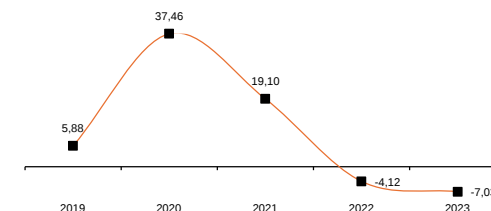
Production d'or (milliers d'onces)



Chiffre d'affaires (milliards FCFA)



Résultat net (milliards FCFA)





Mines

Gestion patrimoniale

SPFP Minoritaire



INFORMATIONS GENERALES

Date de création : 29 mai 2019

Capital social : 606 millions FCFA

Capitaux propres : 319,24 milliards FCFA (+34,25%)

Participation Financière Publique : 10%

PCA : HOEGAH THEODORE

Adm MPPEEP : DOSSO Adama

Adm MMPE : KOUASSI Raoul

Effectif : 395



REPARTITION DU CAPITAL

Actionnaires	(%)
ETAT DE COTE D'IVOIRE	10,00
PERSEUS COTE D'IVOIRE LIMITED	90,00



FAITS MARQUANTS

- Etude de faisabilité pour la mise en œuvre d'un projet de recyclage de déchets plastiques et de création de compost en cours ;
- Mise en œuvre de l'opération "Un employé - Un Arbre" avec la réhabilitation de plus de 26 Ha de surface à l'intérieur de la clôture ;
- Déploiement du plan de surveillance et de contrôle de l'environnement dans les communautés locales et sur site minier.

A propos de PMY

PERSEUS MINING YAOURE (PMY) est une société du groupe PERSEUS COTE D'IVOIRE Limited qui a pour objet l'exploitation, la production et la commercialisation des métaux issus des gisements de la mine de Yaouré.

En 2023, c'est, entre autres :

🏆 **5,56 millions de tonnes de minerai extraits pour 271 499 onces d'or produit ;**

🏆 **9,41 milliards FCFA de dividende net pour l'Etat au regard de son niveau de participation.**

Performances financières en 2023

En 2023, la société PMY a extrait 5,56 millions de tonnes de minerai, avec une teneur moyenne de 1,77 g/t contre 1,88 g/t en 2022. La production d'or s'est établie à 271 499 onces, en baisse de 8% par rapport à 2022. Les ventes d'or ont également diminué de 1% pour s'établir à 277 000 onces.

Malgré cette baisse de volume, **le chiffre d'affaires de la société a augmenté de 7% pour s'élever à 319,24 milliards FCFA**, grâce à l'augmentation de 11,57% du prix moyen de vente de l'or, atteignant 1 909 dollars/once.

Les produits d'exploitation ont progressé de 2,53% pour atteindre 366,5 milliards FCFA.

Les charges d'exploitation se sont établies à 178,5 milliards FCFA, en baisse de 3,4% par rapport à 2022, en lien avec le fléchissement du niveau d'activité.

Il en découle un **résultat d'exploitation bénéficiaire de 187,99 milliards FCFA, en hausse de 8,87%** en comparaison à 2022.

En considérant le résultat financier déficitaire de 664,88 millions FCFA, **le résultat net ressort bénéficiaire de 187,6 milliards FCFA, en hausse de 9,2% par rapport à 2022.**

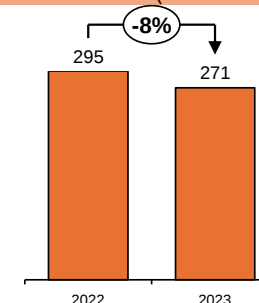
Par ailleurs, les impôts et taxes dus à l'Etat par la société PMY, au titre de la gestion 2023, ont augmenté de 8,11% pour se fixer à 36,32 milliards FCFA en 2023 (impôts et taxes d'exploitation : 18,82 milliards FCFA ; et IRVM : 16,61 milliards FCFA ; la société bénéficiant d'exonération d'impôt BIC jusqu'en 2026).

Le report à nouveau créditeur de 88,79 milliards FCFA et les réserves libres de 50 milliards FCFA ont porté le bénéfice distribuable à 326,39 milliards FCFA à fin 2023. Cette somme a servi de base à la distribution de dividendes d'un montant brut de 110,7 milliards FCFA. L'Etat recevra ainsi 9,41 milliards FCFA de dividendes nets pour au titre de l'exercice 2023.

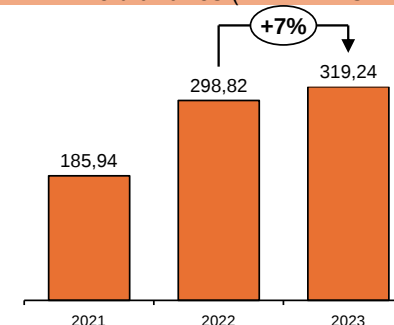
Perspectives 2024

Pour l'exercice 2024, l'actionnaire majoritaire, Perseus Côte d'Ivoire Limited, annonce le projet de création de la première mine souterraine en Côte d'Ivoire et le prolongement de la durée de vie de la mine de Yaouré jusqu'en 2035.

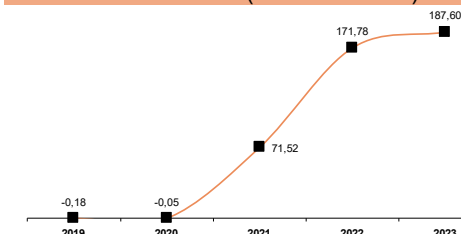
Production d'or (milliers d'onces)



Chiffre d'affaires (milliards FCFA)



Résultat net (milliards FCFA)





INFORMATIONS GENERALES

Date de création : 30 mars 2021

Capital social : 600 millions FCFA

Capitaux propres : 28,79 milliards FCFA (-8,51 milliards FCFA en 2022)

Participation Financière Publique : 10%

PCA : DAVID WHITTLE

DG : KOUAKOU N'guessan Amédée

Adm MPPEEP : TAGNON Withy Paul

Adm MMPE : M'BAYIA Mireille née SODATONOU

Effectif : 687 (à vérifier)



REPARTITION DU CAPITAL

Actionnaires	(%)
ETAT DE COTE D'IVOIRE	10,00
FR GOLD LTD	90,00



FAITS MARQUANTS

- Finalisation de la construction de la mine dans le mois de mai 2023 ;
- Début de la production concrétisée par la première coulée de l'or le 24 mai 2023 ;
- Inauguration officielle de l'usine, le 15 septembre 2023, sous la présidence du Ministre chargé des Mines avec la participation de l'Ambassade du Canada en Côte d'Ivoire ;
- Mise en service réussie de l'usine de traitement au troisième trimestre de 2023 permettant le renforcement de la capacité d'extraction et de traitement du minerai.

A propos de ROXGOLD SANGO

ROXGOLD SANGO SA est une société à participation financière publique minoritaire, détenue à hauteur de 90% par FR GOLD Ltd, filiale de la société canadienne FORTUNA SILVER MINES. Elle a pour objet l'exploitation, la production et la commercialisation des métaux, notamment les gisements d'or et les substances associées de la mine de SEQUELA.

En 2023, ce sont entre autres :

1,29 million de tonnes de minerai extrait ;

78 617 onces d'or produit et 78 521 onces d'or vendu.

Performances financières en 2023

Pour l'exercice 2023, qui marque la première année de production, la société ROXGOLD SANGO a extrait 5,96 millions de tonnes de matière avec une teneur moyenne de 3,1 g/t. La production d'or s'est fixée à 78 617 onces.

Sur le plan financier, le chiffre d'affaires est ressorti à 93,52 milliards FCFA pour une quantité d'or vendue de 78 521 onces en moyenne à 1 183 840 FCFA/once.

En outre, les produits d'exploitation ont connu une hausse de 788,6% pour s'établir à 116,59 milliards FCFA contre 13,12 milliards FCFA en 2022, en lien avec la mise en production effective de la mine et la comptabilisation, au 31 décembre 2023, des coûts généraux de recherche en transfert de charges d'exploitation pour un montant total de 18,19 milliards FCFA.

En ce qui concerne les charges d'exploitation, elles se sont fixées à 58,09 milliards FCFA, en hausse de 256% par rapport à 2022 et reflétant le niveau d'activité. Cette évolution est principalement portée par les postes « services extérieurs » (+104,85%), « autres achats » (+1 891%), « impôts et taxes » (+2 495%), « charges de personnel » (+505,62%) et « dotations aux amortissements » (+1 167%).

Il en découle un résultat d'exploitation bénéficiaire de 58,50 milliards FCFA, contre un déficit de 3,19 milliards FCFA en 2022.

En dépit d'un résultat financier déficitaire de 6,95 milliards FCFA, la société a dégagé un résultat net bénéficiaire de 37,31 milliards FCFA, contre un déficit de 8,07 milliards FCFA en 2022.

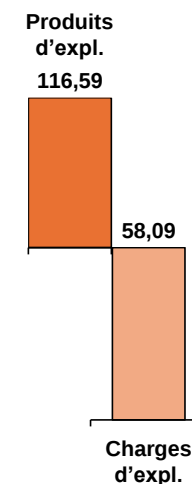
Les impôts et taxes dus à l'Etat par la société, au titre de l'exercice 2023, enregistrent une hausse de 7 932%, passant de 257 millions FCFA en 2022 à 20,65 milliards FCFA en 2023 (BIC : 14,23 milliards FCFA ; impôts et taxes : 6,41 milliards FCFA).

Perspectives 2024

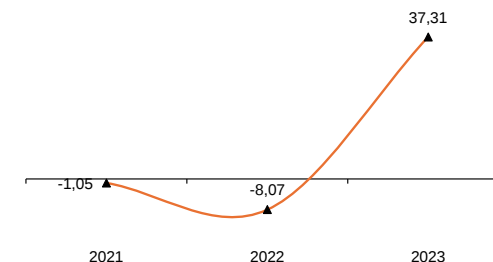
La société envisage une production continue au cours de l'année 2024 dans le but d'améliorer le débit du traitement de son usine.

Par ailleurs, elle entend poursuivre des travaux de recherche afin d'identifier les gisements additionnels ou les zones d'expansion possibles sur son périmètre d'exploitation.

Produits et charges d'exploitation 2023 (milliards FCFA)



Résultat net (milliards FCFA)





INFORMATIONS GENERALES

Date de création : 3 mars 2016
Capital social : 600 millions FCFA
Capitaux propres : 7 952 millions FCFA (-1%)
Participation financière publique : 10%
PCA : YEDUGURY S. ANIL REDDY
DG : HARIDAS Kannoth
Adm MPPEEP : GRAMBOUTE Soiliho
Adm MMPE : KONE KPINTIA MELAINE
Effectif : 74



REPARTITION DU CAPITAL

Actionnaires	(%)
ETAT DE COTE D'IVOIRE	10,00
SHILOH MINERAL CI	90,00



FAITS MARQUANTS

- Mise en place d'une unité de production sur le site de Dassoumbe composée d'un concasseur mobile de 500 t/h de capacité ;
- Équipement du centre de santé rurale de LAGNONKAHA en matériel et équipements de santé pour un coût de 17 millions FCFA ;
- Ouverture des axes routiers pour faciliter l'acheminement des vivres et produits agricoles vers les zones de commercialisation (Chef-lieu de département) pour un coût global de 18 millions FCFA.

A propos de SMSA

La société **SHILOH MANGANESE SA (SMSA)** est une entreprise membre du groupe SHILOH INVESTMENTS. Elle a pour objet l'exploitation du gisement de manganèse dans les départements de Korhogo et de Dikodougou, dans la région du PORO.

En 2023, c'est, entre autres :

- 248 652 tonnes de manganèse produits et 284 364 tonnes de manganèse exportées ;
- 72,5 millions FCFA investis dans les actions à l'endroit des communautés locales.

Performances financières en 2023

Au cours de l'exercice 2023, la société a enregistré une production de 248 652 tonnes de manganèse, représentant une baisse de 33% par rapport à 2022. L'exportation de manganèse a également diminué de 16,5%, atteignant 284 364 tonnes.

Cette baisse de la production et des exportations a entraîné une diminution du chiffre d'affaires de 10%, lequel s'établit désormais à 14,62 milliards FCFA.

Les produits d'exploitation ont également diminué de 7,3% pour se fixer à 14,60 milliards FCFA, en concordance avec la baisse du chiffre d'affaires.

Par ailleurs, les charges d'exploitation ont connu une réduction de 5% par rapport à 2022, se fixant à 14,41 millions FCFA, en lien avec la baisse de l'activité de production durant l'année 2023.

Il en découle un résultat d'exploitation de 194,6 millions FCFA, représentant une baisse de 66% par rapport à l'exercice 2022.

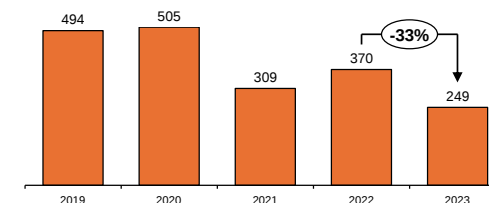
En dépit d'une hausse du résultat financier qui a atteint 92,8 millions FCFA, la SMSA a dégagé un résultat net bénéficiaire de 219,2 millions FCFA, en recul de 53% par rapport à 2022.

Enfin, les impôts et taxes dus à l'Etat par la société, au titre de la gestion 2023, ont baissé de 32,3% pour se fixer à 369,5 millions FCFA (BIC : 68,21 millions FCFA ; impôts et taxes : 301,27 millions FCFA).

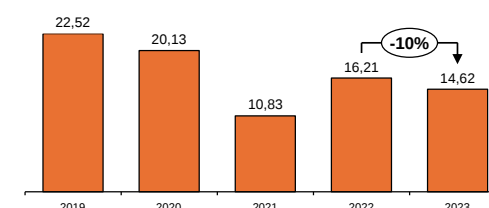
Perspectives 2024

En termes de perspectives pour l'année 2024, la société entend maximiser les efforts mis en œuvre à l'effet d'améliorer sa production et de tirer profit de son permis d'exploitation PE46 qui s'étend sur une superficie de 95 km². A ce titre, elle vise le cap de 600 000 tonnes de production par an, contre une moyenne annuelle de 360 000 tonnes sur ses quatre (4) blocs (Sanavogo, Lopin, Lagnonkaha et Dassoumbe).

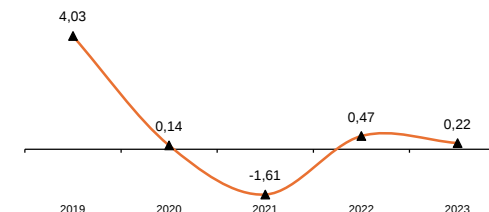
Productions (milliers de tonnes)



Chiffre d'affaires (milliards FCFA)



Résultat net (milliards FCFA)





INFORMATIONS GENERALES

Date de création : 10 juillet 2018

Capital social : 600 millions FCFA

Capitaux propres : 5,87 milliards FCFA **(-94,47%)**

Participation Financière Publique : 15%

PCA : PASCAL BERNASCONI

Adm MPPEEP : DOSSO Adama

Adm MMPE : KADJO Aka Jean-Baptiste



REPARTITION DU CAPITAL

Actionnaires	(%)
ETAT DE COTE D'IVOIRE	10,00
SODEMI	5,00
ITY HOLDINGS	85,00



FAITS MARQUANTS

- Programme de forages sur la mine de Daapleu ajourné suite aux conclusions de l'équipe technique sur la rentabilité de la mine souterraine ;
- Aucun investissement réalisé au titre du Comité de développement local minier à Daapleu du fait de la cessation temporaire de l'exploitation des carrières à partir du 2^{ème} trimestre 2022 avec une faible reprise des opérations en 2023.

A propos de SMD

La **SOCIÉTÉ DES MINES DE DAAPLEU (SMD)** est une société du groupe ENDEAVOUR MINING (Keyman Investment et Ity Holdings). Elle a pour objet l'exploitation, la production et la commercialisation des métaux, notamment les gisements d'or et les substances associées de la mine de Daapleu.

En 2023, c'est, entre autres :

☞ **38 863 de tonnes de minerai traité pour 808 onces d'or produit ;**

☞ **7,11 milliards FCFA en dividendes nets pour l'Etat au regard de son niveau de participation.**

Performances financières en 2023

En 2023, la société SMD a connu une reprise timide de la production minière après une interruption depuis le deuxième trimestre 2022, en raison de la forte concentration du minerai en arsénique. L'arsénique, étant un produit hautement toxique, requiert des technologies avancées pour gérer les risques associés tout en permettant l'extraction des minéraux précieux.

Durant l'exercice 2023, la société a traité 38 863 tonnes de minerai, avec une teneur moyenne de 0,68 g/t, en forte baisse par rapport aux 22,47 g/t en 2022. La production d'or a chuté de 98%, pour s'établir à 808 onces et les ventes d'or ont également diminué de 98% pour atteindre 822 onces.

Le chiffre d'affaires de la société a ainsi chuté de 97% pour s'établir à 1,08 milliard FCFA. Cette contre-performance est imputable à la baisse des activités minières sur le périmètre de Daapleu en raison de la qualité du minerai. Les produits d'exploitation ont suivi cette tendance, avec un repli de 96,63% pour se fixer à 1,2 milliard FCFA contre 35,57 milliards FCFA en 2022.

En ce qui concerne les charges d'exploitation, elles ont baissé de 75,11%, se chiffrant à 3,67 milliards FCFA, en lien avec la réduction des activités.

Il en résulte **un résultat d'exploitation déficitaire de 2,47 milliards FCFA, contre un excédent de 20,84 milliards FCFA en 2022.**

Malgré un résultat financier bénéficiaire de 2,69 milliards FCFA, la société SMD a clôturé l'exercice 2023 avec **un résultat net déficitaire de 276,2 millions FCFA contre bénéfice de 26,6 milliards FCFA en 2022.**

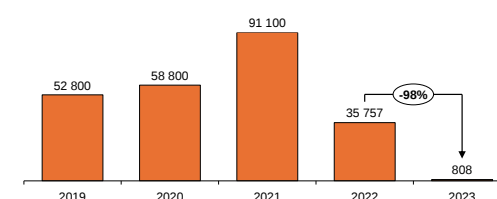
La société a distribué des dividendes bruts de 83,67 milliards FCFA, s'appuyant sur un report à nouveau créditeur de 45,60 milliards FCFA et les réserves libres de 41,34 milliards FCFA. L'Etat recevra ainsi 7,11 milliards FCFA de dividendes nets pour l'exercice 2023.

Par ailleurs, les impôts et taxes dus à l'Etat par la SMD pour l'exercice 2023 ont enregistré une hausse de 490% pour atteindre 14,5 milliards FCFA (BIC : 500 millions FCFA ; impôts et taxes : 1,45 milliard FCFA ; IRVM : 12,55 milliards FCFA).

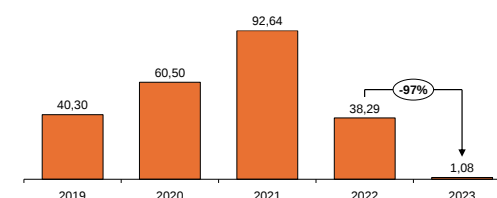
Perspectives 2024

Pour l'exercice 2024, la société prévoit une production de 12 292 onces d'or. Par ailleurs, elle envisage la construction d'un aéroport sur son périmètre pour un montant de 863 millions FCFA.

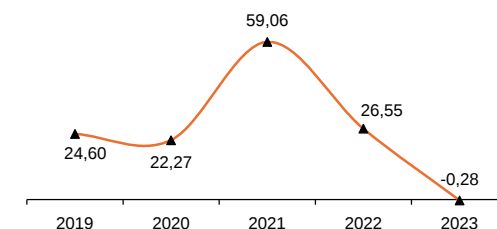
Quantité produite (onces)



Chiffre d'affaires (milliards FCFA)



Résultat net (milliards FCFA)





INFORMATIONS GENERALES

Date de création : 15 septembre 2020

Capital social : 600 millions FCFA

Capitaux propres : 54,66 milliards FCFA (+16,2%)

Participation Financière Publique : 15% (dont 5% d'actionnariat indirect via la SODEMI)

PCA : PASCAL BERNASCONI

Adm MPPEEP : EL HADJ TIMITE Hassane

Adm MMPE : IBRAHIM COULIBALY



REPARTITION DU CAPITAL

Actionnaires	(%)
ETAT DE COTE D'IVOIRE	10,00
SODEMI	5,00
ITY HOLDINS SA (Groupe ENDEAVOUR MINING)	85,00



FAITS MARQUANTS

- Lancement de la campagne de lutte contre le paludisme dans les 10 villages et la ville de Zouan Hounien ;
- Deux forêts d'un total de 12 ha aménagés et conservés ;
- Deux étangs piscicoles pour la reproduction d'espèces de poissons endémiques construits : 2165 spécimens relocalisés dans le Cavally ;

A propos de SM Floleu

La **SOCIETE DES MINES DE FLOLEU (SMF)** est une société du groupe ITY HOLDINGS SA (Groupe ENDEAVOUR MINING). Elle a pour objet l'exploitation, la production et la commercialisation des métaux, notamment des gisements d'or et les substances associées de la mine de Floleu.

En 2023, c'est, entre autres :

1,46 million de tonnes de minerai traité pour 109 918 onces d'or produit ;

5,12 milliards FCFA de dividende net pour l'Etat au regard de son niveau de participation.

Performances financières en 2023

En 2023, la société SM Floleu a traité 1,46 million de tonnes de minerai, en hausse de 24,21% par rapport à 2022, avec une teneur moyenne de 2,44 g/t. La production d'or a atteint 109 918 onces, en progression de 19,33% par rapport à 2022, tandis que la quantité d'or vendue s'est élevée à 107 949 onces.

Le chiffre d'affaires de la société a augmenté de 25% pour s'établir à 129,31 milliards FCFA, grâce à la hausse des volumes vendus (+19,26%) et à une légère augmentation du prix de vente de l'once d'or (+2,58%, soit 1,16 million FCFA).

Les produits d'exploitation ont crû de 18,84%, atteignant 127,16 milliards FCFA.

En ce qui concerne les charges d'exploitation, elles ont augmenté de 31,31%, pour se fixer à 56,62 milliards FCFA, en lien avec l'accroissement du niveau d'activités.

Il en découle un **résultat d'exploitation bénéficiaire de 70,53 milliards FCFA, en hausse de 10,43% par rapport à 2022.**

Toutefois, le résultat financier a diminué de 62,62% pour atteindre 918,4 millions FCFA en 2023.

En définitive, la **société SMF a dégagé un résultat net bénéficiaire de 53,67 milliards FCFA, en hausse de 4,89% en comparaison à l'exercice précédent.**

Les actionnaires de l'entreprise ont mis en distribution 50 milliards FCFA prélevé sur le résultat net 2023 ainsi que le montant de 10,23 milliards FCFA, de dividendes complémentaires 2022 non exécuté, à la suite du refus de la BCEAO d'autoriser le transfert de ceux-ci à la société ITY HOLDINGS. En conséquence, les dividendes bruts à distribuer s'élèvent à 60,23 milliards FCFA, dont 6,02 milliards FCFA pour l'Etat.

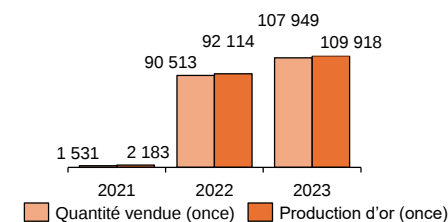
Les impôts et taxes dus à l'Etat par la SMF, au titre de la gestion 2023, ont augmenté de 17,36% pour atteindre 33,36 milliards (BIC : 17,78 milliards FCFA ; impôts et taxes : 7,54 milliards FCFA et IRVM : 8,05 milliards FCFA).

Perspectives 2024

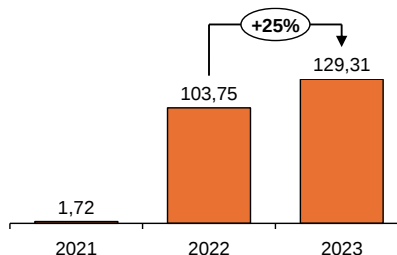
Pour 2024, la société envisage l'établissement de la base minière sur le gisement de Leplaque pour un coût de 238 millions FCFA et le forage d'exhaure dans la fosse sur ce périmètre pour un coût de 206 millions FCFA.

Par ailleurs, elle anticipe une performance en baisse avec une production qui devrait se situer à 84 778 onces et un résultat net projeté à 21 325 millions FCFA.

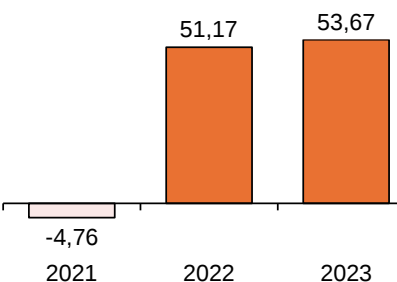
Production et vente d'or ('onces)



Chiffre d'affaires (milliards FCFA)



Résultat net (milliards FCFA)





INFORMATIONS GENERALES

Date de création : 1er juin 1983

Capital social : 600 millions FCFA

Capitaux propres : 234,16 milliards FCFA **(-2,15%)**

Participation Financière Publique : 15% (Dont 5% d'actionariat indirect via SODEMI)

PCA : KONE Abdoulaye

Adm MPPEEP : BAMBA Seydou

Adm MMPE : KONE Abdoulaye

Effectif : 677



REPARTITION DU CAPITAL

Actionnaires	(%)
ETAT DE COTE D'IVOIRE	10,00
SODEMI	5,00
ITY HOLDINS SA (Groupe ENDEAVOUR MINING)	85,00



FAITS MARQUANTS

- Deux forêts d'une superficie totale de 12 ha aménagées et conservées ;
- Deux étangs piscicoles pour la reproduction d'espèces de poissons endémiques construits ;
- 8,6 ha de superficies de berges du fleuve Cavally et Bakatouo réhabilitées : 11200 plants mis sous terre ;
- Deux certifications, à savoir : ISO 45001 : 2028 & ISO 14001 : 2015

A propos de SMI

La **SOCIETE DES MINES D'ITY (SMI)** est une société du groupe ITY HOLDINGS SA (Groupe ENDEAVOUR MINING). Elle a pour objet l'exploitation, la production et la commercialisation de métaux, notamment des gisements d'or et les substances associées de la mine d'Ity.

En 2023, c'est, entre autres :

🏆 **5,22 millions de tonnes de minerai traité (+15% par rapport à 2022) ;**

🏆 **214 286 onces d'or produit et 216 385 onces d'or vendu ;**

🏆 **19,43 milliards FCFA de dividende net pour l'Etat.**

Performances financières en 2023

Au cours de l'exercice 2023, la société SMI a traité 5,22 millions de tonnes de minerai, marquant une hausse de 15% par rapport à 2022, avec une teneur moyenne de 1,41 g/t. La production d'or s'est établie à 214 286 onces, en progression de 13% par rapport à 2022, et la quantité d'or vendue a atteint 216 385 onces (+17% par rapport à 2022).

Le chiffre d'affaires de la société a augmenté de 15% pour s'établir à 288,02 milliards FCFA. Cette hausse est principalement due à l'augmentation du prix de vente de l'or (+2,58%, soit 1,16 million FCFA en 2023) et de la quantité d'or vendu.

De même, les produits d'exploitation ont crû de 14% pour se fixer à 295,58 milliards FCFA, contre 259,38 milliards FCFA en 2022.

En ce qui concerne les charges d'exploitation, elles ont légèrement diminué de 1,03% pour se fixer à 181,15 milliards FCFA, grâce à une meilleure maîtrise des charges.

Il en découle un **résultat d'exploitation bénéficiaire de 114,43 milliards FCFA, en hausse de 50% par rapport à l'exercice précédent.**

Le résultat financier a également enregistré une amélioration, avec un déficit réduit à **-6,18 milliards FCFA**, contre **-9,34 milliards FCFA** en 2022.

En définitive, la société SMI a dégagé un **résultat net bénéficiaire de 79,42 milliards FCFA, en hausse de 63% par rapport à 2022.**

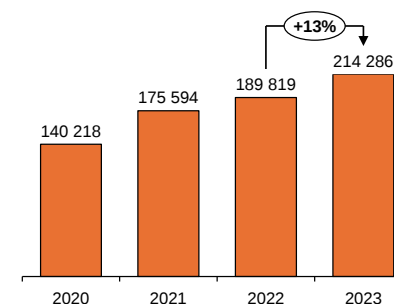
Les actionnaires ont mis en distribution d'une part la totalité du résultat net 2023, soit 79,42 milliards FCFA ainsi qu'un prélèvement de 98,58 milliards FCFA sur le report à nouveau et d'autre part, le montant de 50,55 milliards FCFA, de dividendes complémentaires 2022 non exécuté, à la suite du refus de la BCEAO d'autoriser le transfert de ceux-ci à la société ITY HOLDINGS. En conséquence, les dividendes à distribuer totalisent 228,54 milliards FCFA. La part des dividendes bruts revenant à l'Etat s'élève à 22,85 milliards FCFA.

Les impôts et taxes dus à l'Etat par la société, au titre de la gestion 2023, ont enregistré une hausse de 106% pour atteindre 74,91 milliards FCFA en 2023 (BIC : 29,7 millions FCFA ; impôts et taxes : 16 milliards FCFA ; et IRVM : 29,1 millions FCFA).

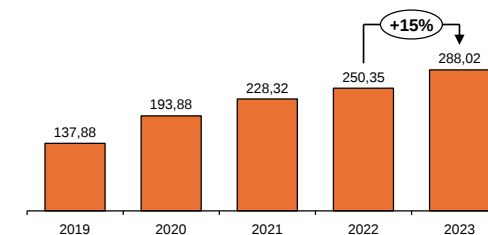
Perspectives 2024

Pour l'exercice 2024, il convient de noter le renouvellement en cours du permis minier de la SMI (PE26) et la mise en service effective de l'usine de re-cyanuration pour la production du cuivre et la récupération de cyanure. Par ailleurs, le projet de construction du second bassin à résidus est en cours de finalisation.

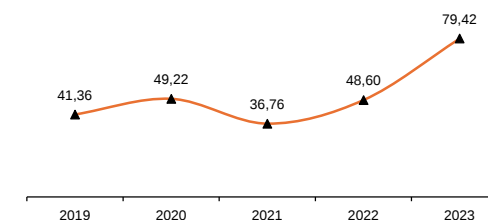
Production d'or (onces)



Chiffre d'affaires (milliards FCFA)



Résultat net (milliards FCFA)



SOCIÉTÉ DES
MINES DE LAFIGUE
(SML)



INFORMATIONS GÉNÉRALES

Date de création : 28 octobre 2021

Capital social : 600 millions FCFA

Capitaux propres : -1,60 milliards FCFA (+50,5%)

Participation Financière Publique : 20% (dont 10% d'actionnariat indirect via SODEMI)

PCA : BERNASCONI Pascal

DG : DAY Paul

Adm MPPEEP : TOURE Nanmidia Léon

Adm MMPE : M'BAYIA née SODATONOU Mireille

Effectif : 165 (+136%)



REPARTITION DU CAPITAL

Actionnaires	(%)
ETAT DE COTE D'IVOIRE	10,00
SODEMI	10,00
LAFIGUE HOLDING	80,00



FAITS MARQUANTS

- Quasi-finalisation de l'ingénierie et de la conception (99,7%) ;
- Mise sous tension avec succès (le 16 décembre 2023) du poste de commutation de Dabakala et l'OHPL ; ceci constitue un grand pas vers la mise en service de l'usine de traitement qui est connectée au réseau national ;
- Mobilisation de l'entrepreneur minier MOTA Engil et démarrage des activités minières en septembre 2023 ;
- Installation de 4 Pompes Hydrauliques à Motricité Solaire dans 4 villages impactés (~4000 habitants) ;
- Plus de 60 femmes bénéficiaires d'activités génératrices de revenus ;
- 500 personnes des villages impactés ont complété le cycle 1 du programme d'alphabétisation et 150 jeunes ont été formés aux métiers du BTP.

A propos de la SM LAFIGUE

La **SOCIÉTÉ DES MINES DE LAFIGUE (SML)** est une société à participation financière publique minoritaire, détenue à hauteur de 80% par LAFIGUE HOLDING (Groupe ENDEAVOUR MINING). Elle a pour objet l'exploitation, la production et la commercialisation des métaux, notamment des gisements d'or et les substances associées de la mine de Lafigue.

En 2023, ce sont entre autres :

📊 **17,53 milliards FCFA de production immobilisée ;**

📊 **Aucune production d'or enregistrée.**

Performances financières en 2023

Créée en octobre 2021, la SML a démarré la construction effective des installations de la mine en 2022. Cette phase de construction est prévue pour s'achever au premier semestre 2024 et la production devrait débuter au 2^{ème} semestre 2024.

Au cours de l'année 2023, second exercice de la société, **la SML n'a enregistré aucune vente, comme à l'exercice précédent, en raison de la non-opérationnalisation de la mine.**

En ce qui concerne les produits d'exploitation, ils ont augmenté de 215%, s'établissant à 22 milliards FCFA. Cette hausse est due principalement à l'augmentation de la production immobilisée (+149,71%) et aux transferts de charges d'exploitation (4,42 milliards FCFA) liés à la capitalisation des coûts de construction de la mine.

S'agissant des charges d'exploitation, elles ont atteint 16,46 milliards FCFA en 2023, en hausse de 470% par rapport à l'année précédente. Cette augmentation est attribuable aux postes « services extérieurs » (+7,65 milliards FCFA) et « charges de personnel » (+206,7%).

Il en découle un résultat d'exploitation bénéficiaire de 5,54 milliards FCFA en hausse de 34% par rapport à 2022.

Le résultat financier, quant à lui, affiche un déficit de 3,89 milliards FCFA, en amélioration par rapport au déficit de -7,94 milliards FCFA de 2022, en raison des reprises de provisions.

En définitive, **la SML a dégagé un résultat net bénéficiaire de 1,63 milliard FCFA, contre un déficit de 3,83 milliards FCFA en 2022** grâce à la reprise de provisions pour perte de change constituée en 2022.

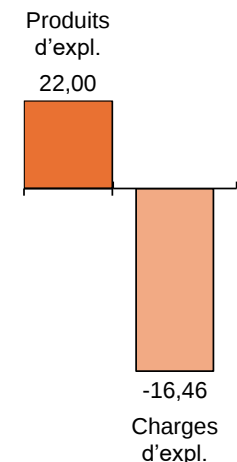
Les impôts et taxes dus à l'Etat par la SML pour l'exercice 2023 se résument à l'impôt BIC qui se fixe à 9,6 millions FCFA.

Perspectives 2024

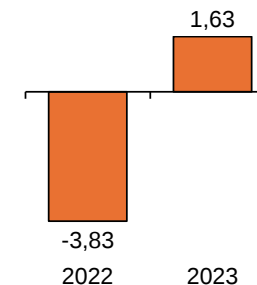
❖ *En 2024, la société projette la production des premiers lingots d'or à partir de juillet 2024.*

❖ *En outre, la capacité opérationnelle devrait permettre d'extraire 48 millions de tonnes de roches, dont 3,6 millions de tonnes de minerai, et de traiter 2,38 millions de tonnes de ce minerai pour produire et vendre 120 kilo-onces d'or.*

Produits et charges d'exploitation 2023 (milliards FCFA)



Résultat net (milliards FCFA)





INFORMATIONS GENERALES

Date de création : 13 septembre 2021**Capital social** : 600 millions FCFA**Capitaux propres** : 8,63 milliards FCFA **(-1,8 milliard FCFA en 2022)****Participation Financière Publique** : 10%**PDG** : Matthew Willcox**Adm MPPEEP** : TOURE Nanmidia Léon**Adm MMPE** : M'BAYIA née SODATONOU Mireille**Effectif** : 398 **(+213%)**

REPARTITION DU CAPITAL

Actionnaires	(%)
ETAT DE COTE D'IVOIRE	10,00
TIEBAYA GOLD	88,00
AUTRES ACTIONNAIRES PRIVES	02,00



FAITS MARQUANTS

- Réalisation de la première production d'or courant février 2023 ; ainsi, en accord avec l'administration fiscale, la date de première production commerciale a été fixée au 1^{er} mars 2023 ;
- Exonération de TVA sur ses achats de biens et services pour les mois de janvier et février ;
- Réhabilitation de pompes hydrauliques dans 5 villages (Gamina, Niessoko, Zoukpangbeu, Koflankro, Gregbeu) ;
- Réhabilitation et construction d'établissements scolaires dans 4 villages (Gamina, Niessoko, Zoukpangbeu, Gregbeu) ;
- Construction de pompes hydrauliques dans 2 campements (Djahakro, Kouakoukro).

A propos de la SM LOBO

La SOCIETE MINIERE DE LA LOBO (SML) est une entreprise spécialisée dans l'exploitation minière, opérant sous le Permis d'Exploitation (PE) n°57, attribué par le décret n°2020-959 du 9 décembre 2020. Ce permis concerne l'extraction d'or dans le village de la LOBO dans le département de Daloa.

En 2023, ce sont entre autres :

₣ **3,76 millions de tonne de minerai traité ;**

₣ **88 817,46 onces d'or produit et vendu.**

Performances financières en 2023

Créée en septembre 2021, la Société Minière de la Lobo (SML) a achevé sa phase de déploiement opérationnel en 2022 et a commencé la commercialisation de ses premières productions d'or en début 2023.

Au cours de l'exercice 2023, SML a traité 3,76 millions de tonnes de minerai, avec un taux de récupération de 93,9%, ce qui a permis la production de 86 817,46 onces d'or.

Sur le plan financier, **le chiffre d'affaires s'est établi à 103,68 milliards FCFA**, grâce à la vente de toute sa production d'or.

Les produits d'exploitation se sont élevés à 112,54 milliards FCFA, constitués à 92,13% du chiffre d'affaires et à 7,43% de la production stockée.

S'agissant des charges d'exploitation, elles ont considérablement augmenté pour se fixer à 94,50 milliards FCFA contre 1,81 milliard FCFA en 2022, du fait de la mise en exploitation de la mine.

Il en découle **un résultat d'exploitation de 18 milliards FCFA contre un déficit 1,81 milliard FCFA en 2022.**

Le résultat financier affiche un déficit de 4,84 milliards FCFA, contre un déficit de 591,4 millions FCFA enregistré en 2022, imputable aux frais financiers liés au remboursement des emprunts contractés pour les travaux de recherche et de construction de la mine.

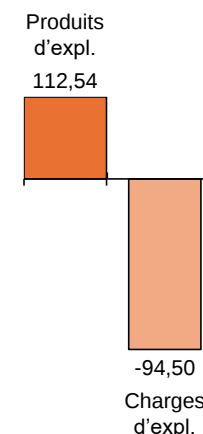
En définitive, la SML a dégagé **un résultat net bénéficiaire de 10,43 milliards FCFA, contre un déficit de 2,40 milliards FCFA en 2022.**

Les impôts et taxes dus à l'Etat par la société SML pour l'exercice 2023 ont été multipliés par 9, passant de 89,33 millions FCFA en 2022 à 4,6 milliards en 2023 (BIC : 2,77 milliards FCFA ; impôts et taxes : 4,6 milliards FCFA).

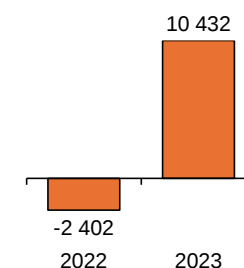
Perspectives 2024

❖ En 2024, la société projette d'étendre la capacité de l'usine de traitement pour atteindre 5,5 millions tonnes de minerais par an contre 4,8 actuellement. Le chiffre d'affaires prévisionnel est de 194,71 milliards FCFA pour un résultat net estimé à 47,41 milliards FCFA.

❖ Par ailleurs, la société compte intensifier l'exploration autour de la mine afin d'accroître le potentiel du périmètre couvert par le permis d'exploitation.

Produits et charges d'exploitation 2023
(milliards FCFA)

Résultat net (millions FCFA)





Mines

Structure Non Commerciale

Société d'Etat



INFORMATIONS GENERALES

Date de création : 1962

Capital social : 600 millions FCFA

Capitaux propres : 62,54 milliards FCFA (+17%)

Participation Financière Publique : 100%

DG : KONE Moussa Seydou

Adm MPPEEP : OYENIYE Fatayu

Adm MMPE : Mme KONDO née KOUASSI Marie Hélène

Participations : SMI (5%), SMD (5%), CML (51%), EPC CI (25%), FOREMI (49%), AGO (5%), CMB (5%), Ivoire Coltan (25%)

Effectif : 131



REPARTITION DU CAPITAL

Actionnaires	(%)
ETAT DE COTE D'IVOIRE	100,00



FAITS MARQUANTS

- Certification selon la norme ISO/IEC 17025 version 2017 du laboratoire de la SODEMI ;
- Modification du mode de comptabilisation des frais de recherche et de développement : baisse du niveau de provisions avec la prise en compte des observations des Commissaires aux Comptes.

A propos de la SODEMI

La **Société pour le Développement Minier de la Côte d'Ivoire (SODEMI)** est une société d'Etat dont la mission est de promouvoir la recherche et l'exploitation des substances minérales naturelles utiles (à l'exception des hydrocarbures), et d'étudier les problèmes inhérents à la quête minière avec les autres acteurs du secteur.

En 2023, c'est, entre autres :

📈 **3,57 milliards FCFA de revenus de titres de placement et de revenus d'obligations du Trésor ;**

📈 **352 millions FCFA de dividende net d'IRVM à l'Etat.**

Performances financières en 2023

Au cours de l'exercice 2023, les activités de la société se sont principalement concentrées sur deux axes : d'une part, l'aboutissement du processus d'accréditation de son laboratoire géotechnique aux normes ISO/IEC 17025 version 2017 et, d'autre part, la réalisation d'activités de terrain pour sept (7) projets d'exploration, portant sur des ressources telles que le phosphate, le diamant, le nickel et d'autres métaux de haute technologie dans diverses localités du pays (Eboinda, Tortiya, Kaniasso, Sakassou, Taï, ...).

Sur le plan financier, **le chiffre d'affaires a enregistré une hausse de 80% pour s'établir à 518,6 millions FCFA**, en lien avec l'évolution favorable des prestations géophysiques et de laboratoire, qui ont progressé de 72% pour s'élever à 419 millions FCFA. Les produits d'exploitation ont également connu une croissance de 50,4% pour se fixer à 2,68 milliards FCFA. Cette hausse est principalement attribuable à une augmentation de 20% de la production immobilisée, résultant de l'intensification des travaux d'exploration, ainsi qu'à des reprises de provisions s'élevant à 500 millions FCFA, ce qui représente une augmentation spectaculaire de 701%.

Quant aux charges d'exploitation, elles ont diminué, passant de 7,97 milliards FCFA en 2022 à 7,28 milliards FCFA, en dépit de la hausse des dépenses liées aux autres énergies (+111%) et aux frais de locations consécutifs à la réhabilitation du bâtiment principal de la société, ainsi qu'une augmentation des impôts suite à un redressement fiscal.

Il en découle un résultat d'exploitation déficitaire de 4,6 milliards FCFA en amélioration par rapport à un déficit de 6,19 milliards FCFA en 2022. Le résultat financier, quant à lui, a enregistré une hausse de 80,7% pour s'établir à 12,39 milliards FCFA, grâce à l'augmentation des revenus issus des titres de participation (+257,3%).

En définitive, la société a dégagé un résultat net bénéficiaire de 9,46 milliards FCFA, soit plus de quatorze (14) fois celui enregistré en 2022 (659,2 millions FCFA). Cette performance est à mettre à l'actif de l'évolution favorable des revenus issus de ses participations dans SMI, SMD et SMF. Compte tenu des projets d'investissements en perspectives, la SODEMI a distribué un dividende net de 352 millions FCFA à l'Etat, son actionnaire unique.

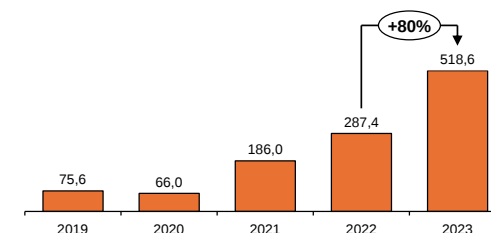
Perspectives 2024

❖ *Finalisation du processus de création d'une filiale qui exploitera les mines semi-industrielles ;*

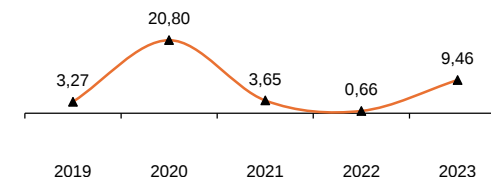
❖ *Exécution des travaux préparatoires pour la construction d'une usine d'affinage d'or ;*

❖ *Renforcement des placements financiers pour atteindre un portefeuille total de titres d'environ 50 milliards FCFA.*

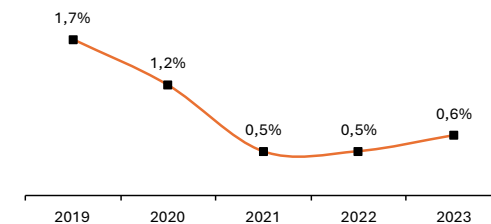
Chiffre d'affaires (millions FCFA)



Résultat net (milliards FCFA)



Ratio dette fin. /bilan (%)





INFORMATIONS GENERALES

Date de création : 26 mai 2009
Capital social : 10 millions FCFA
Capitaux propres : 29,91 milliards FCFA (+141%)
Participation Financière Publique : 10%
PDG : Denis Mark BRISTOW
Adm MPPEEP : DADIE Sylvie
Adm MMPE : COULIBALY Ibrahima
Effectif : 642 (+4,2%)



REPARTITION DU CAPITAL

Actionnaires	(%)
ETAT DE COTE D'IVOIRE	10,00
BARRICK GOLD	89,00
NEW MINING	1,00



FAITS MARQUANTS

- Maintien des certifications ISO 45001-2018 et ISO 14001-2015 ;
- Achèvement de la construction de l'unité de savon et la formation des 120 femmes du village de TONGON impliquées dans le projet ;
- Zéro blessure avec arrêt de travail en 2023.

A propos de TONGON

La société des mines de TONGON est une société à participation financière publique minoritaire, détenue à hauteur de 89% par BARRICK GOLD. Elle a pour objet l'exploitation, la production et la commercialisation de métaux, notamment des gisements d'or et des substances associées de la mine de TONGON.

En 2023, ce sont entre autres :

🏆 **3,93 millions de tonne de minerai extrait ;**

🏆 **204 057 onces d'or produit et 206 191 onces d'or vendu.**

Performances financières en 2023

Au cours de l'exercice 2023, la société TONGON a enregistré des performances notables malgré un contexte de fin de vie de la mine.

Sur le plan de la production, TONGON a extrait 3,93 millions de tonnes de minerai, en hausse de 9,1% par rapport à 2022, avec une teneur moyenne s'établissant à 1,95 g/t. La production d'or s'est établie à 204 057 onces, en progression de 1,7% par rapport à 2022.

Sur le plan financier, le chiffre d'affaires de la société a augmenté de 9% pour s'établir à 241,48 milliards FCFA grâce à la hausse combinée de la quantité d'or vendue (+4%) et du prix moyen de vente de l'once d'or (+2,58%).

De même, les produits d'exploitation connaissent une progression de 9,3% pour se fixer à 290,94 milliards FCFA contre 266,26 milliards FCFA en 2022, tirée par la hausse du chiffre d'affaires.

En ce qui concerne les charges d'exploitation, elles enregistrent une augmentation de 11%, se fixant à 262,48 milliards FCFA, en lien avec l'accroissement du niveau d'activités.

Il en découle un résultat d'exploitation excédentaire de 28,47 milliards FCFA en baisse de 4,89% par rapport à 2022.

Le résultat financier, quant à lui, se contracte de 35,6% pour atteindre 3,92 milliards FCFA en 2023.

En définitive, la société TONGON a dégagé un **résultat net bénéficiaire de 17,49 milliards FCFA, en baisse de 36,50% par rapport à l'exercice précédent.**

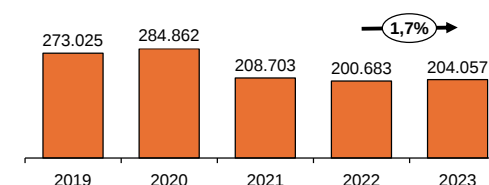
Les impôts et taxes dus à l'État par TONGON, au titre de l'exercice 2023, enregistrent une hausse de 33,7%, passant de 18,32 milliards FCFA en 2022 à 24,50 milliards en 2023 (BIC : 14,89 milliards FCFA ; impôts et taxes : 9,61 milliards FCFA).

Perspectives 2024

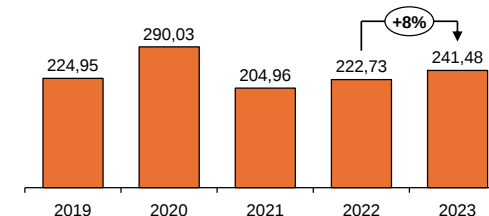
Pour 2024, la société envisage une production de 200 739 onces, en augmentation de 23 151 onces par rapport au plan de vie approuvé en 2022.

Par ailleurs, elle entend bientôt démarrer l'exploitation de nouvelles carrières satellitaires, notamment celles de DJINNI, JUBULA, KORO2 et MERCATOR.

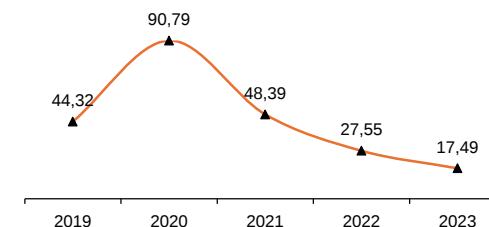
Quantité produite (onces)



Chiffre d'affaires (milliards FCFA)



Résultat net (milliards FCFA)



Hydrocarbures, Electricité, Eau et Assainissement

Eau et Assainissement

85

Une augmentation de 11% du chiffre d'affaires cumulé des entreprises du secteur de l'eau et de l'assainissement, grâce à la hausse des ventes réalisées par la SODECI

L'année 2023 a été marquée par des défis importants dans le secteur de l'eau et de l'assainissement, notamment la gestion des cas de pénurie d'eau potable constatée dans plusieurs localités sur l'ensemble du territoire national. Ces déficits en eau sont la résultante des facteurs suivants : (i) une rupture majeure de la conduite de refoulement alimentant l'usine de Niangon 2, l'une des principales unités de production d'eau potable du pays ; (ii) le déplacement de nombreux réseaux de distribution d'eau en raison de travaux de voiries et d'infrastructures et ; (iii) les activités d'orpaillage informel qui ont eu des impacts néfastes sur la qualité et la disponibilité des ressources en eau.

Afin de réduire le déficit global et de répondre aux besoins des populations, les différents acteurs de la chaîne de valeur du secteur ont conduit des projets structurants de production, de stockage et de distribution d'eau potable, ainsi que de collecte des eaux usées et de gestion des boues de vidange.

Ainsi, en milieu urbain, la production d'eau s'est établie à 352 millions de m³ en hausse de 6% par rapport à 2022. Cette croissance s'explique principalement par la mise en service de quatre (4) nouvelles usines dans les localités de Bondoukou, Bouaflé, Grand Lahou et Sinématiali, pour une capacité de production cumulée de 13 600 m³/jour. En outre, le nombre d'abonnés a progressé pour s'établir à 2 046 040, soit une hausse de 7,5% à fin 2023.

Dans le milieu rural, de nombreuses actions ont été réalisées pour l'amélioration de l'accès à l'eau potable. Il s'agit notamment de la réalisation de 328 forages équipés de Pompe à Motrice Humaine (PMH), la mise en place de 3 mini-systèmes d'adduction d'eau potable (HVA) et la maintenance de 12 292 PHM. Tous ces projets ont permis d'augmenter le nombre de points d'eau en exploitation à 18 444 sur un besoin estimé à 27 421, assurant ainsi une couverture en milieu rural de 67% pour environ 1 500 000 habitants impactés.

En ce qui concerne le sous-secteur de l'Assainissement, les investissements qui y ont été réalisés ont permis, entre autres, (i) la réhabilitation et le renforcement de l'exutoire de la cuvette *Place d'Akwaba*, (ii) l'amélioration du volume des boues de vidange traitées et (iii) l'achèvement de l'étude géophysique et géotechnique de onze (11) barrages écrêteurs de crue de la ville d'Abidjan. En somme ces activités ont permis d'améliorer la capacité des ouvrages de drainage et de faciliter l'acheminement des eaux usées issues des ménages vers les stations de dépotage.

Sur le plan financier, le chiffre d'affaires cumulé des sociétés du secteur « Eau et Assainissement », à savoir l'ONEP, l'ONAD et la SODECI, a augmenté de 11% pour s'établir à 186,69 milliards FCFA en 2023. Cette hausse est portée principalement par les performances de la SODECI, entité commerciale dont le chiffre d'affaires s'est établi à 175,46 milliards FCFA en 2023, représentant 94% du chiffre d'affaires de l'ensemble du secteur.

Le résultat net cumulé des sociétés du secteur est passé de 4,97 milliards FCFA en 2022 à 5,4 milliards FCFA, porté également par le résultat net de la SODECI qui représente 91% du résultat net du secteur.

Les recettes fiscales générés par les activités des entreprises du secteur ont augmenté de 16% pour se fixer à 8,58 milliards FCFA en 2023, réparties entre les impôts et taxes d'exploitation (3,96 milliards FCFA), l'impôt BIC (4,1 milliards FCFA) et l'IRVM (521,63 Millions FCFA).

En termes de recettes non fiscales, l'Etat devrait percevoir 140,84 millions FCFA de dividende net au titre de l'exercice 2023 émanant de la SODECI, seule entreprise commerciale du secteur.



Eau et assainissement

Structures Non Commerciales

Société d'Etat



INFORMATIONS GENERALES

Date de création : 28 décembre 2011

Capital social : 1 milliard FCFA

Capitaux propres : 2,07 milliards FCFA (+37%)

Participation Financière Publique : 100%

PCA : KONE Souleymane

DG : SANOGO Amara

Adm MPPEEP : ASSI Franck Arnaud

Adm MINHAS : DIOMANDE Drissa



REPARTITION DU CAPITAL

Actionnaires	(%)
ETAT DE COTE D'IVOIRE	100,00



FAITS MARQUANTS

- Signature de la convention de délégation de maîtrise d'œuvre dans le secteur de l'Assainissement et du Drainage entre l'Etat de Côte d'Ivoire et l'ONAD, le 13 janvier 2023 ;
- Participation à l'organisation du 21^{ème} Congrès International de l'Eau et de l'Assainissement en Côte d'Ivoire du 19 au 23 février 2023 ;
- Participation à l'organisation de la 7^{ème} Conférence Internationale sur la Gestion des Boues de Vidange en Côte d'Ivoire, tenue du 19 au 23 février 2023.

A propos de l'ONAD

L'Office National de l'Assainissement et du Drainage (ONAD) est chargé d'assurer l'accès aux installations d'assainissement et de drainage, de manière durable et à des coûts compétitifs, à l'ensemble de la population nationale. A cet effet, il assure la maîtrise d'ouvrage déléguée (MOD) et la maîtrise d'œuvre (MOE) des projets liés aux ouvrages et aux infrastructures d'assainissement et de drainage.

En 2023, ce sont entre autres :

📈 **77 250 opérations de dépotage** dans les postes et stations de traitement des boues de vidange (+9% par rapport à 2022) ;

📈 **14 agréments** pour l'activité de dépotage des boues de vidange.

Performances financières en 2023

Au titre de la mission de service public de l'Office, les résultats suivants ont été observés au cours de l'exercice 2023 :

(i) **Sur la planification et la programmation des interventions d'assainissement et de drainage**, l'ONAD a terminé l'étude géophysique et géotechnique de onze (11) barrages dans la ville d'Abidjan. L'Office poursuit également l'étude d'aménagement du grand talweg d'Abobo et du canal « Camp militaire Koweït », avec un taux de réalisation de 70% ;

(ii) **Sur la réhabilitation et le développement des infrastructures**, l'Office a achevé les travaux liés à l'aménagement d'un canal secondaire et d'un ouvrage de franchissement sur la rive gauche de la YP4 à Yopougon Koweït Abayaté, ainsi que la réhabilitation et le renforcement de l'exutoire du trop-plein de la cuvette Place d'Akwab ;

(iii) **Sur le renforcement de l'entretien et de l'exploitation des infrastructures d'assainissement collectif et de drainage**, la société est en voie d'achever l'installation et la maintenance du système de vidéo surveillance des ouvrages primaires d'assainissement et de drainage. De plus, le curage et l'entretien des ouvrages primaires de drainage de Fraternité Matin sont en cours, avec un taux d'exécution de 95% ;

(iv) **Sur la gestion de l'assainissement autonome**, l'ONAD a délivré quatorze (14) agréments pour l'exercice de l'activité d'enlèvement, de transport et de dépotage des boues de vidange des installations d'assainissement non collectif. L'exploitation des postes de dépotage et des stations de traitement des boues de vidange a été poursuivie, avec un taux de réalisation de 110% par rapport aux prévisions annuelles.

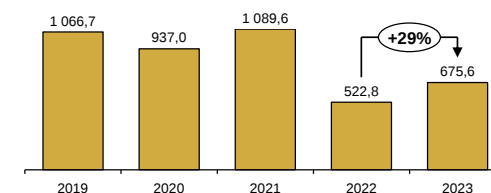
Sur le plan financier, **le chiffre d'affaires de l'ONAD a progressé de 29% pour se fixer à 675,6 millions FCFA en 2023**. Cette croissance est due à l'augmentation des activités de MOD avec un revenu généré à hauteur de 382 millions FCFA contre 236 millions FCFA en 2022. Dans le même temps, les produits d'exploitation connaissent une forte évolution de 304% pour se fixer à 3,49 milliards FCFA, du fait du reclassement de la subvention d'équilibre en subvention d'exploitation.

Quant aux charges d'exploitation, elles ont été exécutées à hauteur de 2,97 milliards FCFA, en hausse de 20% par rapport à 2022. Il en ressort **un résultat d'exploitation bénéficiaire de 519,2 millions FCFA contre un déficit 1,61 milliard FCFA en 2022, et un résultat net excédentaire de 378,4 millions FCFA, contre un déficit de 208 millions FCFA en 2022**.

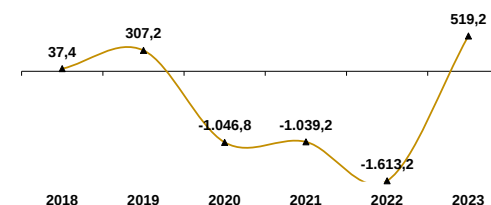
Perspectives 2024

Pour l'exercice 2024, l'ONAD envisage l'achèvement de la construction de la Station de Traitement de Boues de Vidange (STBV) de Yamoussoukro et Bouaké, et la réalisation de travaux de réhabilitation et de construction de plusieurs ouvrages de drainage à l'intérieur du pays (Dabou, Boundiali et Tengréla).

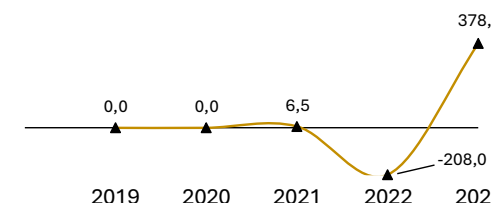
Chiffre d'affaires (millions FCFA)



Résultat d'exploitation (millions FCFA)



Résultat net (millions FCFA)





Eau et assainissement

Structures Non Commerciales

Société d'Etat

i

INFORMATIONS GENERALES

Date de création : 23 août 2006

Capital social : 150 millions FCFA

Capitaux propres : 2 179 millions FCFA **(-15,4%)**

Participation Financière Publique : 100%

PCA : HABONOUAN Kouakou Louis

DG : BERTHE Ibrahiman

Adm MPPEEP : Mme KOUASSI Odile

Adm MINHAS : M. KONE Aboubacar Sidiki



REPARTITION DU CAPITAL

Actionnaires	(%)
ETAT DE COTE D'IVOIRE	100,00



FAITS MARQUANTS

- Installation de 202 stations d'eau potable à pompage solaire ;
- Réalisation de 328 forages équipés de Pompes à Motricité Humaine (PMH) ;
- Achèvement du projet d'Alimentation en Eau Potable (AEP) de la ville de BOUAKE (Usine de traitement-Adduction et Exhaure) ;
- Premier prix de l'efficacité du Conseil d'Administration lors de la 5^{ème} édition du Prix d'Excellence de la Gouvernance et de la Performance des Entreprises Publiques ;
- Participation à l'organisation du 21^{ème} Congrès International de l'Eau et de l'Assainissement en Côte d'Ivoire.

A propos de l'ONEP

L'Office National de l'Eau Potable (ONEP) a pour mission d'apporter à l'Etat et aux Collectivités Territoriales, son assistance pour assurer l'accès à l'eau potable, de manière durable et à des coûts compétitifs, à l'ensemble de la population nationale. A cet effet, l'ONEP assure la maîtrise d'ouvrage déléguée (MOD) et la maîtrise d'œuvre (MOE) des projets liés à l'eau potable.

En 2023, ce sont entre autres :

☞ **18 444 points d'eau en exploitation (PMH et HVA) en milieu rural ;**

☞ **262 640 m³ d'eau desservie par camions citernes aux populations (+51% par rapport à 2022).**

Performances financières en 2023

Au titre de la mission de service public de l'Office, les résultats suivants ont été observés au cours de l'exercice 2023 :

(i) Au niveau du **suivi et de la gestion des ressources en eau**, l'ONEP a réalisé, trente-quatre (34) forages, poursuivi la réhabilitation des digues de cinq (5) barrages et entrepris des études pour réhabiliter des ouvrages de trente et une (31) localités ;

(ii) Dans le cadre du **suivi et du contrôle de la qualité de l'eau**, la société a prélevé et analysé 1 825 échantillons d'eau produite et distribuée en milieu urbain. En outre, l'office a réalisé une mission de prélèvements d'eau en milieu rural à l'effet de veiller à la bonne qualité de l'eau desservie aux populations ;

(iii) S'agissant du **suivi du patrimoine affermé**, l'ONEP a réceptionné dix (10) projets d'Alimentation en Eau Potable (AEP), portant le nombre de localités alimentées en eau potable à 1 287 pour une population couverte estimée à 15,8 millions d'habitants, soit un taux de couverture de 78%.

Sur le plan financier, **le chiffre d'affaires de l'office a progressé de 38% pour se fixer à 10,55 milliards FCFA en 2023**, grâce à la hausse du volume des activités de maîtrise d'œuvre et de maîtrise d'ouvrage déléguée avec notamment les nouveaux contrats passés pour les différents travaux d'AEP (263,29 Milliards FCFA en 2023 contre 247,7 milliards FCFA en 2022, soit une hausse de 6%).

Les produits d'exploitation ont suivi la même tendance en se fixant à 14,19 milliards FCFA, en hausse de 16% par rapport à l'exercice 2022, en dépit d'une baisse de 24% de la subvention d'exploitation.

Les charges d'exploitation connaissent également une hausse de 19%, pour s'établir à 13,94 milliards FCFA en 2023, principalement due à la forte hausse du poste « autres achats » (+ 65%).

Ainsi, **le résultat d'exploitation a diminué de 49% pour se fixer à 249,1 millions FCFA en 2023.**

Le résultat net, bien que positif, a enregistré une baisse de 68%, se fixant à 119 millions FCFA.

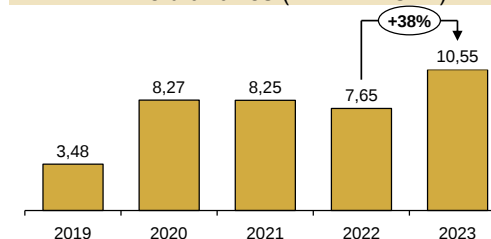
Enfin, les impôts et taxes dus à l'Etat se sont élevés à 207,9 millions FCFA, comprenant 147,3 millions FCFA d'impôts et taxes d'exploitation et 60,6 millions FCFA d'impôts sur le résultat.

Perspectives 2024

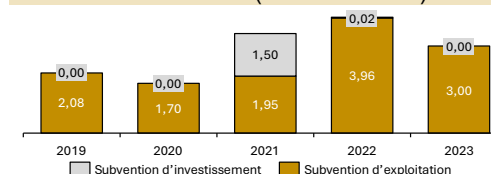
L'ONEP envisage renforcer l'accès à l'eau potable par la poursuite de plusieurs projets dont :

- ❖ le projet de réalisation de 1 000 forages d'eau potable équipés de pompes à énergie solaire dans diverses localités de la Côte d'Ivoire
- ❖ le projet de réalisation de systèmes d'Alimentation en Eau Potable (AEP) dans 111 localités de Côte d'Ivoire.

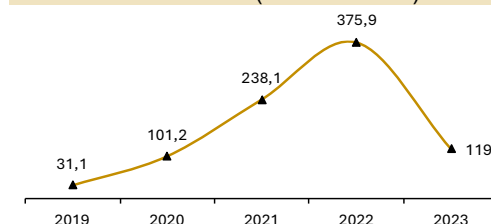
Chiffre d'affaires (millions FCFA)



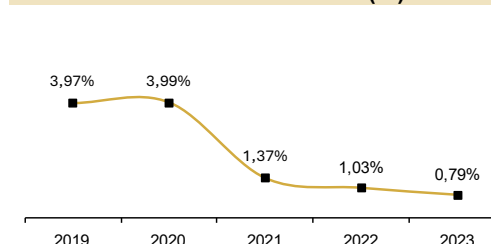
Subventions (milliards FCFA)



Résultat net (millions FCFA)



Ratio dette fin. /bilan (%)





INFORMATIONS GENERALES

Date de création : 18 décembre 1959

Capital social : 4,5 milliards FCFA

Capitaux propres : 19,75 milliards FCFA (+3,6%)

Participation Financière Publique : 3,25%

PCA : EBAH Basile

DG : BAKAYOKO Ahmadou

Adm MINHAS : BEHIBRO Fidèle

Filiales et Participations : LOGIVOIRE (85%), GS2E (33%), SGA2E (17%Drissa)



REPARTITION DU CAPITAL

Actionnaires	(%)
ETAT DE COTE D'IVOIRE	3,25
ERANOVE	46,07
DIVERS PRIVES	39,15
FCP SODECI	6,72
SIDIP	4,81



FAITS MARQUANTS

- Mise en service de quatre (4) nouvelles usines dans les localités de Bondoukou, Bouaflé, Grand Lahou et Sinématiali, pour une capacité de production cumulée de 13 600 m³/jour ;
- Participation à l'organisation du 21^{ème} Congrès International de l'Eau et de l'Assainissement en Côte d'Ivoire du 19 au 23 février 2023 ;
- Livraison officielle de l'usine de production de la Mé (d'une capacité de production de 240 000 m³/jour) le 16 juin 2023.

A propos de la SODECI

La Société de Distribution d'Eau de la Côte d'Ivoire (SODECI) est une société privée de service public liée à l'Etat de Côte d'Ivoire par un contrat d'affermage du service de distribution publique urbaine d'eau potable sur l'ensemble du territoire national et un contrat d'affermage pour l'entretien et l'exploitation des réseaux et ouvrages d'assainissement et de drainage de la ville d'Abidjan.

En 2023, ce sont entre autres :

☞ **352 millions m³ d'eau potable produite ;**

☞ **2,046 millions d'abonnés eau potable ;**

☞ **140,8 millions de dividendes nets d'IRVM à l'Etat.**



Performances financières en 2023

En 2023, plusieurs projets ont été finalisés pour renforcer les performances techniques et financières du réseau de distribution d'eau.

En effet, quatre (4) nouvelles usines ont été mises en service dans les localités de Bondoukou, Bouaflé, Grand Lahou et Sinématiali, pour une capacité de production cumulée de 13 600 m³/jour. Aussi, le parc de forages a été augmenté de 25 nouveaux ouvrages. Ainsi, la production d'eau s'est établie à 351 915 Km³ contre 332 496 Km³ en 2022, soit une hausse de 6%. Quant au ratio de facturation, il s'est amélioré de 2,3 points, en s'établissant à 83,1%, avec un volume d'eau facturé qui s'est fixé à 292,4 millions de m³. Dans le même temps, le nombre d'abonnés a évolué de 7,5% pour s'établir à 2 046 040.

Sur le plan financier, le chiffre d'affaires de la SODECI a enregistré une hausse de 9% pour s'établir à 175,46 milliards FCFA. Cette hausse s'explique par l'évolution de la production en 2023, l'accroissement du nombre d'abonnés et l'amélioration du ratio de facturation. Les produits d'exploitation ont suivi cette tendance, en s'appréciant de 6,9% pour se fixer 180,7 milliards FCFA.

Quant aux charges d'exploitation, elles sont ressorties à 171,31 milliards FCFA contre 160,84 milliards FCFA en 2022. Cette augmentation est en lien avec l'évolution du niveau d'activité de la société.

Le résultat d'exploitation qui en découle est excédentaire de 9,39 milliards FCFA contre un excédent de 8,15 milliards FCFA en 2022.

En définitive, la société a dégagé un résultat net bénéficiaire de 4,90 milliards FCFA contre un bénéfice de 4,81 milliards FCFA en 2022.

Ce résultat a permis à la SODECI de distribuer des dividendes bruts de 4,82 milliards FCFA. L'Etat devrait percevoir un montant net de 140,8 millions FCFA contre 131,6 millions FCFA en 2022.

Les impôts et taxes dus par la SODECI sur l'exercice 2023 s'élèvent à 7,67 milliards FCFA (3,77 milliards FCFA d'impôts et taxes et 3,90 milliards FCFA d'impôts BIC) en hausse de 27% par rapport à 2022.

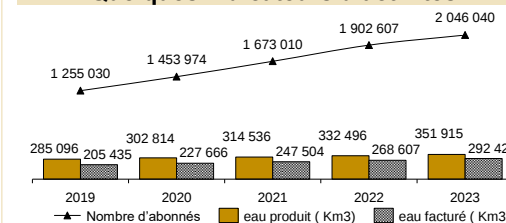
Perspectives 2024

Pour l'exercice 2024, la SODECI envisage :

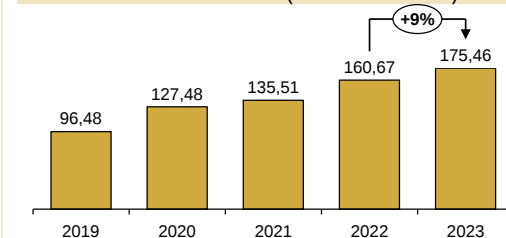
❖ Poursuivre la démarche de management anti-corruption en vue d'une certification ISO 37001 Système de Management Anti-Corruption (SMAC) à l'horizon 2028 ;

❖ Poursuivre le processus du renouvellement du contrat d'Affermage Eau Potable.

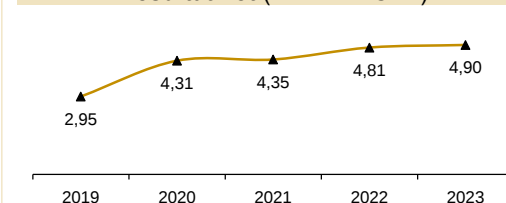
Quelques indicateurs d'activités



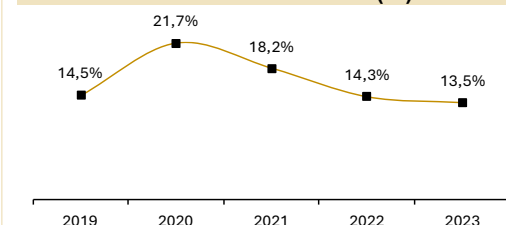
Chiffre d'affaires (milliards FCFA)



Résultat net (millions FCFA)



Ratio dette fin. /bilan (%)



Hydrocarbures, Electricité, Eau et Assainissement

Electricité

Accroissement de 5% du chiffre d'affaires cumulé des entreprises du secteur de l'électricité, imputable à la hausse des ventes d'électricité (8,9%) soutenue par l'augmentation des capacités de production (+359 MW).

La dynamique de la croissance économique au niveau mondial a enregistré un essoufflement en 2023 (de 3,5% en 2022 à 3,2% en 2023) dû au resserrement des politiques monétaires pour combattre l'inflation et à la persistance des incertitudes géopolitiques.

En dépit de ce contexte mondial, les différents acteurs de la chaîne de valeur du secteur de l'électricité ont poursuivi leurs efforts en vue d'assurer l'approvisionnement du réseau national ainsi que l'ensemble des clients en électricité.

En effet, le parc de production d'énergie électrique est passé de 2 548 MW à 2 907 MW en 2023, avec la mise en service des unités de production suivantes : (i) la turbine à vapeur (TAV) d'AZITO 4 de 74 MW ; (ii) la turbine à gaz (TAG) d'ATINKOU de 255 MW ; et (iii) la centrale solaire photovoltaïque de BOUNDIALI de 30 MW.

Cette hausse de la capacité de production a favorisé la poursuite de la mise en œuvre du Programme Electricité Pour Tous (PEPT), ainsi que l'accroissement de l'exportation d'énergie vers les clients de la sous-région.

Ainsi, la consommation nationale brute (12 560 GWh) et le volume d'énergie exportée (1 052 GWh) ont progressé respectivement de 9,8% et 8,6% en 2023. De même, le nombre total d'abonnés a augmenté de 11% pour s'établir à 4 048 259 clients à fin 2023, dont un accroissement des nouveaux branchements BT de 261 678 dans le cadre du PEPT.

La hausse de la consommation d'électricité a favorisé une progression des ventes nationales d'électricité de 9,4% pour se fixer à 10 517 GWh, et des ventes à l'export de 8,6% pour s'établir à 1 052 GWh. Au total, les ventes d'électricité ont augmenté de 8,9% pour s'établir à 11 494 GWh.

Les investissements et travaux réalisés en 2023 (237 milliards FCFA) dans le secteur de l'Electricité ont contribué à améliorer le taux de couverture nationale (88% contre 82,4% en 2022) et le taux d'accès à l'électricité (97,2% contre 95,1% en 2022). Cependant, le rendement global du réseau s'est dégradé, avec une hausse du Temps Moyen de Coupure (TMC) de 34 minutes pour se fixer à 29 heures 25 minutes, due à l'accroissement des incidents majeurs sur le réseau de transport.

Au niveau commercial, l'activité s'est matérialisée par une hausse du chiffre d'affaires global des trois (3) entreprises du portefeuille public qui opèrent dans le secteur de l'électricité. **En effet, le chiffre d'affaires cumulé des sociétés CI-ENERGIES, CIE et CIPREL s'est amélioré de 5% pour s'établir à 366,65 milliards FCFA.** Cette progression est portée par le chiffre d'affaires de la CIE qui s'établit à 257,22 milliards FCFA, en hausse de 7,7% par rapport à 2022 en raison principalement de la hausse de la consommation nationale et des activités de mise à niveau du réseau de distribution.

Toutefois, le résultat net cumulé desdites entreprises a enregistré une baisse de 0,47% pour s'établir à 36,71 milliards FCFA, impacté par la baisse du résultat net de la CIPREL (- 2,96 milliards FCFA ; -14%).

Les recettes fiscales générées par les activités des entreprises du secteur de l'électricité ont progressé de 7,4% pour se fixer à 25,87 milliards FCFA, réparties comme suit : 11,73 milliards FCFA d'impôts et taxes d'exploitation ; 10,23 milliards FCFA impôt BIC ; et 3,93 milliards FCFA d'IRVM.

S'agissant des recettes non fiscales, à savoir, les dividendes (distribués par CIPREL et CIE), l'Etat devrait percevoir un montant net d'IRVM de 3,87 milliards FCFA contre 2,73 milliards FCFA en 2022.



INFORMATIONS GENERALES

Date de création : 24 août 1990

Capital social : 14 milliards FCFA

Capitaux propres : 33,45 milliards FCFA (+2,6%)

Participation Financière Publique : 15%

PCA : KAKOU Dominique

DG: BAKAYOKO Amadou

Adm MMPE : SIDIBE Noumory

Adm MPPEEP : MIESSAN Adouko Guy Faustin

Effectif : 4 776 (+4%)

Principales filiales et participations : GS2E (67%), SGAE2E (17%), AWALE (51,2%)



REPARTITION DU CAPITAL

Actionnaires	(%)
ETAT DE COTE D'IVOIRE	15,00
ERANOVE	54,02
Divers porteurs	21,14
FCP CIE	5,19
SIDIP	2,49
FCP SODECI	1,08
Maison des actionnaires	1,08



FAITS MARQUANTS

- Poursuite de la mise en œuvre des dispositions de la nouvelle convention de Concession signée en 2020 ;
- Poursuite de la mise en œuvre en 2023 du Nouvel Engagement Client (NEC) visant à impacter la satisfaction clientèle ;
- Double ajustement à la hausse du tarif de l'électricité :
 - en juin 2023, +10% pour les abonnés de 15A et plus et les professionnels, et +15% pour les abonnés de la moyenne et haute tension ;
 - en décembre 2023, +10% pour l'ensemble des abonnés ;
- Appui exceptionnel de l'Etat au secteur de l'électricité d'un montant de 130 milliards FCFA.

A propos de la CIE

La Compagnie Ivoirienne d'Electricité (CIE) est chargée de la production, du transport, du dispatching, de la distribution, de la commercialisation, de l'exportation et de l'importation de l'énergie électrique sur l'ensemble du territoire ivoirien.

En 2023, c'est entre autres :

✚ **+401 185 nouveaux clients Basse Tension (BT) et + 455 nouveaux clients Haute Tension (HT) ;**

✚ **1,44 milliard FCFA de dividende net à l'Etat au regard de son niveau de participation.**

Performances financières en 2023

Le bilan technique du réseau électrique en 2023 présente une amélioration dans presque tous les principaux indicateurs, à l'exception du temps moyen de coupure (TMC), qui a enregistré une dégradation de 26 minutes par rapport à 2022, pour s'établir à 29 heures et 22 minutes. Cette dégradation est due à la profondeur des incidents sur le segment Transport.

Concernant l'accès à l'électricité, le nombre total de clients a augmenté de 11%, s'établissant à 4 048 259 abonnés. Cette croissance est principalement attribuée à l'essor de l'activité économique dans le secteur industriel et à l'augmentation du nombre d'abonnés Basse Tension (BT), soutenue par la poursuite du Programme Electricité Pour Tous (PEPT).

Ainsi, les ventes totales d'énergie ont également progressé de 8,9% par rapport à 2022 pour se fixer à 11 494 GWh, dont 91% affectées au marché national.

Sur le plan financier, le chiffre d'affaires de la CIE a connu une hausse de 8% pour s'établir à 257,22 milliards FCFA en 2023. Cette augmentation est en lien avec la hausse des prestations induites par l'accroissement de la consommation nationale et des activités de mise à niveau du réseau de distribution. Il en découle une hausse des produits d'exploitation de 9% pour s'établir à 272,74 milliards FCFA.

Quant aux charges d'exploitations, elles ont également enregistré une hausse de 9% pour se fixer à 256,28 milliards FCFA, en raison de l'augmentation des frais et commissions bancaires liés aux règlements en devise (+6,7 milliards FCFA) et des charges de personnel (+4,97 milliards FCFA).

En conséquence, le résultat d'exploitation s'est établi à 16,46 milliards FCFA contre 15,68 milliards FCFA en 2022, soit une hausse de 5%.

Le résultat financier s'est également amélioré de 284 millions FCFA pour se fixer à -2,44 milliards FCFA, en raison de la hausse des produits financiers sur les revenus des placements (+334 millions FCFA).

En définitive, l'exercice 2023 s'est soldé par un résultat net bénéficiaire de 10,63 milliards FCFA, en hausse de 8,3% par rapport à 2022. Ce résultat a conduit à une hausse des dividendes bruts de 9% par rapport à 2022, atteignant 10,64 milliards FCFA, dont 1,44 milliard FCFA net d'IRVM pour l'Etat, au regard de sa participation de 15%.

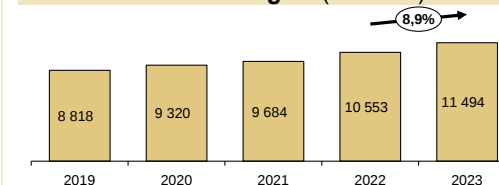
Les impôts et taxes dus à l'Etat au titre de l'exercice 2023 sont ressortis à 11,05 milliards FCFA (dont 7,16 milliards FCFA d'impôts et taxes et 3,89 milliards FCFA d'impôts BIC), contre 10,02 milliards FCFA en 2022.

Perspectives 2024

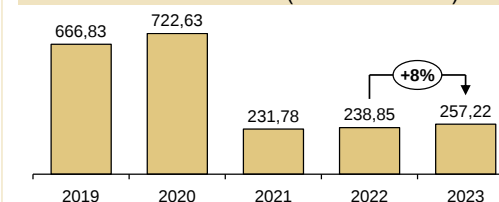
La CIE envisage de demeurer le partenaire incontournable de la population et de l'Etat ivoirien dans la fourniture des services énergétiques. Pour l'année 2024, l'entreprise prévoit de garantir la disponibilité d'une énergie électrique de qualité pour tous, tout en respectant ses obligations contractuelles et en atteignant ses objectifs de rentabilité.

En parallèle, la CIE continuera de pérenniser la politique sociale ambitieuse visant à améliorer l'accès à l'électricité pour les communautés.

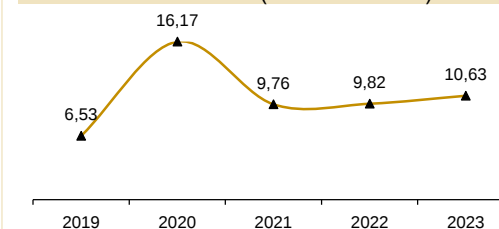
Vente d'énergies (en GWh)



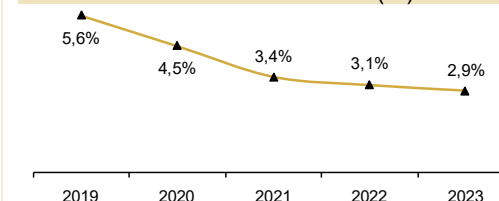
Chiffre d'affaires (milliards FCFA)



Résultat net (milliards FCFA)



Ratio dette fin. /bilan (%)





INFORMATIONS GENERALES

Date de création : 21 décembre 2011
Capital social : 20 milliards FCFA
Capitaux propres : 1 762 milliards FCFA (-0,25%)
Participation Financière Publique : 100%
PCA : KONAN Yao Yves
DG : SIDIBE Noumory
Adm MPPEEP : ADOPO Fiacre
Adm MMPE : AKOUSSI Kouassi Jacob
Effectifs : 600 (+2,2%)
Principales filiales et participations : SOCIETE TRANCO-CLSG (25%)



REPARTITION DU CAPITAL

Actionnaires	(%)
ETAT DE COTE D'IVOIRE	100,00



FAITS MARQUANTS

- Double ajustement à la hausse du tarif de l'électricité en juin 2023 (hausse de 10% du prix du kWh pour les abonnés de 15A et plus ainsi que les professionnels, et 15% pour les abonnés de la moyenne et haute tension) et décembre 2023 (hausse de 10% pour l'ensemble des abonnés) ;
- Signature du Contrat de vente et d'achat de gaz naturel du gisement Baleine (blocs CI-101 et CI-802) avec la société ENI ;
- Signature du Contrat d'achat et de vente d'énergie de type Take and Pay (100 MW) avec Volta River Authority (VRA) du Ghana pour deux (2) ans ;
- Début de la fourniture de gaz naturel à partir du champ Baleine, le 7 novembre 2023 ;
- Synchronisation permanente des réseaux électriques des zones 2 et 3, dans le cadre de la mise en œuvre du marché régional de l'électricité ;
- Mise en service de la centrale solaire Photovoltaïque de BOUNDIALI de 30 MW (juin 2023).

A propos de CI-ENERGIES

Côte d'Ivoire Energies (CI-ENERGIES) est une société d'Etat chargée du suivi de la gestion des mouvements d'énergie électrique, de la maîtrise d'œuvre des travaux qui relèvent de la responsabilité de l'Etat de Côte d'Ivoire en tant qu'autorité concédante et du contrôle de l'équilibre financier du secteur de l'électricité.

En 2023, c'est, entre autres :

- +14% de croissance de la capacité nationale de production d'énergie, soit une capacité de production de 2 907MW ;
- 489 localités électrifiées, portant le nombre de localités à 7 508.

Performances financières en 2023

En 2023, le parc de production de l'énergie électrique est passé de 2 548 MW à 2 907MW. Cette augmentation résulte de la mise en service de plusieurs nouvelles unités : la turbine à vapeur (TAV) d'AZITO 4 d'une capacité de 74 MW, la turbine à gaz (TAG) d'ATINKOU d'une capacité de 255 MW et la centrale solaire photovoltaïque de BOUNDIALI d'une capacité de 30 MW. Grâce à ces ajouts, la capacité de production a été ajustée pour répondre à une consommation nationale brute de 12 560 GWh à fin 2023 (+9,8% par rapport à 2022). De plus, le volume d'énergie exportée a atteint 1 052 GWh, en hausse de 8,6% par rapport à l'année précédente.

Cependant, le rendement global du réseau a régressé de 0,03 point, pour s'établir à 84,99%. Le Temps Moyen de Coupure (TMC) a également augmenté, passant à 29 h 25 minutes (dégradation de 34 minutes).

Sur le plan de l'accès à l'électricité, le taux de couverture nationale a progressé de 5,6 points, pour atteindre 88%, avec la mise sous tension de 489 nouvelles localités, portant le total des localités électrifiées à 7 508.

En termes financiers, CI-ENERGIES a enregistré **un chiffre d'affaires de 54,37 milliards FCFA, en hausse de 7% par rapport à 2022**, soutenu principalement par les ventes d'électricité du barrage hydroélectrique de SOUBRE. Néanmoins, les produits d'exploitation ont baissé de 3% pour atteindre à 207 milliards FCFA, en raison d'une réduction de la subvention d'exploitation de 6,26 milliards FCFA.

Les charges d'exploitation ont augmenté de 4%, se chiffrant à 168 milliards FCFA, ce qui a conduit à **un résultat d'exploitation bénéficiaire de 38,88 milliards FCFA, en baisse de 26% par rapport à 2022**.

Le résultat financier s'est amélioré de +15,78 milliards FCFA pour atteindre - 31,49 milliards FCFA, grâce à une augmentation des revenus financiers (+16%) et à des reprises de provisions (+2,21 milliards FCFA).

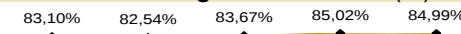
En définitive, **CI-ENERGIES a dégagé un résultat net bénéficiaire de 7,45 milliards FCFA, en hausse de 36% par rapport à 2022**.

Concernant la dette de l'entreprise, au 31 décembre 2023, le stock de la dette financière de CI-ENERGIES s'élève à 1 777,5 milliards FCFA. L'analyse de la viabilité de cette dette a mis en évidence la nécessité d'améliorer l'alignement entre les ressources de la société et ses obligations financières pour assurer la soutenabilité de la dette à moyen et long terme.

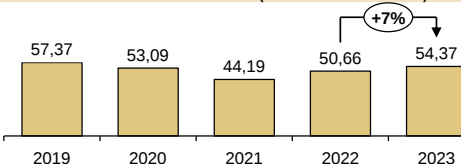
Perspectives 2024

CI-ENERGIES envisage de poursuivre l'accroissement des capacités énergétiques de production et de transport avec notamment les travaux de construction du barrage de Gribu Popoli (112 MW), l'extension de la centrale solaire photovoltaïque de Boundiali à 81,1 MWc et la finalisation de la construction du doublement de la ligne 225 kV Taabo-Kossou-Bouaké 2. Pour l'accès à l'électricité, la société prévoit le raccordement d'au moins 600 localités.

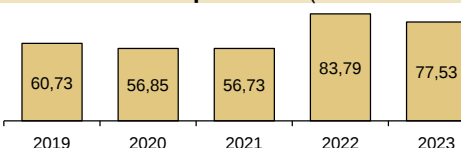
Rendement global du réseau (%)



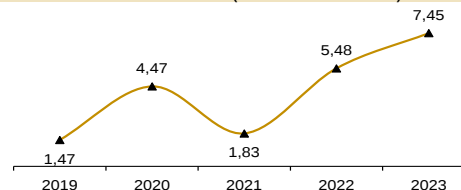
Chiffre d'affaires (milliards FCFA)



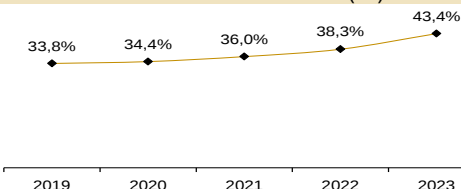
Subvention d'exploitation (milliards FCFA)



Résultat net (milliards FCFA)



Ratio dette fin. /bilan (%)





INFORMATIONS GENERALES

Date de création : 20 juillet 1994

Capital social : 29,2 milliards FCFA

Capitaux propres : 112,18 milliards FCFA **(-1,8%)**

Participation Financière Publique : 14,7%

PCA : N'GUESSAN Kouassi

DG : Mme DIALLO Kadjatou

Adm MMPE : CISSE Sabati

Effectifs : 140 **(+11%)**



REPARTITION DU CAPITAL

Actionnaires	(%)
ETAT DE COTE D'IVOIRE	14,70
ERANOVE	83,30
BOAD	2,00



FAITS MARQUANTS

- Renouvellement du mandat de cinq (5) administrateurs ;
- Audit de suivi n°2 des certificats Qualité Sécurité et Environnement (QSE) sur la période du 19 au 23 juin 2023.

A propos de CIPREL

La Compagnie Ivoirienne de Production d'Electricité (CIPREL) a pour objet la production d'électricité d'origine thermique à partir du gaz naturel essentiellement. Avec une puissance installée de 569 MW, CIPREL se distingue comme la plus puissante centrale thermique de Côte d'Ivoire et le premier producteur indépendant d'électricité du pays.

En 2023, c'est, entre autres :

☛ **3 010 GWh d'énergie livrée au réseau électrique ;**

☛ **2,86 milliards FCFA de dividendes nets pour l'Etat au regard de son niveau de participation.**

Performances financières en 2023

Sur l'exercice 2023, la CIPREL a livré au réseau électrique 3 010 GWh contre 3 239 GWh en 2022, soit une baisse de 7%. Cette quantité d'énergie est en dessous de l'engagement contractuel de production (Take or Pay ou TOP) fixé à 3 510 GWh. Toutefois, l'énergie disponible au cours de l'exercice a été de 3 783 GWh, se situant à 8% au-dessus du TOP. La disponibilité moyenne de l'usine s'est établie à 79,53% en 2023 contre 85,41% en 2022, soit une baisse de 8,8 points liée aux arrêts pour grosses révisions.

Sur le plan financier, **le chiffre d'affaires a diminué de 7% pour se fixer à 55,06 milliards FCFA**. Cette baisse s'explique essentiellement par l'impact de la mise à jour des prix définitifs de cession d'énergie de 2018 et 2019.

Cependant, les charges d'exploitation ont augmenté de 2,8% et se fixent à 29,1 milliards FCFA, en raison des travaux de grosses révisions enregistrées en 2023.

Le résultat d'exploitation qui en découle a baissé de 8,2%, s'établissant à 30,02 milliards FCFA.

Au niveau du résultat financier, le déficit s'est creusé de 3% pour se fixer à -5,09 milliards FCFA, en raison d'une augmentation des frais financiers liés au coût élevé des transferts étrangers induit par la rareté des devises.

En définitive, le résultat net a baissé de 14% pour s'établir à 18,63 milliards FCFA.

S'appuyant sur un report à nouveau créditeur de 58,51 milliards FCFA, les actionnaires ont décidé de distribuer des dividendes bruts d'un montant de 19,09 milliards FCFA contre 11,25 milliards FCFA en 2022. Ainsi, l'Etat devrait percevoir un montant net de 2,86 milliards FCFA contre 1,4 milliard FCFA en 2022.

Les impôts dus à l'Etat pour l'exercice 2023 s'élèvent à 9,38 milliards FCFA (3,07 milliards FCFA d'impôts et taxes et 6,31 milliards FCFA d'impôts BIC) en hausse de 12% par rapport à 2022, en raison de la fin de l'exonération fiscale sur une partie du chiffre d'affaires.

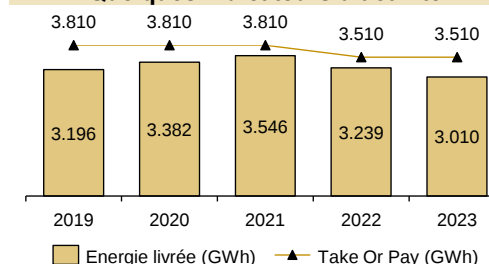
Perspectives 2024

La société CIPREL envisage pour 2024 de :

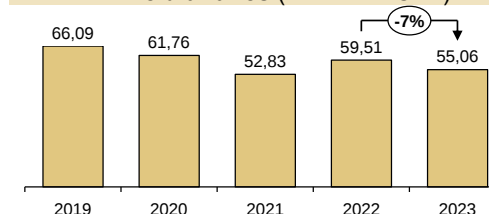
❖ **refinancer le montant résiduel de la dette SFI. Cette opération nécessitera l'obtention de l'accord de l'Etat à travers l'amendement de la convention Etat-CIPREL.**

❖ **poursuivre sa politique de responsabilité sociétale (RSE) par des actions caritatives dans l'environnement immédiat de ses installations.**

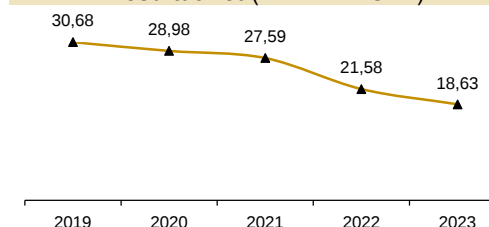
Quelques indicateurs d'activité



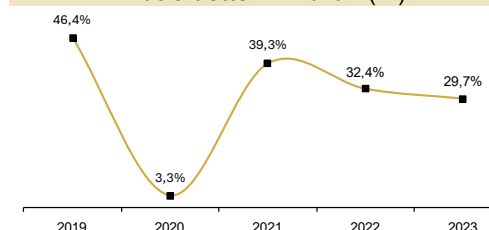
Chiffre d'affaires (milliards FCFA)



Résultat net (milliards FCFA)



Ratio dette fin. /bilan (%)



Hydrocarbures, Electricité, Eau et Assainissement

Hydrocarbures

Baisse de 4% du résultat net cumulé des entreprises du secteur Hydrocarbures, principalement imputable à la baisse de la marge de raffinage de la SIR

Au niveau international, le marché pétrolier a été marqué en 2023 par la baisse du cours du baril de pétrole brut pour s'établir en moyenne à 83 USD/Bbl contre 101 USD/Bbl en 2022. Cette baisse est due essentiellement à la hausse de la production d'hydrocarbures aux États-Unis de près de 1 million de barils par jour.

Au niveau national, le segment de l'exploration-production a enregistré une hausse de la production annuelle de pétrole brut pour se fixer à 10,7 millions de barils contre 9,3 millions de barils en 2022. Quant à la production du gaz naturel, elle enregistre une hausse de 3,7% pour se fixer à 93 685,8 millions de BTU en 2023, en raison de la hausse de la demande du secteur de l'électricité (+7,24%), principal consommateur.

En ce qui concerne la demande nationale de produits pétroliers, elle a progressé de 11%, nonobstant le maintien des prix à la pompe. Cette hausse intervient dans un contexte où les tarifs effectivement facturés par la SIR ont diminué, en adéquation avec la baisse des cours du pétrole brut.

Ainsi, le portefeuille hydrocarbures affiche un chiffre d'affaires global en baisse de 2,3% pour se situer à 3 614,09 milliards FCFA en 2023. Cette baisse est la résultante de la baisse de 10% du chiffre d'affaires de la SIR enregistré à 2 529,52 milliards FCFA. Pour rappel, la SIR contribue à hauteur de 70% à la formation du chiffre d'affaires du portefeuille *Hydrocarbures*.

Le résultat d'exploitation cumulé par les entreprises de ce secteur se chiffrent à 240,99 milliards FCFA, en progression de 4,49% comparativement à l'exercice 2022.

En définitive, le résultat net du portefeuille *Hydrocarbures* connaît une baisse de 4,4% pour s'établir à 126,52 milliards FCFA en 2023. Cette baisse s'explique principalement par la baisse de la marge de raffinage de la SIR qui a entraîné une baisse de 23,8% de son résultat net.

A contrario, les sociétés PETROCI HOLDING, GESTOCI et VIVO ENERGY ont réalisé un résultat net cumulé de 31,16 milliards FCFA, en hausse de 329,6%. Ce résultat se répartit comme suit :

- PETROCI : 20,6 milliards FCFA contre 2,49 milliards FCFA en 2022 ;
- GESTOCI : 6,55 milliards FCFA, contre 1,26 milliards FCFA en 2022 ;
- VIVO ENERGY : 4,01 milliards FCFA contre 3,55 milliards FCFA en 2022.

Au demeurant, l'activité des entreprises du secteur des hydrocarbures au titre de l'exercice 2023 a généré des recettes fiscales de 131,32 milliards FCFA, en hausse de 54% par rapport à l'exercice 2022 portée par l'impôt BIC qui a affiché une progression de 62%.

En outre, les sociétés de ce secteur, particulièrement PETROCI et la SIR, ont versé à l'Etat des dividendes d'un montant cumulé de 7,13 milliards FCFA contre 4,25 milliards FCFA perçu au titre de l'exercice 2022.



Hydrocarbures

Gestion Patrimoniale

Société contrôlée par l'Etat



INFORMATIONS GENERALES

Date de création : 14 septembre 1983

Capital social : 240 millions FCFA

Capitaux propres : 55,03 milliards FCFA (+27%)

Participation Financière Publique : 12,5% (actionnariat indirect via PETROCI)

PCA : OULAI Madelaine

DG : DOUMBIA Ibrahima

Adm MPPEEP : SEA Hilaire

Adm MMPE : NIAMIEN Kouassi Ambroise

Effectifs : 354 (+3,2%)



REPARTITION DU CAPITAL

Actionnaires	(%)
PETROCI	12,50
TOTAL CI	37,50
VIVO ENERGY	25,00
LIBYA OIL CI	12,50
CORLAY CI	12,50



FAITS MARQUANTS

- L'obtention de la mention « GOOD » à la suite de l'audit d'inspection menée par le Joint Inspection Group (JIG) ;
- Le maintien de la triple certification ISO 9001 version 2015, ISO 14001 version 2015 et ISO 45001 version 2018 ;
- La mise en service de la sphère A41 de 4000TM au dépôt d'Abidjan ;
- Inauguration d'un réservoir de super de 20 000 m³ au dépôt de Yamoussoukro ;
- Mise en œuvre de nouvelles dispositions de chargements au Terminal Pétrolier Abidjan – Vridi (TPAV).

A propos de GESTOCI

La Société de Gestion des Stocks Pétroliers de Côte d'Ivoire (GESTOCI) est une société à participation financière publique minoritaire, ayant pour mission la gestion des dépôts, des stocks pétroliers de sécurité et des moyens de transports massifs de produits pétroliers entre ces dépôts.

En 2023, c'est, entre autres :

📈 **10,49 de taux de rotation de l'ensemble des dépôts (+17%) ;**

📈 **+11% de croissance sur les activités d'enlèvements de produits pétroliers ;**

📈 **21,85 milliards FCFA d'investissements réalisés.**

Performances financières en 2023

En 2023, GESTOCI a enregistré une amélioration dans ses activités d'enlèvements de produits pétroliers, avec une hausse de 11% par rapport à 2022. Cette croissance est principalement due à l'augmentation des enlèvements de produits blancs (+13,9%, atteignant 3 703 703 m³) et de produits au poids (+19,1%, atteignant 303 541 TM), tant pour le marché intérieur que pour le marché export. En conséquence, le taux de rotation des dépôts (Abidjan et Yamoussoukro) est passé de 8,94 en 2022 à 10,49 en 2023.

De même, la capacité de stockage de la société a connu une hausse de 5,2%, passant de 383 212 m³ en 2022 à 403 212 m³ en 2023, grâce à l'inauguration d'un nouveau réservoir de super de 20 000 m³ au dépôt de Yamoussoukro.

En termes financiers, GESTOCI a enregistré un **chiffre d'affaires de 29,32 milliards FCFA**, en légère hausse de 0,3% en comparaison à 2022. Cette légère augmentation est attribuable à la bonne performance des services vendus (+13%), compensée par une baisse des produits accessoires (-30,5%).

Quant aux produits d'exploitation, ils ont augmenté de 29,7%, pour atteindre 51,31 milliards FCFA, en raison de la hausse des reprises de provisions pour divers objets dont les litiges et les créances douteuses.

Les charges d'exploitation ont connu une augmentation de 18,2%, atteignant 42,29 milliards FCFA en 2023, à cause des hausses des dotations aux amortissements et provisions (+29,2%) et des pertes sur créances (+4,2 milliards FCFA).

Ainsi, le résultat d'exploitation a atteint **9,02 milliards FCFA, en hausse de 157,4% par rapport à 2022.**

Le résultat financier s'est amélioré de 44,1% par rapport à 2022, bien qu'il reste déficitaire de 446,1 millions FCFA, en raison de la baisse des intérêts sur emprunts (-30%).

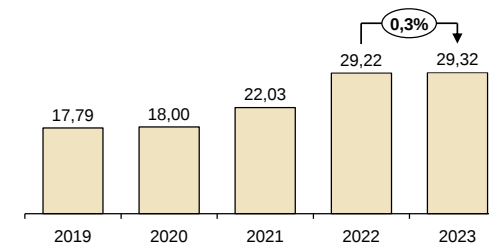
En définitive, **GESTOCI a dégagé un résultat net bénéficiaire de 6,55 milliards FCFA** en 2023, marquant une augmentation de 421,7% par rapport à 2022 par rapport à 2022.

Perspectives 2024

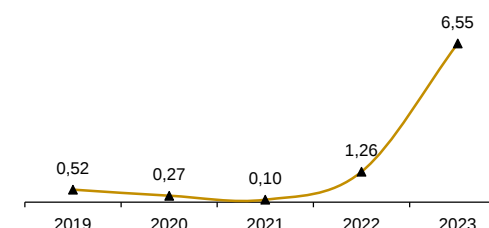
Pour l'exercice 2024, la GESTOCI envisage :

- ❖ une progression de 1,2% de la demande en produits pétroliers en 2024 par rapport à 2023 ;
- ❖ une hausse de 8% des volumes enlevés comparativement à 2023 ;
- ❖ un financement des charges d'exploitation et des investissements entièrement par les ressources propres et les ressources affectées.

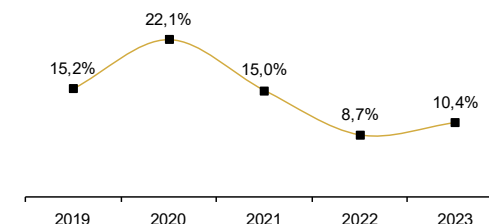
Chiffre d'affaires (milliards FCFA)



Résultat net (milliards FCFA)



Ratio dette fin. /bilan (%)





Hydrocarbures

Champions nationaux

Société d'Etat

i

INFORMATIONS GENERALES

Date de création : 21 octobre 1975

Capital social : 33,1 milliards FCFA

Capitaux propres : 423 milliards FCFA (+6,4%)

Participation Financière Publique : 100%

PCA : BEUGRE Joachim

DG : Fatoumata SANOGO

Adm MPPEEP : DOSSO Adama

Adm MMPE : NIAMIEN Kouassi Ambroise

Effectifs : 584 (+5,4%)

Principales filiales et participations : PETROCI-USA (100%) ; PETROCI CI-11 (100%) ; LION GPL (100%) ; PETRO SANTE (100%) ; SIAP (50%) ; SIR (45,74%) ; PETRO SOUTES (35%) ; SIFAL (32,14%) ; SPMCI (25%) ; GESTOCI (12,5%) ; VIVO ENERGY (5,5%) ; VITIB (3%) ; TOTAL-CI (0,9%).



REPARTITION DU CAPITAL

Actionnaires	(%)
ETAT DE COTE D'IVOIRE	100,00



FAITS MARQUANTS

- Nomination de Mme Fatoumata SANOGO en qualité de Directrice Générale le 18 juillet 2023 ;
- Mise en production du champ « Baleine » le 27 août 2023 ;
- Régression du cours du dollar de 3% en 2023 comparativement à la période correspondante en 2022 ;
- Croissance de 18% des importations de gaz butane en Côte d'Ivoire.

A propos de PETROCI HOLDING

La Société Nationale d'Opérations Pétrolières de la Côte d'Ivoire a pour mission la recherche et l'exploitation des gisements d'hydrocarbures ainsi que la prise de mesures propres à assurer la continuité des approvisionnements de la Côte d'Ivoire en hydrocarbures et produits dérivés.

En 2023, c'est, entre autres :

📈 **1,04 million de barils au titre de la quote-part PETROCI dans la production nationale brute de 10,75 millions de barils ;**

📈 **622 122 TM de gaz butane commandé pour le marché national ;**

📈 **7 milliards FCFA de dividende net pour l'Etat.**

Performances financières en 2023

L'exercice 2023 s'est déroulé dans un contexte économique international marqué par la baisse du cours du pétrole brut de 18% par rapport à 2022, atteignant une moyenne de 82 USD/Bbl. Cette baisse est notamment attribuable au resserrement des politiques monétaires mondiales et au plafonnement des prix du pétrole russe par l'Union Européenne.

Au niveau national, les productions de pétrole brut et de gaz naturel ont enregistré des hausses respectives de 15,6% et 3,7%. La production nationale de pétrole brut a atteint 10,75 millions de barils, soutenue par les performances enregistrées sur tous les blocs en production, à savoir, CI-11 (+39,48%), CI-26 (+15,29%), CI-27 (+9,33%), CI-40(+8,87%) et CI-101/802 (+25,57%). En ce qui concerne le gaz naturel, la production s'est élevée à 93,7 millions de MMBTU (+3,7%), en grande partie en raison de la hausse de la demande dans le secteur de l'électricité (+7,24%).

Malgré cette hausse de la production, le chiffre d'affaires de PETROCI HOLDING a connu une contraction de 3% par rapport à 2022, se fixant à 504,56 milliards FCFA. Cette diminution est principalement due à la baisse des ventes de gaz butane importé (-14%) et de gaz butane conditionné (-26%), consécutive au repli de 25% du Prix Moyen de Cession (PMC) du gaz butane en 2023.

Les charges d'exploitation ont diminué de 9% par rapport à 2022, s'établissant à 421,29 milliards FCFA. Cette baisse est le résultat d'une réduction des charges d'importation de gaz butane (-16%) et d'une meilleure gestion des risques sur créances, ce qui a permis de réduire les provisions.

Il en découle un résultat d'exploitation de 108,94 milliards FCFA, en hausse de 54% par rapport 2022.

Par ailleurs, le résultat financier a enregistré une baisse significative de 55%, pour s'établir à 3,65 milliards FCFA en 2023. En revanche, le déficit du résultat HAO s'est résorbé de 62%, passant de -38 milliards FCFA en 2022 à -14,3 milliards FCFA en 2023, en raison d'une baisse des amortissements dérogatoires des blocs pétroliers (-30%).

Finalement, la société a dégagé un résultat net bénéficiaire de 20,60 milliards FCFA en 2023, contre 2,49 milliards FCFA en 2022.

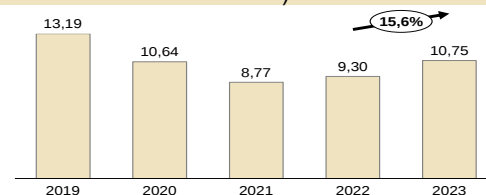
Les impôts et taxes dus à l'Etat au titre de l'exercice 2023 se chiffrent à 79,8 milliards FCFA (y compris l'impôt BIC de 77,6 milliards FCFA) contre 40,2 milliards FCFA en 2022, soit une hausse de 50%.

Perspectives 2024

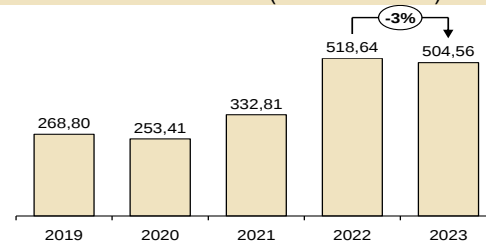
Pour 2024, PETROCI HOLDING envisage la poursuite des projets et activités suivants :

- ❖ la redynamisation de l'activité gaz butane ;
- ❖ l'exploitation des blocs CI-523/CI-525 ;
- ❖ la recherche de revenus additionnels pour la mise en œuvre de son plan stratégique 2024-2028 ;
- ❖ l'adoption et la mise en œuvre d'un contrat social pour accroître la productivité du personnel.

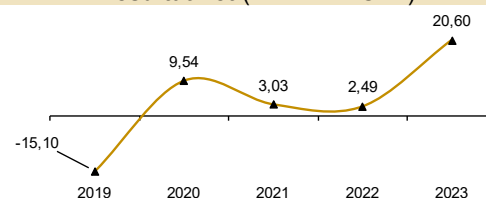
Production nationale de brut (millions de barils)



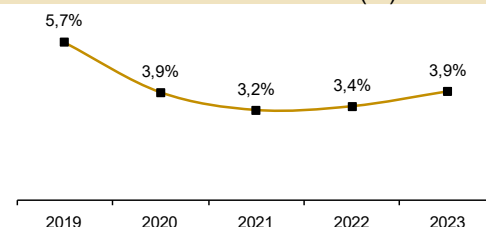
Chiffre d'affaires (milliards FCFA)



Résultat net (milliards FCFA)



Ratio dette fin. /bilan (%)





Hydrocarbures

Champions nationaux

Société contrôlée par l'Etat



INFORMATIONS GENERALES

Date de création : 03 octobre 1962

Capital social : 39 milliards FCFA

Capitaux propres : 215 milliards FCFA (+79,4%)

Participation Financière Publique : 47,28% (dont 45,75% d'actionariat indirect via PETROCI HOLDING)

PCA : BAKAYOKO Soumaïla

DG : SORO Tiotioho

Adm MPPEEP : OUATTARA Issa

Adm MMPE : AKA Jean Baptiste et CHEVALIER Jacques
Effectif : 796 (+1,4%)

Principales filiales et participations : SMB (72,52%), VITIB (10%), SIAP (15%)



REPARTITION DU CAPITAL

Actionnaires	(%)
ETAT DE COTE D'IVOIRE	1,54
PETROCI HOLDING	45,74
TOTAL CI	20,35
SONANGOL	20,00
SAHARA ENERGY	6,98
SONABHY	5,39



FAITS MARQUANTS

- Baisse du cours du baril de pétrole brut (-18%) et de l'indicateur de marge de raffinage (-37%) ;
- Incendie au DHC, le 21 septembre 2023, qui a engendré une indisponibilité de l'hydrocraqueur sur environ 3 mois ;
- Entrée en vigueur des sanctions de l'Union Européenne (UE) sur les produits d'origine Russe en février 2023 ;
- Arrêt des opérations au terminal du pétrole brut Forcados induisant des perturbations (du 12 juillet au 15 août) sur l'approvisionnement de la raffinerie.

A propos de la SIR

La **Société Ivoirienne de Raffinage (SIR)** a pour mission le raffinage du pétrole brut et l'approvisionnement en produits pétroliers de la Côte d'Ivoire et de certains pays de la sous-région.

En 2023, c'est, entre autres :

📈 **5,2 millions tonnes de pétrole brut traités et +12,47% de hausse au niveau de la production (4,91 millions tonnes produits) ;**

📈 **4,8 millions tonnes de produits commercialisés (en hausse de 11%) dont 58% sur le marché national ;**

📈 **130,9 millions FCFA de dividende net pour l'Etat.**

Performances financières en 2023

En 2023, l'environnement économique du secteur du raffinage a été marqué par les effets de la crise Russo-ukrainienne et l'entrée en vigueur des sanctions de l'UE sur les produits pétroliers d'origine Russe. Ces événements ont affectés les principaux indicateurs économiques du secteur, notamment la baisse du cours du baril de pétrole brut (-18%) et la contraction de la marge de raffinage (-37,2%) qui s'est établie à 10,8 USD/bbl, contre 17,2 USD/bbl en 2022.

Au niveau opérationnel, la SIR a enregistré une hausse de 11,5 points du taux d'utilisation de la raffinerie, passant à 72,3% en 2023. Cette amélioration est due à une augmentation de la quantité de pétrole brut traité (+559 KT), en réponse à une demande croissante. En effet, **la production affiche une hausse de 12,47%, passant de 4 362 KT en 2022 à 4 906 KT en 2023.** Cependant, le taux de fiabilité (92,9%) a reculé de 4 points en raison d'un incendie survenu au complexe hydrocraqueur (DHC) en septembre 2023.

Sur le plan commercial, les ventes en volume ont progressé de 11,2% par rapport à 2022, atteignant 4 836 KT à fin 2023, grâce à la demande accrue sur les principaux marchés de la SIR : Côte d'Ivoire (+1,3%), Export terre (+21%) et Export Mer (+52,7%).

Cependant, la SIR a enregistré **un chiffre d'affaires de 2 529,52 milliards FCFA, en baisse de 5% par rapport à 2022.** Cette diminution s'explique par un effet prix lié à la baisse de la marge de raffinage.

La marge brute a connu également un repli de 11%, passant de 253,29 milliards FCFA en 2022 à 225,65 milliards FCFA en 2023, sous l'effet des baisses de prix.

Le résultat d'exploitation a aussi baissé, passant de 150,14 milliards FCFA en 2022 à 114,54 milliards FCFA en 2023. Cette diminution est due à la contraction des marges ainsi qu'à l'augmentation significative des dotations aux amortissements et provisions (+83%).

Par ailleurs, le déficit du résultat financier s'est résorbé de 10,93 milliards FCFA par rapport à 2022, passant de -16,17 milliards FCFA à -5,24 milliards FCFA, grâce à une augmentation des revenus des titres de participation versés par la SMB et des intérêts créditeurs perçus sur les placements à court terme.

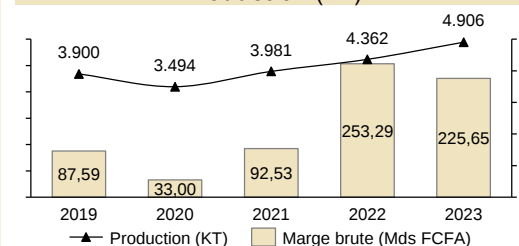
En définitive, la société a dégagé **un résultat net bénéficiaire de 95,35 milliards FCFA en 2023, marquant une baisse de 24% par rapport à 2022.**

Les impôts et taxes dus à l'Etat au titre de l'exercice 2023 se chiffrent à 37 milliards FCFA (impôts et taxes : 9,6 milliards FCFA ; impôts BIC : 27,5 milliards FCFA) contre 34,5 milliards FCFA en 2022.

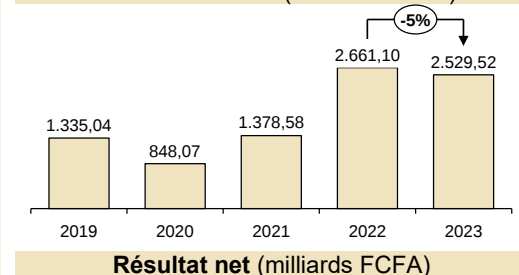
Perspectives 2024

En termes de perspectives pour l'exercice 2024, la SIR entend poursuivre la mise en œuvre des projets structurants notamment les projets de mise aux normes des carburants (Hydrodésulfuration) et d'amélioration de l'efficacité énergétique (Installation de centrale de cogénération et de centrale modulaire conformément à son plan stratégique).

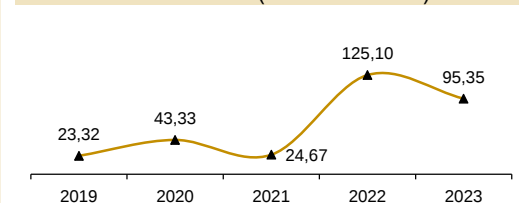
Marge brute de raffinage (milliards FCFA) et Production (KT)



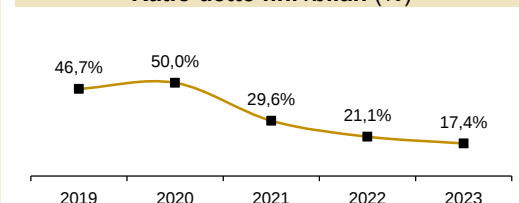
Chiffre d'affaires (milliards FCFA)



Résultat net (milliards FCFA)



Ratio dette fin. /bilan (%)





Hydrocarbures

Gestion Patrimoniale

SPFP Minoritaire



INFORMATIONS GENERALES

Date de création : 2012

Capital social : 3,15 milliards FCFA

Capitaux propres : 5,7 milliards FCFA (+12%)

Participation Financière Publique : 5% (Actionnariat indirect via PETROCI HOLDING)

PCA : KONAN-YAHAUT Franck

DG : SOW Abou

Adm PETROCI : DOSSO Inza

Adm MMPE : DIAKITE Mariam Coulibaly

Effectifs : 211



REPARTITION DU CAPITAL

Actionnaires	(%)
PETROCI HOLDING	5,00
VIVO ENERGY CI	66,67%
BRVM (petits porteurs)	28,33%



FAITS MARQUANTS

- Augmentation du réseau de stations-service avec l'enregistrement de vingt et un (21) établissements pétroliers ;
- Lancement du programme intitulé « Héros de la sécurité », qui vise le renforcement de la culture de la sécurité.

A propos de VIVO ENERGY CI

La Société VIVO ENERGY Côte d'Ivoire (VECI), a pour principale activité la commercialisation de carburants et lubrifiants sous la marque SHELL depuis sa création en 2012.

En 2023, ce sont entre autres :

📊 **826 millions de litres de produits pétroliers vendus (+7,4% par rapport à 2022) ;**

📊 **254 stations-services opérationnelles composant le réseau de distribution.**

Performances financières en 2023

En 2023, les ventes en volume des produits pétroliers de VECI se sont établies à 826 millions de litres, en hausse de 7,4% par rapport à 2022.

Cette croissance s'est traduite par une **hausse de 13% du chiffre d'affaires de la société, qui a atteint 550,70 milliards FCFA en 2023. La progression du chiffre d'affaires est également attribuable** à la hausse de 5% du prix moyen de vente par rapport à 2022.

Les produits d'exploitation ont aussi augmenté de 11,6% pour s'établir à 558,41 milliards FCFA, en ligne avec l'augmentation du chiffre d'affaires.

Quant aux charges d'exploitation, elles ont augmenté de 11,3% pour se fixer à 549,93 milliards FCFA en 2023.

Il en découle un résultat d'exploitation bénéficiaire de 8,49 milliards FCFA, en hausse de 41% par rapport à l'exercice précédent.

Cependant, le résultat financier a affiché un déficit de 2,03 milliards FCFA, plus prononcé que le déficit de 682 millions FCFA enregistré en 2022. Cette dégradation s'explique en partie par la hausse des frais financiers liée à une plus grande utilisation des lignes de découvert, combinée à l'augmentation des taux applicables aux découverts bancaires.

Au final, VIVO ENERGY CI a réalisé **un résultat net bénéficiaire de 4,01 milliards FCFA, en hausse de 13% par rapport à 2022.**

Les impôts et taxes dus à l'Etat au titre de l'exercice 2023 se chiffrent à 2,42 milliards FCFA (3,29 milliards FCFA d'impôts et taxes et 2,42 milliards FCFA d'impôts BIC) en hausse de 35% par rapport à 2022.

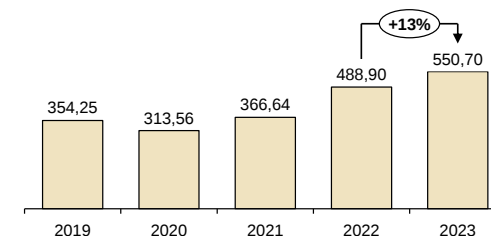
Perspectives 2024

Pour l'exercice 2024, VIVO ENERGY CI envisage :

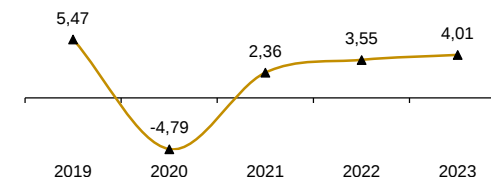
❖ un accroissement de son réseau de stations-services ;

❖ une croissance des marchés d'exportation des lubrifiants.

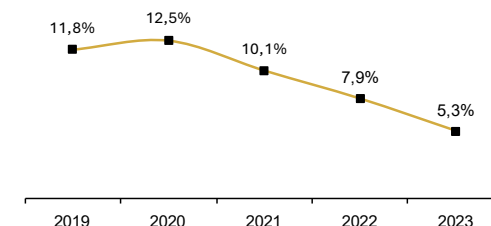
Chiffre d'affaires (milliards FCFA)



Résultat net (milliards FCFA)



Ratio dette fin. /bilan (%)



Média, Tourisme et Autres services

Média

Baisse de 4% du chiffre d'affaires induite par l'expansion de l'utilisation des réseaux sociaux et la libéralisation de l'espace audiovisuel

Avec les innovations qu'a connu le secteur des médias en Côte d'Ivoire et la libéralisation de l'espace audiovisuel, l'offre de services en matière de journaux, de radios et de télévisions a enregistré une rapide évolution tant au niveau des acteurs du secteur privé qu'au niveau des acteurs du secteur publics.

S'agissant de la presse écrite, la montée en puissance des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC), a eu pour conséquence un désintéressement de la presse « papier » par les populations engendrant ainsi, des invendus de plus de 50%. Cette situation est aggravée par la rareté des intrants (le papier, l'encre, les équipements d'impression...) due à la guerre russo-ukrainienne.

Concernant l'audiovisuel, la libéralisation de cet espace a entraîné la création de plusieurs chaînes de Radios et de Télévisions occasionnant une concurrence très rude entre les différents acteurs.

Le portefeuille de l'Etat est représenté dans ce secteur par trois (3) sociétés, à savoir la RTI, l'IDT et la SNPECI.

En 2023, le chiffre d'affaires cumulé des entreprises publiques du secteur média a connu une baisse de 4,37% pour s'établir à 15,96 milliards FCFA en lien avec les difficultés enregistrées par les acteurs dudit secteur, à l'exception d'IDT dont la diminution du chiffre d'affaires s'explique plutôt par des revenus de location de pylônes en baisse, conséquence de la désinstallation de certains équipements d'opérateurs de téléphonie.

Quant au résultat net d'ensemble, bien qu'étant déficitaire de 1,5 milliards FCFA, il a enregistré une amélioration de 68 millions FCFA par rapport à 2022.

En ce qui concerne spécifiquement la RTI, la tendance baissière observée à la suite des réformes intervenues depuis 2019 au sein de l'espace audiovisuel (création de la société IDT et libéralisation de l'espace audiovisuel) s'est poursuivie cette année. Ainsi, le recul des activités commerciales de la RTI a abouti à une baisse de son chiffre d'affaires de 5,1% pour s'établir à 8,16 milliards FCFA. Toutefois, le résultat net est ressorti bénéficiaire de 99 millions FCFA, contre un déficit de -1,81 milliards FCFA en 2022.

Pour la société IDT, le chiffre d'affaires réalisé s'élève à 3,29 milliards FCFA contre 3,44 milliards FCFA en 2022 et la société a dégagé un résultat net bénéficiaire de 58 millions FCFA, en baisse de 375 millions FCFA.

Quant à la SNPECI, le chiffre d'affaires a baissé de 3,33% pour s'établir à 4,51 milliards FCFA. Le résultat net est ressorti déficitaire de 1,6 milliards FCFA contre un déficit de 138 millions en 2022.

Par ailleurs, les recettes fiscales générées par le portefeuille média s'élèvent à 1,6 milliards FCFA en 2023 contre 1,3 milliards FCFA en 2022.

**** Données provisoires pour la société SNPECI**



Média

Opportunité de Délégation de SP

Société d'Etat



INFORMATIONS GENERALES

Date de création : 26 octobre 1962

Capital social : 6 milliards FCFA

Capitaux propres : 4,03 milliards FCFA (-10,6%)

Participation Financière Publique : 100%

PCA : AKA Sayé Lazare

DG : DEMBELE Fousseni

Adm MPPEEP : KAMAGATE Daouda

Adm MICOM : GOORE BI HUE

Effectif : 819



REPARTITION DU CAPITAL

Actionnaires	(%)
ETAT DE COTE D'IVOIRE	100,00



FAITS MARQUANTS

- Couverture d'événements internationaux tels que la remise du prix Felix Houphouët Boigny le 07 février à Yamoussoukro ;
- Passage de la RTI en HD de toutes ses chaînes de Télévision sur le bouquet CANAL + ;
- Organisation de la cérémonie de « BUSINESS NIGHT RTI » dans le cadre de la fidélisation de la clientèle ;
- Formation des équipes sur le passage à la Haute Définition et la préparation de l'organisation en 2024 de la Coupe d'Afrique des Nations de Football (CAN 2023) en Côte d'Ivoire.

A propos de la RTI

La Radiodiffusion Télévision Ivoirienne (RTI) a pour principale mission de répondre aux aspirations de la population en matière d'information, de culture, d'éducation et de valorisation des valeurs civiques. Elle s'engage également à contribuer à la consolidation de l'unité nationale.

En 2023, c'est entre autres :

11,57% de part de marché publicitaire ;

18,2% de taux d'audience nationale ;

6,8 millions d'abonnés sur l'ensemble des supports digitaux du groupe RTI.

Performances financières en 2023

La situation financière de la RTI pour l'exercice clos au 31 décembre 2023 montre une régression des activités commerciales, qui s'explique essentiellement par le contexte économique mondial difficile, marqué par le conflit russo-ukrainien débuté en février 2022, ainsi que par une baisse de la part de marché due à une forte concurrence dans le secteur.

A la fin de l'année 2023, le chiffre d'affaires a diminué de 5% pour se fixer à 8,17 milliards FCFA.

En revanche, les produits d'exploitation ont connu une légère hausse de 1,3% (+284 millions FCFA en valeur), due à l'augmentation de la subvention d'exploitation de 839 millions FCFA, atteignant un total de 22,8 milliards FCFA.

Concernant les charges d'exploitation, celles-ci ont augmenté de 3,45 milliards FCFA pour se situer à 28,64 milliards FCFA. Cette hausse est due à l'augmentation des postes de charge suivants : « impôts et taxes » (+60%), « services extérieurs » (+45%) et « charges de personnel » (+10%). En 2023, la RTI a réajusté les impôts sur salaire conformément à la nouvelle réglementation et a mis en place une nouvelle grille salariale, intégrant l'avancement du personnel, conformément aux décisions adoptées lors du Dialogue Social avec les partenaires sociaux et validées par son Conseil d'Administration.

Le résultat d'exploitation qui en découle est déficitaire de 5,76 milliards FCFA, un montant plus élevé que le déficit de 2,59 milliards FCFA enregistré en 2022, soit une dégradation de 3,16 milliards FCFA.

Malgré cette situation d'exploitation déficitaire, la société a réalisé un bénéfice net de 99 millions FCFA en 2023, par rapport à un déficit de 1,81 milliard FCFA en 2022. Ce résultat net positif est attribué à un résultat HAO bénéficiaire de 5,93 milliards FCFA occasionné par la valorisation et l'intégration des terrains, bâtiments et aménagements de la société dans son patrimoine (6,18 milliards FCFA).

Enfin, les impôts dus à l'Etat au titre de l'exercice 2023 se sont fixés à 956,9 millions FCFA (921,9 millions FCFA d'impôts et taxes d'exploitation et 35 millions FCFA d'impôts sur le résultat) contre 557,9 millions FCFA en 2022.

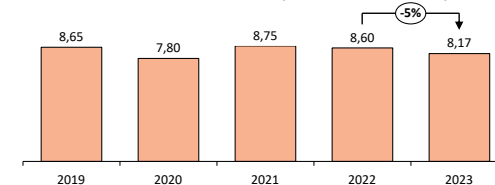
Perspectives 2024

L'année 2024 sera impactée par deux faits majeurs, à savoir :

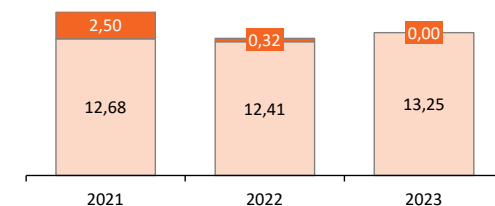
- la CAN 2023 devant se dérouler en Côte d'Ivoire du 13 janvier au 11 février 2024 avec la RTI comme diffuseur hôte ;
- la diffusion de l'Euro 2024 et des Jeux Olympiques 2024.

A cet effet, la RTI anticipe une augmentation de ses recettes publicitaires et le renforcement de son positionnement concurrentiel.

Chiffre d'affaires (milliards FCFA)

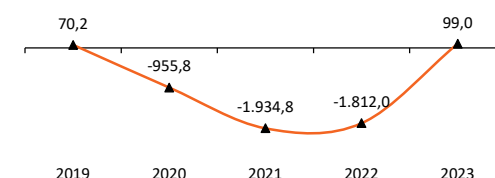


Subventions (milliards FCFA)

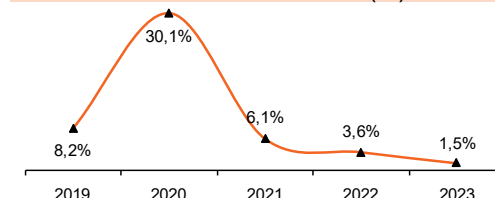


■ Subvention d'investissement ■ Subvention d'exploitation

Résultat net (millions FCFA)



Ratio dette fin. /bilan (%)





Média

Gestion Patrimoniale

Société d'Etat



INFORMATIONS GENERALES

Date de création : 26 octobre 1962

Capital social : 500 millions FCFA

Fonds propres : 27,997 milliards FCFA **(-17,6%)**

Participation Financière Publique : 100%

PCA : KONAN Vénance

DG : YEO Adama Benoît

Adm MPPEEP : TAHI Fabrice

Adm MICOM : GOORE BI HUE



REPARTITION DU CAPITAL

Actionnaires	(%)
ETAT DE COTE D'IVOIRE	100,00



FAITS MARQUANTS

- Mise en marche des 35 sites de diffusion TNT et extinction du signal analogique ;
- Destruction de certains équipements d'énergie par les décharges (foudre) ;
- Désinstallation de certains équipements non utilisés de l'opérateur de téléphonie mobile MTN ;
- Poursuite des campagnes de communication de proximité à l'intérieur du pays et des campagnes digitales relatives à la CAN 2023 ;
- Prise en compte des amendes et pénalités issues du contrôle fiscal de la DGI.

A propos de la IDT

La **société Ivoirienne de Télédiffusion (IDT)** a été créée à la suite de la volonté de l'Etat de Côte d'Ivoire de mettre en place un opérateur national de diffusion, distinct des entreprises éditrices de programmes. Elle a pour mission principale d'assurer la diffusion des programmes radiophoniques et télévisuels sur le territoire ivoirien et de conduire le processus de migration vers la Télévision Numérique Terrestre (TNT).

En 2023, c'est entre autres :

📶 **96% de taux de couverture TNT du territoire national ;**

📶 **35 sites de diffusion TNT en service et extinction du signal analogique.**

Performances financières en 2023

Pour l'exercice clos au 31 décembre 2023, IDT a enregistré une régression des activités commerciales, avec un impact notable sur ses résultats financiers.

Le chiffre d'affaires a baissé de 4% pour se fixer à 3,29 milliards FCFA. Cette baisse s'explique principalement par la réduction de 10% (-163 millions FCFA) des revenus de location de pylônes, conséquence de la désinstallation d'équipements de certains opérateurs de téléphonie mobile.

Cette réduction du chiffre d'affaires, couplée à la baisse de la subvention d'exploitation (-1,17 milliard FCFA), a entraîné une diminution des produits d'exploitation de 9,1%, passant de 13,23 milliards FCFA en 2022 à 12,02 milliards FCFA en 2023.

Les charges d'exploitation ont également baissé de 6% en passant de 12,62 milliards FCFA en 2022 à 11,87 milliards en 2023. Les régressions les plus prononcées au niveau des charges d'exploitation sont enregistrées au niveau du poste « autres charges » (-1,162 milliard FCFA) ».

Le résultat d'exploitation qui en ressort est bénéficiaire de 155 millions FCFA, en baisse de 74% par rapport à 2022.

En définitive, la société a réalisé un **résultat net bénéficiaire de 58 millions FCFA, en baisse de 86% par rapport à l'exercice précédent.**

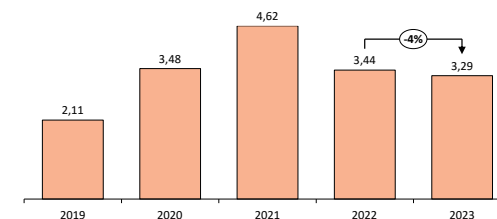
Les impôts dus à l'Etat se sont établis à 479 millions FCFA en 2023 (constitués de 359 millions FCFA d'impôts et taxes d'exploitation et de 120 millions FCFA d'impôt sur le résultat) contre 524 millions FCFA en 2022.

Perspectives 2024

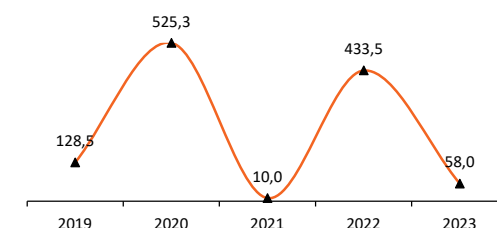
En ce qui concerne l'année 2024, les défis et enjeux majeurs pour la Direction Générale de IDT sont, entre autres :

- ❖ assurer l'exploitation optimale du réseau de la Télévision Numérique Terrestre ;
- ❖ poursuivre le développement d'un système de back-up pour assurer la continuité du service en cas de défaillance du réseau principal ;
- ❖ rechercher les sources de financement de l'étude relative à la couverture des zones blanches et pour la réhabilitation des équipements FM.

Chiffre d'affaires (milliards FCFA)



Résultat net (milliards FCFA)



100



Média

Opérateurs Publics de SP

Société d'Etat

DONNEES PROVISOIRES



INFORMATIONS GENERALES

Date de création : 29 septembre 1993

Capital social : 175 millions FCFA

Fonds propres : -1,64 milliards FCFA

Participation Financière Publique : 100%

PCA : SANGARE Ibrahima Segba

DG : NOUHO Abdel

Adm MPPEEP : YAO Arsène

Adm MICOM : SANGARE Ibrahima Segba

Filiales et participations : EDIPRESSE, Ivoire Média, NEI CI



REPARTITION DU CAPITAL

Actionnaires	(%)
ETAT DE COTE D'IVOIRE	100,00



FAITS MARQUANTS

- Déploiement de l'application mobile FRATMAT.INFO ;
- Signature d'une convention de partenariat avec le groupe de presse marocain « le Matin » pour l'accompagnement digital et multimédia.

A propos de la SNPECI

La **Société Nouvelle de Presse et d'Édition de Côte d'Ivoire (SNPECI)** a pour principales missions l'édition, la création, l'acquisition et l'exploitation de journaux, d'écrits périodiques et de supports publicitaires de tous genres. Elle mène également des activités d'acquisition et de vente de droits d'auteurs.

En 2023, c'est entre autres :

✍ **La signature de partenariats commerciaux d'une valeur de 100 millions FCFA (PAA, INPHB, AGEROUTE, TOTAL ENERGIE et SGCI)**

✍ **L'acquisition d'une nouvelle rotative en vue d'améliorer la production**

Performances financières en 2023

Le domaine de la presse écrite, principal secteur d'activité de la SNPECI, est caractérisé par un environnement globalement défavorable avec une concurrence agressive de la presse en ligne.

Dans ce contexte, les activités commerciales de la SNPECI en 2023 ont connu un léger recul, en démontre **le chiffre d'affaires qui est passé 4,67 milliards FCFA en 2022 à 4,51 milliards FCFA**. Cette baisse des ventes est la résultante de deux facteurs, à savoir, (i) la baisse de 20% des « ventes de produits fabriqués » (livres et manuels scolaires, Fraternité Matin, ventes numériques de journaux, etc.) et (ii) la baisse de 29% au niveau des activités annexes constitutives de ses « produits accessoires ».

En outre, l'appui de l'Etat sous forme de subvention d'exploitation a baissé de 33,7% au cours de l'exercice 2023 pour se fixer à 691,2 millions FCFA. Les produits d'exploitation se sont ainsi établis à 5,68 milliards FCFA, contre 6,29 milliards FCFA en 2022.

Quant aux charges d'exploitation, elles se sont établies à 7,29 milliards FCFA en 2023, en légère hausse (1,25%) essentiellement du fait de la hausse des postes « Autres charges » (+49,3%) et « Charges de personnel » (+9,8%).

Le résultat d'exploitation qui en découle est déficitaire de 1,612 milliard FCFA, plus prononcé que le déficit de 919,5 millions FCFA enregistré en 2022.

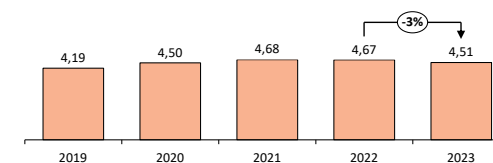
Tenant compte du résultat financier déficitaire de 30,5 millions FCFA et du résultat HAO bénéficiaire de 38,1 millions FCFA, la société a dégagé **un résultat net déficitaire de 1,61 milliard FCFA, contre un déficit de 137,9 millions FCFA en 2022**.

Les impôts dus à l'Etat se chiffrent à 166,7 millions FCFA (impôts et taxes d'exploitation) contre 184,5 millions FCFA en 2022.

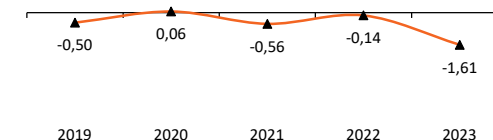
Perspectives 2024

Pour l'exercice 2024, la SNPECI prévoit une transformation organisationnelle visant à optimiser ses opérations. Cette initiative sera accompagnée d'une mobilisation active des ressources nécessaires pour financer son Plan stratégique de développement 2022-2026.

Chiffre d'affaires (milliards FCFA)



Résultat net (milliards FCFA)



101

Média, Tourisme et Autres Services

Autres Services

Une situation financière en régression, comparativement à l'exercice précédent

Le secteur « Autres services » du portefeuille de l'Etat est à la fois étendu et très diversifié, au regard des secteurs d'activités concernés et du poids de l'Etat au sein des entreprises. Avec six (6) entreprises, dont trois sociétés d'Etat (BNETD, INS et CI PME), deux sociétés à participation financière publique majoritaire (INIE et LONACI) et une société à participation financière publique minoritaire (ADCI), ledit secteur a la particularité d'être hétéroclite.

En termes de performance opérationnelle en 2023, l'ADCI a effectué 26 diagnostics de mise à niveau et accompagné 40 entreprises pour les levées de financement. Quant à l'INIE, il a accompagné et formé 391 associations des femmes rurales à travers son projet « Tontine », 56 ex-militaires et 9 bénéficiaires dans le cadre du projet « Amorçage PME ». L'institut a également élaboré 138 business plans pour divers porteurs de projets et organisé des conférences de sensibilisation à l'éveil à l'esprit d'entreprise de plus de 1150 jeunes à travers les régions de la Côte d'Ivoire.

Dans le même registre, 6 792 entreprises ont bénéficié d'un accompagnement technique et managérial de CI PME. En outre, la société a accompagné 524 entreprises dans les recherches de financement, et 4 025 jeunes, 2 470 femmes et 42 personnes en situation de handicap à l'entrepreneuriat et l'accès au financement. Le nombre de porteurs de projets d'entreprises issus de la diaspora accompagnés par CI PME est ressortit à 50.

Pour l'exercice 2023, l'INS a conduit divers programmes relatifs notamment à l'amélioration de la couverture et la qualité de la production statistique, ainsi qu'au développement de la culture statistique en Côte d'Ivoire. A ce titre, l'INS a finalisé trois (3) projets majeurs, à savoir : le Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH) dont la phase pratique a débuté en 2021 ; l'Enquête Harmonisée sur les Conditions de Vie des Ménages (EHCVM) ; et l'Enquête Démographique et de Santé (EDS).

Au niveau des jeux de hasard, la LONACI a enregistré un chiffre d'affaires de 518,36 milliards FCFA, en hausse de 21,84% par rapport à 2022. En vertu des missions qui lui ont été assignées par l'Etat, la société réalise chaque année des œuvres sociales dans les domaines de la santé, de l'éducation et de l'hydraulique au profit des populations défavorisées. Pour l'exercice 2023, la FONDATION LONACI a engagé, au titre desdites œuvres sociales, la somme de 4,38 milliards FCFA.

Le BNETD, quant à lui, a procédé à l'évaluation de la mise en œuvre de son Plan Stratégique 2021-2024, au renouvellement de sa certification à la norme ISO 9001 version 2015 ainsi que la maîtrise d'œuvre pour la réalisation d'études, de suivi et de contrôle de plusieurs travaux d'aménagements sur le territoire national.

Concernant la situation financière du secteur, le chiffre d'affaires global des entreprises du portefeuille a connu une hausse de 19,3% pour se fixer à 569,17 milliards FCFA en 2023

Cependant, le résultat net global a baissé de 54,8% pour se fixer à 9,66 milliards FCFA, en raison de la baisse des résultats nets du BNETD (-34,3%), de la LONACI (-25%) et de l'INS (-188,5%).

Au titre des recettes fiscales, les entreprises du portefeuille de l'Etat de ce secteur ont généré un montant total de 18,2 milliards FCFA en 2023, dont 17,8 milliards FCFA d'impôts et taxes liés à l'exploitation. S'agissant des recettes non fiscales générées au cours de cet exercice, elles se chiffrent à 2,72 milliards FCFA constituées uniquement des dividendes nets d'IRVM à recevoir de la LONACI.



Autres Services

Gestion Patrimoniale

SPFP Majoritaire



INFORMATIONS GENERALES

Date de création : Octobre 2014

Capital social : 50 millions FCFA

Capitaux propres : -206,69 millions FCFA **(-56%)**

Participation Financière Publique : 60% (dont 20% d'actionnariat indirect via CCC-CI)

PCA : Serge BILE

DG : Mamadi DIABATE

Adm MPPEEP : Ahmed Hussein KONET

Adm CGECI : Serge BILE / DIPLO Jean-Claude



REPARTITION DU CAPITAL

Actionnaires	(%)
ETAT DE COTE D'IVOIRE	40
CCI-CI	20
CGECI	20
FIPME	10
FNISCI	10



FAITS MARQUANTS

- La poursuite de l'exécution du Projet d'Appui à la Compétitivité et à l'Intégration Régionale (PACIR2) et du Programme National de Restructuration et de Mise à Niveau (PNRMN Transition) ayant permis l'accompagnement de 15 PME ;
- l'élaboration du Plan Stratégique de Développement (PSD) 2024-2026 ;
- l'accompagnement du Ministère du Commerce et de l'Industrie pour l'élaboration et la validation de plusieurs projets stratégiques : (i) Programme Diversification, Accélération Industrielle, Compétitivité et Emploi (DAICE), (ii) Projet de Création du Fonds de Développement Industriel et (iii) l'étude pour l'actualisation du PNRMN ;
- la participation de la société à la 11^{ème} édition de la CGECI Academy.

A propos de l'ADCl

L'Agence pour le Développement de la Compétitivité Industrielles (ADCl) a été créée en vue de restructurer et de mettre à niveau les entreprises industrielles pour développer la production et la compétitivité industrielle.

En 2023, c'est entre autres :

100 entreprises accompagnées dans l'élaboration de leurs plans de mise à niveau et plans d'affaires ;

35 entreprises accompagnées à la levée de financement.

Performances financières en 2023

Durant l'exercice 2023, l'agence a poursuivi l'exécution de la phase 2 du « Projet d'Appui à la Compétitivité et à l'Intégration Régionale » (PACIR2) ainsi que la mise en œuvre du « Programme National de Restructuration et de Mise à Niveau » (PNRMN Transition). Le PACIR2 vise à accompagner la mise à niveau de 150 Très Petites Entreprises (TPE) industrielles sur une période de 36 mois (2020-2023). A fin 2023, les résultats sont globalement satisfaisants, avec 127 entreprises adhérentes sur les 150 prévues. Parallèlement, le PNRMN Transition, qui est un programme intermédiaire conçu pour soutenir 15 Petites et Moyennes Entreprises (PME) industrielles, a atteint, au terme de l'exercice 2023, un taux de réalisation de 80%, soit 12 entreprises accompagnées.

Sur le plan financier, le **chiffre d'affaires a connu une dégradation de 78% pour se fixer à 2 millions FCFA.**

Les produits d'exploitation, composés principalement des subventions d'exploitation, ont baissé de 3,3% pour se fixer à 518 millions FCFA. Cette diminution est due à une réduction des postes de produit « reprise sur amortissements et sur provisions » (-19,9 millions FCFA) et « chiffre d'affaires » (-7 millions FCFA), bien qu'une augmentation de la subvention d'exploitation ait été observée (+8,7 millions FCFA).

Les charges d'exploitation ont également baissé de 3,3% pour se fixer à 576,6 millions FCFA en 2023, grâce au recul des charges de personnel (-65,4 millions FCFA).

En conséquence, le **résultat d'exploitation est resté déficitaire à 58,6 millions FCFA, mais en amélioration par rapport au déficit de 61,7 millions FCFA en 2022.**

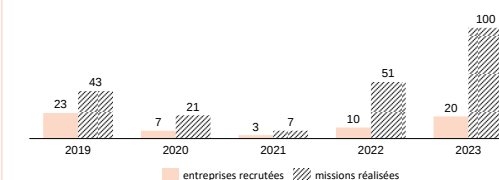
En définitive, ADCl a enregistré **une perte nette de 67,8 millions FCFA, contre un déficit de 70,9 millions FCFA en 2022.**

Les impôts dus à l'Etat pour l'exercice 2023 se sont fixés à 13,6 millions FCFA (4,4 millions FCFA d'impôts et taxes et 9,2 millions FCFA d'impôts BIC) contre 13 millions en 2022.

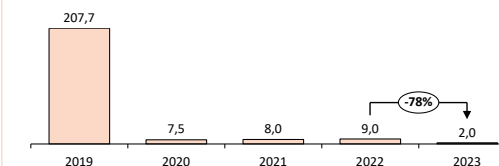
Perspectives 2024

En 2024, l'ADCl devrait poursuivre les programmes majeurs entamés, à savoir : le PACIR2 et le PNRMN Transition. Un accent devrait être mis également sur le programme de Diversification, Accélération, Accélération Industrielle, Compétitivité et Emploi (DAICE) axé selon deux dimensions : (i) la diversification de l'activité économique et (ii) la transition vers une économie verte par le développement industriel

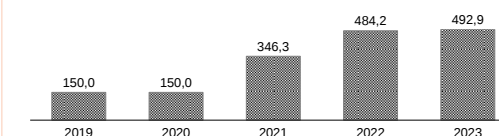
Entreprises recrutées et missions réalisées



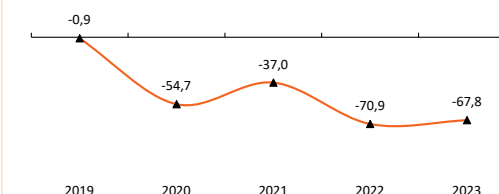
Chiffre d'affaires (millions FCFA)



Subvention d'exploitation (millions FCFA)



Résultat net (millions FCFA)





INFORMATIONS GENERALES

Date de création : 04 septembre 1994

Capital social : 2 milliards FCFA

Fonds propres : 68,65 milliards FCFA (+11,4%)

Participation Financière Publique : 100%

PCA : COULIBALY Samba

DG : COULIBALY Kinapara

Adm MPPEEP : KEHO Yaya

Adm Primature : CISSE Sidy

Effectifs : 1 182 (+7,2%)



REPARTITION DU CAPITAL

Actionnaires	(%)
ETAT DE COTE D'IVOIRE	100,00



FAITS MARQUANTS

- Evaluation de la mise en œuvre du Plan Stratégique du BNETD 3.5 2021-2024 « Cap sur l'Excellence » ;
- renouvellement de la certification du BNETD à la norme ISO 9001 VERSION 2015 ;
- poursuite de la mise en œuvre de la Charte d'Ethique ;
- poursuite de la mise en œuvre des actions et des activités résiduelles du Plan Stratégique BNETD 3.0.

A propos du BNETD

Le Bureau National d'Etudes Techniques et de Développement (BNETD) est une société d'Etat qui a pour mission d'assister le Gouvernement dans l'identification et la formulation d'objectifs de développement à moyen et long termes.

En 2023, ce sont entre autres :

319 KM de réseau routier suivi (Maitrise d'œuvre des travaux de renforcement des axes Duékoué-Daloa, Man-Duékoué, Man-Danané et Danané-Zouan Houien)

Performances financières en 2023

Au cours de l'exercice 2023, le BNETD a contribué à la réalisation de plusieurs projets majeurs, notamment (i) le projet de renforcement de 602 Km de route interurbaine, qui comprend notamment les tronçons de Duékoué à Daloa (107 Km), de Man à Duékoué (93 Km), de Man à Danané (73 Km), et de Danané à Zouan Houien (46 Km) ; (ii) les travaux de réhabilitation des hôtels HP Resort et Hôtel Président de Yamoussoukro, ainsi que du RANHOTEL de Bouaké ; et (iii) les travaux de construction du Parc des Expositions.

Sur le plan financier, BNETD a enregistré **une augmentation de 4% de son chiffre d'affaires qui s'est établi à 48,80 milliards FCFA**. Cette hausse est principalement due à la croissance des prestations d'études et de contrôle en faveur de l'Etat (+6%).

Les produits d'exploitation ont également connu une hausse de 8% pour se fixer à 53,71 milliards FCFA.

Les charges d'exploitation, quant à elles, ont progressé de 28,6% pour se situer à 45,6 milliards FCFA, en raison d'un niveau d'activité élevé. Les postes ayant enregistré les plus fortes augmentations sont les « services extérieurs » (+2,21 milliards FCFA), les « charges de personnel » (+2,8 milliards FCFA) et les « dotations aux amortissements et provisions » (+1,37 milliard FCFA).

Il en découle un **résultat d'exploitation de 8,11 milliards FCFA, en baisse de 42,3% comparativement à l'exercice 2022**.

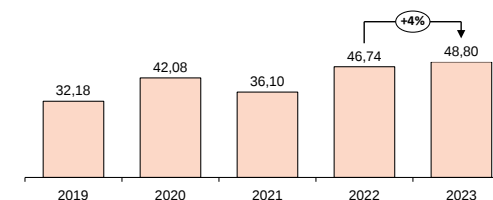
En définitive, **le BNETD a enregistré un résultat net bénéficiaire de 7,23 milliards FCFA, ce qui représente une diminution de 34,3% par rapport à 2022**.

Les impôts dus à l'Etat au titre de l'exercice 2023 se sont élevés à 4,43 milliards FCFA (1,73 milliard FCFA d'impôts et taxes et 2,7 milliards FCFA d'impôts sur le résultat), contre 4,49 milliards FCFA en 2022.

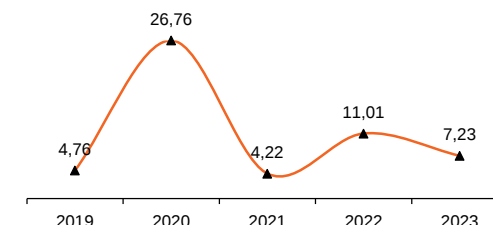
Perspectives 2024

Le BNETD envisage de réaliser plusieurs projets majeurs, notamment (i) l'étude pour la mise en place d'un Système d'Information Agro Climatique et de Surveillance des Risques de Menaces aux Cultures, (ii) l'étude pour la mise en place d'un Système National de Surveillance Cartographique du Territoire et d'Alerte Précoce, (iii) les études technico-économiques et environnementales du Programme d'appui à l'accès à l'énergie renouvelable et à l'eau potable dans les localités éloignées du réseau.

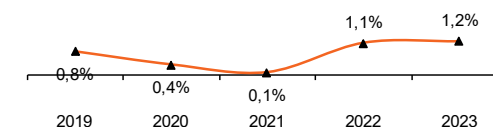
Chiffre d'affaires (milliards FCFA)



Résultat net (milliards FCFA)



Ratio dette fin. /bilan (%)





Autres Services

Structures Non Commerciales

Société d'Etat



INFORMATIONS GENERALES

Date de création : 13 avril 2022

Capital social : 1 milliard FCFA

Capitaux propres : 511 millions FCFA

Participation Financière Publique : 100%

PCA : YOBOUA Kouabenan Ceverin

DG : BAMBA Salimou

Adm MPPEEP : KONET Ahmed Mohamed Hussein

Adm MCI : ESSE Rodrigue



REPARTITION DU CAPITAL

Actionnaires	(%)
ETAT DE COTE D'IVOIRE	100,00



FAITS MARQUANTS

- Reprise des actifs et des passifs de l'ex-Agence CI PME, dissoute ;
- l'exercice clos au 31 décembre 2023 s'est réalisé sur une période de 15 mois, allant d'octobre 2022 au 31 décembre 2023 ;
- Révision budgétaire intervenue en 2023 ;
- Reprise des conventions de financement avec les bailleurs de l'ex-Agence CI PME.

A propos du CI PME

La société d'Etat **Côte d'Ivoire PME (CI PME)**, créé par décret n°2022-262 du 13 avril 2022, a pour principale mission de réaliser, pour le compte de l'Etat, la promotion des entrepreneurs, des Très Petites Entreprises (TPE), des Petites et Moyennes Entreprises (PME) et des entreprises de taille intermédiaire.

En 2023, ce sont entre autres :

7 316 PME qui ont bénéficié d'accompagnement sur le plan technique, managérial et au financement.

Performances financières en 2023

En 2023, CI PME a déployé un plan d'actions centré sur 5 axes stratégiques, en accord avec les orientations du Guichet Unique de Développement des Petites et Moyennes Entreprises de Côte d'Ivoire (GUDE-PME). Ces axes stratégie sont : (i) renforcer la compétitivité des entreprises par l'innovation, la productivité et l'amélioration du climat des affaires, (ii) faciliter l'accès aux financements et le soutien au développement des marchés publics et privés, (iii) stimuler le développement économique régional par l'entrepreneuriat, (iv) soutenir stratégiquement la croissance des entreprises et (v) promouvoir l'entrepreneuriat des jeunes, des femmes et des personnes en situation de handicap (axe stratégique transversal).

Ainsi, au terme de l'exercice 2023 qui marque sa première année d'exploitation, CI PME a accompagné 7 316 sociétés, dépassant l'objectif de 5 750 PME, soit un taux de réalisation de 127%. Parmi celles-ci, 6 792 ont reçu un accompagnement technique et managérial et 524 ont bénéficié d'un soutien au financement. En matière d'entrepreneuriat inclusif, 4 025 jeunes (sur un objectif de 5 000), 2 470 femmes (objectif : 1 500) et 42 personnes en situation de handicap (objectif : 30) ont été soutenus. De plus, 50 porteurs de projets issus de la diaspora ont été accompagnés, pour une cible de 100.

Sur le plan financier, les produits d'exploitation de CI PME, essentiellement constitués de subventions d'exploitation (1,70 milliard FCFA), s'élèvent à 1,95 milliard FCFA.

Les charges d'exploitation, quant à elles, se sont fixées à hauteur de 2,08 milliards FCFA.

Il en ressort un résultat d'exploitation déficitaire de 218,1 millions FCFA.

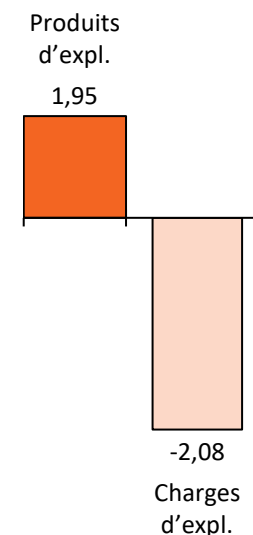
En définitive, après prise en compte du résultat HAO bénéficiaire de 12,6 millions FCFA dû aux produits des cessions d'immobilisations, **la société a enregistré une perte nette de 205,5 millions FCFA en 2023.**

Les impôts dus à l'Etat au titre de l'exercice 2023 s'élèvent à 38 millions FCFA.

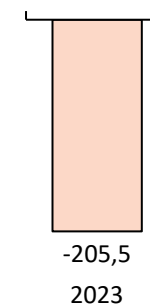
Perspectives 2024

Pour 2024, la société envisage d'élargir son déploiement à l'échelle nationale afin d'élargir l'assiette des PME bénéficiant de son accompagnement. A cette fin, un accent particulier sera mis sur la mobilisation des ressources auprès des bailleurs pour mieux répondre au défi de structuration du secteur informel.

Produits et charges d'exploitation 2023 (milliards FCFA)



Résultat net (millions FCFA)





Autres Services

Structures Non Commerciales

SPFP Majoritaire



INFORMATIONS GENERALES

Date de création : 31 juillet 1997

Capital social : 120 millions FCFA

Capitaux propres : 3,24 milliards FCFA (+26,5%)

Participation Financière Publique : 62,5%

PCA : DOUCOURE Aissata

DG : FOFANA Mouramane

Adm MPPEEP : ASSI Franck Arnaud

Adm MCI : DOUCOURE Aissata



REPARTITION DU CAPITAL

Actionnaires	(%)
ETAT DE COTE D'IVOIRE	62,5
Autres Opérateurs	37,5



FAITS MARQUANTS

- Clôture du site de Yamoussoukro devant abriter le siège de l'INIE ;
- Aménagement du site à Yamoussoukro pour l'installation des premiers promoteurs du programme Amorçage PME ;
- Financement des huit (8) premiers promoteurs du programme Amorçage PME ;
- Sélection des cinquante-sept (57) promoteurs restants du programme Amorçage PME.

A propos de l'INIE

L'Institut Ivoirien de l'Entreprise (INIE) a pour mission la conception et la mise en œuvre de projets et programmes gouvernementaux destinés à l'insertion des jeunes et à la création des PME.

En 2023, ce sont entre autres :

08 premiers promoteurs du programme amorçage PME qui ont reçu leur financement pour un montant total de 675 millions FCFA ;

391 associations de femmes formées à travers le projet tontine et 225 tontines refinancées en revolving.

Performances financières en 2023

En 2023, l'Institut Ivoirien de l'Entreprise (INIE) a mis en œuvre un plan d'actions centré sur trois objectifs principaux : encourager l'entrepreneuriat, faciliter la création d'entreprises et garantir la pérennité des entreprises créées.

Ainsi, l'INIE a accompagné et formé (i) 391 associations de femmes rurales dans le cadre de son projet Tontine, (ii) 56 ex-militaires et (iii) 9 promoteurs du programme Amorçage PME. De plus, l'institut a élaboré 138 business plans pour les promoteurs et a sensibilisé plus de 1150 jeunes et plus de 300 femmes à l'esprit d'entreprise à travers diverses conférences organisées dans différentes régions de la Côte d'Ivoire.

Sur le plan financier, la société a réalisé un chiffre d'affaires de 170,8 millions FCFA en 2023 contre un chiffre d'affaires nul en 2022. Ainsi, en dépit de la baisse de la subvention d'exploitation de 10% (1,22 milliard FCFA en 2023) par rapport à 2022, les produits d'exploitation ont augmenté de 6,5% pour se fixer à 1,85 milliard FCFA.

Quant aux charges d'exploitation, elles ont connu une progression de 2,1% en passant de 1,88 milliard FCFA en 2022 à 1,92 milliard FCFA en 2023, principalement due à l'augmentation des services extérieurs (+118 millions FCFA).

Il en résulte un résultat d'exploitation déficitaire de 71,3 millions FCFA contre un déficit de 142,5 millions FCFA en 2022.

En définitive, après prise en compte du résultat financier bénéficiaire de 84,7 millions FCFA et du résultat HAO bénéficiaire de 44,9 millions FCFA, l'INIE a dégagé un résultat net bénéficiaire de 43,7 millions FCFA, contre un bénéfice de 11,6 millions FCFA en 2022.

Les impôts dus à l'Etat au titre de l'exercice 2023 s'élèvent à 40,2 millions FCFA (27,5 millions FCFA d'impôts et taxes, et 14,6 millions FCFA d'impôts BIC), contre 31,9 millions FCFA en 2022.

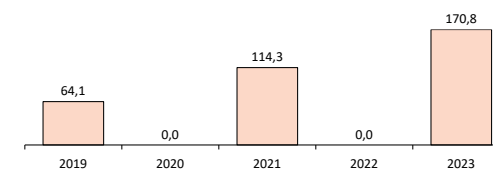
En outre, en 2023, l'INIE a reçu des subventions d'investissements pour un montant global de 1,08 milliard FCFA. Ce qui a conduit à une hausse des capitaux propres de 26,5%.

Perspectives 2024

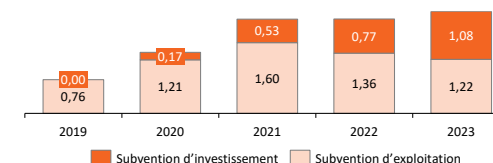
Les objectifs stratégiques de l'INIE pour 2024 et les activités afférentes se déclinent comme suit :

- ❖ améliorer l'attractivité de l'INIE ;
- ❖ sensibiliser 5 000 nouveaux promoteurs à l'entrepreneuriat ;
- ❖ appuyer la création de 2 000 entreprises par an ;
- ❖ œuvrer à formaliser 10% des porteurs de projets accompagnés par l'INIE.

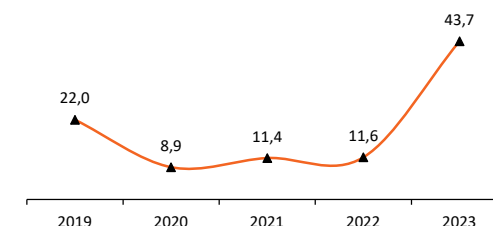
Chiffre d'affaires (millions FCFA)



Subventions (milliards FCFA)



Résultat net (millions FCFA)



106



Autres Services

Structures Non Commerciales

Société d'Etat



INFORMATIONS GENERALES

Date de création : 18 décembre 1996

Capital social : 2 milliards FCFA

Capitaux propres : -5,27 milliards FCFA **(-38,5%)**

Participation Financière Publique : 100%

PCA : COULIBALY Mamadou

DG : DOFFOU N'Guessan

Adm MPPEEP : DJOHAN Gérard

Adm Primature : KOUAO Ama Epse Taky



REPARTITION DU CAPITAL

Actionnaires	(%)
ETAT DE COTE D'IVOIRE	100,00



FAITS MARQUANTS

- Réalisation de plusieurs enquêtes (conditions de vie des ménages, démographie et santé, régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, etc.) ;
- Mise en place et production des nouveaux indicateurs conjoncturels d'activités.

A propos de l'INS

L'**Institut National de la Statistique (INS-SODE)** est la structure centrale du Système Statistique National (SSN). Il a pour principales missions la production et la diffusion des statistiques officielles ainsi que la coordination des activités du SSN. Les activités de l'INS peuvent se décomposer en deux grands groupes, à savoir les activités de production statistiques, routinières et périodiques, pour le compte de l'Etat et les études et projets demandés par diverses entités.

En 2023, c'est entre autres :

📊 **80,6% de taux de réalisation du plan d'actions opérationnel (PAO).**

Performances financières en 2023

Le bilan de la mise en œuvre du Plan d'Actions Opérationnel pour 2023 fait ressortir un taux d'exécution global des activités de 80,6% par rapport aux objectifs planifiés. Une analyse par axe stratégique montre que le niveau d'exécution des activités varie entre 68,1% pour l'axe 4 (analyse économétrique, études, recherche appliquée et valorisation des données) et 100% pour l'axe 6, qui concerne la visibilité et la culture statistique. Cet axe est suivi de l'axe 1 (capacités institutionnelles et opérationnelles) et de l'axe 3 (couverture et qualité de la production), avec des taux d'exécution sont respectifs de 85,4% et 83,30%.

Sur le plan financier, l'Institut National de la Statistique (INS) a enregistré **une baisse de 63% de son chiffre d'affaires pour s'établir à 1,84 milliard FCFA**, en raison de la diminution du volume des travaux et services vendus.

Les produits d'exploitation ont également chuté de 38,6% pour s'établir à 4,83 milliards FCFA, conséquence de la baisse du chiffre d'affaires (-3,1 milliards FCFA) et d'une réduction de la subvention d'exploitation (-210,4 millions FCFA).

Quant aux charges d'exploitation, elles ont diminué, passant de 8,82 milliards FCFA en 2022 à 6,43 milliards FCFA en 2023, principalement en raison de la baisse des services extérieurs (-62%).

L'activité s'est soldée par une perte d'exploitation de 1,6 milliard FCFA, contre un déficit de 929,7 millions FCFA en 2022.

En définitive, l'exercice 2023 a enregistré **un résultat net déficitaire de 1,61 milliard FCFA contre un bénéfice de 4,82 milliards FCFA réalisé en 2022** grâce à l'abandon des dettes fiscales de l'INS.

Les impôts dus à l'Etat, au titre de l'exercice 2023, s'élèvent à 80,1 millions FCFA dont 70,8 millions FCFA d'impôts et taxes d'exploitation et 9,3 millions FCFA d'impôts minimum forfaitaire (IMF) sur le chiffre d'affaires, contre 1,67 milliard FCFA en 2022.

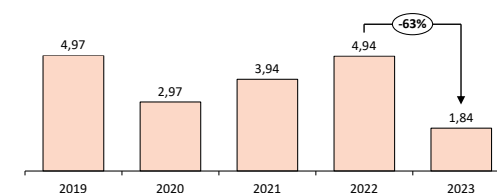
Enfin, il est à noter que la structure financière de l'INS affiche des capitaux propres négatifs (-5,27 milliards FCFA) pour la dix-septième année consécutive, pour un capital social de 2 milliards FCFA. La transformation de l'INS en une Agence d'exécution (ANStat) devrait permettre de traiter la question du déséquilibre bilanciel de la société.

Perspectives 2024

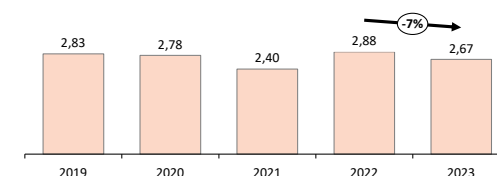
L'INS entend poursuivre son processus de transformation en Agence Nationale de la Statistique (ANStat). En outre, son activité au cours de l'exercice 2024, s'articulera autour des projets majeurs que sont :

- ❖ la production des rapports et statistiques du dernier Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH),
- ❖ la réalisation des enquêtes sur le niveau de vie des Ménages (EHCVM) et celle se rapportant à la Démographie et la santé (EDS).

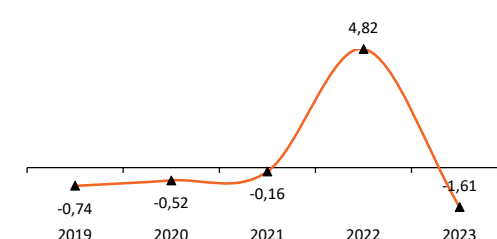
Chiffre d'affaires (milliards FCFA)



Subvention d'exploitation (milliards FCFA)



Résultat net (milliards FCFA)





Autres Services

Opportunités de délégation de SP

SPFP Majoritaire



INFORMATIONS GENERALES

Date de création : 20 mars 1970

Capital social : 400 millions FCFA

Capitaux propres : 12,79 milliards FCFA (+6,4%)

Participation Financière Publique : 95% (Dont 15% d'actionnariat indirect via la CNPS)

PCA : LENISSONGUI Coulibaly

DG : COULIBALY Dramane

Adm MPPEEP : TAYORO Dominique, M'BAHIA Bamba Maférima et YAPO Ange Rocksane

Adm MFB : DIOMANDE Gondo, SYLLA Bakary et CISSE Abdoul Kader



REPARTITION DU CAPITAL

Actionnaires	(%)
ETAT DE COTE D'IVOIRE	80,00
CNPS	15,00
Personnel LONACI	5,00



FAITS MARQUANTS

- Hausse de 22% du chiffre d'affaires ;
- Mise en œuvre du programme de sécurisation du patrimoine de la LONACI ;
- Livraison des agences de San Pedro, Biétry et Yamoussoukro ;
- Conduite des projets de construction des agences d'Aboisso, Gagnoa, Korhogo et Man (en cours) ;
- Transfert de 4 387 447 196 FCFA à la FONDATION LONACI pour financer des actions sociales au titre de l'exercice 2023, avec un accent particulier dans les domaines de la santé et de l'éducation au profit des populations défavorisées.

A propos de la LONACI

La Loterie Nationale de Côte d'Ivoire (LONACI) a pour mission de : (i) mettre à la disposition de l'ivoirien attiré par les jeux de hasard, une structure lui permettant de satisfaire son envie de jouer et d'être éventuellement rétribué dans des conditions de transparence et de fiabilité ; (ii) promouvoir à travers l'institution, une politique de mobilisation de l'épargne publique volontaire en vue de réaliser des investissements sociaux économiques.

En 2023, c'est entre autres :

₣ **4,39 milliards FCFA engagés au titre des œuvres sociales ;**

₣ **2,72 milliards FCFA de dividendes nets à verser à l'Etat.**

Performances financières en 2023

En 2023, la LONACI a connu **une augmentation de 22% de son chiffre d'affaires, atteignant 518,36 milliards FCFA**. Cette croissance est principalement attribuable au dynamisme continu des produits LOTO et PMU PLR ainsi qu'aux redevances perçues des partenaires de jeux bénéficiant des licences d'exploitation pour les paris sportifs en ligne.

Ainsi, les produits d'exploitation se sont établis à 521,38 milliards FCFA, en hausse de 20,2% par rapport à 2022.

Les charges d'exploitation ont, quant à elles, augmenté de 20,5% pour se situer à 513,37 milliards FCFA, contre 425,87 milliards FCFA en 2022. Cette hausse s'explique notamment par l'augmentation des dotations aux amortissements et provisions (+63,5%), représentant plus de 80% du total des charges d'exploitation.

L'activité d'exploitation s'est alors soldée par un résultat positif de 8,01 milliards FCFA, en hausse de 2,7% comparativement à l'exercice 2022.

Après avoir considéré un résultat financier de 682,9 millions FCFA, un résultat HAO de 350,8 millions FCFA et des impôts sur le résultat s'élevant à 4,8 milliards FCFA, la société a dégagé **un résultat net bénéficiaire de 4,27 milliards FCFA, en baisse de 23,9% par rapport à 2022.**

Au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2023, la LONACI versera des dividendes bruts de 4 milliards FCFA. L'Etat de Côte d'Ivoire percevra un dividende brut de 3,2 milliards FCFA.

Les impôts et taxes dus à l'Etat, pour l'exercice 2023 totalisent 13,04 milliards FCFA (8,26 milliards FCFA d'impôts et taxes et 4,78 milliards FCFA d'impôts sur le résultat), contre 12,41 milliards FCFA en 2022.

Perspectives 2024

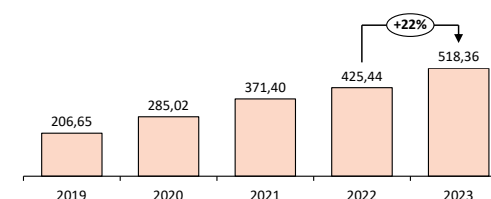
La société envisage, pour l'exercice 2024, les actions ci-après :

❖ la poursuite des opérations de renforcement et de sécurisation de son patrimoine ;

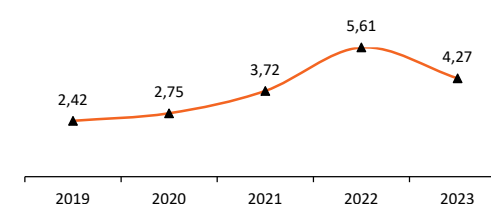
❖ l'amélioration de son positionnement ;

❖ une contribution au développement socio-économique et environnemental national.

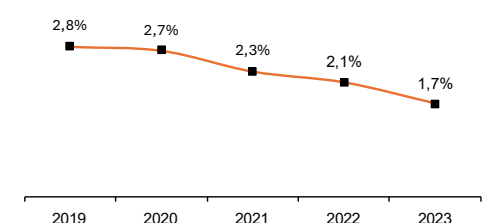
Chiffre d'affaires (milliards FCFA)



Résultat net (milliards FCFA)



Ratio dette fin. /bilan (%)





Tourisme et Hôtellerie

Gestion Patrimoniale

Société d'Etat

DONNEES PROVISOIRES



INFORMATIONS GENERALES

Date de création : 23 février 2022

Capital social : 50 millions FCFA

Capitaux propres : 1,2 milliards FCFA

Participation Financière Publique : 100%

PCA : DIARRASSOUBA Maférima

DG : DIABATE Kaladji

Adm MPPEEP : ATSE Serge Olivier



REPARTITION DU CAPITAL

Actionnaires	(%)
ETAT DE COTE D'IVOIRE	100,00



FAITS MARQUANTS

- Mise en place des organes opérationnels de la société ;
- Démarrage effectif des activités de la société.

A propos de la SONAPIE

La **Société Nationale de Gestion du Patrimoine Immobilier de l'Etat (SONAPIE)** est née de la dissolution de trois (3) structures à savoir, la Société des Palaces de Cocody (SPDC) et la Société de Développement Touristique de la Région des Lacs (SODERTOUR-LACS) et de la Société de Gestion du Patrimoine Immobilier de l'Etat (SOGEPiE). Elle centralise les missions et prérogatives des précédentes entités dissoutes avec pour prérogatives (i) la gestion et la valorisation du patrimoine de l'Etat ivoirien partout en Côte d'Ivoire et à l'étranger, (ii) la gestion des baux de l'Etat et (iii) le développement des bâtiments hôteliers et sites touristiques.

Performances financières en 2023

L'exercice 2023 marque le premier exercice de la société et s'est étendu sur une période de 15 mois, à compter du 1^{er} octobre 2022. Il a été essentiellement consacré à la mise en place des structures opérationnelles, ainsi qu'au démarrage effectif des activités de ladite société.

Sur le plan financier, le **chiffre d'affaires réalisé s'élève à 32,18 milliards FCFA**, principalement issu des revenus liés à l'activité patrimoniale et à l'activité hôtelière.

En outre, la subvention d'exploitation reçue de l'Etat, pour la prise en compte des baux administratifs, l'entretien et la réparation des bâtiments administratifs, ainsi que pour l'accompagnement de l'activité hôtelière, s'élève à 25,098 milliards FCFA.

Après prise en compte des autres produits (80,6 millions FCFA) et des reprises de provisions (230,8 millions FCFA), les produits d'exploitation se sont soldés à 57,59 milliards FCFA.

Les charges d'exploitation, quant à elles, s'élèvent à 57,31 milliards FCFA et sont constituées essentiellement des services extérieurs (29,73 milliards FCFA), des charges de personnel (10,26 milliards FCFA), des autres achats (4,81 milliards FCFA) et des dotations aux amortissements et provisions (2 milliards FCFA).

Il en découle un **résultat d'exploitation bénéficiaire de 279,6 millions FCFA**.

Prenant en compte le résultat financier de 50,6 millions FCFA et le résultat HAO de 9,98 millions FCFA, la société a dégagé un **résultat net bénéficiaire de 340,1 millions FCFA**.

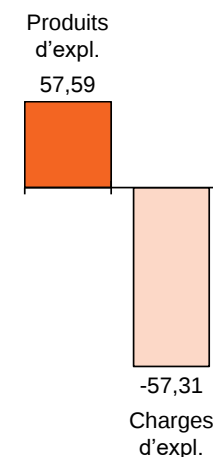
Les impôts dus à l'Etat au titre de l'exercice 2023 se sont élevés à 4,71 milliards FCFA (impôts et taxes).

Perspectives 2024

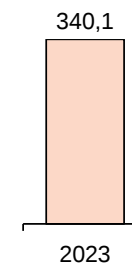
Pour l'exercice 2024, la SONAPIE procédera à :

- ❖ la poursuite de la maîtrise du parc immobilier de l'Etat en vue de mettre à sa disposition une base de données immobilières fiables et exhaustives ;
- ❖ l'augmentation de l'offre de bureaux en propre de l'Etat ;
- ❖ la digitalisation de la gestion du patrimoine immobilier et la promotion de l'industrie touristique locale.

Produits et charges d'exploitation 2023 (Milliards FCFA)



Résultat net (millions FCFA)



Technologie, Telecom, Poste et Finances

Technologie, Telecom et Poste

Une situation financière qui se consolide avec la croissance de l'activité des opérateurs de téléphonie

L'économie mondiale se remodèle rapidement autour du numérique comme vecteur de transformation et de développement. La Côte d'Ivoire s'est inscrite dans cette transformation en adoptant une vision qui a favorisé l'essor d'une économie nationale compétitive axée sur l'innovation et la promotion des technologies numériques pour la transformation structurelle du pays.

Cette vision a été soutenue par trois (3) stratégies, à savoir : (i) la Stratégie Nationale de Développement du Numérique 2025 ; (ii) la Stratégie Nationale d'Innovation 2021-2025 ; et (iii) la Stratégie Nationale de Cybersécurité 2021-2025.

Ainsi, la présence des entreprises publiques ANSUT et AIGF dans le secteur de la télécommunication, SNDI, GUCE-CI et VITIB dans le secteur de la technologie ainsi que d'une (1) autorité de régulation (ARTCI) des Télécommunications/TIC démontrent l'importance de la technologie et de la télécommunication dans la stratégie de développement du pays.

A ce titre, l'année 2023 a enregistré la mise en œuvre de plusieurs projets structurants, dont : (i) la mise en exploitation de la plateforme « e-Démarches Administratives » permettant la dématérialisation des démarches ou procédures administratives pour offrir les services administratifs en ligne ; (ii) la reconstitution progressive des services financiers postaux avec la signature d'un partenariat avec le FINAO pour le transfert d'argent et la monétique ; (iii) le déploiement du réseau mobile, ainsi que celui de nouvelles plaques de fibres optiques pour l'extension et la densification de la couverture en fibres optiques.

Tous ces projets ont contribué efficacement au développement du secteur des « Technologies, télécommunications et économie numérique » qui affiche une part importante dans l'économie nationale.

En ce qui concerne les performances financières des entreprises publiques du sous-secteur « Télécommunication », elles sont marquées, en 2023, par un chiffre d'affaires global en amélioration de 0,8%, pour se fixer à 612, 95 milliards FCFA

Toutefois, le résultat net de ce sous-secteur s'est dégradé de 4,7% en passant d'un bénéfice de 139,31 milliards FCFA en 2022 à un bénéfice de 132,73 milliards FCFA en 2023. Les performances de ce secteur sont portées par la société Orange Côte d'Ivoire qui contribue à hauteur de 92,9% et de 90,6% respectivement au chiffre d'affaires et au résultat net des entreprises du sous-secteur.

Quant au sous-secteur « Poste », la persistance des difficultés financières a occasionné un appui financier de l'Etat de 5,07 milliards FCFA sous forme de subvention d'exploitation et a conduit à l'élaboration d'un plan de relance de la société en cours d'adoption. La Poste de Côte d'Ivoire présente une situation financière fragile nonobstant l'atténuation de 4,92 milliards FCFA du déficit pour afficher une perte de 1,44 milliard FCFA en 2023

En outre, les activités du sous-secteur « Technologie » ont été marquées par l'augmentation de la participation financière publique au capital de QUIPUX AFRIQUE de 35% à 49%, portée par la SNDI. Les quatre (4) entreprises de ce portefeuille (GUCE CI, SNDI, QUIPUX Afrique, VITIB SA) cumulent, au 31 décembre 2023, un chiffre d'affaires de 69,53 milliards FCFA contre 53,96 milliards FCFA en 2022. Leur résultat net a doublé pour se fixer à 23,77 milliards FCFA en 2023. Les performances de ce sous-secteur sont portées par le GUCE-CI qui contribue à hauteur de 54,6% et de 84% respectivement au chiffre d'affaires et au résultat net.

En somme, les entreprises à participation financière publique du secteur « Technologie, Télécommunication et Poste » dans leur globalité **enregistrent un chiffre d'affaires cumulé de 688,33 milliards FCFA, en hausse de 3% par rapport à 2022, en raison de la hausse des activités commerciales de la société Orange Côte d'Ivoire. Quant au résultat net global des entreprises du secteur, il s'est amélioré de 7,3% pour se situer à 155,04 milliards FCFA.**

Par ailleurs, les entreprises du portefeuille de l'Etat de ce secteur ont généré un montant total de 128 milliards FCFA au titre des recettes fiscales liées à leur exercice 2023, dont 114,4 milliards FCFA d'impôts et taxes liés à l'exploitation. S'agissant des recettes non fiscales générées au cours de cet exercice par les sociétés de ce portefeuille, elles se chiffrent à 9,28 milliards FCFA constituées des dividendes nets d'IRVM à recevoir par l'Etat des sociétés Orange CI et GUCE.



INFORMATIONS GENERALES

Date de création : 21 mars 2012

Capital social : 500 millions FCFA

Capitaux propres : 16,87 milliards FCFA (+2,4%)

Participation Financière Publique : 100%

PCA : BROU Aka Pascal

DG : COULIBALY Yacouba

Adm MPPEEP : SISSOKO Ali

Adm MTND : ADOU Jean Martial

Effectif : 169 (+1,2%)

Principales filiales et participations : RASCOM (3,41%)



REPARTITION DU CAPITAL

Actionnaires	(%)
ETAT DE COTE D'IVOIRE	100,00



FAITS MARQUANTS

- Réalisation d'une étude sur l'impact de l'abandon des faisceaux hertziens par les opérateurs mobiles ;
- Organisation de la première édition du Forum des Radiocommunications (FRC) ;
- Recensement des sites et stations radioélectriques, avec 8 639 sites et 21 877 stations recensés pour les trois (3) opérateurs de téléphonie mobile (Moov, MTN et Orange).

A propos de AIGF

L'Agence Ivoirienne de Gestion des Fréquences Radioélectriques (AIGF) a pour mission principale d'assurer la planification, l'attribution et le contrôle des fréquences radioélectriques en veillant aux besoins des administrations et des autorités affectataires de fréquences radioélectriques. Elle contribue également au développement de la téléphonie en zone rural, à la recherche et à la normalisation en matière de Télécommunication.

En 2023, c'est, entre autres :

📶 **664 mesures effectuées** dans le cadre de la campagne nationale de mesure de Rayons Non-Ionisants (RNI) ;

📶 **1 310 sites contrôlés** dans le cadre du contrôle de conformité des sites et stations radioélectriques.

Performances financières en 2023

Au titre de sa mission de service public, l'Agence a atteint les résultats suivants au terme de l'exercice 2023.

Au niveau des activités de coordination avec les pays limitrophes, des missions d'investigations et des négociations ont été menées avec le régulateur ghanéen des télécommunications afin d'évaluer la couverture des signaux émanant des opérateurs sur le territoire de chaque pays, et d'aboutir à des accords de coordination.

Concernant le contrôle de l'exposition du public aux ondes électromagnétiques, 664 points atypiques de mesures détaillées ont été effectués sur l'ensemble du territoire pour évaluer les niveaux d'exposition aux champs électromagnétiques des populations.

Au titre du contrôle des fréquences, l'AIGF a effectué des contrôles de conformité des sites et stations radioélectriques pour s'assurer de leur conformité à la réglementation. Sur une prévision initiale de **850** sites à contrôler, l'Agence a effectué le contrôle de **1 310** sites, dont **1 050** se sont avérés conformes et **165** non conformes.

Sur le plan financier, à fin 2023, l'AIGF a enregistré une légère amélioration de son chiffre d'affaires qui est passé de 11,45 milliards FCFA en 2022 à 11,69 milliards FCFA en 2023, porté par la hausse des revenus issus du contrôle et de l'autorisation de sites et stations.

Les charges d'exploitation enregistrent, quant à elles, une baisse de 1,5%, en passant de 11,16 milliards FCFA en 2022 à 11 milliards FCFA en 2023. Cette réduction est due principalement à une baisse des impôts et taxes (-255 millions FCFA), des charges de personnel (-188 millions FCFA) et des autres charges (-169 millions FCFA).

Il en découle un résultat d'exploitation bénéficiaire de 950 millions FCFA, contre une exploitation excédentaire de 929 millions FCFA en 2022.

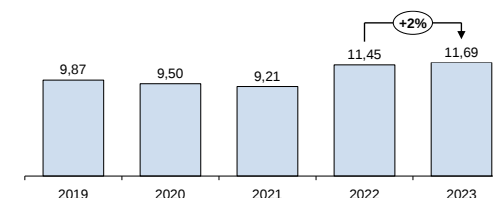
En définitive, après un résultat financier négatif de 328,4 millions FCFA et un impôt sur le résultat d'un montant de 155,3 millions FCFA, la société a dégagé **un résultat net de 466 millions FCFA, en hausse de 108% par rapport à 2022.**

Perspectives 2024

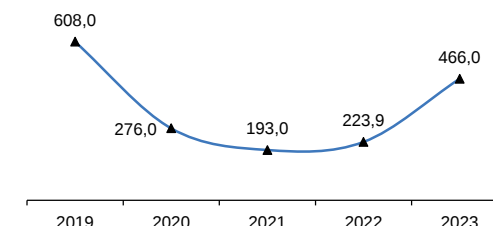
Pour 2024, l'AIGF entend :

- ❖ poursuivre l'assainissement de la bande aéronautique et des fréquences de dispositifs de courte portée ;
- ❖ travailler sur la mise en place d'un mécanisme de coopération sous-régionale sur le plan sécuritaire et technique ;
- ❖ travailler avec la HACA pour mettre en conformité les sites radioélectriques des radios de proximité de la bande FM.

Chiffre d'affaires (milliards FCFA)



Résultat Net (millions FCFA)





INFORMATIONS GENERALES

Date de création : 21 mars 2012

Capital social : 500 millions FCFA

Capitaux propres : 101,034 milliards FCFA (+10,7%)

Participation Financière Publique : 100%

PCA : BAMBA Yacouba

DG : BEUGRE Gilles Thierry

Adm MPPEEP: FOFANA Mariame Epse DIARA

Adm MTND : EKISSI Achoua Narcisse

Effectif : 127 (-7,3%)

Principales filiales et participations : VITIB (6,89%)



REPARTITION DU CAPITAL

Actionnaires	(%)
ETAT DE COTE D'IVOIRE	100,00



FAITS MARQUANTS

- Réorganisation de l'Agence par l'opérationnalisation du nouvel organigramme adopté en 2022 ;
- Départ de l'Agence de quatre (4) Directeurs et recrutement de deux (2) nouveaux Directeurs ;
- Titrisation de la dette de la Société Nationale de Développement Informatique (SNDI) avec la cession de titres d'une valeur de 4,9 milliards FCFA ;
- Signature d'un nouveau contrat de performance avec l'Etat de Côte d'Ivoire couvrant la période 2023-2025.

A propos de la d'ANSUT

L'Agence Nationale du Service Universel des Télécommunications-TIC (ANSUT) a pour mission principale d'assurer la mise en œuvre et le financement des programmes de Service Universel des Télécommunications/TIC pour le compte de l'État. Elle contribue également au développement des nouvelles technologies en zones rurales et zones à faible couverture TIC au travers de taxes parafiscales qu'elle perçoit.

En 2023 c'est, entre autres :

25,94 milliards FCFA de taxe parafiscale perçue (+1%) et 4,7 milliards FCFA de revenus locatifs (-1%) (Postel 2000 et RP) ;

759 millions FCFA investis dans le projet Backbone (construction de fibre optique).

Performances financières en 2023

En 2023, l'ANSUT a engagé un processus de transformation et d'ajustement, marquée par des changements notables dans son mode de fonctionnement et ses objectifs stratégiques. Parmi les mesures prises, le modèle économique de l'exploitation transitoire de la fibre optique, lancé en 2022 (avec 2800 km de fibre optique en exploitation sur 5207 km posés), a été réévalué pour générer des revenus additionnels. Ces revenus se sont élevés à 1,01 milliard FCFA en 2023, contre 269,29 millions FCFA en 2022.

Par ailleurs, les autres ressources de l'ANSUT, telles que la taxe parafiscale (25,94 milliards FCFA) et les loyers (4,7 milliards FCFA), sont demeurées relativement stables en 2023.

Ainsi, **le chiffre d'affaires de l'ANSUT a connu une légère hausse (+3%) pour s'établir à 31,64 milliards FCFA**. Néanmoins, la société a enregistré une baisse de ses produits d'exploitation pour s'établir à 39,50 milliards FCFA en 2023 (contre 42,68 milliards FCFA en 2022). Cette baisse s'explique essentiellement par une réduction de 5,84 milliards FCFA des reprises de provisions en lien avec le bon niveau d'exécution des projets e-Service dont la budgétisation a fait l'objet de provisions tenant compte du niveau d'avancement du programme.

Les charges d'exploitation, quant à elles, ont augmenté de 7,8% pour se fixer à 25,10 milliards FCFA à fin 2023. Cette hausse s'explique par la hausse des rémunérations d'intermédiaires et conseils (+1,95 milliard FCFA) ainsi que des dépenses d'entretiens, de réparations et de maintenance (+590 millions FCFA).

Il en découle un résultat d'exploitation bénéficiaire de 14,40 milliards FCFA, contre une exploitation excédentaire de 19,40 milliards FCFA en 2022.

Après la prise en compte du résultat financier négatif de 948 millions FCFA, du résultat HAO bénéficiaire de 1,47 milliard FCFA et de l'impôt sur le résultat de 2,95 milliards FCFA, **la société affiche un résultat net bénéficiaire de 11,98 milliards FCFA, en baisse de 24% en comparaison à 2022.**

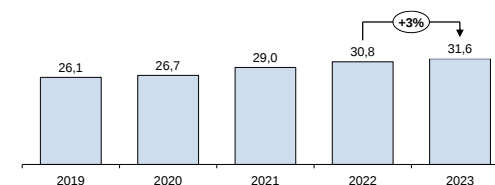
Les impôts et taxes dus pour l'exercice 2023 s'élèvent à 7,95 milliards FCFA, en hausse de 584 millions FCFA par rapport à 2022. Ils se composent des taxes d'exploitation (5 milliards FCFA) et de l'impôt sur le résultat (2,95 milliards FCFA).

Perspectives 2024

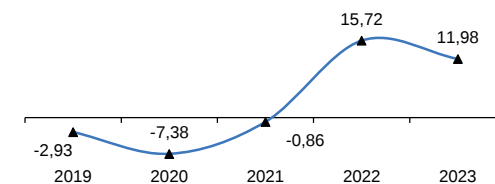
La société projette une consolidation de la dynamique d'innovation technologique, l'expansion des services TIC et le renforcement des partenariats stratégiques. Pour l'exercice 2024, l'ANSUT entend y contribuer à travers :

- ❖ l'investissement dans des infrastructures de pointe ;
- ❖ l'intensification des collaborations au niveau national et international ;
- ❖ l'élargissement de la gamme de services pour répondre aux besoins changeants.

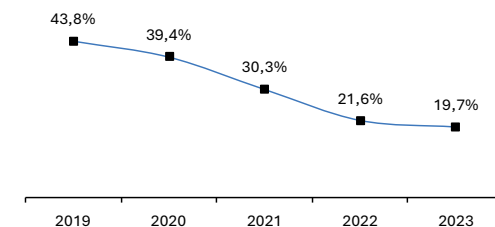
Chiffre d'affaires (milliards FCFA)



Résultat Net (millions FCFA)



Ratio dette fin. / total bilan (%)





INFORMATIONS GENERALES

Date de création : 1 juillet 2019

Capital social : 10 millions FCFA

Capitaux propres : 25,98 milliards FCFA (+188%)

Participation Financière Publique : 100%

DG : KIGNAMAN-SORO Kitifolo

Adm MPPPEEP : KADIO Albert Louis

Adm MCI : SYLLA Kalilou

Effectif : 95 (+10%)



REPARTITION DU CAPITAL

Actionnaires	(%)
ETAT DE COTE D'IVOIRE	100,00



FAITS MARQUANTS

- Transformation du GUCE-CI, société à participation publique majoritaire à 70% en Société d'Etat ;
- Election du Président du Conseil d'Administration (PCA) et désignation d'un nouveau Directeur Général (DG) et d'un Directeur Général Adjoint (DGA) ;
- Signature d'un nouveau contrat d'appui douane, d'une durée de vingt-quatre (24) mois ;
- Signature d'un accord-cadre avec la société Webb Fontaine Group, d'une durée de deux (2) ans ;

A propos du GUCE

Créé par le décret n° 2020-446 du 6 mai 2020, le **Guichet Unique du Commerce Extérieur Côte d'Ivoire (GUCE CI)** est une société d'Etat dont la mission est la gestion de la plateforme dédiée aux procédures relatives aux opérations d'import/export. Cet outil permet à tous les acteurs du commerce extérieur de communiquer des informations au moyen de procédures simplifiées, totalement dématérialisées et de délivrer des documents normalisés à travers un seul point d'entrée.

En 2023, c'est entre autres :

✉ **3,4 milliards FCFA de dividendes nets d'IRVM à percevoir par l'Etat.**

Performances financières en 2023

L'exercice 2023 du GUCE-CI a été marqué par une amélioration de ses activités commerciales, **avec un chiffre d'affaires qui a augmenté de 48% pour se fixer à 37,93 milliards FCFA.**

Les charges d'exploitation, quant à elles, ont connu une baisse de 2,82% pour se situer à 11,27 milliards FCFA. Cette diminution est principalement due à une réduction de 1,51 milliard FCFA dans les services extérieurs, résultant de la renégociation du contrat d'assistance de Webb Fontaine Group.

Il en résulte un **résultat d'exploitation bénéficiaire de 26,67 milliards FCFA, contre 14,03 milliards FCFA en 2022.**

Après la prise en compte d'un résultat financier positif de 35 millions FCFA et d'un impôt sur le résultat de 6,75 milliards FCFA, **la société a dégagé un résultat net bénéficiaire 19,95 milliards FCFA**, contre un bénéfice de 8,88 milliards FCFA en 2022.

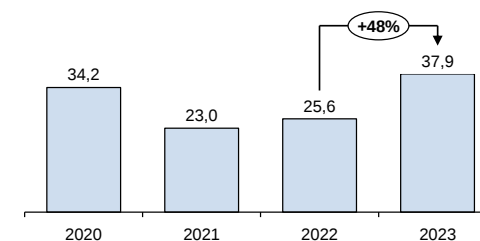
Enfin, pour l'exercice 2023, les dividendes bruts s'élèvent à 4 milliards FCFA contre 3 milliards FCFA en 2022. Cela représente 3,4 milliards FCFA de dividendes nets d'IRVM à percevoir par l'Etat au titre de l'exercice 2023.

Perspectives 2024

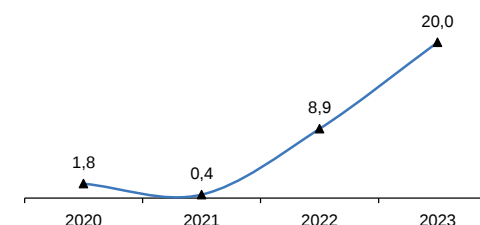
Au titre des perspectives de l'exercice 2024, le GUCE-CI entend articuler ses actions autour de trois (3) projets majeurs, à savoir :

- ❖ la mise en exploitation de huit (8) modules dont les développements techniques sont finalisés ;
- ❖ l'élaboration du nouveau plan stratégique 2024-2028 ;
- ❖ l'accompagnement à la double certification ISO 9001 et ISO/IEC 27001.

Chiffre d'affaires (milliards FCFA)



Résultat Net (milliards FCFA)





INFORMATIONS GENERALES

Date de création : 28 octobre 1996

Capital social : 6 026 millions FCFA

Capitaux propres : 527,19 milliards FCFA **(-0,3%)**

Participation Financière Publique : 5%

PCA : NDAYE Alloume

DG : BAMBA Mamadou

Adm MPPEEP : TAHI Fabrice

Effectif : 1 589 **(+0,2%)**

Principales filiales et participations : Orange Libéria (100%), Orange Burkina Faso (50%), OCIP (100%), Afrimarket (6,48%), TELENUM (49%), Côte d'Ivoire Câbles (100%), Groupement Orange Service (22,64%), OMCI (100%), Comoé capital (2%), OAP (24%).



REPARTITION DU CAPITAL

Actionnaires	(%)
ETAT DE CÔTE D'IVOIRE	5
ATLAS COUNTRIES SUPPORT	58,36
FRANCE CÂBLES RADIO-CI	15,72
SIFCOM	10,30
EMPLOYÉS ET EX-EMPLOYÉS DE CIT	1,77
FLOTTANT	9,45



FAITS MARQUANTS

- Entrée en vigueur de la décision 2022-0834 du Conseil de régulation de l'ARTCI le 6 avril 2023 pour l'encadrement des offres mobiles. Décision suspendue dès le 7 avril en raison de la crise de la data ;
- Accentuation de la présence de GVA et de Moov Africa sur le marché de l'internet fixe avec la poursuite du déploiement de la fibre optique à Abidjan et l'ouverture à l'intérieur du pays ;
- Attribution gratuite de 751 204 actions représentant 0,5% du capital social aux salariés ;
- Hausse de 12,8% du parc de clients Orange Côte d'Ivoire par rapport à 2022, permettant le maintien du leadership de la société sur le marché.

A propos de Orange Côte d'Ivoire

Orange Côte d'Ivoire est un opérateur de téléphonie devenu opérateur de téléphonie fixe, mobile et internet depuis sa fusion absorption avec la société Côte d'Ivoire Télécom le 1^{er} juillet 2016.

En 2023, c'est, entre autres :

📞 **17 587 297 clients** pour le Fixe, le Mobile et l'Internet ;

📞 **29,1% de croissance sur l'internet, soit 90 263 nouveaux clients en lien avec le développement de la Fibre Optique ;**

📞 **5,88 milliards FCFA de dividende net pour l'Etat** au regard de son niveau de participation.

Performances financières en 2023

En 2023, Orange Côte d'Ivoire a axé ses investissements principalement sur l'expansion de son réseau mobile afin d'atteindre 3 352 sites ainsi que sur le déploiement de nouvelles infrastructures de fibres optiques pour l'extension et la densification de la couverture en fibre optique.

Au niveau de sa situation financière à fin 2023, la société a enregistré une légère amélioration de son **chiffre d'affaires qui est passé de 565,93 milliards FCFA en 2022 à 569,62 milliards FCFA en 2023**, représentant une hausse modeste de 0,7%.

Le **résultat d'exploitation s'est, quant à lui, détérioré de 12,4% pour se fixer à 139,41 milliards FCFA en 2023**. Cette baisse s'explique par la hausse des postes de charge « autres achats » (charges d'interconnexion, redevances de fréquences et charges d'exploitation du réseau) de 18,61 milliards FCFA et « autres charges » de 11,46 milliards FCFA.

En définitive, après un résultat financier positif de 11,78 milliards FCFA, un résultat HAO excédentaire de 5,54 milliards FCFA et un impôt sur le résultat de 36,44 milliards FCFA, la société a dégagé un **résultat net bénéficiaire de 120,29 milliards FCFA, contre un bénéfice de 123,37 milliards FCFA en 2022**.

Les impôts et taxes dus pour l'exercice 2023 s'élèvent à 97,24 milliards FCFA, en baisse de 5,97 milliards FCFA par rapport à 2022.

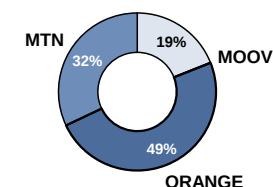
Par ailleurs, la société a distribué, au titre de l'exercice 2023, un montant total de dividendes bruts de 130,57 milliards FCFA, dont 6,53 milliards FCFA de dividendes bruts à l'Etat de Côte d'Ivoire.

Perspectives 2024

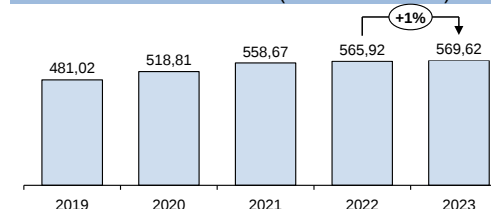
L'année 2024 est la deuxième année de mise en œuvre du nouveau plan stratégique « Lead The Future », dont l'opérationnalisation tournera autour de la mise en œuvre de 3 axes stratégiques :

- ❖ Relancer la croissance ;
- ❖ Repenser le modèle opérationnel ;
- ❖ Renforcer la confiance des parties prenantes.

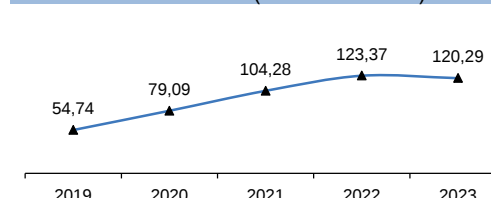
Part de marché en valeur (%)



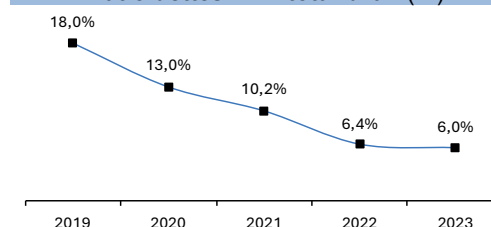
Chiffre d'affaires (milliards FCFA)



Résultat Net (milliards FCFA)



Ratio dettes fin. / total bilan (%)





INFORMATIONS GENERALES

Date de création : 30 juin 1998
Capital social : 12 664 millions FCFA
Capitaux propres : 3,318 milliards FCFA (-34,3%)
Participation Financière Publique : 100%
PCA : WOUADJA Essay
DG : GNAMBA-YAO Isaac
Adm MPPEEP : DAGO Jacob
Adm MTND : ASSOUA Raymond Laurent
Effectif : 1 125 (-0,4%)
Principales filiales et participations : CHRONOPOST (50%)



REPARTITION DU CAPITAL

Actionnaires	(%)
ETAT DE COTE D'IVOIRE	100,00



FAITS MARQUANTS

- Interruption de l'électricité à la Direction Générale de la société pendant deux (2) mois pour impayés de factures ;
- Difficultés dans la mise en application des textes encadrant le Service Postal Universel ;
- Saisine récurrente des comptes bancaires de l'entreprise par l'administration fiscale et d'autres créanciers ;
- Tensions extrêmes de trésorerie occasionnant des arriérés de salaires tout au long de l'exercice ;
- Participation à plusieurs rencontres internationales relatives aux activités de l'Union Postale Universelle (UPU).

A propos de la PCI

La Poste de Côte d'Ivoire (PCI) a pour mission principale d'exploiter le service public des postes à travers l'acheminement par voie terrestre, aérienne ou maritime de tout type de courriers et paquets tant sur le territoire national qu'à destination et en provenance des pays étrangers.

En 2023, ce sont entre autres :

- ✉ **44 648 boîtes postales louées sur 166 468 installées sur l'ensemble du territoire ;**
- ✉ **100,3 millions FCFA de timbres postal vendus, soit un taux de réalisation de 96%.**

Performances financières en 2023

En 2023, les difficultés financières de la PCI ont persisté. Cela a occasionné un appui financier plus important de l'Etat (5,071 milliards FCFA) sous la forme d'une subvention d'exploitation. En outre, un plan de transformation a été élaboré et soumis à la signature des Ministres concernés, avec un accent particulier mis sur la stabilisation des revenus traditionnels, l'expansion des métiers à fort potentiel et l'optimisation des charges opérationnelles.

Plus concrètement, en 2023, la PCI a enregistré une détérioration de ses activités commerciales, avec **un chiffre d'affaires qui a baissé de 2,2% pour s'établir à 5,85 milliards FCFA**. Cette diminution est principalement due à une contre-performance dans la vente d'enveloppes concours et scolaires, qui a chuté de 122 millions FCFA. De plus, les loyers ont baissé de 67 millions FCFA suite au retrait de la Banque d'Abidjan de certaines agences postales, et le chiffre d'affaires des machines à affranchir a également diminué de 68 millions FCFA.

La subvention d'exploitation accordée par l'Etat a connu une augmentation de 2,75 milliards FCFA, pour se situer à plus du double de la subvention accordée en 2022, portant ainsi les produits d'exploitation à 13,28 milliards FCFA contre 10,24 milliards FCFA en 2022.

Les charges d'exploitation, quant à elles, ont enregistré une baisse de 10,3% pour se fixer à 14,91 milliards FCFA, imputable essentiellement aux charges de personnel, aux autres charges et aux transports qui ont connu des baisses respectives de 839 millions FCFA, 842 millions FCFA et 125 millions FCFA.

Il en découle un résultat d'exploitation déficitaire de 1,47 milliard FCFA, contre un déficit de 6,34 milliards FCFA en 2022.

En définitive, la société a dégagé un résultat net déficitaire de 1,47 milliard FCFA en 2023, contre un déficit de 6,36 milliards FCFA en 2022, soit une amélioration de 4,89 milliards FCFA.

Les impôts et taxes dus au titre de l'exercice 2023 s'élèvent à 353,7 millions FCFA (324,5 millions FCFA d'impôts et taxes et 29,2 millions FCFA d'impôts sur le résultat), contre 359,8 millions FCFA en 2022.

Perspectives 2024

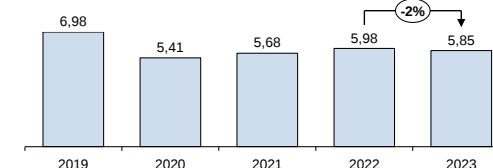
Pour 2024, la société envisage de booster l'ensemble des produits, notamment à travers :

- ❖ des campagnes ciblées de recrutement de prospects ;

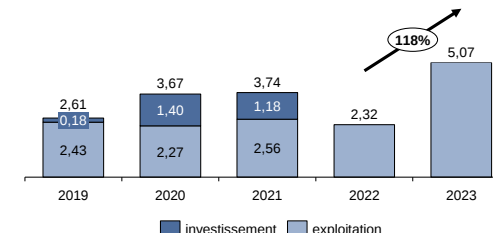
- ❖ la vente des adresses postales et d'autres produits avec le recrutement de points de vente de proximité ;

- ❖ l'initiation de partenariats avec les administrations pour le lancement d'offres de produits postaux.

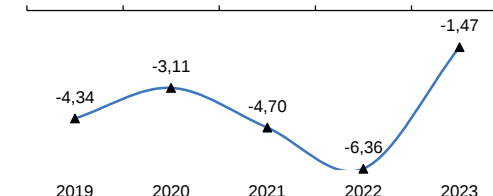
Chiffre d'affaires (milliards FCFA)



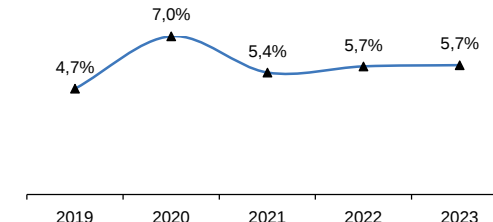
Subventions (milliards FCFA)



Résultat net (milliards FCFA)



Ratio dette fin. /bilan (%)





INFORMATIONS GENERALES

Date de création : 25 juillet 2013

Capital social : 3,11 milliards FCFA

Capitaux propres : 6,88 milliards FCFA (+30%)

Participation Financière Publique : 49% (Actionnariat indirect via SNDI)

PCA : GOMEZ PINEDA Oscar David

DG : KONE Ibrahima

Adm MPPPEEP : OUEDRAOGO Salifou

Adm SNDI : SORO Nongolougo

Effectif : 738 (+13,2%)



REPARTITION DU CAPITAL

Actionnaires	(%)
SNDI	49,00
IBRAMEX	51,00



FAITS MARQUANTS

- Augmentation de la participation financière publique de l'Etat au capital de QUIPUX Afrique, portée par la Société Nationale de Développement Informatique (SNDI) de 35% à 49% ;
- QUIPUX Afrique SA, devient ainsi une société de droit privé à capitaux 100% ivoiriens ;
- Maintien du certificat ISO 9001 version 2015 à la suite d'un audit de surveillance.

A propos de QUIPUX

QUIPUX Afrique S.A est une société de droit ivoirien spécialisée dans le développement de solutions technologiques appliquées aux systèmes de transports terrestres. QUIPUX est le concessionnaire du Système de Gestion Intégrée du transport routier en Côte d'Ivoire (depuis 2014) et elle assure également la mise en place et l'exploitation d'un système de transport intelligent, intégrant la vidéo-verbalisation (depuis 2021).

En 2023, c'est, entre autres :

📞 **3 193 102 SMS notifiés** dans le cadre de la vidéo verbalisation et du permis à point, en hausse de 19% par rapport à 2022 ;

📞 **4 583 935 contraventions totalisées**, représentant une hausse de 10% par rapport à 2022.

Performances financières en 2023

En 2023, la cession des parts des actionnaires historiques, Quipux Limited et Grupo Quipux, à IBRAMEX HOLDING a été finalisée après dix ans d'activités en Côte d'Ivoire. Quipux Afrique SA est désormais une société de droit privé entièrement détenue par des capitaux ivoiriens, avec une participation renforcée de la Société Nationale de Développement Informatique (SNDI).

Par ailleurs, plusieurs activités ont été réalisées par la société dans le cadre des conventions conclues avec l'Etat.

Concernant le **Système de Gestion Intégrée**, 656 726 titres de transport routier qui ont été produits à travers ce système, représentant une hausse de 10% par rapport à 2022.

Quant au **Centre de Gestion Intégrée et de la Mobilité**, le système de détection électronique des infractions a relevé 4 583 935 infractions routières (en hausse de 10% par rapport à 2022), donnant lieu à des contraventions.

Sur le plan financier, Quipux Afrique a observé une amélioration des activités commerciales en 2023, marquée par la croissance du **chiffre d'affaires de 13% pour atteindre 21,94 milliards FCFA**. Cette augmentation est due à la hausse des postes de produits « travaux et services vendus » de 1,99 milliard FCFA et « produits accessoires » de 602 millions FCFA.

Les produits d'exploitation ont ainsi augmenté de 13,7% pour se situer à 21,95 milliards FCFA. Les charges d'exploitation ont également connu une augmentation (+14,1%) à fin 2023 avec la hausse de l'activité de la société, pour se fixer à 17,77 milliards FCFA.

Il en découle un **résultat d'exploitation bénéficiaire de 4,31 milliards FCFA, contre 3,88 milliards FCFA en 2022**.

En définitive, après un résultat financier négatif de 676,7 millions FCFA, un résultat HAO positif de 114,5 millions FCFA et l'impôt sur le résultat de 599 millions FCFA, la société a dégagé un **résultat net bénéficiaire 3,14 milliards FCFA, en hausse de 58,6%**.

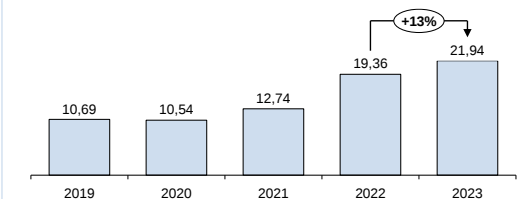
Les impôts dus à l'Etat au titre de l'exercice 2023 s'élèvent à 1,15 milliard FCFA (550,8 millions FCFA d'impôts et taxes et 599,9 millions FCFA d'impôts sur le résultat) contre 1,27 milliard FCFA en 2022.

Perspectives 2024

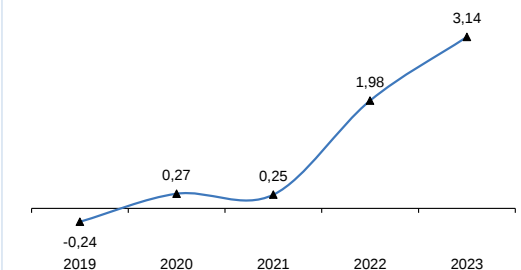
Pour 2024, les perspectives sont les suivantes :

- ❖ la mise en œuvre de cinq nouveaux registres d'infractions, notamment pour la vitesse moyenne, la circulation sur la voie rapide, la circulation sur la voie réservée, le mauvais stationnement et le non-port du casque ;
- ❖ le déploiement d'un système de gestion des réclamations ;
- ❖ la mise en place d'un système de mailing pour la notification des entreprises.

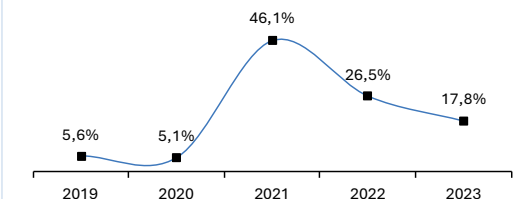
Chiffre d'affaires (milliards FCFA)



Résultat Net (milliards FCFA)



Ratio dette fin*. /bilan (%)





INFORMATIONS GENERALES

Date de création : 10 mars 1999

Capital social : 200 millions FCFA

Capitaux propres : 4 662 millions FCFA (+9,6%)

Participation Financière Publique : 100%

DG : SORO Nongolougo

PCA : NIAMIEN Konan Yahaut Théodore

Adm MPPEEP : TRAORE Tiedié

Adm MTND : SOMET Patrick Bahire Denis

Effectif : 184 (-6,60%)

Participations et Filiales : QUIPUX (49%)



REPARTITION DU CAPITAL

Actionnaires	(%)
ETAT DE COTE D'IVOIRE	100,00



FAITS MARQUANTS

- Adoption par le Conseil d'Administration de la charte du Conseil d'Administration de la SNDI le 16 mars 2023 ;
- Adoption et signature de la Lettre de Mission du Conseil d'Administration au Directeur Général pour l'exercice 2023 ;
- Prise en compte, par les services de la dette publique, des créances en souffrance de la SNDI sur l'ANSUT issues des supports technique eGouv de 2015 à 2023 ;
- Augmentation de la participation financière de la SNDI au capital de Quipux Afrique (de 35% à 49%) conséquemment à l'autorisation par décret n°2023-1006 du 20 décembre 2023 pris en Conseil des Ministres ;
- Mise en exploitation de la plateforme « eDemarches Administratives » permettant la dématérialisation des démarches et procédures administratives pour offrir les services administratifs en ligne.

A propos de la SNDI

La **Société Nationale de Développement Informatique (SNDI)** a pour principales missions, dans le domaine de l'informatique, la réalisation de prestations de gestion, de conseil et de formation. Elle a pour principal client l'État et ses démembrements et accompagne également les entreprises de droit privé.

En 2023, c'est :

2 707 fonctionnaires et agents de l'Etat formés à l'usage adéquat des outils informatiques.

Performances financières en 2023

La SNDI a mené ses activités conformément à son plan d'actions et son budget, élaborés en prenant en compte les objectifs de la Feuille de Route de la Gouvernance Numérique de la Côte d'Ivoire et les actions non réalisées de son PAS 2020-2022.

Parmi les initiatives notables de 2023, on peut citer :

- la mise en exploitation de « eDemarches Administratives » (plateforme open source pour la dématérialisation des démarches et des procédures administratives du Ministère chargé de la Fonction Publique ;
- la création du Système d'Information de Gestion des Activités de l'Agence Judiciaire de l'Etat (SIGAJE) ;
- la mise en place de la Plateforme de Suivi des Décisions du Gouvernement (PSDG).

Sur le plan financier, la SNDI a généré, en 2023, **un chiffre d'affaires de 7,12 milliards FCFA, en baisse de 0,9% par rapport à l'exercice 2022.**

Les charges d'exploitation ont quant à elles connu une hausse de 13,6%, se situant à 7,6 milliards FCFA en 2023, imputable en grande partie à la hausse de 1,2 milliard FCFA des services extérieurs.

Il en découle **un résultat d'exploitation bénéficiaire de 13,6 millions FCFA, en baisse par rapport à un bénéfice de 548,6 millions FCFA en 2022.**

En définitive, après la prise en compte de l'impôt sur le résultat de 172 millions FCFA et du résultat financier de 567 millions FCFA, **le résultat net de la SNDI s'établit à 408,7 millions FCFA, en hausse par rapport au bénéfice de 379,5 millions FCFA de 2022.**

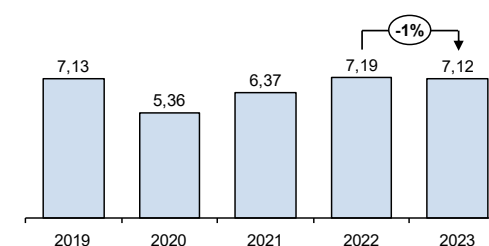
Les impôts et taxes dus, au titre de l'exercice 2023, s'élèvent à 269,2 millions FCFA, en baisse de 235,8 millions FCFA par rapport à 2022.

Perspectives 2024

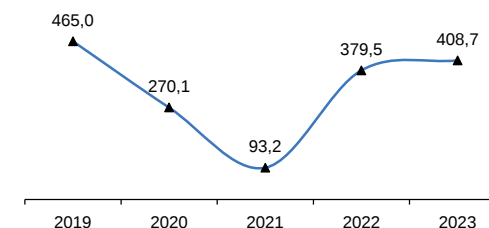
Pour l'année 2024, la SNDI envisage :

- ❖ élaborer son Plan d'action Stratégique 2025-2027 ;
- ❖ poursuivre les efforts pour la levée des réserves des Commissaires aux Comptes, surtout, celles qui sont récurrentes depuis plusieurs années ;
- ❖ déployer un système de gestion des réclamations.

Chiffre d'affaires (milliards FCFA)



Résultat Net (milliards FCFA)





Technologie, Telecom et Poste

Structure Non Commerciale

Société Contrôlée par l'Etat



INFORMATIONS GENERALES

Date de création : 30 août 2004

Capital social : 2,18 milliards FCFA

Capitaux propres : 86 millions FCFA (+148%)

Participation Financière Publique : 23,44% (dont 15,17% d'actionariat indirect)

PCA : ANE BONI Simeon

DG : DOSSO Mebeti

Adm MPPEEP : DOUMBIA Thiékoro

Adm MTND : Raymond L. ASSOUA

Effectif : 34



REPARTITION DU CAPITAL

Actionnaires	(%)
ETAT DE COTE D'IVOIRE	8,27
ANSUT	6,89
SOTRA	4,14
PETROCI	4,14
PRESTIGE TELECOM	20,68
NSIA	13,78
MTN CÔTE D'IVOIRE	7,58
CNDI	6,89
AUTRES	27,63



FAITS MARQUANTS

- Nomination et prise de fonction du nouveau Directeur Général, M. Mebeti DOSSO à l'issue de la 62^{ème} session du Conseil d'Administration tenue le 3 mai 2023 ;
- Mission de conception du Plan Stratégique 2024-2028, confiée au Cabinet DELOITTE ;
- Etude sur l'état des lieux administratifs et financiers du VITIB S.A. conduite par le Cabinet MAZARS.

A propos du VITIB SA

Le Village des Technologies de l'Information et de la Biotechnologie (VITIB) est une société anonyme qui revêt le caractère d'Entreprise de Promotion et d'Exploitation (EPE), et est chargée de gérer et d'administrer la Zone Franche de la Biotechnologie et des Technologies de l'Informatique et de la Communication (ZBTIC). Sa mission, au terme de la convention de concession du 27 janvier 2007 est le développement, la promotion et l'exploitation de ladite Zone.

En 2023, c'est, entre autres :

📈 **87 entreprises, prospects en quête d'information ;**

📈 **15 entreprises ayant obtenu un agrément plein.**

Performances financières en 2023

L'exercice 2023 du VITIB S.A. a été marqué par une amélioration de ses activités commerciales, avec **un chiffre d'affaires qui est passé de 1,79 milliard FCFA en 2022 à 2,54 milliards FCFA.**

Les charges d'exploitation ont enregistré une légère hausse de 137 millions FCFA, atteignant 2,6 milliards FCFA en 2023. Cette augmentation résulte principalement d'une hausse de 56 millions FCFA dans les dépenses consacrées aux publicités, publications et relations publiques, ainsi que d'une augmentation de 82 millions FCFA pour les rémunérations d'intermédiaires et de conseils.

Le résultat d'exploitation qui en découle ressort bénéficiaire de 114,6 millions FCFA, contre un bénéfice de 98,4 millions FCFA en 2022.

En définitive, après un résultat financier positif de 2,4 millions FCFA, **la société a dégagé un résultat net bénéficiaire 270,8 millions FCFA, contre un bénéfice de 327,4 millions FCFA en 2022.**

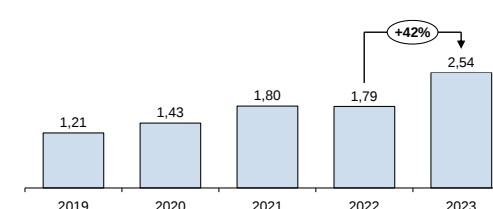
Par ailleurs, les impôts dus à l'Etat au titre de la gestion 2023 sont estimés à 20,3 millions FCFA contre 117,9 millions FCFA en 2022.

Perspectives 2024

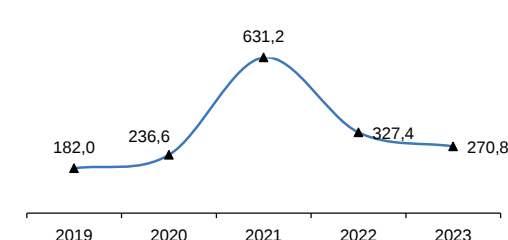
Pour l'année 2024, le VITIB envisage :

- ❖ la recapitalisation de la société ;
- ❖ la révision du cadre juridique de la Zone franche pour une meilleure compétitivité ;
- ❖ l'opérationnalisation effective du Bureau de Contrôle et de Coordination Administrative (BCCA) ;
- ❖ finalisation de son Plan Stratégique 2024-2028.

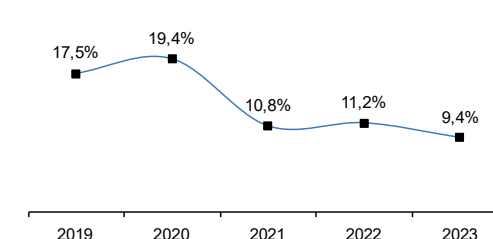
Chiffre d'affaires (milliards FCFA)



Résultat Net (millions FCFA)



Ratio dette fin. /bilan (%)



Technologie, Telecom, Poste et Finances

Finances

Le secteur bancaire public a évolué dans un environnement difficile marqué par la guerre en Ukraine et le durcissement des conditions financières.

En 2023, le secteur bancaire de l'UEMOA était composé de 160 établissements de crédit agréés dont 135 banques et 25 établissements financiers à caractère bancaire, contre 156 en 2022 avec l'entrée d'une (1) banque au Sénégal, une (1) banque et deux (2) établissements financiers en Côte d'Ivoire. La Côte d'Ivoire demeure le pays détenant le plus d'établissements de crédit, dont 28 banques et 4 établissements financiers.

En outre, le taux de bancarisation, évalué à 26,1%, laisse entrevoir de bonnes perspectives de croissance des banques au niveau de la Côte d'Ivoire.

Le système bancaire ivoirien a évolué en 2023 dans un environnement difficile, avec la persistance des effets du conflit russo-ukrainien sur les conditions d'accès au financement. Toutefois, le secteur a enregistré de bonnes performances commerciales. En effet, les encours de dépôts clientèle se chiffrent à 19 932 milliards FCFA au 31 décembre 2023 contre 15 259 milliards FCFA en 2022, soit une progression de 30,6%. De même, les encours de crédits clientèle ont enregistré une hausse de 84,3% en s'établissant à 19 832 milliards FCFA en 2023 contre 10 762 milliards FCFA enregistrés en 2022.

Au titre de la centralisation des risques bancaires, l'encours global des utilisations de crédits recensées à la centrale des risques est estimé à 4 192 milliards FCFA à fin 2023, contre 3 280 milliards FCFA à fin 2022, soit une hausse de 27,8%. Près de 70% des crédits déclarés à la centrale** des risques en 2023 proviennent des concours consentis aux branches « Commerce, restaurants, hôtels (31,5%) », « Electricité, gaz, eau (16%) », « Industries manufacturières (15,6%) », « Transports, entrepôts et communications (9,3) ».

En ce qui concerne les marchés financiers, la capitalisation boursière du marché des actions et droits s'est établie à 18 269 milliards FCFA au 31 décembre 2023, enregistrant une hausse de 141,7% par rapport à fin 2022, due principalement à l'admission à la cote d'Orange Côte d'Ivoire valorisée à 1 431 milliards FCFA.

De même, la capitalisation boursière du compartiment des obligations est en hausse de 23,2% pour se fixer à 8 927 milliards FCFA, due à l'enregistrement de 32 nouvelles valeurs.

Les participations financières de l'Etat dans ce secteur se répartissent dans sept (7) établissements, dont quatre (4) banques (BNI, SIB, BHCI et VERSUS BANK), un (1) établissement financier (SGPME) et deux participations dans les institutions en charge de l'activité boursière régionale (BRVM et DC/BR).

En ce qui concerne les banques publiques**1, **les emplois clientèle ont connu une hausse de 14% pour se fixer à 1 023 milliards FCFA, représentant une part de marché de 8,5% contre 8,2% en 2022.** L'amélioration de cette part de marché s'explique par la bonne dynamique commerciale de la BNI. Quant aux ressources clientèle, elles ont connu une progression de 15,8 milliards FCFA (+1%) pour s'établir à **1 590 milliards FCFA** en 2023. Leur part de marché en termes de ressources clientèle passe de 8,7% en 2022 à 8,3% en 2023.

En outre, **le Produit Net Bancaire global** a augmenté de 31,14 milliards FCFA pour s'établir à 214,43 milliards FCFA en 2023**, soit une hausse de 19,4%, expliquée par la hausse de l'activité de crédit à la BNI et à l'entrée de la SGPME.

Par ailleurs, **leur taux brut moyen de dégradation du portefeuille a baissé en se fixant à 13,4% à fin 2023, contre 19% à fin 2022.** Cette amélioration globale de l'indicateur est liée à l'assainissement du portefeuille clientèle de la BHCI. En définitive, l'exercice 2023 s'est soldé par **un résultat net global bénéficiaire de 86,54 milliards FCFA, contre 62,56 milliards FCFA.** Cette performance est consécutive à l'amélioration des résultats nets de la BNI (+11,49 milliards FCFA) et de la BHCI (+6,36 milliards FCFA).

Au titre de l'exercice 2023, **les dividendes nets revenant à l'Etat au regard de son niveau de participation se chiffrent à 8,49 milliards FCFA, contre 1,29 milliards FCFA**, dont 7,2 milliards FCFA de dividendes à percevoir de la BNI (détenue à 80,4% par l'Etat ivoirien) et 1,237 milliard FCFA à verser par la SIB.

* BCEAO, Rapport annuel 2023

** Relatif aux banques à participation financière publique majoritaire (BNI, Versus Bank, BHCI et SGPME)

** PNB pour les banques BHCI, BNI, VERSUS BK, SGPME, SIB et chiffre d'affaires pour DCBR et BRVM



Finance

Gestion patrimoniale

SPFP Majoritaire



INFORMATIONS GENERALES

Date de création : 28 avril 1993

Capital social : 83,44 milliards FCFA

Fonds propres effectifs : -9,40 milliards FCFA (+6%)

Participation Financière Publique : 95,45% (dont 3,5% d'actionnariat indirect via BNI et 0,39% via ANAH)

PCA : KOULIBALY Soungalo

DG : YACE Désirée Eliane (en 2023)

Adm MPPEEP : OUEDRAOGO Salifou

Adm MFB : FANNY Wotoumo Mélessi

Effectif : 217 (-2,6%)



REPARTITION DU CAPITAL

Actionnaires	(%)
ETAT DE CÔTE D'IVOIRE	91,56
BNI	3,5
ANAH	0,39
SCI DEMACK	2,86
SOMAVIE	0,8
NSIA-VIE	0,71
BOAD	0,18



FAITS MARQUANTS

- Recomposition des Comités spécialisés du Conseil d'Administration conformément à la Circulaire sur la Gouvernance des établissements de crédit ;
- Tenue d'une Assemblée Générale Extraordinaire pour la recapitalisation de la banque à hauteur de 30,265 milliards FCFA ;
- Retour du personnel au siège de la banque après avoir occupé des locaux en location pendant 5 ans ;
- Relèvement du capital social minimum des banques de 10 à 20 milliards FCFA par Décision du Conseil des Ministres de l'UEMOA du 21 décembre 2023. Les banques agréées avant le 1er janvier 2024 (date d'entrée en vigueur de la décision) ont 3 ans pour s'adapter.

A propos de la BHCI

La Banque de l'habitat de Côte d'Ivoire (BHCI) a pour principale mission le financement de l'habitat et des opérations immobilières avec pour objectif de favoriser l'accès à la propriété des populations à revenus modestes.

En 2023 c'est, entre autres :

10 agences et 65 Guichets permanents et distributeurs automatiques répartis sur l'ensemble du territoire national ;

87,59 milliards FCFA de ressources clientèle pour un portefeuille de 55 079 comptes clients (dont 39 249 comptes épargne).

Performances financières en 2023

A la fin de l'année 2023, la situation de la banque est marquée par une infraction généralisée au dispositif prudentiel, en raison d'un niveau de fonds propres effectif négatif de 9,4 milliards FCFA. Face à cette situation, les actionnaires ont approuvé une nouvelle augmentation de capital, dont le processus s'est achevé en juin 2024.

Malgré cette situation difficile, la BHCI a poursuivi la reprise de ses activités d'intermédiation bancaire en 2023. L'emploi clientèle a augmenté de 12%, atteignant 65,25 milliards FCFA. Les ressources clientèle sont restées quasiment stables, s'élevant à 87,59 milliards FCFA contre 87,81 milliards FCFA en 2022, soit une légère baisse de 0,25%.

Le Produit Net Bancaire (PNB) de la banque a enregistré une hausse de 36% par rapport à 2022, se fixant à 7,75 milliards FCFA. Cette augmentation est en partie attribuable à la montée en puissance de l'activité de crédit, ainsi qu'à la croissance des opérations sur les titres publics, dont l'encours est de 13 milliards FCFA à fin 2023 contre 10 milliards FCFA à fin 2022.

En revanche, les frais généraux ont augmenté de 9%, s'établissant à 8,75 milliards FCFA contre 8 milliards FCFA en 2022. Malgré cette hausse des frais généraux, le coefficient d'exploitation a continué sa tendance baissière, se chiffrant à 112,8% contre 140,7% en 2022, mais reste encore éloigné de la moyenne du secteur, qui est de 54,4%.

En conséquence, l'exploitation bancaire est demeurée déficitaire en 2023, avec un résultat brut d'exploitation déficitaire de 996 millions FCFA, contre un déficit de 2,31 milliards FCFA en 2022.

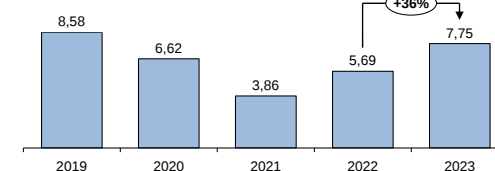
Néanmoins, grâce aux efforts de la banque pour améliorer la qualité de son portefeuille de crédits, avec une réduction importante du taux brut de dégradation, passant de 52,7% en 2022 à 33% en 2023 (contre une moyenne nationale de 7,7%), ainsi qu'aux efforts de recouvrement du management, le coût net du risque est devenu positif, atteignant 2,22 milliards FCFA à fin 2023, contre -2,80 milliards FCFA en 2022.

En définitive, la BHCI a terminé l'exercice 2023 avec un résultat net bénéficiaire de 1,24 milliard FCFA, contre un déficit de 5,13 milliards FCFA en 2022.

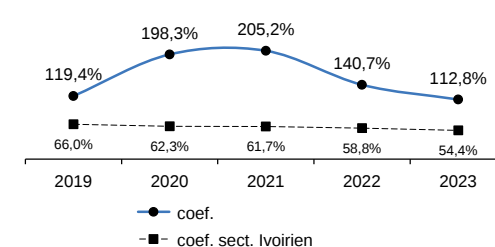
Perspectives 2024

La BHCI entend mobiliser des ressources pour accompagner son activité de crédits. Un accent sera mis, entre autres, sur la libération totale des fonds liés à l'augmentation du capital. Ces fonds permettront à la BHCI non seulement de rassurer le régulateur et ses partenaires, mais également de lui permettre de poursuivre sa dynamique de relance de ses activités, enclenchée depuis 2021.

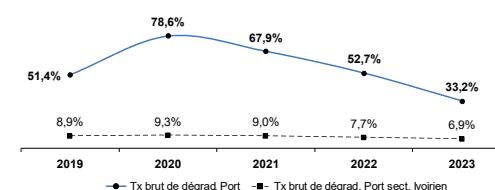
Produit Net Bancaire (milliards FCFA)



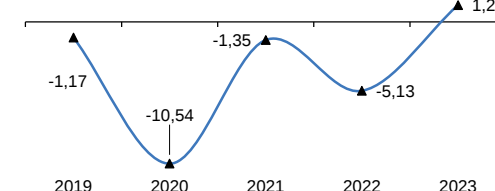
Coefficient d'exploitation (%)



Taux brut de dégradation du PTF (%)



Résultat net (milliards FCFA)





INFORMATIONS GENERALES

Date de création : 19 février 2004 (ex-CAA créée en 1959)

Capital social : 25 359 millions FCFA

Fonds propres effectifs : 138 milliards FCFA (+24,3%)

Participation financière publique : 100% (dont 19,16% d'actionariat indirect via IPS-CNPS)

PCA : CISSE Souleymane

DG : YOUSOUF Fadiga

Adm MPPEEP : TOURE Y. Prosper, DOUMBIA Thiékoro

Adm MFB : FANNY W. Mélessi, MIMBA K. Antoine

Effectif : 837 (13,7%)

Principales filiales et Participations : la BNI détient des participations dans 14 sociétés, dont les plus importantes sont : BNI-FINANCES (100%) ; BNI-GESTION (88%), ACE CI (25%), BICICI (21,09%), SOCOPRIM (6,53%), SUCAF (5%), BHCI (3,59%).



REPARTITION DU CAPITAL

Actionnaires	(%)
ETAT DE COTE D'IVOIRE	80,84
IPS-CNPS	19,16



FAITS MARQUANTS

- Recapitalisation de la BNI Gestion à hauteur de 9,63 milliards FCFA ;
- Finalisation de l'acquisition des participations financières dans le capital de la BICICI ;
- Ouverture de deux (2) nouvelles agences à Bolequin et Bondoukou (passant de 52 agences en 2022 à 54 agences en 2023) ;
- Emprunt subordonné de 20 milliards FCFA sur une durée de dix (10) ans, contracté auprès de la BOAD pour renforcer les fonds propres ;
- Relèvement du capital social minimum des banques de 10 à 20 milliards FCFA par Décision du Conseil des Ministres de l'UEMOA en date du 21 décembre 2023 avec un délai de carence de trois (3) ans pour les banques agréées avant le 1^{er} janvier 2024.

A propos de la BNI

La Banque Nationale d'Investissement (BNI) a pour principale mission la recherche et la mobilisation de ressources internes et externes pour financer le développement du pays.

En 2023, c'est, entre autres :

54 agences et 165 Guichets permanents et distributeurs automatiques répartis sur l'ensemble du territoire national ;

7,2 milliards FCFA de dividende net pour l'Etat au regard de son niveau de participation.

Performances financières en 2023

En 2023, la BNI a conservé sa dynamique de croissance qui est le résultat de la mise en œuvre de son plan stratégique « Performance 2026 », dont l'objectif est de hisser la banque dans le top 3 du secteur. Avec un total bilan de 1 796 milliards FCFA, la BNI se positionne aujourd'hui 5^{ème} rang sur 28 établissements bancaires, contre une 7^{ème} position en 2019.

L'exercice 2023 a été marqué par une amélioration de son activité commerciale. Les encours de crédit clientèle ont augmenté de 9% pour s'établir à 891 milliards FCFA. Quant aux ressources clientèle, elles ont légèrement reculé de 0,25% pour se fixer à 1 343,7 milliards FCFA.

Le Produit Net Bancaire (PNB) a augmenté de 23% pour s'établir à 87,67 milliards FCFA. Cette progression est due principalement à la hausse des activités de trésorerie, aux dividendes supplémentaires reçus de la BICICI et aux revenus générés par les transferts à l'étranger.

Les frais généraux sous-jacents ont atteint 36,67 milliards FCFA, enregistrant une croissance de 12%. Malgré cette augmentation, les frais généraux de la banque demeurent contenus, en témoigne le coefficient d'exploitation, qui s'est établi à 48,3% contre 53,8% en 2022, pour une moyenne du secteur de 54,4%.

Il en découle, après des dotations aux amortissements de 5,70 milliards FCFA, **un résultat brut d'exploitation bénéficiaire de 45,34 milliards FCFA en hausse de 37,8%.**

En termes de profil de risque, le portefeuille crédit de la BNI demeure relativement sain, avec un taux brut de dégradation du portefeuille qui se situe à 7,5% en 2023, contre 10,3% en 2022, pour une moyenne nationale de 7,7%. Néanmoins, le risque de concentration des crédits demeure une préoccupation, avec un ratio prudentiel relatif à la norme de division des risques de 29,76%, au-dessus de la norme de 25%.

Pour ce qui est du coût net du risque, il est demeuré quasiment stable, s'établissant à -9,59 milliards FCFA à fin 2023, contre de -9,57 milliards FCFA en 2022.

La BNI termine l'exercice 2023 avec un résultat net bénéficiaire de 34,93 milliards FCFA, en hausse de 49% par rapport à 2022.

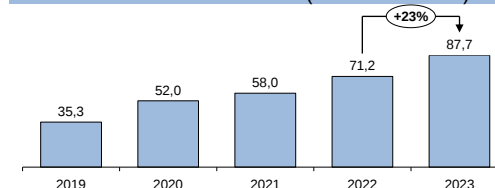
La solidité financière de l'institution s'est renforcée en 2023, avec des fonds propres effectifs arrêtés à 138 milliards FCFA au 31 décembre 2023, largement au-dessus de la nouvelle norme de 20 milliards FCFA. De plus, le ratio de levier s'est établi à 6,52%, bien au-dessus de l'exigence de levier de 3%.

Perspectives 2024

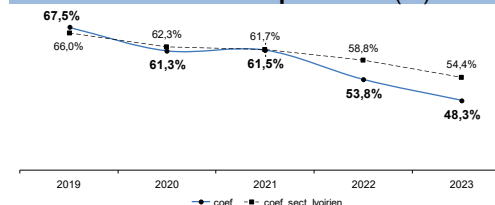
❖ Au titre de l'année 2024, la BNI entend poursuivre sa politique d'extension et de renforcement de son réseau d'agences afin d'attirer plus de clients particuliers et de PME, sources de dépôts plus stables.

❖ Cette dynamique sera poursuivie avec une stratégie globale en matière de développement de l'activité de crédits (renforcer les activités du Pôle immobilier, consolider la stratégie d'accompagnement des PME...).

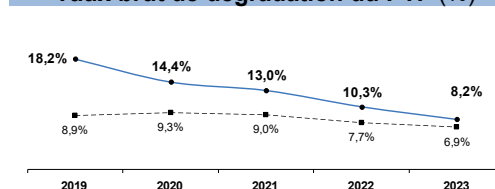
Produit Net Bancaire (millions FCFA)



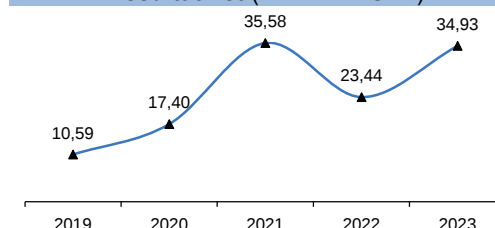
Coefficient d'exploitation (%)



Taux brut de dégradation du PTF (%)



Résultat net (milliards FCFA)





INFORMATIONS GENERALES

Date de création : 18 décembre 1996

Capital social : 3 016 millions FCFA

Capitaux propres : 8 703 millions FCFA (+8%)

Participation financière publique : 1,86%

PCA : KOUASSI Kouadio Parfait

DG : AMENOUNVE Edoh Kossi

Adm Etats UEMOA : Babacar CISSE (DGTCP-GBS)

Effectif : 73



REPARTITION DU CAPITAL

Actionnaires	(%)
SGI	30,7%
Institutionnels	21,89%
Sociétés	18,2%
Etats de l'UEMOA	13%
Chambre de Commerce	10,61%
Particuliers	5,6%



FAITS MARQUANTS

- Création de deux (02) nouveaux indices boursiers : le BRVM 30 (en remplacement du BRVM 10) et le BRVM Prestige ;
- Recherche de financement pour ses projets majeurs, à savoir (i) la mise en place du marché des produits dérivés et (ii) la promotion de la finance durable au sein de l'UEMOA ;
- Collaboration avec la Bourse de Luxembourg (LuxSE) et le Global Green Growth Institute (Organisation Internationale qui vise à promouvoir la croissance verte) ;
- Prix de l'*Innovative Deal Of The Year* aux AFIS Awards à Lomé suite à l'admission à la cote de la Société Orange Côte d'Ivoire en décembre 2022.

A propos de la BRVM

La Bourse Régionale des Valeurs Mobilières (BRVM) a pour principales missions : (i) l'organisation du marché boursier ; (ii) la cotation et la négociation des valeurs mobilières ; (iii) la diffusion des informations boursières ; et (iv) la promotion ainsi que le développement du marché.

En 2023, c'est entre autres :

📈 **18 269 milliards FCFA de capitalisation boursière globale (dont 7 967 milliards FCFA sur le marché des actions et droits) ;**

📈 **33,6 millions FCFA de dividende net à verser à l'Etat au regard de son niveau de participation.**

Performances financières en 2023

Au terme de l'exercice clos au 31 décembre 2023, la BRVM a conservé sa **dynamique haussière à l'instar des bourses mondiales**, malgré les défis posés par les augmentations des taux directeurs par la BCEAO.

Les principaux indices boursiers ont affiché des gains notables : l'indice « BRVM Composite » a progressé de 5,38%, l'indice « BRVM 30 » a augmenté de 7,85% et l'indice « BRVM Prestige » a crû de 1,47%, atteignant respectivement 214,15 points, 107,85 points et 101,47 points.

La capitalisation boursière du marché des actions et droits a atteint **7 967 milliards FCFA**, en hausse de 5,38% par rapport à 2022. Le compartiment des obligations a également connu une progression de 15,41% pour s'établir à **10 302 milliards FCFA**.

Le chiffre d'affaires de la BRVM a progressé de 8%, pour s'établir à **6,98 milliards FCFA**, soutenu par les commissions d'introduction et de capitalisation.

Cependant, les charges d'exploitation ont augmenté de 13%, se situant à 5,48 milliards FCFA. Il en découle un **résultat d'exploitation de 1,84 milliard FCFA en 2023**, en légère baisse par rapport aux 1,87 milliard FCFA enregistrés en 2022.

Le résultat financier a connu une hausse de 46% pour s'établir à 488 millions FCFA, principalement due aux revenus générés par les titres de placement et les comptes courants rémunérés.

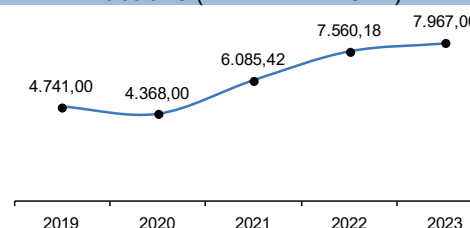
En définitive, la BRVM a affiché un **résultat net bénéficiaire de 2,33 milliards FCFA**, en augmentation par rapport aux 2,21 milliards FCFA de 2022.

Au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2023, la BRVM a décidé de distribuer des dividendes totalisant **1,81 milliard FCFA**, dont **33,6 millions FCFA** seront versés à l'Etat de Côte d'Ivoire.

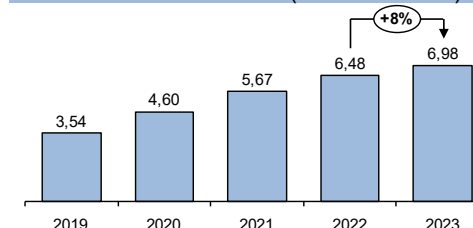
Perspectives 2024

Les projections demeurent globalement favorables, malgré la persistance de certains facteurs de risques baissiers liés notamment, à la situation sécuritaire et socio-politique dans la sous-région, à l'évolution des prix des matières premières (hydrocarbures et engrais), et à la dégradation des conditions météorologiques.

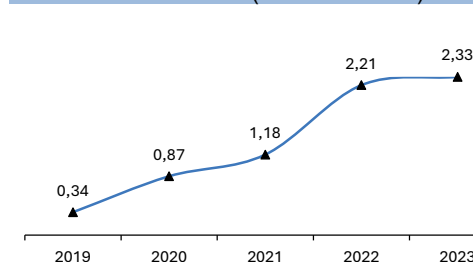
Capitalisation Boursière- marché des actions (en milliards FCFA)



Produits sur Titres (milliards FCFA)



Résultat net (milliards FCFA)





INFORMATIONS GENERALES

Date de création : 18 décembre 1996

Capital social : 1 526 millions FCFA

Participation financière publique : 1,84%

Capitaux propres : 6 722 millions FCFA (+ 22,8%)

PCA : TOURE Faman

DG : DIOUF Birahim

Adm Etats UEMOA : KOSSI Komlan (Togo)

Effectif : 23



REPARTITION DU CAPITAL

Actionnaires	(%)
SGI	27,87
INSTITUTIONS	21,64
SOCIETES	20,20
ETATS DE L'UEMOA	12,85
CHAMBRE DE COMMERCE	11,15
PARTICULIERS	6,29



FAITS MARQUANTS

- DC/BR n'a pas enregistré de nouvel adhérent en 2023 ;
- Enregistrement de 62 nouvelles obligations pour une valorisation de 2 300,43 milliards FCFA ;
- Poursuite des travaux de mise en place du site web du DC/BR.

A propos du DC/BR

Le **Dépositaire Centrale Banque de Règlement (DC/BR)** a pour mission : (i) la centralisation de la conservation des comptes titres pour ses adhérents ; (ii) le règlement et la livraison des opérations de bourse ; (iii) le règlement des soldes de compensations et le paiement des produits attachés à la détention des valeurs mobilières ; et (iv) la gestion du Fonds de Garantie du marché.

En 2023, c'est, entre autres :

📈 **252 valeurs en conservation pour une valeur totale de 19 140 milliards FCFA ;**

📈 **13 banques teneurs de compte-conservateurs et 36 Sociétés de Gestion et d'Intermédiation ;**

📈 **19,6 millions de dividende net pour l'Etat au regard de son niveau de participation.**

Performances financières en 2023

En 2023, les marchés mondiaux ont atteint de nouveaux sommets après une période de ralentissement observée en 2022. Dans ce contexte favorable, les Règlements/Livraisons (R/L) des transactions de la Bourse Régionale des Valeurs Mobilières (BRVM) ont néanmoins régressé de 16,08% pour s'établir à 799,51 milliards FCFA, contre 952,70 milliards FCFA en 2022.

Ce repli des R/L a été compensé par l'enregistrement de soixante-deux (62) nouvelles valeurs, pour une valorisation d'environ 2 300,43 milliards FCFA, à savoir :

- une (1) action en cotation ;
- vingt-un (21) obligations d'Etat ;
- une (1) obligation régionale ;
- cinq (5) Fonds Communs de Titrisation de Créances ;
- vingt-quatre (24) emprunts obligataires de la BOAD adossés aux différents Etats ;
- dix (10) emprunts privés, dont un côté.

Pour ce qui est de sa situation financière, la DC/BR a vu son **chiffre d'affaires augmenter de 17% pour s'établir à 5,76 milliards FCFA**, induit principalement par l'enregistrement de nouvelles valeurs sur le marché financier.

Quant aux charges d'exploitation, elles connaissent également une hausse de 286 millions FCFA, en se situant à 3,76 milliards FCFA.

En somme, les activités du DC/BR se sont soldées par un **résultat net bénéficiaire de 2,24 milliards FCFA**, en hausse de 41,8% par rapport à celui de l'exercice 2022.

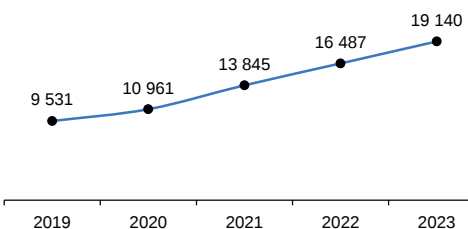
Le DC-BR versera des dividendes de 1,07 milliard FCFA, et l'Etat de Côte d'Ivoire recevra, au titre de sa participation financière de 1,84%, un montant net de 19,6 millions FCFA.

Perspectives 2024

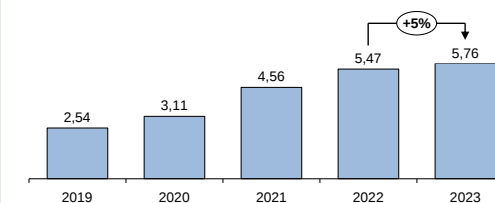
Pour 2024, le DC/BR prévoit, entre autres, les actions suivantes :

- ❖ le lancement de la plateforme de souscription aux opérations d'appel public à l'épargne ;
- ❖ l'élargissement de l'offre de services sur une base hautement technologique ;
- ❖ l'autonomisation des opérations liées aux traitements des événements sur valeurs ;
- ❖ le renforcement de la coopération avec les dépositaires centraux de la CEDEAO.

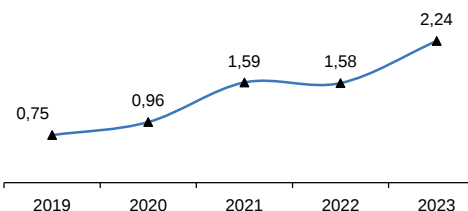
Valorisation des titres en conservation (milliards FCFA)



Produits sur titres (milliards FCFA)



Résultat net (milliards FCFA)





INFORMATIONS GENERALES

Date de création : 13 avril 2022
Capital social : 10 milliards FCFA
Capitaux propres : 10,67 milliards FCFA
Participation Financière Publique : 100%
PCA : BLEY Félix
DG : YAO Epse KOUASSI Joelle Christelle
Adm MPPEEP : DOSSO Adama
Effectif : 23



REPARTITION DU CAPITAL

Actionnaires	(%)
ETAT DE COTE D'IVOIRE	100,00%



FAITS MARQUANTS

- Finalisation en février 2023 des formalités juridiques et libération totale du capital social de 10 milliards FCFA ;
- Obtention de l'agrément bancaire le 17 mai 2023 ;
- Lancement en juin 2023 de la Garantie Partielle de Portefeuille (GPP) ;
- Lancement en juin 2023 des travaux d'élaboration d'un plan stratégique.

A propos de la SGPME

La Société de Garantie des Crédits aux Petites et Moyennes Entreprises (SGPME) a pour mission de garantir les crédits consentis par les établissements de crédit aux Très Petites Entreprises, aux Petites et Moyennes Entreprises et aux Entreprises de Taille Intermédiaire ivoiriennes.

En 2023, pour son premier exercice social, c'est entre autres :

297 lignes de crédits inscrites au guichet SGPME pour 296 emprunteurs ;

5,5 milliards FCFA d'entrée en portefeuille, avec l'entrée de CREDIT ACCESS et de ADVANS CI.

Performances financières en 2023

La SGPME est un établissement financier de cautionnement à caractère bancaire ayant obtenu son agrément le 19 mai 2023.

Cependant, elle fait face à une forte concurrence étrangère, notamment de la part d'autres fonds de garantie opérant sur le marché ivoirien, tels que : African Guarantee Fund (AGF), Fonds de Solidarité African (FSA), ARIZ de l'Agence Française de Développement (AFD).

Pour ce premier exercice, la SGPME dispose de deux (2) produits en portefeuille, à savoir (i) la Garantie Individuelle (GI) pour laquelle la PME saisit la SGPME directement ou au travers de sa banque, et (ii) la Garantie Partielle de Portefeuille (GPP) consistant à garantir partiellement un portefeuille de crédits consentis par une Institution Financière Participante (IFP) à des emprunteurs PME éligibles à la garantie SGPME.

Sont éligibles, les TPE, PME et ETI ivoiriennes dont le chiffre d'affaires est inférieur ou égal 3 milliards FCFA. A ce titre, à fin 2023, la répartition du portefeuille garanti selon la maturité est concentrée sur les crédits de moins de deux (ans) avec une dominance de crédits dont la durée est comprise entre six (6) et douze (12) mois.

sur le plan commercial, le produit net bancaire (PNB) pour ce premier exercice se chiffre à 1,48 milliard FCFA, porté essentiellement par les revenus sur les placements de trésorerie (Dépôts A Terme) à hauteur de 551 millions FCFA et la subvention d'exploitation (928 millions FCFA).

Quant aux frais généraux, ils ont été réalisés à hauteur de 721 millions FCFA. Le coefficient d'exploitation s'établit à 49%, ce qui est inférieur à la moyenne du secteur bancaire ivoirien qui est de 52,2% en 2023.

Il en découle un résultat brut d'exploitation (RBE) bénéficiaire de 757 millions FCFA, avec un coût net du risque nul.

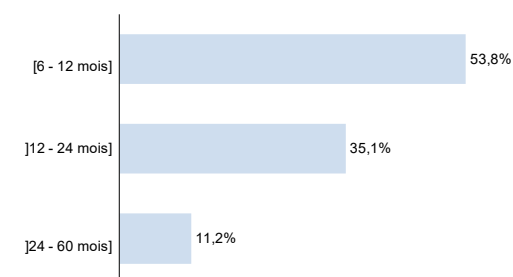
En définitive, l'exercice 2023 de la SGPME s'est soldé par un résultat net bénéficiaire de 672 millions FCFA.

Par ailleurs, au 31 décembre 2023, les fonds propres effectifs de la société sont de 10,67 milliards FCFA, pour une norme de 3 milliards FCFA et le ratio de solvabilité qui en découle se fixe à 13,78%, pour une norme de 11,5%

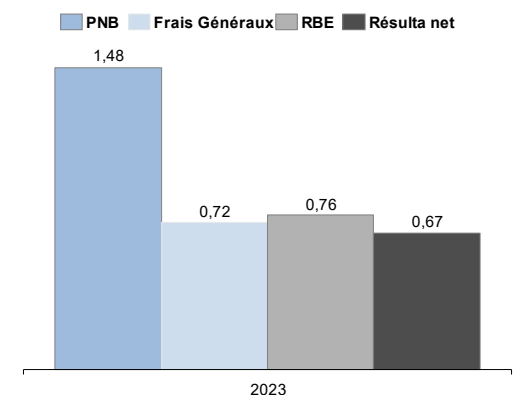
Perspectives 2024

La SGPME prévoit de renforcer sa dynamique de croissance par le lancement de l'offre de Garantie Individuelle sur une cible plus élargie et le développement de l'offre de Garantie Partielle de Portefeuille, conformément à sa stratégie de développement.

Répartition du portefeuille garanti selon la maturité (en mois)



Indicateurs financiers (milliards FCFA)





Finance

Gestion patrimoniale

SPFP Minoritaire

Société Ivoirienne
de Banque



INFORMATIONS GENERALES

Date de création : 18 juin 1962

Capital social : 10 000 millions FCFA

Fonds propres effectifs : 138,3 milliards FCFA (+4%)

Participation financière publique : 5%

PCA : N'DIA Coffi Georges Léon

DG : El GHAZI Mohamed

Adm MFB : N'DIA Coffi Georges Léon

Effectif : 921 (+2%)

Filiales et Participations : SGI/Africaine de bourse (83,7%), SIPRIM (33,3%), BRINKS (7,3%), CRRH UMOA (3,7%)



REPARTITION DU CAPITAL

Actionnaires	(%)
ETAT DE COTE D'IVOIRE	5
ATTIJARIWAFI WEST AFRICA	51
ATTIJARI IVOIRE HOLDING	24
FLOTTANT (VIA LA BRVM)	20



FAITS MARQUANTS

- Conservation de sa notation AA- avec une perspective stable ;
- Diversification des offres de produits et services par le lancement de nouveaux produits de bancassurance et de banque assistance ;
- Refonte de son application mobile banking (Sibnet) ;
- Relèvement du capital social minimum des banques de 10 à 20 milliards FCFA par la Décision du Conseil des Ministres de l'UEMOA du 21 décembre 2023. Les banques agréées avant le 1^{er} janvier 2024 (date d'entrée en vigueur) ont 3 ans pour s'adapter.

A propos de la SIB

La Société Ivoirienne de Banque (SIB) accompagne la croissance du pays en finançant l'économie, en soutenant les entreprises et les entrepreneurs et en promouvant le développement durable.

En 2023, c'est, entre autres :

- 71 agences et 98 Guichets permanents et distributeurs automatiques répartis sur l'ensemble du territoire national ;
- 1 294 milliards FCFA de ressources clientèle pour un portefeuille de 384 259 comptes clients ;
- 1,24 milliard FCFA de dividende net pour l'Etat.

Performances financières en 2023

L'année 2023 marque la dernière année de la mise en application du plan stratégique de développement de la SIB nommé « IMPAT 2023 ». A l'issue de cet exercice, les indicateurs d'activité et de rentabilité de la banque affichent d'excellentes performances financières.

En effet, l'activité commerciale de la banque a connu une amélioration appréciable, avec une hausse de 8% des encours de crédit clientèle, qui ont atteint 1 037 milliards FCFA, ainsi qu'une augmentation de 2% des ressources clientèle, qui se sont établies à 1 294 milliards FCFA.

Le Produit Net Bancaire (PNB) a enregistré une progression de 14% pour se fixer à 95,57 milliards FCFA, soutenu par une augmentation des revenus de services (+23,5%) et des activités de marché (+12%).

Les frais généraux ont également augmenté de 7% pour atteindre 34,9 milliards FCFA. Toutefois, cette hausse est maîtrisée, comme en témoigne le coefficient d'exploitation de la banque, qui s'est établi à 40,5% contre 43,1% en 2022, et bien inférieur à la moyenne du secteur de 54,4%.

Ainsi, après des dotations aux amortissements de 3,8 milliards FCFA, la SIB a enregistré un résultat brut d'exploitation bénéficiaire de 56,87 milliards FCFA, en hausse de 20%.

En termes de profil de risque, le taux brut de dégradation du portefeuille a diminué à 9% en 2023, contre 9,4% en 2022, bien que supérieur à la moyenne nationale de 7,7%. Quant au coût net du risque, il s'est établi à -7,99 milliards FCFA à fin 2023, contre de -2,28 milliards FCFA en 2022.

En définitive, la SIB conclut l'exercice 2023 avec un résultat net bénéficiaire de 43,51 milliards FCFA, en hausse de 9% par rapport à 2022.

De plus, la solidité financière de l'institution s'est renforcée en 2023. D'une part, les fonds propres effectifs se sont élevés à 138,3 milliards FCFA au 31 décembre 2023 (+4% en comparaison à 2022), bien au-dessus de la nouvelle norme de 20 milliards FCFA. D'autre part, la banque a respecté l'ensemble des ratios prudentiels.

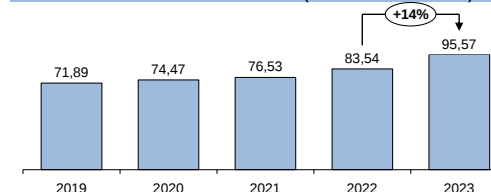
Au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2023, la SIB versera des dividendes bruts de 27,5 milliards FCFA. A ce titre, l'Actionnaire « Etat de Côte d'Ivoire » percevra un dividende brut de 1,38 milliard FCFA.

Perspectives 2024

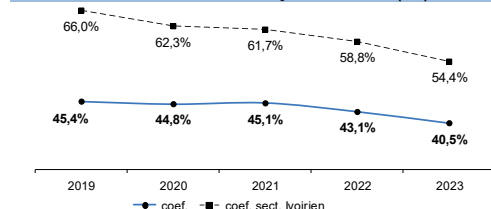
L'année 2024 marquera la première année du nouveau plan stratégique de la SIB 2024-2028.

A cet effet, ses équipes envisagent redoubler d'efforts et d'engagement afin de continuer à soutenir et accompagner les clients, financer l'économie ivoirienne et afficher une solidité et une résilience à toute épreuve.

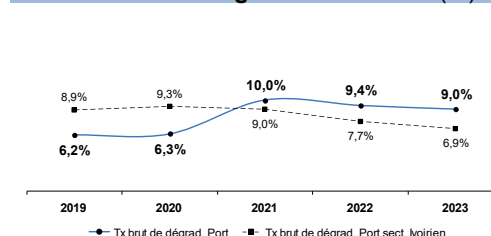
Produit Net Bancaire (milliards FCFA)



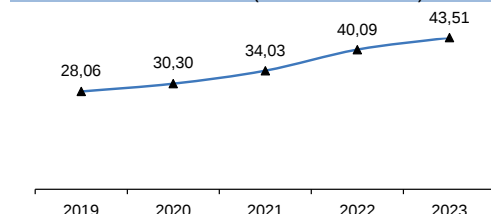
Coefficient d'exploitation (%)



Taux brut de dégradation du PTF (%)



Résultat net (milliards FCFA)



Transports

Transport routier, aérien et portuaire

Regain des activités du secteur imputable aux investissements de masse réalisés sur le plan terrestre, aérien et portuaire.

Après avoir subi un choc en 2020 et 2021 en raison de la crise sanitaire de la Covid-19, l'activité aérienne a progressivement repris en 2022 pour revenir à la normale en 2023. Ainsi, sur le plan national, le trafic global de passagers enregistré par l'Aéroport International Félix Houphouët Boigny a connu une hausse de 11,5% par rapport à 2022, pour se fixer à 2 331 917 passagers dépassant le trafic observé pendant les périodes de forte croissance entre 2012 et 2019 (2 300 000 passagers). **La part du trafic international assuré par la compagnie Air Côte d'Ivoire (ACI) s'est établi à 726 888 passagers en 2023, contre 710 756 passagers en 2022.**

Sur les aéroports de l'intérieur, d'importants investissements ont été réalisés par la SODEXAM afin d'aligner lesdits aéroports et aérodromes aux normes internationales. Toutefois, en raison de la fermeture momentanée des aéroports de Korhogo, Bouaké et San Pedro pour travaux, le trafic passager capté par la Compagnie nationale a connu une baisse de 24,9% par rapport à 2022 pour s'établir à 77 231 passagers.

Quant au secteur maritime, il commence à retrouver son niveau d'activités initial après les différentes crises sous régionales et internationales. **Ainsi, sur le plan national, le trafic global de marchandises a connu une croissance de 21% pour se fixer à 41 727 736 tonnes**, grâce à la performance des deux ports (Abidjan et San Pedro). Cette reprise a favorisé la relance des activités dans la chaîne logistique, avec notamment l'OIC qui a enregistré une hausse de 11% du trafic routier Inter-Etats, en raison de la relance des exportations des produits agricoles des pays de l'hinterland et une augmentation de 3,1% du trafic national.

Au titre du transport terrestre, **le portefeuille de projets d'investissement de l'AGEROUTE a connu un taux d'avancement physique de 76,73%** contre un taux de 64,08% enregistré en 2022. Seize (16) projets majeurs ont été achevés au cours de l'exercice 2023. Par ailleurs, le Programme d'Entretien Routier (PER) 2023-2025 a été exécuté à 20,84%.

Au cours de l'exercice 2023, en plus de financer les travaux d'entretien routier, le FER a mis en service les postes de péage de Tiébissou et Djebonoua, portant à sept (7) le nombre de postes de péage en exploitation.

Quant à la SOTRA, elle a vu ses capacités opérationnelles augmentées avec la réception de 373 autobus neufs et la construction de deux (2) centres-bus (Anyama et Port-Bouët) pour faciliter la mobilité des populations. Ainsi, en 2023, son parc en ligne est passé de 1 369 autobus en 2022 à 1 398, en tenant compte des sorties d'autobus et des besoins de constitution de réserves techniques. En outre, après Grand-Bassam, Yamoussoukro et Bouaké en 2022, la SOTRA a étendu son réseau d'exploitation à Korhogo et San-Pedro, avec pour conséquence une hausse de 3% du nombre de passagers transportés pour se fixer à 305 millions de passagers en 2023.

Concernant la SIPF, elle a participé au projet de réhabilitation de la ligne Abidjan-Ouagadougou-Kaya et a assuré le suivi de la réhabilitation complète du RANHOTEL de Bouaké.

En somme, le sous-secteur *Transports* affiche une dynamique favorable et le résultat net global des entreprises de ce portefeuille s'est accru de 23,4% pour s'établir à 55,73 milliards à fin 2023.

De même, la contribution au budget de l'Etat en termes de ressources fiscales s'est accrue de 37% pour se situer à 28,28 milliards FCFA, répartie entre les impôt et taxes d'exploitation (10,20 milliards FCFA), l'impôt BIC (15,74 milliards FCFA) et l'IRVM (2,35 milliards FCFA). Les ressources non fiscales générées par les sociétés de ce secteur ont enregistré une hausse de 174% pour s'établir à 2,41 milliards FCFA en 2023, du fait principalement des dividendes à percevoir de SOCOPRIM.

Transport

Champions nationaux

Société d'Etat



INFORMATIONS GENERALES

Date de création : 12 mai 2012
Capital social : 130 milliards FCFA
Capitaux propres : 47,15 milliards FCFA (+1%)
Participation Financière Publique : 57,54%
PCA : GI COULIBALY Abdoulaye
DG : LOUKOU Laurent
Adm MPPEEP : TAHI Fabrice
Adm MT : COULIBALY Ahmed Djibril
Effectif : 586 (+4%)



REPARTITION DU CAPITAL

Actionnaires	(%)
ETAT DE COTE D'IVOIRE	57,54
OPTIMUS HOLDING	23,41
AIR FRANCE FINANCE	11,11
BOAD	7,94



FAITS MARQUANTS

- Report en 2024 de l'entrée de trois (3) nouveaux avions dans la flotte, en raison de la forte tension sur la demande mondiale d'aéronefs après la période COVID-19 ;
- Octroi par l'Etat, d'un appui financier de 21,5 milliards FCFA dans le cadre du lancement du long courrier prévu à fin 2024 ;
- Suspension de la desserte de Niamey suite à la fermeture de l'espace aérien du Niger, entraînant un manque à gagner de 2,5 milliards FCFA par rapport au budget ;
- Dévaluation de 48% de la valeur du Naïra, entraînant une perte de 3 milliards FCFA des avoirs de la Compagnie au Nigéria ;
- Baisse du taux de change et du tarif moyen du carburant de 11% et 3% par rapport à 2022, se fixant respectivement à 607 FCFA/USD et 556 FCFA/L.

A propos d'Air CI

Acteur majeur du transport aérien régional, la Compagnie Air Côte d'Ivoire est la manifestation de la vision nationale qui consiste à doter la Côte d'Ivoire d'une compagnie aérienne qui contribuerait à sa relance économique et son rayonnement international.

En 2023 c'est, entre autres :

✈ **9 avions composant la flotte** (2 Airbus A319 en location opérationnelle, 3 Airbus A320 et 4 Bombardiers Q400 en location financière) ;

✈ **721 071 passagers transportés**, en hausse de 2% par rapport à 2022.

Performances financières en 2023

En 2023, le trafic passagers régional a augmenté de 7% pour atteindre 657 089 passagers transportés. Cette hausse est principalement due à l'augmentation du niveau d'activités sur les escales de Johannesburg et Bamako, qui n'avaient fonctionné que six (6) mois en 2022.

En revanche, le réseau domestique a enregistré une baisse de 30% du trafic pour s'établir à 63 982 passagers. Cette diminution est attribuable à deux facteurs : (i) la mise en service du tronçon routier de la côte, affectant la destination San Pedro et (ii) la fermeture des aéroports de Korhogo et de Bouaké pour réhabilitation dans le cadre de l'organisation de la CAN 2023.

Le trafic consolidé (régional et domestique) s'établit ainsi à 721 071 passagers, permettant de réaliser **un chiffre d'affaires de 128,94 milliards FCFA, en hausse de 14% par rapport à 2022**. Les produits d'exploitation ont également augmenté de 8% pour se fixer à 132,84 milliards FCFA.

Quant aux charges d'exploitation, elles ont augmenté de 8% par rapport à 2022, se situant à 127,19 milliards FCFA. Cette hausse s'explique principalement par l'accroissement du niveau d'activités, entraînant : (i) une augmentation des coûts de maintenance (+32%), (ii) une hausse des coûts de location d'avions (+50%) et (iii) une augmentation des charges de personnel (+7%), en lien avec la hausse de 4% de l'effectif.

Le résultat d'exploitation qui en découle ressort à 5,66 milliards FCFA, contre 4,47 milliards FCFA en 2022, soit une augmentation de 1,19 milliard FCFA.

Après la prise en compte du résultat financier déficitaire de 6,2 milliards FCFA, du résultat HAO bénéficiaire de 1,42 milliard FCFA et de l'impôt sur le résultat de 184,89 millions FCFA, **la société affiche un résultat net bénéficiaire de 657,67 millions FCFA, contre une perte de 934,76 millions FCFA en 2022**.

Les impôts dus à l'Etat se composent des taxes d'exploitation (658,22 millions FCFA) et de l'impôt sur le résultat (184,89 millions FCFA) pour un total de 843,11 millions FCFA, en baisse de 36% par rapport à 2022.

En définitive, **la Compagnie présente des capitaux propres de 47,135 milliards FCFA, qui demeurent inférieurs à la moitié du capital social de 130 milliards FCFA**.

Perspectives 2024

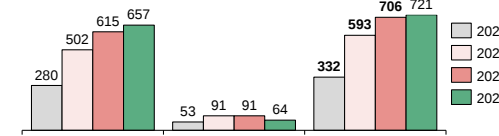
❖ **Expansion sur le moyen-courrier (Maroc) et l'international (Paris) ;**

❖ **Augmentation du capital afin de régulariser les fonds propres de la Compagnie ;**

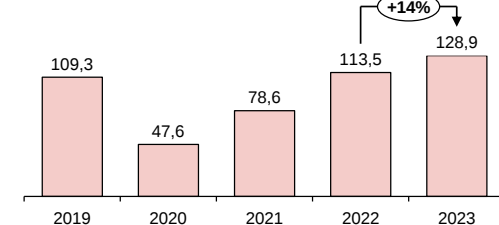
❖ **Amélioration de la ponctualité des vols grâce à une meilleure efficacité opérationnelle et à la digitalisation des processus opérationnels ;**

❖ **Renforcement de la flotte par l'acquisition de deux (2) nouveaux avions Airbus A330-NEO à moyen terme pour lancer le long courrier.**

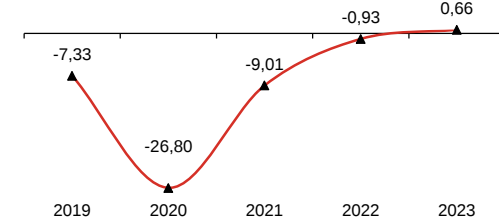
Trafic passagers (milliers)



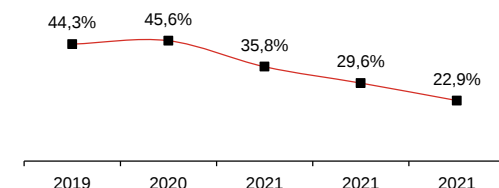
Chiffre d'affaires (milliards FCFA)



Résultat net (milliards FCFA)



Ratio dette fin*./bilan (%)





Transports

Opportunité de délégation de SP

SPFP Minoritaire



INFORMATIONS GENERALES

Date de création : 15 mai 1996
Capital social : 1,2 milliard FCFA
Capitaux propres : 46,49 milliards FCFA (+11%)
Participation Financière Publique : 10%
PCA : GI COULIBALY Abdoulaye
DG : AKA Manouan
Adm MPPEEP : TRAORE Seydou
Adm MT : ALLIAGUI Abdoulaye
Effectif : 292 (+11%)



REPARTITION DU CAPITAL

Actionnaires	(%)
ETAT COTE D'IVOIRE	10,00
SEGAP	27,10
EGIS AIRPORT	21,50
AFRIPAR	12,20
CCI CI	4,50
ASECNA	2,30
AUTRES PRIVES	22,40



FAITS MARQUANTS

- Ouverture du Terminal 2 de l'aéroport international Félix Houphouët Boigny d'Abidjan ;
- Réception du Certificat « Airport Accreditation Customer Experience » lors du sommet mondial Customer Experience de l'ACI (Airports Council International), pour les actions mises en œuvre dans le cadre de l'amélioration de l'expérience passagers à l'Aéroport International Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan ;
- Redressement fiscal au titre de la taxe de voirie, d'hygiène et d'assainissement d'un montant de 530 millions FCFA, atténué en partie par des crédits d'impôts sur investissements pour s'élevant à 182 millions FCFA.

A propos de AERIA

Concessionnaire de l'Aéroport International Félix Houphouët Boigny d'Abidjan depuis 1996, la société AERIA est chargée de l'exploitation et du développement de l'Aéroport d'Abidjan, principale porte d'entrée aérienne en Côte d'Ivoire.

En 2023 c'est, entre autres :

☛ **2,33 millions de trafic passagers**, en hausse de 12% par rapport à 2022 ;

☛ **85 millions FCFA de dividendes net pour l'Etat** au regard de son niveau de participation.

Performances financières en 2023

En 2023, le trafic total à l'Aéroport Félix Houphouët-Boigny a augmenté de 12 % par rapport à 2022, atteignant 2,33 millions de voyageurs. Ce niveau de trafic représente maintenant 103% du volume de 2019, indiquant une reprise complète des activités après la pandémie COVID-19. En comparaison, ce taux était de 92% en 2021 et de 73% en 2020.

Cette hausse de 12% par rapport à 2022 a entraîné une augmentation des redevances aéronautiques (+14%), domaniales (+6%), commerciales (+31%), ainsi que des redevances diverses (+11%). En conséquence, **le chiffre d'affaires a crû de 15%, atteignant 33,68 milliards FCFA**, ce qui a permis aux produits d'exploitation de s'établir à 35,11 milliards FCFA, contre 30,32 milliards FCFA en 2022.

Quant aux charges d'exploitation, elles ont augmenté de 17% par rapport à 2022, atteignant 30,62 milliards FCFA. Cette hausse s'explique par deux principaux facteurs : (i) l'augmentation des services extérieurs (+23%), en raison de la progression de 2 milliards FCFA des redevances payées à la SODEXAM, résultant de l'accroissement du niveau d'activité, et (ii) l'augmentation des charges de personnel (+14%), en lien avec la croissance de l'effectif du personnel (+11%) et la mise en service du Terminal 2.

Le résultat d'exploitation qui en découle est bénéficiaire de 4,49 milliards FCFA, contre 4,24 milliards FCFA en 2022, soit une augmentation de 6%.

Les impôts dus à l'Etat se composent des taxes d'exploitation (1,48 milliard FCFA) et de l'impôt sur le résultat (600,8 millions FCFA), totalisant 2,08 milliards FCFA, en hausse de 56% par rapport à 2022. Cette forte hausse est consécutive au redressement fiscal au titre de la taxe de voirie, d'hygiène et d'assainissement d'un montant de 530 millions FCFA. Toutefois, cette hausse a été partiellement compensée par des crédits d'impôts pour investissements, s'élevant à 182 millions FCFA, dont la société a bénéficié.

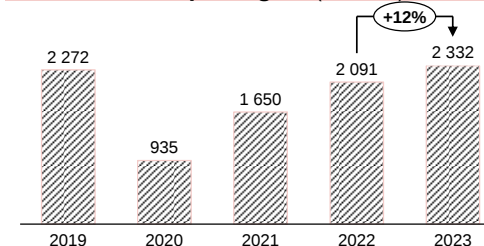
En définitive, **la société a réalisé un résultat net de 3,26 milliards FCFA, contre un bénéfice de 2,79 milliards FCFA en 2022**, soit une hausse de 457,72 millions FCFA (+16%).

Perspectives 2024

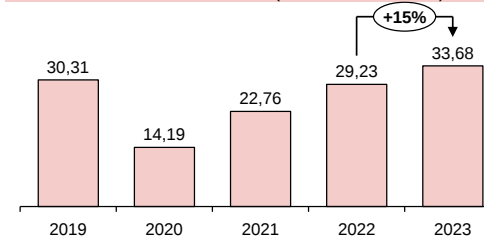
❖ **Objectif d'atteindre 2 540 000 passagers en 2024 avec la mise en service du Terminal 2 ;**

❖ **Lancement du démarrage des travaux préliminaires qui constituent la première phase du projet d'extension de l'Aéroport d'Abidjan.**

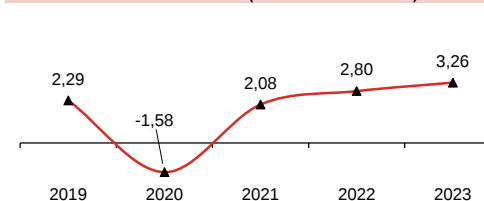
Trafic passagers (milliers)



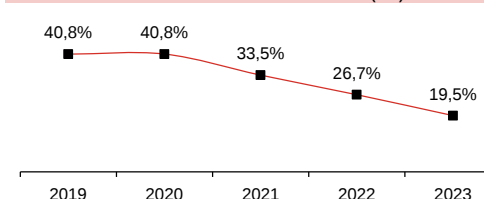
Chiffre d'affaires (milliards FCFA)



Résultat net (milliards FCFA)



Ratio dette fin*. /bilan (%)





INFORMATIONS GENERALES

Date de création : 19 septembre 2001

Capital social : 300 millions FCFA

Capitaux propres : 6,9 milliards FCFA (+39%)

Part de l'Etat : 100%

PCA : BALLIET Benoit Séverin

DG : COULIBALY Fabrice

Adm MPPEEP : KAMAGATE Daouda

Effectif : 330 (+84%)



REPARTITION DU CAPITAL

Actionnaires	(%)
ETAT DE COTE D'IVOIRE	100,00



FAITS MARQUANTS

- Démarrage effectif des travaux du Programme d'Entretien Routier (PER) 2023-2025 ;
- lancement de plusieurs travaux, dont la construction de trois (3) échangeurs sur le Boulevard Mitterand ;
- achèvement des travaux de renforcement de 602 km de route dans la région Ouest ;
- maintien des certificats ISO 9001 version 2015, ISO 45001 version 2018 et ISO 14001 VERSION 2015.

A propos de l'AGERROUTE

L'Agence de Gestion des Routes (AGERROUTE) planifie et programme, pour le compte de l'Etat, le développement et l'entretien du réseau routier. Elle veille à la transparence dans les procédures de marchés, à l'efficacité du contrôle ainsi qu'à la distinction entre les fonctions de maîtrise d'ouvrage et de maîtrise d'œuvre dans son secteur d'activité.

En 2023, c'est entre autres :

☞ **77,73% de taux de réalisation sur 100 projets d'investissements portant sur un linéaire de 4 487,24 Km ;**

☞ **5 841 nids-de-poule traités sur une surface totale 179 117 m².**

Performances financières en 2023

En 2023, le portefeuille de la société était composé de 100 projets majeurs portant sur un linéaire de 4 487,24 km pour un montant cumulé de 3 778,73 milliards FCFA. Ce portefeuille a été exécuté à 76,73%, contre une cible de 85,52%. Cette situation est due à quelques difficultés rencontrées dans la réalisation des travaux, notamment les insuffisances organisationnelles de certaines entreprises de travaux, le retard dans les travaux de libération d'emprises, les problèmes de mobilisation de ressources nécessaires à l'indemnisation des Personnes Affectées par les Projets (PAPs), ainsi qu'aux longs délais de passation des marchés publics.

Quant au Programme d'Entretien Routier (PER) 2023-2025 conduit par l'AGERROUTE, il est doté d'un budget de 275,7 milliards FCFA et prévoit, entre autres, le traitement d'un linéaire cumulé d'environ 75 000 Km contre un linéaire de 40 000 Km traité au cours du PER 2019-2020.

Sur le plan financier, la société a enregistré **un chiffre d'affaires de 14,98 milliards FCFA en 2023**, issu essentiellement de la maîtrise d'ouvrage déléguée liée aux projets de construction de routes neuves et d'entretien des routes existantes. Comparé à l'exercice précédent, le chiffre d'affaires de l'AGERROUTE est en **hausse de 20%** avec l'augmentation du volume des projets en portefeuille.

Les charges d'exploitation, quant à elles, ont augmenté de 16,2%, s'établissant à 12,68 milliards FCFA au 31 décembre 2023. Toutefois, une gestion rigoureuse des dépenses a permis de contenir ces charges, qui ont été à 96% par rapport à la prévision budgétaire de l'exercice.

Le résultat d'exploitation qui en découle est bénéficiaire de 2,75 milliards FCFA, contre un bénéfice de 1,92 milliard FCFA en 2022.

En définitive, l'exercice 2023 s'achève avec un résultat net bénéficiaire de 2,04 milliards FCFA, en hausse de 52% par rapport à 2022.

Les impôts et taxes dus à l'Etat s'établissent à 1 milliard FCFA (299 millions FCFA d'impôts et taxes d'exploitation et 709 millions FCFA d'impôts BIC), contre 959,1 millions FCFA en 2022.

Perspectives 2024

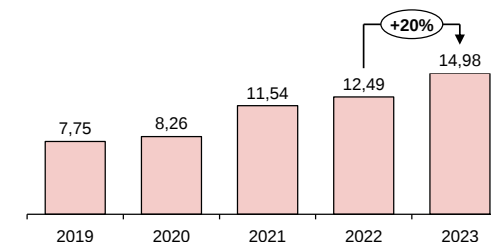
Les perspectives de la société sont axées sur :

❖ La poursuite de la mise en œuvre du plan d'action pour booster la cadence des projets en souffrance ;

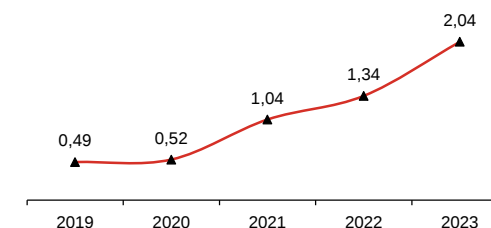
❖ La reprise dans les meilleurs délais des chantiers à l'arrêt par la finalisation des procédures de passation des marchés ;

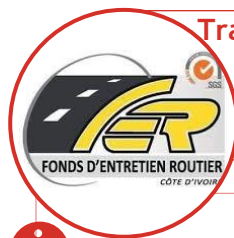
❖ La poursuite de la mise en œuvre du Plan Stratégique 2023-2025.

Chiffre d'affaires (milliards FCFA)



Résultat net (milliards FCFA)





Transport

Structure non commerciale

Société d'Etat

i

INFORMATIONS GENERALES

Date de création : 19 septembre 2001

Capital social : 300 millions FCFA

Capitaux propres : 3,03 milliards FCFA (-8,5%)

Participation Financière Publique : 100%

PCA : DJEDJE Joachim

DG : TOHE LASMEL Annick

Adm MPPEEP : BAMBA Seydou

Adm MT : KOUAKOU Kouakou Romain

Effectif : 990 (+29%)



REPARTITION DU CAPITAL

Actionnaires	(%)
ETAT DE COTE D'IVOIRE	100,00



FAITS MARQUANTS

- Reprise du reversement de la quote-part de la Taxe Spécifique Unique (TSU) dans les livres du FER, après sa suspension en avril 2022, suite aux effets de la crise Russo- ukrainienne ;
- Mise en exploitation des postes à péage de Tiébissou et Djébonoua, respectivement en janvier et septembre 2023 ;
- Démarrage des travaux de construction du poste à péage du 4^{ème} pont ;
- Démarrage des travaux de réfection de la chaussée de la section Gesco-Attinguié de l'autoroute du nord ;
- Nomination d'un nouveau Président de Conseil d'Administration (PCA), en la personne de Monsieur Thomas CAMARA ;
- Obtention du prix spécial « The Africa Road Builders » pour la maîtrise de la Gestion de l'info trafic aux Assemblées Annuelles de la BAD en Egypte.

A propos du FER

Le **Fonds d'Entretien Routier (FER)** a pour mission (i) le financement des prestations relatives aux études et travaux d'entretien du réseau routier et (ii) la construction et l'exploitation de péages et de stations de pesages sur les routes concédées. A ce titre, ses ressources proviennent principalement des redevances sur les produits pétroliers (TSU), des droits de péage et de pesage, des appuis de l'Etat et de la mobilisation de financement sur le marché.

En 2023, c'est entre autres :

🏦 **511,4 milliards FCFA de ressources mobilisées (+26% de hausse) ;**

🏦 **185 milliards FCFA de dépenses en travaux.**

Performances financières en 2023

Au cours de l'exercice 2023, la société a exploité sept (7) postes de péage et sept (7) postes de pesage, qui lui ont permis de mobiliser **un chiffre d'affaires de 34,14 milliards FCFA**. Par rapport à l'exercice 2022, ce chiffre d'affaires est en hausse de 25,5% grâce notamment à la mise en exploitation des postes de péage de Tiébissou et Djébonoua respectivement en janvier et septembre 2023.

Au titre de l'entretien routier, **les ressources mobilisées en 2023 s'élèvent à 477,27 milliards FCFA**, provenant essentiellement (i) du tirage de 228,71 milliards FCFA effectué sur des levées de fonds, (ii) de la TSU (133,18 milliards FCFA) et (iii) de l'appui exceptionnel de l'Etat (72,64 milliards FCFA).

Ces ressources ont permis de financer des emplois à hauteur de **417,05 milliards FCFA**, dont (i) 133,94 milliards FCFA pour les travaux du Programme d'Entretien Routier (PER), (ii) 47,15 milliards FCFA pour les travaux sur Routes concédées (y compris la réhabilitation de la section Gesco-Attinguié de l'autoroute du nord) et (iii) 211,11 milliards FCFA pour le règlement du service de la dette (dont 150 milliards FCFA au titre du crédit relais mobilisé en 2022 pour l'apurement de la dette fournisseur).

A l'instar des exercices précédents, **le FER a dégagé un résultat net nul, au regard de sa mission de service public.**

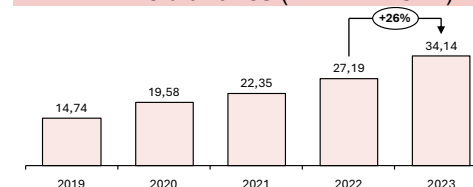
En outre, les impôts dus à l'Etat, au titre de l'exercice 2023, ont connu une hausse de 32% en 2023, se situant à 511,1 millions FCFA (476,12 millions FCFA d'impôts et taxes d'exploitation et 35 millions FCFA d'impôts BIC).

Perspectives 2024

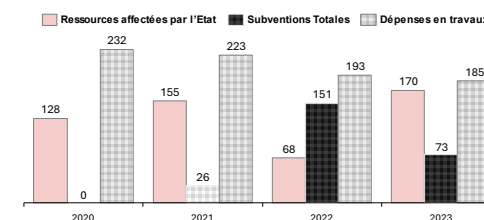
En vue d'améliorer sa performance, le FER envisage (i) d'augmenter les ressources de l'activité d'exploitation avec la construction et la mise en service de onze (11) nouveaux postes à péage et (iii) d'optimiser les délais paiement des décomptes.

Par ailleurs, la société prévoit de susciter la mise en place d'un cadre harmonisé d'intervention des différents acteurs du secteur routier.

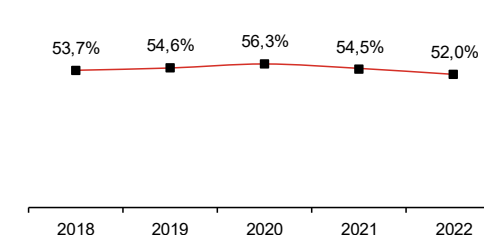
Chiffre d'affaires (milliards FCFA)



Ressources affectées par l'Etat, Dépenses en travaux et subventions (milliards FCFA)



Ratio dette fin*. /bilan (%)



131



Transport

Gestion patrimoniale

Société Contrôlée par l'Etat



INFORMATIONS GENERALES

Date de création : 25 décembre 1975

Capital social : 500 millions FCFA

Capitaux propres : 5,43 milliards FCFA (+52,4%)

Participation Financière Publique : 20% (dont 5% d'actionariat indirect via le PAA)

PCA : CISSE Moussa

DG : SIDIBE Issoufou

Adm MPPEEP : TOURE Yetji Prosper

Adm MT : FOFANA Kadidjatou Gon Coulibaly

Effectif : 221 (+20,76)



REPARTITION DU CAPITAL

Actionnaires	(%)
ETAT DE COTE D'IVOIRE	15,00
PAA	5,00
GCCI	40,00
SIVOMAR	7,00
SIFCA	5,00
AUTRES	28,00



FAITS MARQUANTS

- Nomination au Conseil d'Administration de Mme COULIBALY Gon en remplacement de CONE Dioman pour le compte du Ministère des Transports ;
- Transfert des produits BSC à l'OIC ;
- Accroissement de 9,9% du nombre de camions suivis.

A propos de l'OIC

L'Office Ivoirien des Chargeurs (OIC) a pour mission principale d'améliorer les activités des activités des chargeurs (importateurs/exportateurs), ainsi que de représenter et défendre leurs intérêts auprès des administrations, des transporteurs maritimes et routiers.

En 2023, ce sont entre autres :

🚛 **41 906 camions de transport de marchandises suivis** (+9,9% par rapport à 2022) ;

📄 **467 256 Documents Uniques de Transport (DUT) édités** (+0,3% par rapport à 2022).

Performances financières en 2023

En 2023, l'Office Ivoirien des Chargeurs (OIC) a réalisé des performances financières notables et a observé une amélioration de ses activités opérationnelles.

Sur le plan opérationnel, le nombre de camions de transport de marchandises suivis par l'OIC a augmenté de 9,9% pour atteindre 41 906 camions. Cette hausse a été portée par le trafic inter-Etats qui a cru de 11%, particulièrement celui à la frontière de Nigouni.

L'OIC a également mis en œuvre plusieurs initiatives importantes, notamment la sensibilisation des conducteurs et l'amélioration de la qualité d'intervention et d'assistance aux camionneurs.

Sur le plan financier, l'OIC a enregistré une augmentation de 27% des recettes issues des pénalités de stationnement prolongé pour se fixer à 3,03 milliards FCFA. Les recettes des Bordereaux de Suivi des Cargaisons (BSC) ont également augmenté pour s'établir à 2,61 milliards FCFA, contre 2,38 milliards FCFA en 2022. Celles du Document Unique de Transport (DUT) ont, quant à elles, connu une légère hausse de 0,3% pour 792 millions FCFA.

Par conséquent, le chiffre d'affaires de l'OIC a connu une hausse de 16% pour se fixer à 7,15 milliards FCFA.

Quant aux charges d'exploitation, elles ont augmenté de 4,1% par rapport à 2022, atteignant 4,67 milliards FCFA. Cette augmentation s'explique principalement par la hausse de 32,5% du poste « transports », en raison des frais supportés pour l'expédition dans les antennes de nouvelles motos et les enseignes comportant les nouveaux logos de l'entreprise.

Le résultat d'exploitation qui en découle est bénéficiaire de 2,54 milliards FCFA, contre 1,82 milliard FCFA en 2022, soit une hausse de 40%.

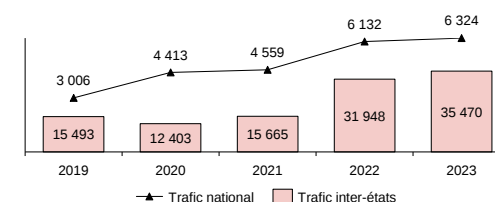
En définitive, la société a réalisé **un résultat net de 1,86 milliard FCFA, en hausse de 45% par rapport à l'exercice précédent.**

Perspectives 2024

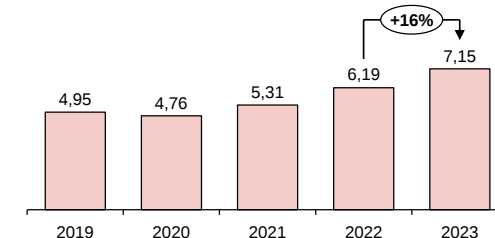
Pour l'année 2024, l'OIC envisage :

- ❖ l'acquisition d'un site complémentaire de 5 hectares pour la construction d'un entrepôt sous douane ;
- ❖ la finalisation et la mise en œuvre du nouveau plan stratégique 2024-28 et la réorganisation du Conseil d'Administration ;
- ❖ la révision des procédures de passation des marchés ;
- ❖ la normalisation de tous les documents afférents à la société.

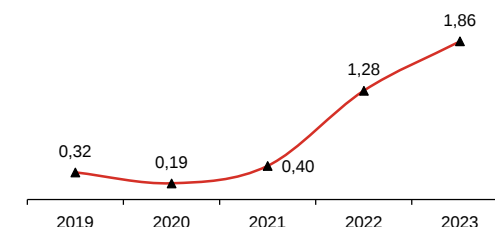
Trafic suivi (nombre de camions)



Chiffre d'affaires (milliards FCFA)



Résultat net (milliards FCFA)





Transport

Opportunité de Délégation de SP

Société d'Etat



INFORMATIONS GENERALES

Date de création : 10 novembre 1950

Capital social : 100 milliards FCFA

Capitaux propres : 257,35 milliards FCFA (+16%)

Participation Financière Publique : 100%

PCA : TOURE ABDOU

DG : HIEN SIE

Adm MPPEEP : KEHO YAYA

Adm MT : CONE DIOMAN

Effectif : 1429 (+1%)



REPARTITION DU CAPITAL

Actionnaires	(%)
ETAT DE COTE D'IVOIRE	100,00



FAITS MARQUANTS

- Progression de la notation à long terme (qualité de crédit très élevée) de AA- à AA, et à court terme (certitude de remboursement en temps opportun élevée) de A1- à A1 ;
- Maintien des certifications aux normes internationales de la qualité ISO 9001 et à l'environnement ISO 14001 ;
- Obtention de la certification ISO 27001 version 2022 pour le Système de Management de la Sécurité de l'Information (SMSI) et de la conformité au code ISPS pour la sûreté des installations portuaire ;
- Signature de la convention de la concession du TC2 ;
- Signature de la convention de jumelage entre les ports d'Abidjan et de Guangzhou ;
- Inauguration du terminal céréaliier ;
- Lancement des travaux du boulevard de Vridi ;
- Prix national d'excellence 2023 du secteur transport.

A propos du PAA

Le Port Autonome d'Abidjan (PAA) a pour principales missions d'assurer la gestion du domaine portuaire d'Abidjan et le développement des infrastructures maritimes pour le compte de l'Etat.

En 2023, ce sont entre autres :

📦 **34,7 millions tonnes de trafic global, en hausse de 21% par rapport à 2022 ;**

🚢 **2 482 escales de navires, en hausse de 9% par rapport à 2022.**

Performances financières en 2023

Depuis 2012, le PAA s'est lancé dans un vaste programme de modernisation et d'extension des infrastructures du port d'Abidjan, comprenant la mise en service de plusieurs terminaux (pêche, roulier, céréaliier), ainsi que l'élargissement et l'approfondissement de la passe d'entrée du canal de Vridi.

Ces projets, achevés entre 2015 et 2023, ont significativement amélioré la qualité et la capacité des offres du port d'Abidjan, entraînant une hausse de ses performances opérationnelles et financières.

Ainsi, en 2023, le trafic global s'est fixé à 34,7 millions de tonnes, représentant une hausse de 21% par rapport à 2022. Cette croissance est portée par la hausse du trafic national de 9,51%, atteignant 27,62 millions de tonnes, grâce à une augmentation du trafic des produits pétroliers de 15,67% (+1,13 million de tonnes), des produits de pêche de 6,28% (+48 mille tonnes) et des marchandises générales de 7,07% (+1,22 million de tonnes). De plus, le transbordement a explosé, augmentant de 1000%, passant de 378 409 tonnes en 2022 à 4,19 millions de tonnes, notamment en raison du trafic au port de commerce (+1910%).

Les performances opérationnelles réalisées en 2023 ont permis l'**accroissement du chiffre d'affaires de 7% par rapport à 2022 pour se fixer à 141,94 milliards FCFA**. Il en est de même pour les produits d'exploitation qui sont passés de 147,14 milliards FCFA à 163,35 milliards FCFA.

Quant aux charges d'exploitation, elles ont augmenté de 8% par rapport à 2022 pour se fixer à 108,15 milliards FCFA, en lien avec l'évolution de l'activité.

Le résultat d'exploitation qui en découle est bénéficiaire de 55,30 milliards FCFA, contre un bénéfice de 46,96 milliards FCFA en 2022.

Après prise en compte du résultat financier déficitaire de 10,57 milliards FCFA, dû aux paiements des frais financiers sur divers emprunts et du résultat HAO excédentaire de 2,53 milliards FCFA, le PAA a réalisé en 2023, **un résultat net bénéficiaire de 35,40 milliards FCFA en hausse de 11,15% par rapport à 2022.**

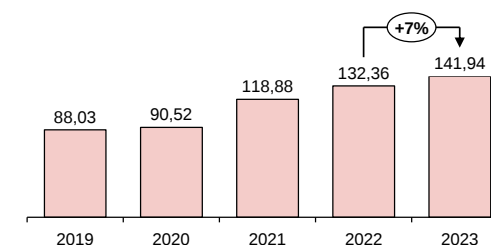
Les impôts sont en hausse de 49% par rapport à 2022, s'élevant à 14,79 milliards FCFA, dont 2,93 milliards FCFA d'impôts et taxes et 11,86 milliards FCFA d'impôts sur le résultat.

Perspectives 2024

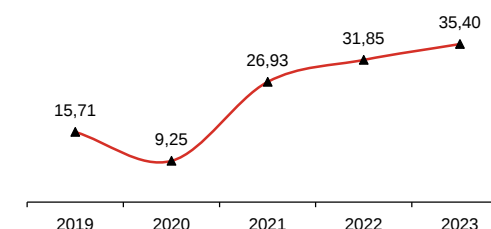
Pour 2024, le PAA envisage entre autres :

- ❖ la rentabilisation des principaux investissements ;
- ❖ le renforcement des capacités opérationnelles afin d'améliorer la compétitivité du port d'Abidjan ;
- ❖ la réalisation des actions visant à maintenir les certifications et la mise en place d'actions de préservation des réserves foncières.

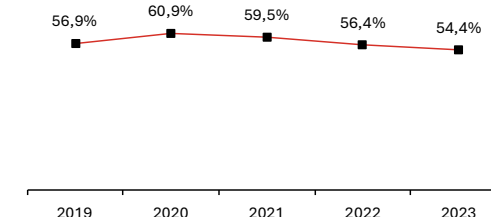
Chiffre d'affaires (milliards FCFA)



Résultat net (milliards FCFA)



Ratio dette fin*. /bilan (%)





Transport

Opportunité de Délégation de SP

Société d'Etat



INFORMATIONS GENERALES

Date de création : 12 juin 1971

Capital social : 2,9 milliards FCFA

Capitaux propres : 23,32 milliards FCFA (+6%)

Participation Financière Publique : 100%

PCA : DEMBELE YAYA

DG : LAMIZANA Hilaire Marcel

Adm MPPEEP : GOH Betrou Serge

Adm MT : TOURE Moussa

Effectif : 230 (+3%)



REPARTITION DU CAPITAL

Actionnaires	(%)
ETAT DE COTE D'IVOIRE	100,00



FAITS MARQUANTS

- Lauréat du super prix d'excellence de la gouvernance 2023, du prix de la performance économique et financière ainsi que du troisième prix de l'efficacité du Conseil d'Administration des entreprises publiques ;
- Réception des premiers volumes de minerai de fer en provenance du Mali ;
- Accueil pour la première fois par le Terminal Industriel Polyvalent de San Pedro (TIPSP) du JETTY, un navire de 13 mètres de tirant d'eau.

A propos du PASP

Le Port Autonome de San Pedro (PASP) a pour ambition d'être le pôle Ouest Africain du développement industriel et logistique à forte valeur ajoutée. Disposant d'un important hinterland (Libéria, Guinée, Mali, Burkina Faso), le PASP vise aussi à servir de port de transit pour ces pays.

En 2023, c'est, entre autres :

₣ **7,02 millions de tonnes de trafic marchandise** (en hausse de 13% par rapport à 2022) ;

₣ **5,5 millions de tonnes au niveau du trafic import-export** (en hausse de 6% par rapport à 2022).

Performances financières en 2023

En 2023, les travaux effectués pour améliorer l'offre de services aux navires et garantir l'accueil des grands navires ont conduit à : (i) une disponibilité des infrastructures portée à 85%, (ii) une profondeur du chenal d'accès augmentée à 16 mètres grâce au dragage et (iii) une profondeur du cercle d'évitage établie à - 15 mètres.

Ces améliorations ont permis l'accueil de navires de plus de 50 000 tonnes, contre 45 000 tonnes auparavant.

En conséquence, le trafic global de marchandises au port de San Pedro a atteint 7,02 millions de tonnes, enregistrant une hausse de 12,5% par rapport à 2022. Le trafic import-export s'élève à 5,47 millions de tonnes, en augmentation de 6% par rapport à l'année précédente. Ces résultats sont également soutenus par des accords commerciaux avec des opérateurs de ciment, d'engrais et de manganèse visant à accroître leur part de marché au port.

Sur le plan financier, ces réalisations opérationnelles ont entraîné une **hausse de 4% du chiffre d'affaires, qui s'élève à 13,11 milliards FCFA, ainsi qu'une augmentation de 5% des produits d'exploitation, atteignant 14,51 milliards FCFA**. Les redevances marchandises, les redevances domaniales et les redevances sécurité ont progressé respectivement de 12%, 5% et 5%, contribuant positivement à la croissance des revenus d'exploitation du PASP. Cette augmentation a compensé la baisse de 36% observée dans les activités de transbordement, avec 483 000 tonnes traitées en 2023, due au rachat des actifs de BOLLORE AFRICA LOGISTICS par MSC sur la côte ouest africaine.

Les charges d'exploitation ont, quant à elles, progressé de 7%, se situant à 11,07 milliards FCFA, en grande partie en raison de l'augmentation des services extérieurs (+12%), des charges de personnel (+11%) et des dotations aux amortissements (+19%).

Le résultat d'exploitation qui en découle est bénéficiaire de 3,53 milliards FCFA, contre 3,47 milliards FCFA en 2022.

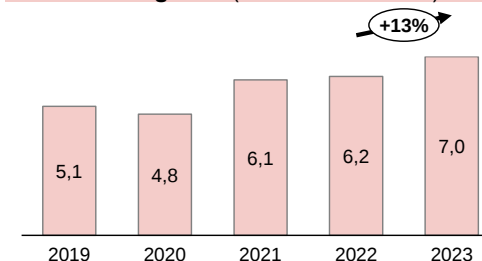
En définitive, le PASP a réalisé un résultat net de 2,44 milliards FCFA, contre un bénéfice de 2,3 milliards FCFA en 2022.

Les impôts et taxes dus à l'Etat au titre de l'exercice 2023 ont baissé de 7%, se situant à 1,74 milliard FCFA, dont 964 millions FCFA d'impôts sur le résultat.

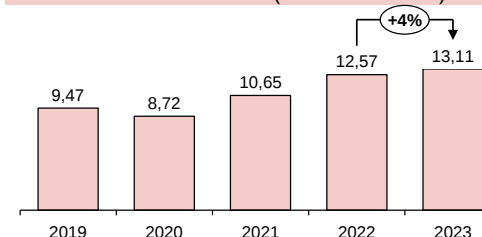
Perspectives 2024

Pour 2024, la société entend consolider sa rentabilité financière, poursuivre l'extension et la modernisation des infrastructures et finaliser le projet de financement des infrastructures portuaires.

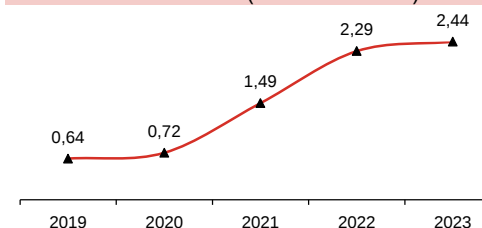
Trafic global (millions de tonnes)



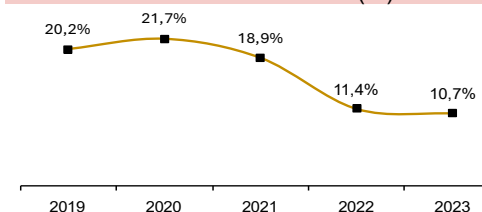
Chiffre d'affaires (milliards FCFA)



Résultat net (milliards FCFA)



Ratio dette fin/bilan (%)





Transport

Opportunités de Délégation de SP

Société d'Etat

i

INFORMATIONS GENERALES

Date de création : 26 juillet 1995

Capital social : 3 milliards FCFA

Capitaux propres : 2,31 milliards FCFA (+1%)

Participation Financière Publique : 100%

PCA : KONE Ousmane

DG : CISSE Moustapha

Adm MPPEEP : DIOMANDE Yaya

Adm MT : MOUSSOH Ambroise

Effectif : 23 (-60%)



REPARTITION DU CAPITAL

Actionnaires	(%)
ETAT DE COTE D'IVOIRE	100,00



FAITS MARQUANTS

- Participation à l'enregistrement graphique de l'état géométrique de la voie ferrée ;
- Campagne de sensibilisation à la sécurité aux passages à niveau.
- Inventaire des biens concédés d'Abidjan à Laléraba ;
- Réhabilitation du RANHOTEL de Bouaké et signature d'un contrat de management avec l'entreprise MANGALIS.

A propos de la SIPF

La **Société Ivoirienne de gestion du Patrimoine Ferroviaire (SIPF)** assure, pour le compte de l'Etat, le suivi de la convention de concession des rails signée avec la SITARAIL ainsi que le la gestion administrative et comptable de l'ensemble du patrimoine et domaine public ferroviaire.

En 2023, ce sont entre autres :

🚂 **738 274 tonnes de marchandises transportées à travers le réseau ferroviaire sous gestion ;**

🏠 **375 801 millions FCFA perçus au titre des loyers des logements et des baux commerciaux (+8% par rapport à l'exercice 2022).**

Performances financières en 2023

Les actions menées par la SIPF au titre de la gestion 2023 ont principalement porté sur le suivi de l'exploitation du service des transports ferroviaires et des biens concédés, du projet de réhabilitation de la ligne Abidjan-Ouagadougou-Kaya, du projet de construction de la ligne 1 du métro d'Abidjan, ainsi que du projet de réhabilitation du RANHOTEL de Bouaké.

Au terme de l'exercice, la société a généré **un chiffre d'affaires de 1,14 milliard FCFA, en baisse de 14% par rapport à 2022**. Cette diminution s'explique par la baisse du trafic ferroviaire de la SITARAIL (droit d'usage) et de la fermeture du RANHOTEL de Bouaké.

Les produits d'exploitation ont suivi la tendance baissière du chiffre d'affaires en passant de 1,43 milliard FCFA en 2022 à 1,15 milliard FCFA en 2023.

Les charges d'exploitation, quant à elles, ont connu une baisse de 16,9% par rapport à 2022 pour s'établir à 1,14 milliard FCFA, grâce à une gestion rigoureuse des coûts. Budgétisées à 1,30 milliard FCFA, ces charges ont été exécutées à hauteur 88,3%.

Le résultat d'exploitation qui en découle est excédentaire de 10,98 millions FCFA, contre un excédent 57,84 millions FCFA en 2022.

Par ailleurs, le résultat HAO est passé d'un excédent de 32,65 millions FCFA en 2022 à un excédent de 124,95 millions FCFA en 2023, représentant une hausse de 283%, en raison notamment d'un abandon de créances fiscales de 89,95 millions FCFA.

Enfin, après prise en compte du résultat HAO, la société a dégagé **un résultat net bénéficiaire de 101,4 millions FCFA contre un bénéfice de 52,4 millions FCFA en 2022.**

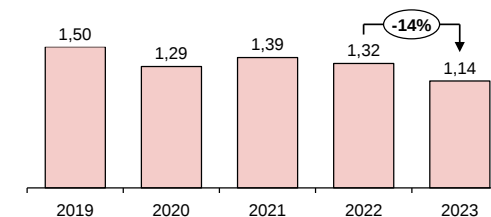
Les impôts et taxes dus au titre de l'exercice 2023 s'élèvent à 115,9 millions FCFA (82,1 millions FCFA d'impôts et taxes et 33,8 millions FCFA d'impôts BIC) contre 137,8 millions FCFA en 2022.

Perspectives 2024

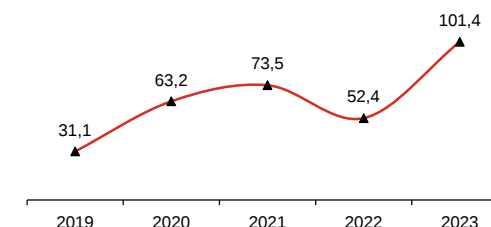
Pour 2024, la société entend mettre en œuvre son programme d'entretien et de maintenance de son patrimoine, et repositionner le RANHOTEL de Bouaké à travers un contrat de Partenariat Public Privé (PPP).

En outre, la SIPF envisage (i) suivre et contrôler l'interconnexion ferroviaire des réseaux ferroviaires à l'initiative de la CEDEAO, (ii) contrôler les travaux de réhabilitation de la voie historique (Abidjan-Ouaga) et (iii) suivre le projet ferroviaire Ouangolodougou-Niellé-Sikasso.

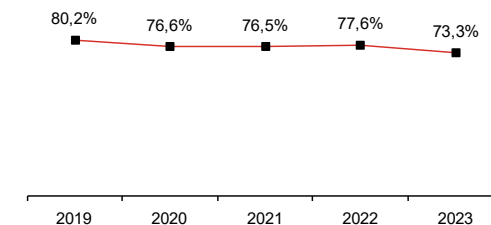
Chiffre d'affaires (milliards FCFA)



Résultat net (millions FCFA)



Ratio dette fin*. /bilan (%)



135



INFORMATIONS GENERALES

Date de création : Août 1995

Capital social : 5 milliards FCFA

Capitaux propres : -4,17 milliards FCFA (contre 2,52 milliards FCFA en 2022)

Participation Financière Publique : 15% (actionnariat indirect via SIPF et PAA)

PCA : DIAKITE Seydou

DG : QUENTIN Gérard

Adm SIPF : CISSE Moustapha

Adm PAA : N'DOLI Kouadio André

Effectif : 1 516 (-3,5%)



REPARTITION DU CAPITAL

Actionnaires	(%)
PAA	7,50
SIPF	7,50
SOFIB	66,99
Etat du BURKINA-FASO	15,00
FCP (Personnel)	3,00



FAITS MARQUANTS

- Lancement de trains-blocs conteneurs entre Abidjan et Ouagadougou ;
- Déraillement d'un train à Kan, entraînant la perte de 20 wagons ;
- Remise en service sur financement du Fonds d'Investissement Ferroviaire (FIF) de 4 voitures voyageurs au Burkina-Faso ;
- Acquisition d'une nouvelle bourreuse pour la réalisation d'opérations de bourrage mécanique lourd sur 137 kilomètres de voie ;
- Rachat de Bolloré Africa Logistics en décembre 2022 par le MSC Group, suivi en mars 2023 du changement de nom commercial en Africa Global Logistics ;
- Présentation aux Etats et aux bailleurs de fonds d'un plan d'entreprise 2022-2042 comportant un programme d'investissement d'urgence sur les infrastructures.

A propos de SITARAIL

Filiale d'AGL (Africa Global Logistics), ex-BOLLORE AFRICA LOGISTICS, la Société Internationale de Transport Africain par Rail (SITARAIL), exploite depuis août 1995, le chemin de fer entre la Côte d'Ivoire et le Burkina Faso à travers une Convention de Concession conclue avec ces deux (2) Etats.

En 2023, ce sont entre autres :

🚚 **738 503 tonnes de marchandises transportées ;**

🚊 **6,32 milliards FCFA investis dans les infrastructures ferroviaires, dont 3,09 milliards FCFA à travers le FIF et 3,23 milliards FCFA sur fonds propres.**

Performances financières en 2023

En 2023, la SITARAIL a connu une baisse significative de ses activités comparativement à l'exercice 2022. Le tonnage de marchandises transportées a diminué de 17% passant de 886 815 tonnes en 2022 à 738 503 tonnes.

Cette dégradation s'explique par plusieurs facteurs opérationnels, notamment une baisse de la disponibilité du parc de wagons commercial (856 en 2023 contre 894 en 2022), une augmentation du nombre de déraillements sur la voie principale (16 en 2023 contre 12 en 2022), ainsi qu'une dégradation des délais de chargement des wagons couverts au Burkina.

En conséquence, **le chiffre d'affaires a baissé de 8%, s'établissant à 34,58 milliards FCFA en 2023**, tandis que les produits d'exploitation ont diminué de 6%, atteignant 36,64 milliards FCFA.

Les charges d'exploitations, quant à elles, ont légèrement augmenté en se fixant à 41,72 milliards FCFA contre 41,11 milliards FCFA en 2022. Cette hausse est attribuée à l'augmentation des postes de charges « achats » (+403 millions FCFA), « frais de personnel » (+566 millions FCFA) et « autres charges » (+1,04 milliard FCFA), compensée en partie par une baisse des services extérieurs (-1,45 milliard FCFA).

Le résultat d'exploitation qui en découle ressort déficitaire de 5,07 milliards FCFA, contre un déficit de 2,12 milliards FCFA en 2022.

Après la prise en compte du résultat financier également déficitaire de 1,45 milliard FCFA, SITARAIL a dégagé **un résultat net déficitaire de 6,69 milliards FCFA contre un déficit de 2,76 milliards FCFA en 2022.**

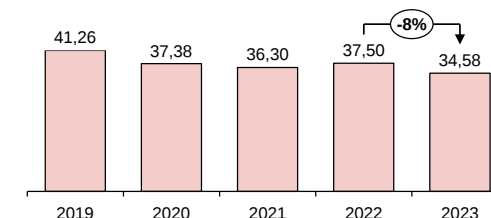
En ce qui concerne les impôts dus à l'Etat, la SITARAIL a enregistré un montant de 1,13 milliard FCFA (949,6 millions FCFA au titre des impôts et taxes et 35 millions FCFA au titre de l'impôt BIC) contre 1,14 milliard enregistré en 2022.

Perspectives 2024

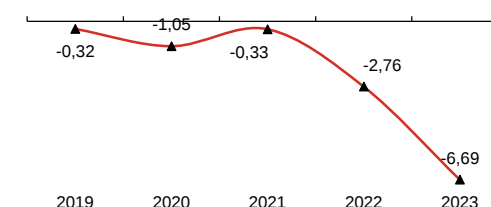
Pour l'année 2024, la SITARAIL envisage :

- ❖ Reconquérir des parts de marché containers sur le corridor ivoirien en s'appuyant notamment sur les armateurs ;
- ❖ Relancer les services de transports des voyageurs ;
- ❖ Poursuivre son programme de réhabilitation du réseau et de renouvellement de son parc de locomotive.

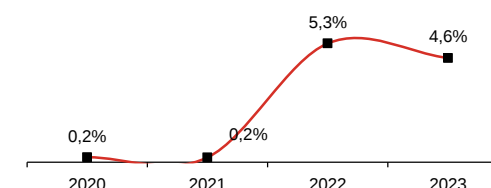
Chiffre d'affaires (milliards FCFA)



Résultat net (milliards FCFA)



Ratio dette fin. / bilan (%)





Transport

Opportunité de Délégation de SP

SPFP Minoritaire



INFORMATIONS GENERALES

Date de création : 02 décembre 1997

Capital social : 18,37 milliards FCFA

Capitaux propres : 88,56 milliards FCFA (+4,8%)

Participation Financière Publique : 25,18% (dont 6,53% d'actionariat indirect via la BNI)

PCA : PARADIS Charles

Adm MPPEEP : BAMBA Seydou

Adm MEER : EZZOUA Stéphane

Effectif : 204 (-2,5%)



REPARTITION DU CAPITAL

Actionnaires	(%)
ETAT DE COTE D'IVOIRE	18,65
BNI	6,53
PAIDF	26,02
AFC	26,02
BYTP	17,04
TOTAL CI	3,78
SETAO	1,96



FAITS MARQUANTS

- Réalisation de l'opération de refinancement de la dette de la société à hauteur de 85 milliards FCFA ;
- Constance du niveau de satisfaction des usagers du pont évalué à 8/10, comme en 2022 ;
- Mise à disposition gratuitement de l'application « Pont HKB » sur Android (Play Store) et sur iOS (App Store) permettant aux clients de consulter directement le solde de leur badge ;

A propos de la SOCOPRIM

La **Société Concessionnaire du Pont Riviera-Marcory (SOCOPRIM)** a pour objet la conception, la construction et l'exploitation du pont à péage reliant les communes de Riviera et de Marcory.

En 2023, ce sont entre autres :

📄 **16 983 nouveaux BIP PASS vendus**, portant à 61 717 le nombre de BIP PASS en circulation ;

📄 **107 266 passages comme pic de trafic atteint en une journée (13 octobre 2023)** ;

📄 **2,04 milliards de dividendes nets d'IRVM à l'Etat.**

Performances financières en 2023

En 2023, le trafic global a connu une baisse en passant de 33,75 millions de passages en 2022 à 32,13 millions de passages. En effet, depuis le mois d'avril 2023, le pont a enregistré une baisse de trafic généralisée, comparée à l'année 2022, en raison notamment de l'augmentation du coût du carburant et des embouteillages constatés aux encablures du Pont Alassane OUATTARA.

Ce repli d'activité a entraîné **une baisse du chiffre d'affaires, qui est passé de 18,18 milliards FCFA en 2022 à 17,33 milliards FCFA en 2023.**

Toutefois, les produits d'exploitation ont connu une augmentation de 3,75 milliards FCFA par rapport à 2022, s'établissant à 38,38 milliards FCFA en 2023, en raison de la subvention d'exploitation estimée à 16,3 milliards FCFA en 2023 contre 12,9 milliards FCFA en 2022.

Quant aux charges d'exploitation, elles se sont fixées à 20,86 milliards FCFA et connaissent une hausse de 3,24 milliards FCFA par rapport à 2022.

Le résultat d'exploitation qui en découle est bénéficiaire de 17,5 milliards FCFA contre un bénéfice de 17 milliards FCFA en 2022.

Après la prise en compte du résultat financier déficitaire de 8,5 milliards FCFA, du résultat HAO bénéficiaire de 1,92 milliard FCFA, la société a dégagé **un résultat bénéficiaire de 10,94 milliards FCFA, comparé à bénéfice de 10,56 milliards FCFA en 2022.**

En ce qui concerne les dividendes, après avoir intégré le report à nouveau antérieur créditeur de 18,32 milliards FCFA, le bénéfice distribuable s'élève à 29,26 milliards FCFA. Sur cette base, la SOCOPRIM a distribué des dividendes pour un montant brut de 12,46 milliards FCFA. Ainsi, l'Etat devrait recevoir 2,04 milliards FCFA de dividende net d'IRVM au regard de son niveau de participation.

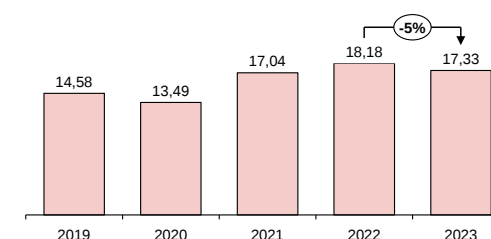
Enfin, les impôts dus par la société en 2023 ont régressé de 30% pour s'établir à 99,15 millions FCFA.

Perspectives 2024

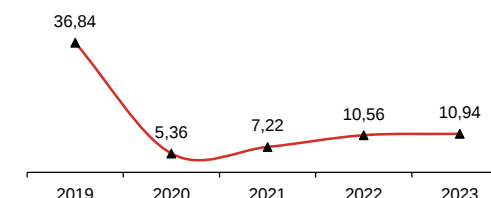
❖ Au regard des données de trafic du premier trimestre 2024, la société anticipe un maintien, voire une baisse du trafic global de 2% pour l'exercice 2024.

❖ Par ailleurs, après le remboursement des prêteurs initiaux dans le cadre du refinancement, la société entend poursuivre son projet d'introduction en bourse de certaines actions détenues par les Actionnaires Financiers.

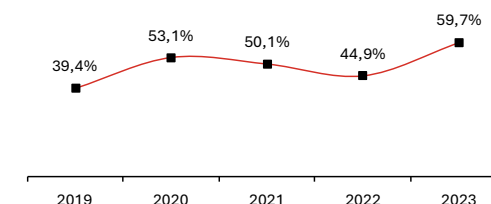
Chiffre d'affaires (milliards FCFA)



Résultat net (milliards FCFA)



Ratio dette fin*./bilan (%)





Transport

Opportunité de Délégation de SP

Société d'Etat



INFORMATIONS GENERALES

Date de création : 16 avril 1997

Capital social : 1,41 milliard FCFA

Capitaux propres : 21,58 milliards FCFA (+4%)

Participation Financière Publique : 100%

PCA : GBAKAYORO Abel Djohoré

DG : MOULOT Jean-Louis

Adm MPPEEP: SALL Adama

Adm MT : DIOP M'Baye

Effectif : 569 (-4%)



REPARTITION DU CAPITAL

Actionnaires	(%)
ETAT DE COTE D'IVOIRE	100,00



FAITS MARQUANTS

- Finalisation des travaux de construction de nouvelles aéroports de San Pedro et de Korhogo ;
- Renouvellement de la certification ISO 9001 obtenue en juin 2020 sur les activités météorologiques ;
- Présidence de l'UGAAO (Union des Gestionnaires des aéroports d'Afrique du Centre et de l'Ouest) assurée par la SODEXAM depuis juillet 2023 ;
- Signature d'un Contrat de performance entre l'Etat et la SODEXAM pour la période allant de 2022 à 2025 ;
- Finalisation de la phase conceptuelle du projet de Centre médical régional.

A propos de la SODEXAM

La Société d'Exploitation et de Développement Aéroportuaire, Aéronautique et Météorologique (SODEXAM) est chargée, d'une part, de la gestion, de l'exploitation et du développement des aéroports, de la météorologie et des activités aéronautiques et, d'autre part, de la mise en œuvre de la réglementation relative à l'aviation. Elle représente l'Etat pour le suivi et le contrôle de la mise en œuvre de la convention de concession de l'aéroport international d'Abidjan.

En 2023, c'est entre autres :

11,09 milliards FCFA investis pour le renforcement des opérations (équipements d'aide à la navigation, travaux sur pistes d'aéroports, etc.).

Performances financières en 2023

En 2023, l'aéroport d'Abidjan a enregistré une augmentation de 2,15% du trafic des mouvements d'avions, tandis que le nombre de passagers a progressé de 11,5%. En revanche, le fret a connu une baisse de 3,8% par rapport à 2022. Pour les aéroports de l'intérieur du pays, les trafics ont respectivement diminué de 11,6%, 24,8% et 51,4% pour les mouvements d'avions, les passagers et le fret.

Sur le plan météorologique, la transmission des messages sur les conditions météorologiques aux pilotes et aux contrôleurs aériens a légèrement baissé en comparaison à 2022, avec une baisse de 0,61% pour les synops et 0,83% pour les METARs. Cette baisse est due à la qualité du réseau VSAT (réseau de communication par satellite).

Sur le plan financier, le chiffre d'affaires de la société a augmenté de 6% en 2023, atteignant 10,96 milliards FCFA. Cette hausse est principalement imputable à l'augmentation de 25% des redevances issues de la convention de concession avec AERIA. Les produits d'exploitation ont ainsi progressé de 5%, pour s'établir à 18,19 milliards FCFA.

Quant aux charges d'exploitation, elles ont enregistré une légère baisse de 0,13% par rapport à 2022, se fixant à 15,42 milliards FCFA. Le résultat d'exploitation qui en découle est bénéficiaire de 2,77 milliards FCFA, contre 1,97 milliard FCFA en 2022.

En tenant compte du résultat financier déficitaire de 704 millions FCFA et de l'impôt sur le résultat de 408 millions FCFA, la SODEXAM a réalisé un résultat net bénéficiaire de 1,66 milliard FCFA, contre un bénéfice de 1,28 milliard FCFA en 2022.

Concernant les activités de gestion et de développement des aéroports, des investissements ont été réalisés à hauteur de 11,09 milliards FCFA, contre 8,09 milliards FCFA en 2022. Ces investissements ont principalement concerné (i) l'acquisition d'équipement pour la navigation et la sécurité incendie et (ii) des travaux à Abidjan relatifs au projet du Centre Régional d'Expertise Médicale.

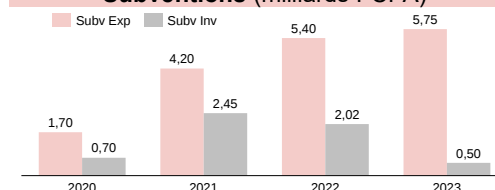
Les impôts dus à l'Etat se chiffrent à 562,6 millions FCFA, en hausse de 32% par rapport à 2022, comprenant 154,1 millions FCFA de taxes d'exploitation et 408,5 millions FCFA d'impôt sur le résultat.

Perspectives 2024

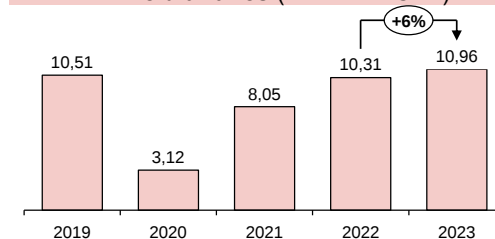
En 2024, la SODEXAM envisage de :

- faire construire de nouveaux aéroports à l'intérieur du pays, notamment à Sassandra, Bondoukou et Bouna ;
- certifier les aéroports internationaux de Bouaké et de Yamoussoukro ;
- étendre et certifier le Centre d'Expertise Régional de Médecine Aéronautique ;
- finaliser la convention de délégation de service public et mettre en place un mécanisme de traitement de sa dette fiscale.

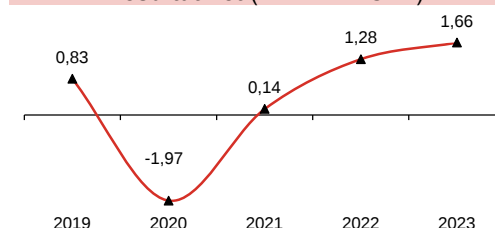
Subventions (milliards FCFA)



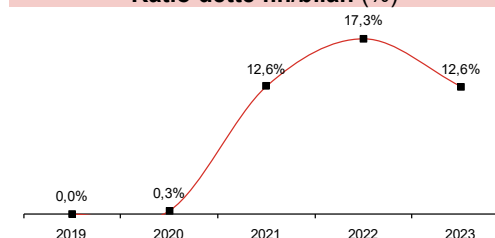
Chiffre d'affaires (milliards FCFA)



Résultat net (milliards FCFA)



Ratio dette fin/bilan (%)





Transport

Opportunité de Délégation de SP

SPFP Majoritaire



INFORMATIONS GENERALES

Date de création : 16 décembre 1960

Capital social : 3 milliards FCFA

Capitaux propres : 137,54 milliards FCFA (-13,7%)

Participation Financière Publique : 60,17% (dont 0,07% d'actionnariat indirect via le District d'Abidjan)

PCA : SYLLA Youssouf

DG : MEITE Bouaké

Adm MPPEP : DIABA Assoukpou & OYENIYE Fatayou

Adm MT : TOURE Abdoulaye

Effectif : 7 613 (+12%)

Filiales et participations : SOTRA Industries (100%) ; Institut SOTRA (100%) ; SOTRA Tourisme (100%)



REPARTITION DU CAPITAL

Actionnaires	(%)
ETAT DE COTE D'IVOIRE	60,10
DISTRICT D'ABIDJAN	0,07
IVECO FRANCE	11,11
AUTRES ACTIONNAIRES	0,03



FAITS MARQUANTS

- déploiement de la SOTRA dans les villes de Korhogo et San-Pedro ;
- Reprise des services de l'activité « Marchébus » ;
- Inauguration de la nouvelle gare SOTRA au Campus de l'Université Félix Houphouët Boigny de Cocody ;
- Signature du contrat commercial pour l'acquisition de 300 autobus et 25 bateaux de grande capacité.

A propos de la SOTRA

La **Société des Transports Abidjanais (SOTRA)** est une société à participation financière publique, concessionnaire du transport collectif urbain à Abidjan et dans sa proche banlieue via ses lignes d'autobus et de bateaux-bus.

En 2023, c'est, entre autres :

305 millions de passagers transportés (+3% par rapport à 2022) ;

67 millions de km parcourus, dont 59 millions de km consacrés aux activités concédées.

Performances financières en 2023

En 2023, la SOTRA a renforcé ses opérations avec un parc moyen de 1 398 autobus, ce qui représente une augmentation de 2% par rapport à 2022. Grâce à ce parc, la société a réussi à transporter 305 millions de passagers, affichant ainsi une hausse de 3% par rapport à l'année précédente.

Sur le plan financier, les recettes directes, hors contribution de l'État, se sont élevées à 38,75 milliards FCFA, enregistrant une augmentation de 8% par rapport à 2022, où elles étaient de 35,8 milliards FCFA. **Le chiffre d'affaires total a progressé de 5% pour atteindre 52,1 milliards FCFA.** Ce montant intègre une contribution forfaitaire de 12,64 milliards FCFA de l'État (octroyée pour compenser les tarifs appliqués aux élèves, étudiants et fonctionnaires) ainsi que des produits accessoires pour un montant de 680 millions FCFA.

Les produits d'exploitation se sont établis à 119,4 milliards FCFA, ce qui représente une hausse de 24% par rapport à l'année précédente, où ils étaient de 96,29 milliards FCFA. Cette augmentation comprend une subvention d'équilibre récurrente de 8 milliards FCFA pour le transport gratuit.

Quant aux charges d'exploitation, elles ont atteint 120,97 milliards FCFA, représentant une hausse de 24% par rapport à 2022.

Il en découle un déficit d'exploitation de 1,57 milliard FCFA, contre un déficit de 1,23 milliard FCFA en 2022.

Par ailleurs, le résultat financier est ressorti déficitaire de 4,6 milliards FCFA, contre un déficit de 2,4 milliards FCFA en 2022, principalement en raison de pénalités et d'intérêts de retard liés à un emprunt.

Au terme de l'exercice 2023, grâce à la plus-value générée par la cession d'immobilisation de 7,91 milliards FCFA et des autres produits HAO de 3,6 milliards FCFA, **le résultat net ressort bénéficiaire de 4,06 milliards FCFA contre un déficit de 2,59 milliards FCFA en 2022.**

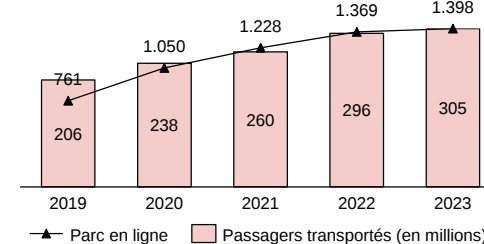
Les impôts dus à l'Etat au titre de l'exercice 2023 s'élèvent à 1,89 milliard FCFA (1,86 milliard FCFA d'impôts et taxes et un forfait de 35 millions FCFA d'impôt sur le résultat), contre 1,32 milliard FCFA en 2022.

Perspectives 2024

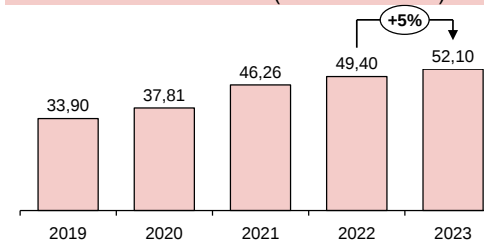
L'intégration des nouveaux enjeux de mobilité urbaine appelle la mise en place de nouveaux modes de transport de masse (BRT, Metro...).

Dans la perspective de faire de la SOTRA un acteur majeur de cette mutation, l'Etat a entrepris une révision de la convention SOTRA, avec pour objectifs entre autres (i) l'extension du périmètre concédé à la SOTRA dans le Grand Abidjan et (ii) l'extension de ses activités dans les villes de l'intérieur du pays.

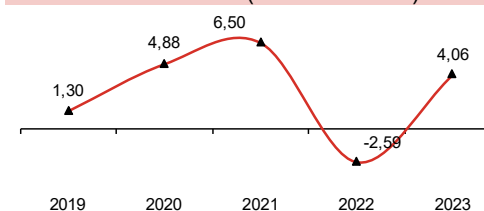
Parc en ligne et passagers transportés



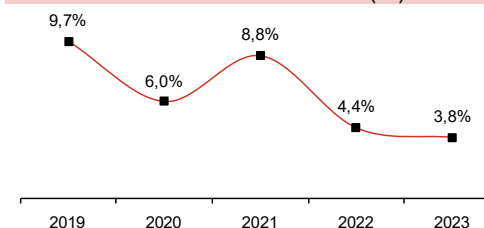
Chiffre d'affaires (milliards FCFA)



Résultat net (milliards FCFA)



Ratio dette fin*. / bilan (%)



BTP & Autres Infrastructures

BTP et Autres Infrastructures

140

Une amélioration du résultat net cumulé induite par une optimisation des charges, en dépit de la baisse des activités commerciales

Dans le cadre de la stratégie globale de développement de la Côte d'Ivoire, le Gouvernement a accordé une attention particulière à l'amélioration des infrastructures, en mettant un accent particulier sur les projets de Bâtiments et Travaux Publics (BTP). Des réformes structurelles ont été mises en œuvre pour traiter de manière durable les défis de ce secteur et renforcer sa compétitivité à l'échelle nationale.

En 2023, ce secteur a été influencé par plusieurs facteurs mondiaux dont les répercussions se sont ressenties au niveau de l'économie ivoirienne. En effet, les tensions géopolitiques, notamment la guerre en Ukraine, ont entraîné des perturbations dans les chaînes d'approvisionnement, entraînant ainsi la hausse des coûts de production.

S'agissant des sociétés du portefeuille de l'Etat évoluant dans le sous-secteur BTP, à savoir, le LBTP, l'ANAH et l'AGEF*, leur chiffre d'affaires cumulé a connu une baisse de 1% pour se fixer à 28,6** milliards FCFA en 2023.** Cette baisse est en rapport avec le chiffre d'affaires de l'ANAH qui a connu une chute de 40% pour s'établir à 3,4 milliards FCFA.

A contrario, les activités commerciales du LBTP ont connu une hausse de 4%, avec un chiffre d'affaires de 23,7 milliards FCFA en 2023, et celles de l'AGEF ont permis d'enregistrer un chiffre d'affaires de 1,58 milliards FCFA contre 556,3 millions FCFA en 2022.

En définitive, le résultat net cumulé du sous-secteur BTP est bénéficiaire de 5,6 milliards FCFA, contre un bénéfice 1,4 milliards FCFA en 2022.**

S'agissant du sous-secteur « infrastructures industrielles et commerciales » – constitué de la SOGEDI, de la SGMT et de la SEMGB – le chiffre d'affaires a enregistré une augmentation de 83,33% par rapport à 2022, pour se fixer à 2,17 milliards FCFA. Cette hausse s'explique par la prise en compte des activités de la SOGEDI qui était à son premier exercice comptable en 2023. Cette dernière a enregistré un chiffre d'affaires de 1,08 milliard FCFA provenant essentiellement des redevances industrielles et les cessions d'impenses.

En ce qui concerne la SGMT, l'absence de rentabilité sur les loyers (réduction de moitié des loyers des emplacements depuis 2005) et de la détérioration des infrastructures du grand marché de Treichville ont eu un impact négatif sur ses activités commerciales. Cette situation a entraîné une réduction de 13% du chiffre d'affaires, qui s'est établi à 633 millions FCFA en 2023.

Quant à la SEMGB, son chiffre d'affaires est passé de 455 millions FCFA en 2022 à 468 millions FCFA en 2023, représentant une hausse de 3%.

Le résultat net cumulé du sous-secteur infrastructures industrielles et commerciales s'établit à un déficit de 1,35 milliard FCFA contre un déficit de 165 millions FCFA enregistré en 2022.

En somme, la performance consolidée du secteur « BTP et Autres Infrastructures » fait ressortir un chiffre d'affaires en amélioration de 2% pour se situer à 30,8 milliards FCFA en 2023. Le résultat net qui en découle est excédentaire et se chiffre à 4,2 milliards FCFA en 2023.

**** Données provisoires pour la société AGEF**

*****La SONITRA n'a pu être intégrée à l'évaluation de la performance du sous-secteur BTP.**



INFORMATIONS GENERALES

Date de création : 6 mai 1999

Capital social : 400 millions FCFA

Capitaux propres : 385,7 millions FCFA (-21%)

Participation Financière Publique : 60,16% (dont 25,07% d'actionariat indirect via la SICOI et la CGRAE)

PCA : Ibrahima BAKAYOKO

DG : ANIKPO Mélei

Adm MPPEEP : TRAORE Seydou

Effectif : 74 (+4%)



REPARTITION DU CAPITAL

Actionnaires	(%)
ETAT DE CÔTE D'IVOIRE	35,09
ANAH (ex-SICOI)	18,05
CGRAE	7,02
SIPIM	10,03
SATCI-IAU	5,76
SCI LES ROSIERS	5,76
BATIM	5,76
HABITAT POUR TOUS	5,76
SAHAM-EX COLINA	5,76
SCI LES LAURIERS	0,5
IAU	0,5



FAITS MARQUANTS

- Réduction des litiges et des contentieux fonciers ;
- Réalisation de l'inventaire exhaustif du patrimoine foncier de l'AGEF par le groupement Terrabo-Ingénieur Conseil/3AU en vue de mettre à sa disposition une base de données foncière actualisée et fiable ;
- Elaboration d'un projet de convention de délégation de maîtrise d'ouvrage entre l'Etat de Côte d'Ivoire et l'AGEF ;

A propos de l'AGEF

L'Agence de Gestion Foncière (AGEF) a pour missions principales : (i) la constitution de réserves foncières pour son propre compte et celui de l'Etat, (ii) la vente des terrains aménagés, sécurisés et viabilisés, (iii) la vente de parcelles brutes, et (iv) l'ingénierie foncière.

En 2023, c'est entre autres :

1,63 milliard FCFA de lots viabilisés commercialisés, sur les opérations Golf 4 et Bonoumin Est-Ouest.

Performances financières en 2023

L'exercice 2023 a été marqué par plusieurs réalisations clés pour l'AGEF. Premièrement, un projet de convention de délégation de maîtrise d'ouvrage a été élaboré entre l'Etat de Côte d'Ivoire et l'AGEF. Deuxièmement, la société a cédé des parcelles viabilisées dans le cadre des opérations Golf 4 et Bonoumin Est-Ouest, générant des montants respectifs de 1,14 milliard FCFA et 494,8 millions FCFA, pour un total de 1,63 milliard FCFA. Enfin, un plan de transformation digitale a été développé, en collaboration avec la tutelle technique, afin d'optimiser le Système de Gestion Intégré du Foncier Urbain (SIGFU) déjà en place.

Sur le plan financier, le chiffre d'affaires est passé de 556,3 millions FCFA à 1,58 milliard FCFA principalement grâce aux ventes de terrains aménagés réalisées en 2023.

En revanche, les charges d'exploitation ont baissé de 33% pour s'établir à 2,21 milliards FCFA, en raison de l'absence de nouveaux projets, ce qui a conduit à une réduction des charges liées aux travaux d'aménagement foncier.

Ainsi, l'AGEF a enregistré un résultat d'exploitation déficitaire de 631,1 millions FCFA, en amélioration par rapport à un déficit de 2,15 milliards FCFA en 2022.

En définitive, la société a dégagé un résultat net déficitaire de 83,7 millions FCFA, contre un déficit de 494,1 millions FCFA l'année précédente. Cette réduction du déficit a été rendue possible grâce aux ventes de terrains aménagés et au soutien financier de 600 millions FCFA accordé par l'Etat.

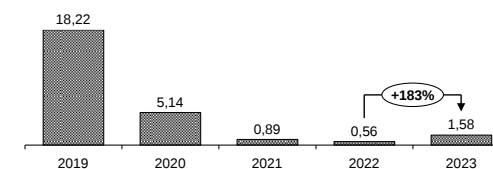
Les impôts dus à l'Etat, au titre de l'exercice 2023, s'élèvent à 314,2 millions FCFA (composés uniquement d'impôts et taxes d'exploitation), contre 1,43 milliard FCFA enregistrés en 2022.

Perspectives 2024

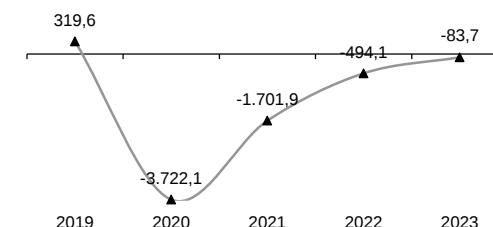
Pour l'exercice 2024, l'AGEF vise plusieurs objectifs, notamment :

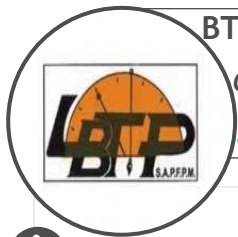
- ❖ la relance de ses activités génératrices de revenus, avec la mise en place de deux (2) nouveaux projets d'aménagement à Abidjan, dans les villes périphériques et les villes de l'intérieur du pays ;
- ❖ l'élaboration d'une nouvelle stratégie en vue de repositionner l'AGEF comme l'outil crédible de production de foncier sécurisé et abordable.

Chiffre d'affaires (en Milliards FCFA)



Résultat net (en Millions FCFA)





INFORMATIONS GENERALES

Date de création : 02 décembre 1978

Capital social : 1 milliard FCFA

Capitaux propres : 27,41 milliards FCFA (+25%)

Participation Financière Publique : 95,2%

PCA : BITTY Kokora Daniel

DG : KOUASSI KOUASSI Jean-Claude

Adm MPPEEP : AHUELIE Manouan

Adm MEER : EZOA Ebagnilin Stéphane Julien

Effectif : 517 (-8%)



REPARTITION DU CAPITAL

Actionnaires	(%)
ETAT DE COTE D'IVOIRE	95,2
SIPE	2
CEBTP	1
CETE-APAVE	1
ORIGNY-SERVICE	0,5
PERSONNEL LBTP	0,30



FAITS MARQUANTS

- Classé 2^{ème} au prix de la performance économique et financière, catégorie « entreprises commerciales » ;
- Signature du Contrat de performance de deuxième génération entre l'Etat de Côte d'Ivoire et le LBTP ;
- Obtention d'un Agrément (Arrêté interministériel n°0031/MEER/MCLU du 21 juillet 2023 portant agrément des laboratoires) pour la réalisation des études, du contrôle et des essais géotechniques dans le domaine du Bâtiment et des Travaux Publics en Côte d'Ivoire ;
- Renouvellement du certificat ISO 9001 version 2015 obtenu depuis décembre 2016, après un audit tierce partie de SGS ;
- Maintien de l'accréditation du Laboratoire central selon ISO/IEC 17025 version 2017.

A propos du LBTP

Le Laboratoire du Bâtiment et des Travaux Publics (LBTP) a pour but d'accompagner l'Etat et le secteur Privé dans la réalisation d'infrastructures viables dans les secteurs du BTP et de l'énergie. Ainsi, ses principales missions sont orientées vers les études de sols, les études énergétiques et l'expertise technique dans le domaine des matériaux de construction.

En 2023, ce sont :

📄 832 dossiers relatifs à des études et essais géotechniques ;

📄 125 589 attestations de conformité SECUREL délivrées ;

📄 24 777 procès-verbaux d'essais géotechniques élaborés.

Performances financières en 2023

En 2023, le chiffre d'affaires du LBTP a connu une hausse de 4% pour atteindre 23,69 milliards FCFA, surpassant ses objectifs budgétaires avec un taux de réalisation global du chiffre d'affaires de 113%.

Les principaux départements contribuant à cette performance sont "SECUREL", "Recherche et Formation" et "Laboratoire", avec des taux de réalisation respectifs de 103%, 131% et 266%. Cependant, les départements "Génie Civil" et "Contrôle Industriel et Energétique" ont affiché des taux de réalisation de 73% et 89%, en raison de la forte concurrence dans ces secteurs.

Les produits d'exploitation ont également progressé de 4% pour se situer à 23,7 milliards FCFA.

En revanche, les charges d'exploitation ont augmenté de 15%, atteignant 16,33 milliards FCFA, principalement en raison de la hausse observée au niveau des postes « charges de personnel » (+27,8%).

Ainsi, le résultat d'exploitation est bénéficiaire à hauteur de 7,37 milliards FCFA, en diminution par rapport au bénéfice de 8,54 milliards FCFA enregistré en 2022.

En définitive, la société a dégagé un résultat net bénéficiaire de 5,53 milliards FCFA au terme de l'exercice 2023, contre un bénéfice de 6,44 milliards FCFA en 2022.

Les impôts dus à l'Etat pour l'exercice 2023 s'élèvent à 2,05 milliards FCFA (206 millions FCFA d'impôts et taxes et 1,85 milliard FCFA d'impôts BIC), contre 2,28 milliards FCFA en 2022.

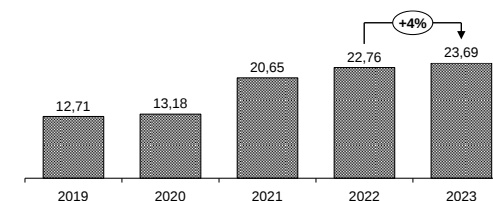
Perspectives 2024

Pour 2024, le LBTP entend tirer profit de l'embellie dans les secteurs de construction de routes, d'infrastructures diverses, de bâtiments et d'habitations. A cet effet, un accent sera mis sur :

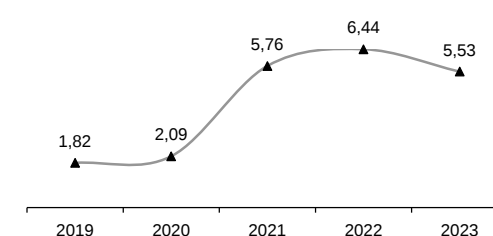
- ❖ la signature de nouvelles conventions de partenariat avec les secteurs public et privé ;
- ❖ le renforcement de son mécanisme de recouvrement des créances clients ;
- ❖ le renforcement de son dispositif opérationnel de suivi de la conformité des installations électriques.

143

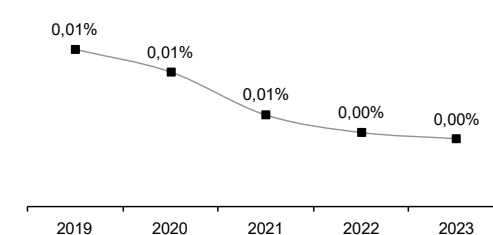
Chiffre d'affaires (milliards FCFA)



Résultat net (milliards FCFA)



Ratio dette fin. /bilan (%)





INFORMATIONS GENERALES

Date de création : 02 octobre 1997

Capital social : 700 millions FCFA

Capitaux propres : 385,7 millions FCFA (-22,6%)

Participation Financière Publique : 81% (dont 71% d'actionnariat indirect)

PCA : OUATTARA Souleymane

DG : SAGANOGO Mohamed

Adm MPPEEP : Col. KOUASSI Haccandy

Adm MCI : OGBA Aline

Effectif : 37



REPARTITION DU CAPITAL

Actionnaires	(%)
ETAT DE COTE D'IVOIRE	10,00
CCI	51,00
COMMUNE DE BOUAKE	20,00
AUTRES	19,00



FAITS MARQUANTS

- Réalisation de travaux de construction des nouveaux ponts bascules, entraînant une baisse considérable de la fréquentation du marché ;
- Redressement fiscal pour un montant de 19,98 millions FCFA au titre des exercices 2019 et 2020, soit 14,89 millions FCFA en droits simples et 5,09 millions FCFA au titre des pénalités.

A propos de la SEMGB

La Société d'Exploitation du Marché de Gros de Bouaké (SEMGB), créée en 1997, gère le Marché de Gros de Bouaké, une plateforme logistique de commercialisation des produits vivriers et agroalimentaires en Côte d'Ivoire et dans la sous-région. Elle a adopté, en 2020, un nouveau plan de relance avec pour vision de faire de la plateforme un agrégateur de solutions de soutien à la compétitivité et l'intégration des chaînes de valeur des filières vivrières et de rentes.

En 2023, c'est entre autres :

📈 **+6% de hausse des revenus locatifs ;**

📈 **+1034% de croissance sur la vente de bordereaux à l'extérieur du marché.**

Performances financières en 2023

En 2023, la SEMGB a poursuivi l'exécution des travaux relatifs aux infrastructures d'urgence retenues au programme PIDUCAS (Projet d'Infrastructures pour le Développement Urbain et la Compétitivité des Agglomérations Secondaires) pour un montant de 888 millions FCFA. Les travaux comprenaient (i) l'acquisition des nouveaux ponts bascules du Marché de Gros de Bouaké (MGB), (ii) la construction des aires de séchages de produits agricoles, (iii) la construction d'une station de lavage de produits agricoles, (iv) la réhabilitation des blocs sanitaires, (v) l'éclairage public du MGB, ainsi que (vi) la rénovation de la voirie au sein du MGB.

Sur le plan financier, **les activités commerciales de la SEMGB ont connu une légère amélioration, caractérisée par la hausse de 3% du chiffre d'affaires pour se situer à 468,5 millions FCFA.** Cette hausse est la résultante de la nouvelle politique engagée par la Direction Générale, notamment sur l'exploitation et la vente des bordereaux de circulation à tous les corridors de sortie du pays. Cette vente de bordereaux passe de 4,8 millions FCFA en 2022 à 54 millions FCFA en 2023.

Cette hausse du chiffre d'affaires a également entraîné une augmentation de 0,8% des produits d'exploitation, qui se chiffrent désormais à 516 millions FCFA.

En revanche, les charges d'exploitation ont diminué de 9,95 %, se fixant à 588 millions FCFA.

Il en résulte un résultat d'exploitation déficitaire de 71,9 millions FCFA, contre un déficit de 140,7 millions FCFA enregistré en 2022.

En tenant compte d'un résultat financier déficitaire de 3,7 millions FCFA et d'un résultat HAO déficitaire de 26,4 millions FCFA, le résultat net pour l'exercice 2023 s'élève à -110,1 millions FCFA, en amélioration par rapport à un déficit de 178,5 millions FCFA en 2022.

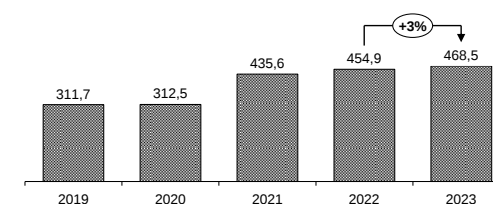
Enfin, les impôts dus à l'Etat, au titre de l'exercice 2023, s'élèvent à 42,1 millions FCFA (dont 34,1 millions FCFA d'impôts et taxes, et 8 millions FCFA d'impôts BIC) contre 20,9 millions d'impôts BIC.

Perspectives 2023

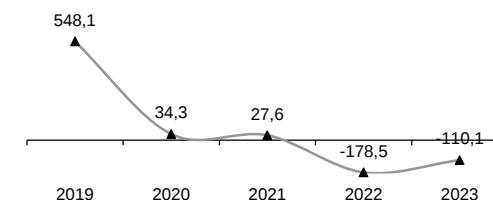
De même que l'exercice 2023 qui a été marqué principalement par la poursuite de la mise en œuvre du plan stratégique adopté en 2019, l'année 2024 devrait également demeurer dans ce même contexte.

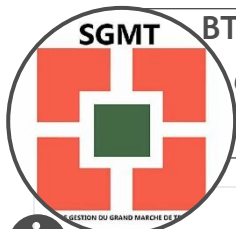
Dans ce cadre, il est prévu, en 2024, (i) une revalorisation des loyers des magasins, (ii) une revalorisation des prestations au pont bascule, (iii) une revalorisation des droits d'entrée et (iv) la monétisation du parking.

Chiffre d'affaires (millions FCFA)



Résultat net (millions FCFA)





INFORMATIONS GENERALES

Date de création : 02 octobre 2003

Capital social : 250 millions FCFA

Capitaux propres : -3,07 milliards FCFA (-1,6%)

Participation Financière Publique : 100% (Actionnariat indirect via la SICOGL et la mairie de Treichville)

PCA : TRAORE Ibrahima

DG : KOFFI André

Adm MPPEEP : CISSE Aboubakari

Adm MCLU : TRAORE Ibrahima

Effectif : 34



REPARTITION DU CAPITAL

Actionnaires	(%)
SICOGL	90,00
MAIRIE DE TREICHVILLE	10,00



FAITS MARQUANTS

- Baisse du taux d'occupation des magasins passant de 70% en 2022 à 63% en 2023 ;
- Vétusté avancée des infrastructures (électricité, sonorisation, toiture, etc.) au point que certains endroits du marché sont sujets à des inondations ;
- Baisse des activités commerciales de 14%.

A propos de la SGMT

La Société de Gestion du Grand Marché de Treichville (SGMT), créée en 2003, est une société à participation publique majoritaire, dont les missions principales sont l'exploitation et l'entretien du marché de Treichville.

En 2023, c'est entre autres :

📊 **87,26% de taux de recouvrement sur les emplacements ;**

📊 **63% de taux d'occupation des magasins.**

Performances financières en 2023

En 2023, la SGMT a poursuivi sa politique de sous-location pour optimiser l'utilisation de ses espaces de marché. La société a ainsi mis en sous-location 325 emplacements qui étaient auparavant inoccupés. En parallèle, elle a fermé les emplacements de 80 mauvais payeurs et a assuré le suivi et l'évaluation des activités du comité d'hygiène et de salubrité pour renforcer la propreté et la sécurité dans le marché.

Toutefois, ces efforts n'ont pas suffi à inverser la tendance négative des performances financières de la société. **Le chiffre d'affaires qui a baissé de 14% pour se fixer à 633 millions FCFA.** Cette baisse s'explique par la diminution du taux d'occupation des magasins, passé de 70% en 2022 à 63% en 2023.

Les produits d'exploitation ont également diminué de 82,5 millions FCFA, se fixant à 787,4 millions FCFA.

Concernant les charges d'exploitation, elles ont augmenté de 7%, passant de 859,2 millions FCFA en 2022 à 919,6 millions FCFA.

Il en découle un résultat d'exploitation déficitaire de 132 millions FCFA, contre un bénéfice de 10,6 millions FCFA en 2022.

En définitive, **le résultat net de la SGMT est devenu déficitaire, affichant une perte de 48,7 millions FCFA, alors qu'il avait généré un bénéfice 13,3 millions FCFA en 2022.**

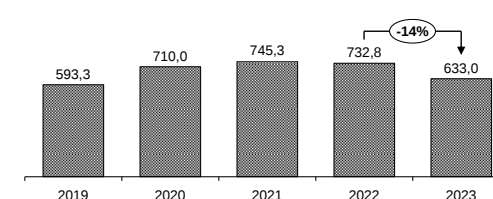
Les impôts dus à l'Etat pour l'exercice 2023 ont totalisé 26,44 millions FCFA, comprenant 17,5 millions FCFA d'impôts et taxes d'exploitation et 8,9 millions FCFA d'impôts sur le résultat. Cette somme est inférieure aux 51,5 millions FCFA d'impôts dus en 2022.

Perspectives 2024

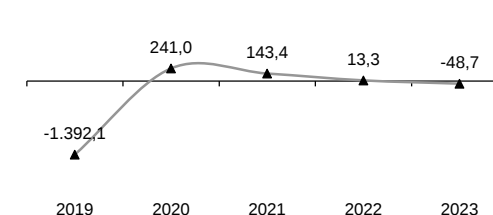
Pour 2024, la SGMT envisage :

- ❖ l'amélioration du taux d'occupation du marché grâce à la poursuite de la politique de sous location des boxes ;
- ❖ la mise en œuvre des recommandations visant à la redynamisation du commercial et des recouvrements à 80% ; et
- ❖ l'entretien et la poursuite du cadre permanent de concertation entre la SGMT et les commerçants.

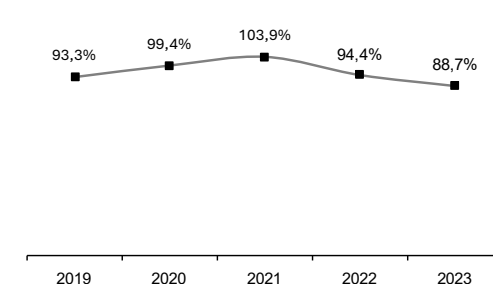
Chiffre d'affaires (en Millions FCFA)



Résultat net (en Millions FCFA)



Ratio dette fin. /bilan (%)





INFORMATIONS GENERALES

Date de création : 30 mars 2022

Capital social : 10 millions FCFA

Fonds propres : 2,16 milliards FCFA

Participation Financière Publique : 100%

PCA : HIEN Philippe

DG : DIOMANDE Mamadou

Adm MPPEEP : TAHI Fabrice

Adm MCI : KOUYATE Sidiki

Effectif : 107



REPARTITION DU CAPITAL

Actionnaires	(%)
ETAT DE COTE D'IVOIRE	100,00



FAITS MARQUANTS

- Poursuite des opérations de liquidation de l'EX-AGEDI ;
- Déploiement de la SOGEDI à l'intérieur du pays avec l'installation de bureaux de missions Régionales à Yamoussoukro, San Pedro et Korhogo ;
- Lancement du programme National d'identification des opérateurs économiques et monographie des Zones et espaces industriels ;
- Rédaction du manuel de procédures de la SOGEDI ;
- Organisation des séances de rencontres avec les partenaires impliqués dans la gestion des zones industrielles (mairies, entreprises, faitières etc.) ;
- Consolidation de la stratégie de mobilisation des ressources issues de la collecte des droits d'occupation de terrains industriels.

A propos de la SOGEDI

La **Société de Gestion et de Développement des Infrastructures Industrielles (SOGEDI)** est une société d'Etat qui a pour missions principales, pour le compte de l'Etat, de planifier, promouvoir, financer, concevoir, réhabiliter et gérer ou faire gérer des infrastructures industrielles. Elle agit soit directement, soit en collaborant avec des opérateurs privés dans le cadre de contrats de concession.

En 2023, pour son premier exercice, ce sont entre autres :

✍ **102 actes de retrait de terrains à usage industriel signés ;**

✍ **5 signatures de memorandum d'entente visant l'aménagement et la création de zones industrielles.**

Performances financières en 2023

La SOGEDI est une société née de la fusion de l'Agence de Gestion et de Développement des Infrastructures Industrielles (AGEDI) et du Fonds de Développement des Infrastructures Industrielles (FODI). Ainsi, l'exercice 2023, qui marque le premier exercice de la société, s'est étendu sur une période de 15 mois à compter du 1^{er} octobre 2022. Le dernier trimestre de l'année 2022 a été essentiellement consacré à la mise en place des organes de gouvernance. La société a amorcé son opérationnalisation effective en 2023.

Au cours de l'exercice 2023, la société a (i) procédé à des travaux de réhabilitation des zones industrielles de YOPOUGON, KOUMASSI et VRIDI, (ii) réalisé des extraits et des levés topographiques dans les zones de PK 24, Koumassi, Yopougon, Vridi, Alépé, Bonoua, San-Pedro et Yamoussoukro, et (iii) développé des partenariats publics privés pour la gestion des infrastructures industrielles.

Sur le plan financier, le chiffre d'affaires de la SOGEDI s'élève à 1,08 milliard FCFA. Ce montant est en deçà de la prévision budgétaire de 1,17 milliard FCFA, représentant un écart défavorable de 929 millions FCFA.

Les produits d'exploitation se fixent à 1,12 milliard FCFA, avec un écart de 923 millions FCFA par rapport à la prévision de 2,04 milliards FCFA, principalement dû à la réalisation partielle de la Maîtrise d'Ouvrage Déléguée sur la zone industrielle PK 24.

Les charges d'exploitation ont, quant à elles, été exécutées à 2,35 milliards FCFA, en dépassement par rapport l'objectif budgétaire de la période (115% de taux de réalisation).

Le résultat d'exploitation qui en découle est déficitaire de 1,23 milliard FCFA.

En définitive, après la prise en compte du résultat financier bénéficiaire de 31,6 millions FCFA, **le résultat net de l'exercice 2023 ressort déficitaire de 1,19 milliard FCFA**, alors que le résultat net prévisionnel était bénéficiaire à hauteur de 7,43 millions FCFA.

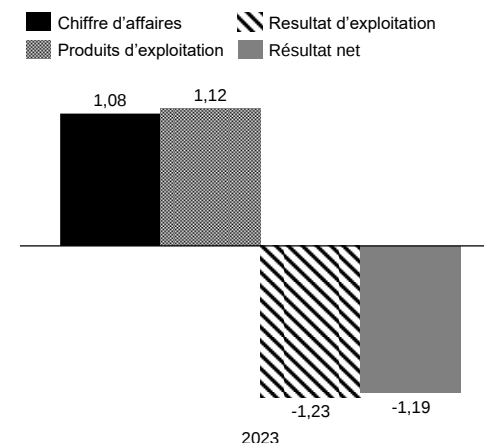
Les impôts dus à l'Etat, au titre de l'exercice 2023, s'élèvent à 42,2 millions FCFA.

Perspectives 2024

Pour 2024, la SOGEDI envisage de :

- ❖ mettre en place un système de management qualité (SMQ) et de faciliter la certification ISO9001V2015 ;
- ❖ développer le système d'archivage physique et numérique ;
- ❖ réaliser son plan stratégique triennal ;
- ❖ initier plusieurs projets d'aménagement de nouvelles zones industrielles (Bouaké, Yamoussoukro, PK50, Abidjan et Adzopé).

Indicateurs financiers (milliards FCFA)



ANNEXES

ANNEXE 1 : LISTE EXHAUSTIVE DES SOCIETES DU PORTEFEUILLE DE L'ETAT AU TITRE DE L'EXERCICE 2023

ANNEXE 2 : CHIFFRE D'AFFAIRES, RESULTAT NET DES SOCIETES EN FONCTION DU SECTEUR D'ACTIVITES

ANNEXE 3 : CHIFFRE D'AFFAIRES, RESULTAT NET DES SOCIETES EN FONCTION DU SEGMENT

ANNEXE 4 : SOCIETES AYANT UN RESULTAT NET BENEFICIAIRE EN 2023

ANNEXE 5 : SOCIETES AYANT UN RESULTAT NET NUL EN 2023

ANNEXE 6 : SOCIETES AYANT UN RESULTAT NET DEFICITAIRE EN 2023

ANNEXE 7 : SOCIETES AYANT BENEFICIE DE SUBVENTIONS (SUBVENTION-ETAT) EN 2023

ANNEXE 8 : SOCIETES AYANT DISTRIBUE DES DIVIDENDES A L'ETAT EN 2023

ANNEXE 9 : REPARTITION DU CHIFFRE D'AFFAIRES PAR SECTEUR D'ACTIVITES

ANNEXE 10 : REPARTITION DU RESULTAT NET PAR SECTEUR D'ACTIVITES

ANNEXE 11 : REPARTITION DU CHIFFRE D'AFFAIRES PAR SEGMENT

ANNEXE 12 : REPARTITION DU RESULTAT NET PAR SEGMENT

Les valeurs sont en millions FCFA

ANNEXE 1 : LISTE EXHAUSTIVE DES SOCIETES DU PORTEFEUILLE DE L'ETAT AU TITRE DE L'EXERCICE 2023

149

SOCIETES D'ETAT

N	SOCIETES	DESIGNATION	CAPITAL	PART ETAT	PARTICIPATION PUBLIQUE	CAPITAL PUBIC
1	AGEROUTE	Agence de Gestion des Routes	300,0	100,0%	100,0%	300,0
2	AIGF	Agence Ivoirienne de Gestion des Fréquences radio électriques	500,0	100,0%	100,0%	500,0
3	ANAH (ex-SICOGI)	Agence Nationale de l'Habitat	6 777,4	100,0%	100,0%	6 777,4
4	ANSUT	Agence Nationale du Service Universel des Télécommunications/TIC	86 078,1	100,0%	100,0%	86 078,1
5	BNETD	Bureau National d'Études Techniques et de Développement	2 000,0	100,0%	100,0%	2 000,0
6	CI PME	Côte d'Ivoire PME	1 000,0	100,0%	100,0%	1 000,0
7	CI-ENERGIES	Energies de Côte d'Ivoire	20 000,0	100,0%	100,0%	20 000,0
8	FER	Fonds d'Entretien Routier	300,0	100,0%	100,0%	300,0
9	GUCE CI	Guichet Unique du Commerce Extérieur de Côte d'Ivoire	10,0	100,0%	100,0%	10,0
10	I2T	Société Ivoirienne de Technologie Tropicale	250,0	100,0%	100,0%	250,0
11	IDT	Société Ivoirienne de Télédiffusion	4 574,7	100,0%	100,0%	4 574,7
12	INS	Institut National de la Statistique	2 000,0	100,0%	100,0%	2 000,0
13	ONAD	Office National de l'Assainissement et du Drainage	1 000,0	100,0%	100,0%	1 000,0
14	ONEP	Office National de l'Eau Potable	150,0	100,0%	100,0%	150,0
15	PAA	Port Autonome d'Abidjan	100 000,0	100,0%	100,0%	100 000,0
16	PASP	Port Autonome de San-Pedro	2 897,5	100,0%	100,0%	2 897,5
17	PCI	Poste de Côte d'Ivoire	12 664,0	100,0%	100,0%	12 664,0
18	PETROCI HOLDING	Société Nationale d'Opérations Pétrolières de Côte d'Ivoire	33 104,1	100,0%	100,0%	33 104,1
19	RTI	Radio Diffusion Télévision Ivoirienne	6 000,0	100,0%	100,0%	6 000,0
20	SGPME	Société de Garantie des Crédits aux Petites et Moyennes Entreprises Ivoirienne	10 000,0	100,0%	100,0%	10 000,0
21	SIPF	Société Ivoirienne de gestion du Patrimoine Ferroviaire	3 000,0	100,0%	100,0%	3 000,0
22	SNDI	Société Nationale de Développement Informatique	1 130,1	100,0%	100,0%	1 130,1
23	SNPECI	Société Nouvelle de Presse et d'Édition de Côte d'Ivoire	175,0	100,0%	100,0%	175,0
24	SODEFOR	Société de Développement des Forêts	50,0	100,0%	100,0%	50,0
25	SODEMI	Société pour le Développement Minier de la Côte d'Ivoire	600,0	100,0%	100,0%	600,0
26	SODEXAM	Société d'Exploitation et de Développement Aéroportuaire, Aéronautique et Météorologique	1 414,7	100,0%	100,0%	1 414,7
27	SOGEDI	Société de Gestion et de Développement des Infrastructures Industrielles	10,0	100,0%	100,0%	10,0
28	SONAPIE	Société Nationale de Gestion du Patrimoine Immobilier de l'Etat	50,0	100,0%	100,0%	50,0
Total général			296 035,7			296 035,7

SOCIETES A PARTICIPATION FINANCIERE PUBLIQUE MAJORITAIRE

N	SOCIETES	DESIGNATION	CAPITAL	PART ETAT	PARTICIPATION PUBLIQUE	CAPITAL PUBIC
1	ADCI	Agence pour le Développement de la Compétitivité des Industries de Côte d'Ivoire	50,0	40,0%	60,0%	30,0
2	AGEF	Agence de Gestion Foncière	400,0	35,9%	61,0%	243,9
3	AIR CI	Air Côte d'Ivoire	130 000,0	57,5%	57,5%	74 802,0
4	ANADER	Agence Nationale d'Appui au Développement Rural	500,0	35,0%	59,0%	295,0
5	BHCI	Banque de l'Habitat de Côte d'Ivoire	83 441,0	86,8%	92,9%	77 483,3
6	BNI	Banque Nationale d'Investissement	25 359,0	80,8%	100,0%	25 359,0
7	CI-ENGINEERING	Côte d'Ivoire Engineering	5 864,0	93,6%	93,6%	5 488,7
8	CML	Compagnie Minière du Littoral	600,0	10,0%	61,0%	366,0
9	CNRA	Centre National de Recherche Agronomique	500,0	40,0%	56,0%	280,0
10	EDIPRESSE	EDIPRESSE SARL	25,0	0,0%	65,0%	16,3
11	INIE	Institut Ivoirien de l'Entreprise	120,0	62,5%	62,5%	75,0
12	LBTP	Laboratoire du Bâtiment et des Travaux Publics	1 000,0	95,2%	95,2%	952,0
13	LONACI-SEM	Loterie Nationale de Côte d'Ivoire	400,0	80,0%	95,0%	380,0
14	SEMGB	Société d'Exploitation du Marché de Gros de Bouaké	700,0	10,0%	81,0%	567,0
15	SGMT	Société de Gestion du Grand Marché de Treichville	250,0	0,0%	100,0%	250,0
16	SOCITA	Société Ivoirienne de Transformation Agricole	10,0	70,0%	70,0%	7,0
17	SONITRA	Société Nationale Ivoirienne de Travaux	2 272,5	55,0%	55,0%	1 249,9
18	SOTRA	Société des Transports Abidjanais	17 038,0	60,1%	60,2%	10 251,7
19	VERSUS BANK	Versus Bank	10 000,0	52,9%	100,0%	10 000,0
Total général			278 529,5			208 096,8

SOCIETES A PARTICIPATION FINANCIERE PUBLIQUE MINORITAIRE CONTROLEES PAR L'ETAT

N	SOCIETES	DESIGNATION	CAPITAL	PART ETAT	PARTICIPATION PUBLIQUE	CAPITAL PUBIC
1	GESTOCI	Société de Gestion des Stocks Pétroliers	240,0	0,0%	12,5%	30,0
2	OIC	Office Ivoirien des Chargeurs	500,0	15,0%	20,0%	100,0
3	SIR	Société Ivoirienne de Raffinage	39 000,0	1,5%	47,3%	18 439,2
4	SIVAC	Société Ivoirienne d'Abattage et de charcuterie	38,0	31,6%	31,6%	12,0
5	VITIB SA	Village des Technologies de l'Information et de la Biotechnologie	2 176,4	8,3%	27,6%	601,1
Total général			41 954,4			19 182,3

SOCIETES A PARTICIPATION FINANCIERE PUBLIQUE MINORITAIRE

N	SOCIETES	DESIGNATION	CAPITAL	PART ETAT	PARTICIPATION PUBLIQUE	CAPITAL PUBIC
1	AERIA	Aéroport International Abidjan	1 418,0	10,0%	14,5%	205,6
2	AGBAOU	Agbaou Gold Operations SA	100,0	10,0%	15,0%	15,0
3	BGM	Bonikro Gold Mine	400,0	10,0%	10,0%	40,0
4	BMSA	Bondoukou Manganèse	1 010,0	10,0%	10,0%	101,0
5	BRVM	Bourse Régionale des Valeurs Mobilières	3 015,6	1,9%	1,9%	56,0
6	CIDT	Compagnie Ivoirienne pour le Développement des Textiles	7 200,0	10,0%	10,0%	720,0
7	CIE	Compagnie Ivoirienne Electricité	14 000,0	15,0%	15,0%	2 100,0
8	CIPREL	Compagnie Ivoirienne de Production d'Electricité	29 200,0	14,7%	14,7%	4 292,4
9	CMB	Compagnie Minière du Bafing	100,0	10,0%	15,0%	15,0
10	DCBR	Dépositaire Centrale Banque de règlement	1 525,7	1,8%	1,8%	27,5
11	FOREMI	Société de Forage Minier	100,0	0,0%	49,0%	49,0
12	HGM	Newcrest Hiré Côte d'Ivoire	600,0	10,0%	10,0%	60,0
13	IMMSA	Ivoire Manganèse	3 310,0	10,0%	10,0%	331,0
14	IPS (WA)	Industrial Promotion Services (West Africa)	1 000,0	15,0%	15,0%	150,0
15	LEB	Lagune Exploitation Bongouanou	2 010,0	10,0%	10,0%	201,0
16	ORANGE CI	Orange Côte d'Ivoire	6 026,2	5,0%	5,0%	301,3
17	PMCI	Perseus Mining Côte d'Ivoire	100,0	10,0%	10,0%	10,0
18	PMF	Persus Mining Fimbiasso	100,0	10,0%	10,0%	10,0
19	PMY	Perseus Mining Yaouré	606,0	10,0%	10,0%	60,6
20	QUIPUX-AFRIQUE	Quipux-Afrique	3 109,0	0,0%	35,0%	1 088,2
21	ROXGOLD SANGO	ROXGOLD SANGO	600,0	10,0%	10,0%	60,0
22	SIB	Société Ivoirienne de Banque	10 000,0	5,0%	5,0%	500,0
23	SIFAL	Société Ivoirienne de Fabrication de Lubrifiant	560,0	0,0%	32,1%	179,8
24	SITARAIL	Société International de Transport Africain par RAIL	5 000,0	0,0%	15,0%	750,0
25	SM Lafigué	Société des Mines de Lafigué	600,0	10,0%	10,0%	60,0
26	SM Lobo	Société Minière de la Lobo	600,0	10,0%	10,0%	60,0
27	SM SA	Shiloh Manganèse S.A	600,0	10,0%	10,0%	60,0
28	SMD	Société des Mines de DAAPLEU	600,0	10,0%	15,0%	90,0
29	SMF	Société des Mines de Floleu	600,0	10,0%	10,0%	60,0
30	SMI	Société des Mines d'Ity	600,0	10,0%	15,0%	90,0
31	SOCOPRIM	Société Concessionnaire du Pont Riviera - Marcoray	18 366,9	18,7%	25,2%	4 624,8
32	SODECI	Société de Distribution d'Eau de la Côte d'Ivoire	4 500,0	3,3%	3,3%	146,3
33	TONGON SA	Société des Mines de Tongon SA	10,0	10,0%	10,0%	1,0
34	TRCI	Tropical Rubber Côte d'Ivoire	2 000,0	20,0%	20,0%	400,0
35	VECI	VIVO ENERGY-CI	3 150,0	0,0%	5,0%	157,5
Total général			122 717,4			17 072,8

TOTAL (PORTEFEUILLE DE l'ETAT)

N	SOCIETES	DESIGNATION	CAPITAL	PART ETAT	PARTICIPATION PUBLIQUE	CAPITAL PUBLIC
Total général			739 237,0			540 387,6

ANNEXE 2 : CHIFFRE D'AFFAIRES, RESULTAT NET DES SOCIETES EN FONCTION DU SECTEUR D'ACTIVITES

AGRICULTURE ET AGRO-INDUSTRIE

N	SOCIETES	CA 2022	CA 2023	var CA. (%)	RN 2022	RN 2023	var RN. (%)
1	ANADER	6 491	8 556	31,81%	-497	-4 115	-728,52%
2	CIDT	75 868	34 179	-54,95%	1 768	842	-52,39%
3	CI-ENGINEERING	937	831	-11,36%	70	39	-43,19%
4	CNRA	8 113	7 238	-10,78%	596	-3 408	-671,36%
5	I2T	54	78	43,09%	-572	-825	-44,23%
6	IPS (WA)	3 005	2 266	-24,59%	945	-568	-160,14%
7	SIVAC	139	152	9,69%	8	6	-16,81%
8	SODEFOR	7 837**	7 427**	-5,23%	529**	698**	31,85%
9	TRCI	2 475	2 689	8,68%	8 497	8 380	-1,38%
	Total général	104 918	63 416	-39,56%	11 345	1 050	-90,75%

AUTRES SERVICES

N	SOCIETES	CA 2022	CA 2023	var CA. (%)	RN 2022	RN 2023	var RN. (%)
1	ADCI	9	2	-77,78%	-71	-68	4,36%
2	BNETD	46 744	48 797	4,39%	11 014	7 232	-34,34%
3	INIE	-	171		12	44	275,95%
4	LONACI-SEM	425 444	518 361	21,84%	5 610	4 269	-23,91%
5	CI PME	-	-		-	-206	
6	INS	4 940	1 843	-62,69%	4 819	-1 609	-133,39%
	Total général	477 137	569 173	19,29%	21 384	9 661	-54,82%

BATIMENTS ET INFRASTRUCTURES

N	SOCIETES	CA 2022	CA 2023	var CA. (%)	RN 2022	RN 2023	var RN. (%)
1	AGEF	556**	1 577**	183,43%	-	84**	83,05%
2	LBTP	22 759	23 695	4,11%	6 440	5 530	-14,13%
3	SEMGB	455	469	2,99%	179	110	38,32%
4	SGMT	733	633	-13,61%	13	49	465,67%
5	ANAH (ex-SICOGI)	5 618	3 354	-40,30%	4 512	141	103,13%
6	SOGEDI	-	1 076		-	1 194	
	Total général	30 121	30 803	2,26%	1 269	4 235	233,72%

** Données provisoires

EAU ET ASSAINISSEMENT

N SOCIETES	CA 2022	CA 2023	var CA. (%)		RN 2022	RN 2023	var RN. (%)
1 ONAD	523	676	29,21%	-	208	378	281,87%
2 ONEP	7 652	10 552	37,89%		376	119	-68,32%
3 SODECI	160 671	175 458	9,20%		4 806	4 904	2,04%
Total général	168 846	186 686	10,57%		4 973	5 401	8,60%

ELECTRICITE

N SOCIETES	CA 2022	CA 2023	var CA. (%)		RN 2022	RN 2023	var RN. (%)
1 CIE	238 854	257 218	7,69%		9 819	10 633	8,29%
2 CI-ENERGIES	50 659	54 371	7,33%		5 481	7 447	35,88%
3 CIPREL	59 509	55 060	-7,48%		21 583	18 628	-13,69%
Total général	349 023	366 648	5,05%		36 883	36 708	-0,47%

FINANCE

N SOCIETES	CA 2022	CA 2023	var CA. (%)		RN 2022	RN 2023	var RN. (%)
1 BHCI	5 687	7 750	36,28%	-	5 125	1 235	124,10%
2 BNI	71 179	87 674	23,17%		23 444	34 932	49,00%
3 BRVM	6 480	6 980	7,72%		2 204	2 328	5,60%
4 DCBR	5 474	5 760	5,22%		1 575	2 241	42,22%
5 SIB	83 542	95 571	14,40%		40 090	43 513	8,54%
6 VERSUS BANK	10 928	9 214	-15,68%		375	1 622	332,53%
7 SGPME	-	1 478			-	672	
Total général	183 290	214 427	16,99%		62 564	86 542	38,33%

HYDROCARBURES

N SOCIETES	CA 2022	CA 2023	var CA. (%)		RN 2022	RN 2023	var RN. (%)
1 GESTOCI	29 222	29 322	0,34%		1 255	6 550	421,73%
2 PETROCI HOLDING	518 643	504 557	-2,72%		2 486	20 602	728,89%
3 SIR	2 661 099	2 529 517	-4,94%		125 105	95 351	-23,78%
4 VECI	488 902	550 696	12,64%		3 549	4 012	13,05%
5 Total général	3 697 867	3 614 091	-2,27%		132 394	126 515	-4,44%

MEDIA

N SOCIETES	CA 2022	CA 2023	var CA. (%)		RN 2022	RN 2023	var RN. (%)
1 IDT	3 444	3 294	-4,36%		433	58	-86,62%
2 RTI	8 597	8 165	-5,02%	-	1 812	99	105,47%
3 SNPECI	4 667**	4 511**	-3,33%	-	138**	1 605**	-1063,96%
Total général	16 708	15 970	-4,41%	-	1 516	1 448	4,49%

** Données provisoires

MINES

N	SOCIETES	CA 2022	CA 2023	var CA. (%)	RN 2022	RN 2023	var RN. (%)
1	AGBAOU	117 684	77 468	-34,17%	22 029	22 078	-200,22%
2	CMB	62 888	55 917	-11,09%	9 184	287	-96,88%
3	CML	22 248	15 744	-29,23%	1 489	5 923	-497,88%
4	LEB	-	2 147	-	471	2 461	-422,56%
5	PMCI	58 261	45 548	-21,82%	4 122	7 033	-70,61%
6	PMY	298 815	319 239	6,83%	171 776	187 598	9,21%
7	SM SA	16 215	14 621	-9,83%	470	219	-53,35%
8	SMD	38 286	1 080	-97,18%	26 552	276	-101,04%
9	SMF	103 749	129 310	24,64%	51 173	53 674	4,89%
10	SMI	250 353	288 021	15,05%	48 601	79 418	63,41%
11	SODEMI	287	519	80,45%	659	9 462	1335,38%
12	TONGON SA	222 733	241 478	8,42%	27 550	17 494	-36,50%
13	ROXGOLD SANGO	-	93 519	-	8 067	37 310	562,52%
14	SM Lafigué	-	-	-	3 832	1 633	142,62%
15	SM Lobo	-	103 678**	-	2 402	10 432	534,34%
16	BGM	23 120	62 439	170,07%	16 638 **	21 363	28,40%
17	BMSA	10 801	8 430	-21,95%	1 292	267	-120,64%
18	HGM	78 490	60 838	-22,49%	12 975	9 366	27,82%
19	IMMSA	-	-	-	123	163	-33,03%
Total général		1 303 931	1 519 997	16,57%	345 423	371 324	7,50%

TECHNOLOGIE, TELECOM ET POSTE

N	SOCIETES	CA 2022	CA 2023	var CA. (%)	RN 2022	RN 2023	var RN. (%)
1	AIGF	11 445	11 688	2,12%	224	466	108,16%
2	ANSUT	30 763	31 644	2,86%	15 717	11 977	-23,79%
3	GUCE CI	25 626	37 934	48,03%	8 876	19 955	124,81%
4	ORANGE CI	565 925	569 621	0,65%	123 371	120 288	-2,50%
5	PCI	5 982	5 846	-2,28%	6 358	1 472	76,85%
6	QUIPUX-AFRIQUE	19 357	21 939	13,34%	1 978	3 144	58,99%
7	SNDI	7 187	7 123	-0,90%	379	409	7,72%
8	VITIB SA	1 792	2 538	41,66%	327	271	-17,28%
Total général		668 077	688 333	3,03%	144 515	155 038	7,28%

** Données provisoires

TOURISME ET HOTELLERIE

N	SOCIETES	CA 2022	CA 2023	var CA. (%)	RN 2022	RN 2023	var RN. (%)
1	SONAPIE	-	32 181**	-	-	340 **	-
Total général		-	32 181	-	-	340	-

TRANSPORTS

N	SOCIETES	CA 2022	CA 2023	var CA. (%)	RN 2022	RN 2023	var RN. (%)
1	AERIA	29 228	33 683	15,24%	2 799	3 258	16,43%
2	AGERROUTE	12 488	14 984	19,98%	1 345	2 043	51,93%
3	AIR CI	113 474	128 938	13,63%	935	658	170,36%
4	FER	27 192	34 136	25,54%	-	-	
5	OIC	6 188	7 147	15,50%	1 277	1 856	45,28%
6	PAA	132 363	141 939	7,23%	31 853	35 399	11,13%
7	PASP	12 573	13 110	4,27%	2 300	2 438	6,03%
8	SIPF	1 324	1 136	-14,16%	52	101	93,35%
9	SITARAIL	37 503	34 583	-7,79%	2 757	6 690	-142,69%
10	SOCOPRIM	18 181	17 331	-4,68%	10 556	10 942	3,65%
11	SODEXAM	10 312	10 957	6,26%	1 281	1 662	29,70%
12	SOTRA	49 396	52 102	5,48%	2 594	4 063	256,65%
Total général		450 222	490 046	8,85%	45 179	55 731	23,35%

** Données provisoires

TOTAL (PORTEFEUILLE DE l'ETAT)

N	SOCIETES	CA 2022	CA 2023	var CA. (%)	RN 2022	RN 2023	var RN. (%)
Total général		7 450 139	7 791 773	4,59%	804 413	851 097	5,80%

ANNEXE 3 : CHIFFRE D'AFFAIRES, RESULTAT NET DES SOCIETES EN FONCTION DU SEGMENT

CHAMPIONS NATIONAUX

N	SOCIETES	CA 2022	CA 2023	var CA. (%)		RN 2022	RN 2023	var RN. (%)
1	AIR CI	113 474	128 938	13,63%	-	935	658	170,36%
2	BNETD	46 744	48 797	4,39%		11 014	7 232	-34,34%
3	BNI	71 179	87 674	23,17%		23 444	34 932	49,00%
4	LBTP	22 759	23 695	4,11%		6 440	5 530	-14,13%
5	PETROCI HOLDING	518 643	504 557	-2,72%		2 486	20 602	728,89%
6	SIR	2 661 099	2 529 517	-4,94%		125 105	95 351	-23,78%
7	SNDI	7 187	7 123	-0,90%		379	409	7,72%
8	ANAH (ex-SICOGI)	5 618	3 354	-40,30%	-	4 512	141	103,13%
9	SGPME	-	1 478			-	672	
	Total général	3 446 704	3 335 132	-3,24%		163 421	165 527	1,29%

GESTION PATRIMONIALE

N	SOCIETES	CA 2022	CA 2023	var CA. (%)	RN 2022	RN 2023	var RN. (%)
1	ADCI	9	2	-77,78%	-71	-68	4,36%
2	AGBAOU	117 684	77 468	-34,17%	22 029	-22 078	-200,22%
3	BHCI	5 687	7 750	36,28%	-5 125	1 235	124,10%
4	BRVM	6 480	6 980	7,72%	2 204	2 328	5,60%
5	CIDT	75 868	34 179	-54,95%	1 768	842	-52,39%
6	CI-ENGINEERING	937	831	-11,36%	70	39	-43,19%
7	CIPREL	59 509	55 060	-7,48%	21 583	18 628	-13,69%
8	CMB	62 888	55 917	-11,09%	9 184	287	-96,88%
9	CML	22 248	15 744	-29,23%	1 489	-5 923	-497,88%
10	DCBR	5 474	5 760	5,22%	1 575	2 241	42,22%
11	GESTOCI	29 222	29 322	0,34%	1 255	6 550	421,73%
12	GUCE CI	25 626	37 934	48,03%	8 876	19 955	124,81%
13	IPS (WA)	3 005	2 266	-24,59%	945	-568	-160,14%
14	LEB	-	2 147		-471	-2 461	-422,56%
15	OIC	6 188	7 147	15,50%	1 277	1 856	45,28%
16	PMCI	58 261	45 548	-21,82%	-4 122	-7 033	-70,61%
17	PMY	298 815	319 239	6,83%	171 776	187 598	9,21%
18	QUIPUX-AFRIQUE	19 357	21 939	13,34%	1 978	3 144	58,99%
19	SEMGB	455	469	2,99%	-179	-110	38,32%
20	SGMT	733	633	-13,61%	13	-49	-465,67%
21	SIB	83 542	95 571	14,40%	40 090	43 513	8,54%
22	SIVAC	139	152	9,69%	8	6	-16,81%
23	SM SA	16 215	14 621	-9,83%	470	219	-53,35%
24	SMD	38 286	1 080	-97,18%	26 552	-276	-101,04%
25	SMF	103 749	129 310	24,64%	51 173	53 674	4,89%
26	SMI	250 353	288 021	15,05%	48 601	79 418	63,41%
27	TONGON SA	222 733	241 478	8,42%	27 550	17 494	-36,50%
28	TRCI	2 475	2 689	8,68%	8 497	8 380	-1,38%
29	VECI	488 902	550 696	12,64%	3 549	4 012	13,05%
30	VERSUS BANK	10 928	9 214	-15,68%	375	1 622	332,53%
31	ROXGOLD SANGO	-	93 519		-8 067	37 310	562,52%
32	SM Lafigué	-	-		-3 832	1 633	142,62%
33	SM Lobo	-	103 678**		-2 402**	10 432**	534,34%
34	SONAPIE	-	32 181**		-	340**	
35	BGM	23 120	62 439	170,07%	16 638	21 363	28,40%
36	BMSA	10 801	8 430	-21,95%	1 292	-267	-120,64%
37	HGM	78 490	60 838	-22,49%	-12 975	-9 366	27,82%
38	IMMSA	-	-		-123	-163	-33,03%
Total général		2 128 179	2 420 254	13,72%	433 454	475 757	9,76%

** Données provisoires

OPERATEURS PUBLICS DE SERVICE PUBLIC

N	SOCIETES	CA 2022	CA 2023	var CA. (%)	RN 2022	RN 2023	var RN. (%)
1	AGEF	556**	1 577 **	183,43%	- 494**	-84**	83,05%
2	IDT	3 444	3 294	-4,36%	433	58	-86,62%
3	PCI	5 982	5 846	-2,28%	-6 358	-1 472	76,85%
4	RTI	8 597	8 165	-5,02%	-1 812	99	105,47%
5	SNPECI	4 667	4 511	-3,33%	-138	-1 605	-1063,96%
Total général		23 247	23 393	0,63%	-8 368	-3 004	64,10%

OPPORTUNITES DE DELEGATION DE SERVICE PUBLIC

N	SOCIETES	CA 2022	CA 2023	var CA. (%)	RN 2022	RN 2023	var RN. (%)
1	AERIA	29 228	33 683	15,24%	2 799	3 258	16,43%
2	CIE	238 854	257 218	7,69%	9 819	10 633	8,29%
3	LONACI-SEM	425 444	518 361	21,84%	5 610	4 269	-23,91%
4	ORANGE CI	565 925	569 621	0,65%	123 371	120 288	-2,50%
5	PAA	132 363	141 939	7,23%	31 853	35 399	11,13%
6	PASP	12 573	13 110	4,27%	2 300	2 438	6,03%
7	SITARAIL	37 503	34 583	-7,79%	-2 757	-6 690	-142,69%
8	SOCOPRIM	18 181	17 331	-4,68%	10 556	10 942	3,65%
9	SODECI	160 671	175 458	9,20%	4 806	4 904	2,04%
10	SODEXAM	10 312	10 957	6,26%	1 281	1 662	29,70%
11	SOTRA	49 396	52 102	5,48%	-2 594	4 063	256,65%
	Total général	1 680 449	1 824 363	8,56%	187 046	191 166	2,20%

STRUCTURES NON COMMERCIALES

N	SOCIETES	CA 2022	CA 2023	var CA. (%)	RN 2022	RN 2023	var RN. (%)
1	AGEROUTE	12 488	14 984	19,98%	1 345	2 043	51,93%
2	AIGF	11 445	11 688	2,12%	224	466	108,16%
3	ANADER	6 491	8 556	31,81%	-497	-4 115	-728,52%
4	ANSUT	30 763	31 644	2,86%	15 717	11 977	-23,79%
5	CI-ENERGIES	50 659	54 371	7,33%	5 481	7 447	35,88%
6	CNRA	8 113	7 238	-10,78%	596	-3 408	-671,36%
7	FER	27 192	34 136	25,54%	-	-	-
8	I2T	54	78	43,09%	-572	-825	-44,23%
9	INIE	-	171		12	44	275,95%
10	ONAD	523	676	29,21%	-208	378	281,87%
11	ONEP	7 652	10 552	37,89%	376	119	-68,32%
12	SIPF	1 324	1 136	-14,16%	52	101	93,35%
13	SODEFOR	7 837**	7 427**	-5,23%	529**	698**	31,85%
14	SODEMI	287	519	80,45%	659	9 462	1335,38%
15	VITIB SA	1 792	2 538	41,66%	327	271	-17,28%
16	CI PME	-	-		-	-206	
17	INS	4 940	1 843	-62,69%	4 819	-1 609	-133,39%
18	SOGEDI	-	1 076		-	-1 194	
	Total général	171 561	188 631	9,95%	28 861	21 651	-24,98%

TOTAL (PORTEFEUILLE DE L'ETAT)

N	SOCIETES	CA 2022	CA 2023	var CA. (%)	RN 2022	RN 2023	var RN. (%)
	Total général	7 450 139	7 791 773	4,59%	804 413	851 097	5,80%

** Données provisoires

ANNEXE 4 : SOCIETES AYANT UN RESULTAT NET BENEFICIAIRE EN 2023

N	SOCIETES	RN 2022 (en millions FCFA)	RN 2023 (en millions FCFA)	var RN.	var RN. (%)
1	PMY	171 776	187 598	15 821	9,21%
2	ORANGE CI	123 371	120 288	-3 083	-2,50%
3	SIR	125 105	95 351	-29 753	-23,78%
4	SMI	48 601	79 418	30 817	63,41%
5	SMF	51 173	53 674	2 502	4,89%
6	SIB	40 090	43 513	3 423	8,54%
7	ROXGOLD SANGO	-8 067	37 310	45 377	562,52%
8	PAA	31 853	35 399	3 546	11,13%
9	BNI	23 444	34 932	11 488	49,00%
10	BGM	16 638	21 363	4 725	28,40%
11	PETROCI HOLDING	2 486	20 602	18 117	728,89%
12	GUCE CI	8 876	19 955	11 078	124,81%
13	CIPREL	21 583	18 628	-2 955	-13,69%
14	TONGON SA	27 550	17 494	-10 057	-36,50%
15	ANSUT	15 717	11 977	-3 740	-23,79%
16	SOCOPRIM	10 556	10 942	386	3,65%
17	CIE	9 819	10 633	814	8,29%
18	SM Lobo	-2 402**	10 432**	12 834	534,34%
19	SODEMI	659	8 462	8 803	1335,38%
20	TRCI	8 497	8 380	-117	-1,38%
21	CI-ENERGIES	5 481	7 447	1 967	35,88%
22	BNETD	11 014	7 232	-3 782	-34,34%
23	GESTOCI	1 255	6 550	5 294	421,73%
24	LBTP	6 440	5 530	-910	-14,13%
25	SODECI	4 806	4 904	98	2,04%
26	LONACI-SEM	5 610	4 269	-1 341	-23,91%
27	SOTRA	-2 594	4 063	6 656	256,65%
28	VECI	3 549	4 012	463	13,05%
29	AERIA	2 799	3 258	460	16,43%
30	QUIPUX-AFRIQUE	1 978	3 144	1 167	58,99%
31	PASP	2 300	2 438	139	6,03%
32	BRVM	2 204	2 328	123	5,60%
33	DCBR	1 575	2 241	665	42,22%
34	AGERROUTE	1 345	2 043	698	51,93%
35	OIC	1 277	1 856	578	45,28%
36	SODEXAM	1 281	1 662	381	29,70%
37	SM Lafigué	-3 832	1 633	5 464	142,62%
38	VERSUS BANK	375	1 622	1 247	332,53%
39	BHCI	-5 125	1 235	6 360	124,10%
40	CIDT	1 768	842	-926	-52,39%
41	SODEFOR	529**	698**	169**	31,85%
42	SGPME	0	672	672	
43	AIR CI	-935	658	1 592	170,36%
44	AIGF	224	466	242	108,16%
45	SNDI	379	409	29	7,72%
46	ONAD	-208	378	586	281,87%
47	SONAPIE	0**	340**	340**	
48	CMB	9 184	287	-8 898	-96,88%
49	VITIB SA	327	271	-57	-17,28%
50	SM SA	470	219	-251	-53,35%
51	ANAH (ex-SICOGI)	-4 512	141	4 653	103,13%
52	ONEP	376	119	-257	-68,32%

N	SOCIETES	RN 2022 (en millions FCFA)	RN 2023 (en millions FCFA)	var RN.	var RN. (%)
53	SIPF	52	101	49	93,35%
54	RTI	-1 812	99	1 911	105,47%
55	IDT	433	58	-375	-86,62%
56	INIE	12	44	32	275,95%
57	CI-ENGINEERING	70	39	-30	-43,19%
58	SIVAC	8	6	-1	-16,81%
	Total général	775 433	920 666	145 233	18,73%

** Données provisoires

ANNEXE 5 : SOCIETES AYANT UN RESULTAT NET NUL EN 2023

N	SOCIETES	RN 2022	RN 2023	var RN.
1	FER	0-	0 -	-
	Total	0 -	0 -	-

ANNEXE 6 : SOCIETES AYANT UN RESULTAT NET DEFICITAIRE EN 2023

N	SOCIETES	RN 2022 (en millions FCFA)	RN 2023 (en millions FCFA)	var RN.	var RN. (%)
1	SGMT	13	-49	-62	-465,67%
2	ADCI	-71	-68	3	4,36%
3	AGEF	-494**	-84**	410	83,05%
4	SEMGB	-179	-110	68	38,32%
5	IMMSA	-123	-163	-41	-33,03%
6	CI PME	0	-206	-206	
7	BMSA	1 292	-267	-1 559	-120,64%
8	SMD	26 552	-276	-26 829	-101,04%
9	IPS (WA)	945	-568	-1 513	-160,14%
10	I2T	-572	-825	-253	-44,23%
11	SOGEDI	0	-1 194	-1 194	
12	PCI	-6 358	-1 472	4 886	76,85%
13	SNPECI	-138	-1 605	-1 467	-1063,96%
14	INS	4 819	-1 609	-6 428	-133,39%
15	LEB	-471	-2 461	-1 990	-422,56%
16	CNRA	596	-3 408	-4 004	-671,36%
17	ANADER	-497	-4 115	-3 618	-728,52%
18	CML	1 489	-5 923	-7 412	-497,88%
19	SITARAIL	-2 757	-6 690	-3 933	-142,69%
20	PMCI	-4 122	-7 033	-2 911	-70,61%
21	HGM	-12 975	-9 366	3 609	27,82%
22	AGBAOU	22 029	-22 078	-44 108	-200,22%
	Total général	28 981	-69 569	-98 550	-340,06%

** Données provisoires

ANNEXE 7 : SOCIETES AYANT BENEFICIE DE SUBVENTIONS (SUBVENTION-ETAT) EN 2023

SECTEUR/SOCIETE	SE 2022	SE 2023	SI 2022	SI 2023	ST 2022	ST 2023
Agriculture et agro-industrie	19 730	20 006	0	0	19 730	20 006
ANADER	11 300	12 300	0	0	11 300	12 300
CI-ENGINEERING	578	578	0	0	578	578
CNRA	6 500	6 000	0	0	6 500	6 000
I2T	988	776	0	0	988	776
SIVAC	251	210	0	0	251	210
SODEFOR	113	142	0	0	113	142
Autres services	5 509	7 733	1 255	1 431	6 764	9 164
ADCI	150	493	0	0	150	493
BNETD	1 703	1 710	0	0	1 703	1 710
INIE	773	1 162	1 045	1 081	1 818	2 243
CI PME	0	1 695	0	207	0	1 902
INS	2 883	2 673	210	144	3 093	2 816
Bâtiment & Infrastructures	0	3 552	0	0	0	3 552
ANAH	0	3 512	0	0	0	3 512
SOGEDI	0	39	0	0	0	39
Eau et assainissement	2 557	3 209	0	495	2 557	3 705
ONEP	2 557	712	0	0	2 557	712
ONAD	0	2 497	0	495	0	2 993
Média	4 533	4 016	2 555	1 007	7 088	5 023
RTI	365	1 776	71	0	436	1 776
SNPECI	1 043	691	0	1 007	1 043	1 698
SIDT	3 125	1 549	2 484	0	5 609	1 549
Technologie, Télécoms et Poste	4 906	7 493	313	0	5 219	7 493
ANSUT	2 124	2 124	0	0	2 124	2 124
PCI	2 322	5 072	313	0	2 635	5 072
VITIB SA	460	297,5	0	0	460	298
Transports	44 554	31 511	154 100	94 649	198 654	126 160
AIR CI	7 787	1 400	0	21 500	7 787	22 900
FER	0	0	151 100	72 636	151 100	72 636
SOCOPRIM	12 920	16 358	0	0	12 920	16 358
SODEXAM	5 400	5 750	3 000	500	8 400	6 250
SOTRA	18 447	8 000	0	0	18 447	8 000
OIC	0	3	0	13	0	16
Electricité	0	0	0	59 220	0	59 220
CI-ENERGIES	0	0	0	59 220	0	59 220
Finance	0	928	0	0	0	928
SGPME	0	928	0	0	0	928
Tourisme et Hotellerie	0	25 098	0	0	0	25 098
SONAPIE	0	25 098	0	0	0	25 098
Total général	81 789	103 547	158 223	156 802	240 012	260 349

* SE : Subvention d'Exploitation ; ** SI : Subvention d'Investissement ; *** ST : Subvention Totale

ANNEXE 8 : SOCIETES AYANT DISTRIBUE DES DIVIDENDES A L'ETAT EN 2023

N	SOCIETES	Part directe Eta	RN 2022	Dividende net d'IVRM 2022	RN 2023	Dividende net d'IVRM 2023
1	SMI	10%	48 601	7 188	79 418	15 130
2	PMY	10%	171 776	8 377	187 598	9 410
3	BNI	81%	23 444	0	34 932	7 201
4	PETROCI HOLDING	100%	2 486	4 250	20 602	7 000
5	ORANGE CI	5%	123 371	5 670	120 288	5 876
6	SMF	10%	51 173	3 915	53 674	4 250
7	GUCE CI	100%	8 876	2 550	19 955	3 400
8	CIPREL	15%	21 583	1 405	18 628	2 433
9	SOCOPRIM	19%	10 556	809	10 942	2 325
10	CIE	15%	9 819	1 323	10 633	1 436
11	SIB	5%	40 090	1 238	43 513	1 238
12	SODEMI	100%	659	128	9 462	340
13	IPS (WA)	15%	945	248	-568	273
14	PMCI	10%	-4 122	0	-7 033	262
15	SMD	10%	26 552	8 509	-276	183
16	SODECI	3%	4 806	132	4 904	141
17	SIR	2%	125 105	0	95 351	131
18	AERIA	10%	2 799	68	3 258	85
19	BRVM	2%	2 204	31	2 328	34
20	DCBR	2%	1 575	18	2 241	20
21	LONACI-SEM	80%	5 610	2 380	4 269	2 720
22	TONGON SA	10%	27 550	1 584	17 494	0
23	TRCI	20%	8 497	1 465	8 380	765
24	AGBAOU	10%	22 029	749	-22 078	0
25	CML	10%	1 489	77	-5 923	0
26	SM SA	10%	470	26	219	0
27	BMSA	10%	1 292	9	-267	0
28	HGM (ex-AGOLD HIRE)	10%	-12 975	0	-9 366	0
	Total		726 262	52 146	702 578	64 651

ANNEXE 9 : REPARTITION DU CHIFFRE D'AFFAIRES PAR SECTEUR D'ACTIVITES

Secteur	Chiffres d'affaires 2022	ratio 2022*(%)	Chiffres d'affaires 2023	ratio 2023*(%)	Var. Chiffres d'affaires	Var. Chiffres d'affaires (%)
Agriculture et agro-industrie	104 918	1,41%	63 416	0,81%	-41 502	-39,56%
Autres services	477 137	6,40%	569 173	7,30%	92 037	19,29%
Bâtiment & Infrastructures	30 121	0,40%	30 803	0,40%	682	2,26%
Eau et assainissement	168 846	2,27%	186 686	2,40%	17 840	10,57%
Electricité	349 023	4,68%	366 648	4,71%	17 625	5,05%
Finance	183 290	2,46%	214 427	2,75%	31 137	16,99%
Hydrocarbures	3 697 867	49,63%	3 614 091	46,38%	-83 775	-2,27%
Média	16 708	0,22%	15 970	0,20%	-737	-4,41%
Mines	1 303 931	17,50%	1 519 997	19,51%	216 066	16,57%
Technologie, Télécoms et Poste	668 077	8,97%	688 333	8,83%	20 256	3,03%
Tourisme et Hôtellerie	0	0,00%	32 181	0,41%	32 181	NA
Transports	450 222	6,04%	490 046	6,29%	39 824	8,85%
Total général	7 450 139	100,00%	7 791 773	100,00%	341 634	4,59%

*Pourcentage de contribution du secteur à la formation du chiffre d'affaires des sociétés du portefeuille

ANNEXE 10 : REPARTITION DU RESULTAT NET PAR SECTEUR D'ACTIVITES

Secteur	Résultats nets 2022	ratio 2022*(%)	Résultats nets 2023	ratio 2023*(%)	Var. 2023/2022	Var. 2023/2022
Agriculture et agro-industrie	11 345	1,41%	1 050	0,12%	-10 295	-90,75%
Autres services	21 384	2,66%	9 661	1,14%	-11 722	-54,82%
Bâtiment & Infrastructures	1 269	0,16%	4 235	0,50%	2 966	233,72%
Eau et assainissement	4 973	0,62%	5 401	0,63%	428	8,60%
Electricité	36 883	4,59%	36 708	4,31%	-175	-0,47%
Finance	62 564	7,78%	86 542	10,17%	23 978	38,33%
Hydrocarbures	132 394	16,46%	126 515	14,86%	-5 879	-4,44%
Média	-1 516	-0,19%	-1 448	-0,17%	68	
Mines	345 423	42,94%	371 324	43,63%	25 900	7,50%
Technologie, Télécoms et Poste	144 515	17,97%	155 038	18,22%	10 522	7,28%
Tourisme et Hôtellerie	0	0,00%	340	0,04%	340	NA
Transports	45 179	5,62%	55 731	6,55%	10 551	23,35%
Total général	804 413	100,00%	851 097	100,00%	46 683	5,80%

*Pourcentage de contribution du secteur à la formation du chiffre d'affaires des sociétés du portefeuille

ANNEXE 11 : REPARTITION DU CHIFFRE D'AFFAIRES PAR SEGMENT

Segment	Chiffres d'affaires 2022	ratio 2022*(%)	Chiffres d'affaires 2023	ratio 2023*(%)	Var. 2023/2022	Var. 2023/2022(%)
<i>Champions nationaux</i>	3 446 704	46,26%	3 335 132	42,80%	-111 572	-3,24%
<i>Gestion patrimoniale</i>	2 128 179	28,57%	2 420 254	31,06%	292 075	13,72%
<i>Opérateurs publics de service public</i>	23 247	0,31%	23 393	0,30%	147	0,63%
<i>Opportunité de Délégation de Service Public</i>	1 680 449	22,56%	1 824 363	23,41%	143 914	8,56%
<i>Structures non commerciales</i>	171 561	2,30%	188 631	2,42%	17 071	9,95%
Total général	7 450 139	100,00%	7 791 773	100,00%	341 634	4,59%

*Pourcentage de contribution du secteur à la formation du chiffre d'affaires des sociétés du portefeuille

ANNEXE 12 : REPARTITION DU RESULTAT NET PAR SEGMENT

Segment	Résultats nets 2022	ratio 2022*(%)	Résultats nets 2023	ratio 2023*(%)	Var. 2023/2022	Var. 2023/2022 (%)
<i>Champions nationaux</i>	163 421	20,32%	165 527	19,45%	2 106	1,29%
<i>Gestion patrimoniale</i>	433 454	53,88%	475 757	55,90%	42 302	9,76%
<i>Opérateurs publics de service public</i>	-8 368	-1,04%	-3 004	-0,35%	5 364	64,10%
<i>Opportunité de Délégation de Service Public</i>	187 046	23,25%	191 166	22,46%	4 120	2,20%
<i>Structures non commerciales</i>	28 861	3,59%	21 651	2,54%	-7 210	-24,98%
Total général	804 413	100,00%	851 097	100,00%	46 683	5,80%

*Pourcentage de contribution du secteur à la formation du chiffre d'affaires des sociétés du portefeuille

PROJET DE LOI DE FINANCES
PORTANT BUDGET DE L'ETAT
POUR L'ANNEE

2025

**CONCOURS FINANCIERS
ACCORDES PAR L'ETAT
AUX ENTREPRISES DU
PORTEFEUILLE DE L'ETAT**

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE
Union - Discipline - Travail



DGPE
DIRECTION GENERALE
DU PORTEFEUILLE DE L'ETAT

Ce document a pour objet de présenter les montants, bénéficiaires et modalités de répartition des concours financiers (subventions et fiscalités affectées) accordés par l'Etat aux sociétés du portefeuille de l'Etat au cours de l'exercice 2023, comparativement à l'exercice 2022.

Subventions

A travers l'octroi de subventions, l'Etat accompagne le développement de certaines entreprises publiques qui ont une mission de service public. Au titre de l'exercice 2023, **vingt-cinq (25) sociétés du portefeuille ont bénéficié de subventions de l'Etat.**

Le montant total des subventions accordées par l'Etat s'est établi à 137,93 milliards FCFA.

Ce montant se décompose comme suit :

- subventions d'exploitation et d'équilibre : 74,72 milliards FCFA contre 79,52 milliards FCFA en 2022 ;
- subventions d'investissement : 63,21 milliards FCFA contre 158,22 milliards FCFA en 2022.

Comparativement à 2022, la subvention totale est en baisse de 41% du fait principalement de la société FER dont la suspension de la TSU en avril 2022 avait été compensée par un niveau exceptionnel de subvention d'investissement.

Par ailleurs, sur les vingt-cinq (25) entreprises bénéficiaires des subventions d'exploitation et d'équilibre en 2023, les sociétés SOTRA, SOCOPRIM et ANADER ont bénéficié des montants les plus élevés, représentant respectivement 23%, 16% et 14% de la subvention d'exploitation accordée.

La SOTRA a reçu une subvention d'équilibre d'un montant de 18,4 milliards FCFA, d'une part, en compensation des tarifs sociaux pratiqués et, d'autre part, pour le transport gratuit des écoliers, policiers, gendarmes et militaires.

Quant à la SOCOPRIM, elle a reçu une subvention de 15,74 milliards FCFA, en application de la garantie de trafic et de revenu prévus par la Convention de Concession conclue avec l'Etat.

L'ANADER, a bénéficié de subventions d'exploitation pour le financement de son activité à hauteur de 12,3 milliards FCFA notamment pour contribuer au paiement de ses charges salariales et l'encadrement du monde paysan.

Par niveau de participation, les SPFPM ont le plus bénéficié de subventions d'exploitation en 2023 pour un montant cumulé de 41,98 milliards FCFA (soit 56% des subventions totales) du fait principalement de la SOTRA et l'ANADER.

En outre, la quasi-totalité de la **subvention d'investissement accordée par l'Etat** a été perçue par le FER (57,3 milliards FCFA, soit 91% de ce type de subvention) en raison des compléments apportés par l'Etat pour un alignement sur les engagements envers le Millennium Challenge Corporation (MCC).

Au niveau des segments, les « *Structures à caractère non commercial* » ont bénéficié des subventions totales les plus importantes, avec un cumul de 82,63 milliards FCFA en 2023, soit 60% du montant global des subventions Etat d'autant plus qu'une bonne proportion de celles-ci portent des missions de service public.

Sur le plan sectoriel, les entreprises du secteur « *Transports* » ont bénéficié des subventions totales les plus importantes (101,28 milliards FCFA, soit 73% du montant global des subventions Etat).

Tableau 1 : Sociétés ayant bénéficié des subventions Etat en 2023 (en millions FCFA)

SOCIETE	Subv Exploitation		Subv Investissement		Subv Totale	
	2022	2023	2022	2023	2022	2023
AGEF	0	0	0	600	0	600
AIR CI	7 787	4 449	0	0	7 787	4 449
ANADER	11 300	12 300	0	0	11 300	12 300
ANAH	0	14	0	0	0	14
BNED	1 703	2 400	0	0	1 703	2 400
CI PME	0	1 344	0	0	0	1 344
CI-ENGINEERING	578	0	0	0	578	0
CNRA	6 500	6 000	0	0	6 500	6 000
FER	0	0	151 100	57 300	151 100	57 300
I2T	988	776	0	0	988	776
INIE	773	829	1 045	657	1 818	1 486
INS	2 883	2 673	210	144	3 093	2 816
ONEP	2 557	119	0	0	2 557	119
PCI	2 322	2 518	313	0	2 635	2 518
RTI	365	1 973	71	0	436	1 973
SGPME	0	928	0	0	0	928
SIDT	3 125	956	2 484	56	5 609	1 012
SIPF	0	35	0	0	0	35
SIVAC	251	210	0	0	251	210
SNPECI	1 043	1 698	0	0	1 043	1 698
SOCOPRIM	12 920	15 740	0	0	12 920	15 740
SODEFOR	113	120	0	40	113	160
SODEXAM	5 400	948	3 000	4 410	8 400	5 358
SOTRA	18 447	18 401	0	0	18 447	18 401
VITIB SA	460	298	0	0	460	298
Total général	79 515	74 727	158 223	63 207	237 738	137 933

Source : Données DGBF

Fiscalités affectées

Certains impôts prélevés par l'Etat sont affectés directement à des entités qui exercent des missions de service public pour son compte. Il s'agit, de manière générale, d'impôts ou de contributions que la Loi ou un texte réglementaire rendent obligatoires, et qui sont affectés à des organismes autres que l'Etat ou l'administration centrale.

Au titre de l'exercice 2023, onze (11) entreprises (FER, SIR, CI-ENERGIES, ANSUT, AIGF, RTI, GESTOCI, IDT, ONAD, ONEP et SOGEDI) ont bénéficié de fiscalités affectées d'un montant global de 385,9 milliards FCFA contre 309,7 milliards FCFA en 2022, soit une hausse de 25% à périmètre constant.

La hausse de la fiscalité affectée du FER est en hausse de 151%

De même, la fiscalité affectée de l'ONEP a également enregistré une hausse de 63% en raison d'un appui exceptionnel reçu en soutien à la hausse du recours à ladite société pour la desserte des populations en camion-citerne dans les

localités enregistrant des déficits d'approvisionnement en eau et populations sinistrées. En effet,

La principale raison de la hausse de 19% au niveau de la parafiscalité de GESTOCI en 2023 est en cohérence avec l'achèvement du projet de construction d'une sphère de stockage de 4000 Tonnes Métriques.

La hausse de la fiscalité de 30% observée au niveau de la SIDT est consécutive à la révision de l'allocation la hausse de la redevance inscrite sur les factures d'électricité des ménages.

Enfin, l'absence de parafiscalité perçue par l'ONAD en 2023 s'explique par le démarrage effectif des activités du FNAD et l'administration des ressources issues de la quote-part de l'impôt foncier dédiée à l'assainissement, précédemment gérées par l'ONAD.

D'une manière générale, la fiscalité affectée aux entreprises publiques au cours de l'exercice 2023 enregistre des variations plus ou moins significatives selon les sociétés concernées.

Tableau 2 : Fiscalités affectées en 2022 et 2023 (en millions FCFA)

SOCIETES	PFP	2021	2022	2023	Var (%)	OBSERVATIONS
FER	100%	162 760	67 968	170 350	151%	Taxe Spécifique Unique (TSU) sur les produits pétroliers
SIR	47%	84 100	91 300	95 600	5%	Soutien accordé par l'État de Côte d'Ivoire à la SIR, inscrit dans la structure des prix des produits pétroliers, et pour la restructuration de sa dette
CI-ENERGIES	100%	56 730	83 789	33 241	-60%	Redevance secteur électricité et (ii) TVA Secteur
ANSUT	100%	23 839	26 004	26 946	4%	Redevance perçue au titre de la taxe pour le développement de la téléphonie en zone rural
AIGF	100%	9 206	11 438	11 680	2%	- Redevance perçue au titre de la taxe pour le développement de la téléphonie en zone rural - Quote-part de la redevance d'utilisation des fréquences radioélectriques
RTI	100%	11 608	11 149	11 341	2%	-Contribution des opérateurs et fournisseurs de services de Télécommunication à la recherche et à la normalisation en matière de Télécommunication
GESTOCI	13%	9 910	12 451	14 800	19%	Quote-part de la Redevance perçue de la CIE
SIDT	100%	0	1 352	1 760	30%	Redevance Stock de sécurité et quote-part dédiée aux investissements
ONAD	100%	11 319	2 887	0	-100%	Quote-part de la Redevance perçue de la CIE
ONEP	100%	1 548	1 407	2 287	63%	Quote-part de l'impôt foncier. Avec le démarrage des activités par le FNAD l'ONAD n'en perçoit plus
SOGEDI	100%	0	0	17 912		Subvention d'exploitation Fonds De l'Eau (FDE)
TOTAL		371 020	309 745	385 917	25%	Redevances d'occupation de terrains industriels

ANNEXE : SUBVENTIONS ETAT 2022-2023 ET PREVISIONS 2024-2025 (en millions de FCFA)

SOCIETE	SUBVENTION D'EXPLOITATION				SUBVENTION D'INVESTISSEMENT				SUBVENTION TOTALE			
	Réal. 2022	Réal. 2023	Not. 2024	Not.2025	Réal. 2022	Réal. 2023	Not. 2024	Not. 2025	Réal. 2022	Réal. 2023	Not. 2024	Not. 2025
AGEF	0	0	0	0	0	600	150	250	0	600	150	250
AIR CI	7 787	4 449	1 000	2 000	0	0	0	0	7 787	4 449	1 000	2 000
ANADER	11 300	12 300	10 800	10 800	0	0	0	0	11 300	12 300	10 800	10 800
ANAH	0	14	20	120	0	0	0	0	0	14	20	120
BNETD	1 703	2 400	1 703	1 703	0	0	0	0	1 703	2 400	1 703	1 703
CI PME	0	1 344	1 055	1 344	0	0	0	0	0	1 344	1 055	1 344
CI-ENGINEERING	578	0	247	0	0	0	0	0	578	0	247	0
CNRA	6 500	6 000	5 000	6 000	0	0	0	0	6 500	6 000	5 000	6 000
FER	0	0	0	0	151 100	57 300	14 400	0	151 100	57 300	14 400	0
I2T	988	776	257	757	0	0	0	0	988	776	257	757
INIE	773	829	415	615	1 045	657	373	475	1 818	1 486	788	1 090
INS	2 883	2 673	3 514	3 514	210	144	100	1 900	3 093	2 816	3 614	5 414
ONEP	2 557	119	198	198	0	0	0	0	2 557	119	198	198
PCI	2 322	2 518	1 700	2 725	313	0	0	0	2 635	2 518	1 700	2 725
RTI	365	1 973	408	1 208	71	0	0	0	436	1 973	408	1 208
SGPME	0	928	604	604	0	0	0	0	0	928	604	604
SIDT	3 125	956	922	622	2 484	56	75	50	5 609	1 012	997	672
SIPF	0	35	50	50	0	0	0	0	0	35	50	50
SIVAC	251	210	295	331	0	0	0	0	251	210	295	331
SNPECI	1 043	1 698	400	200	0	0	0	0	1 043	1 698	400	200
SOCOPRIM	12 920	15 740	8 000	13 000	0	0	0	0	12 920	15 740	8 000	13 000
SODEFOR	113	120	204	204	0	40	40	60	113	160	244	264
SODEXAM	5 400	948	2 800	4 000	3 000	4 410	7 408	3 500	8 400	5 358	10 208	7 500
SOTRA	18 447	18 401	18 401	23 401	0	0	0	0	18 447	18 401	18 401	23 401
VITIB SA	460	298	500	500	0	0	0	0	460	298	500	500
TOTAL	79 515	74 727	58 493	73 897	158 223	63 207	22 546	6 235	237 738	137 933	81 039	80 131

Réal = Réalisé ; Not = Notifiée

